This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

AN
(Van [illegible]
Du Casse

4971 Q.

LE GÉNÉRAL VANDAMME

ET SA CORRESPONDANCE

PAR

A. DU CASSE

AUTEUR

DES MÉMOIRES DU ROI JOSEPH, DU PRINCE EUGÈNE, ETC.

TOME DEUXIÈME

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

LE GÉNÉRAL

VANDAMME

II

5

LE GÉNÉRAL
VANDAMME
ET SA CORRESPONDANCE

PAR

A. DU CASSE

Auteur des Mémoires du roi Joseph, du prince Eugène, etc

TOME SECOND

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS

1870

Tous droits réservés

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
389654B
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1943 L

VANDAMME

ET

SA CORRESPONDANCE.

LIVRE VII

De la fin de 1799 au 24 mai 1800.

Vandamme est replacé à l'armée de Batavie à la fin d'août 1799. — Sa lettre à Bernadotte, ministre de la guerre (4 septembre). — Force et emplacement de l'armée gallo-batave aux ordres de Brune. — Commencement des hostilités (fin d'août). — Combats du 27 août. — Attaque de la ligne du Zyp, le 10 septembre. — Rôle de Vandamme dans cette bataille offensive. — Rapport de Brune à Bernadotte. — Sa lettre particulière du même jour (10 septembre). — Bataille défensive de Bergen, le 19 septembre. — Vigueur et talents déployés par Vandamme auquel on doit le succès de cette journée glorieuse. — Rapport du chef d'état-major général au ministre. — Lettre de Brune à Vandamme (20 septembre). — Le général en chef offre cent fusils, pris sur l'ennemi, à Vandamme. — Bataille du 2 octobre. — Rôle de Vandamme. — Rapport et lettre de Brune. — Bataille de Kastricum (6 octobre). — Rapport du chef d'état-major. — Le duc d'York entre en pourparlers. — Convention du 18 octobre pour l'évacuation de la Nord-Hollande, par l'armée anglo-russe. — Vandamme obtient un congé de convalescence de trois mois. — Il est chargé de porter la convention au gouvernement batave. — Son discours aux Directeurs. — Lettre du général

Blackwell Sept. 4, 1946 2V

Boudet. — Vandamme passe le temps de son congé à Cassel. — Lettre de Moreau (8 janvier 1800). — Il est appelé à l'armée du Rhin (février 1800).— Composition de cette armée : Vandamme, placé à l'aile droite, sous Lecourbe. — Plan de campagne de Moreau. — Ses lettres au Premier Consul. — Vandamme a la promesse d'un commandement supérieur dans le Nord. — Moreau, Lecourbe et le Premier Consul. Sujets de dissentiment. — Mémoire adressé par Moreau à Bonaparte. — Commencement des opérations de l'armée du Rhin (25 avril).— Dispositions pour le passage du Rhin, par l'aile droite (du 25 avril au 1er mai). — Passage du fleuve, prise du fort de Hohentwiel (1er mai). — Batailles de Stockah, de Engen, de Moskirch (13 mai). — Vandamme reçoit l'ordre de se rendre en Belgique (23 mai).

Au commencement d'août 1799, le Directoire fut informé qu'une expédition anglo-russe, préparée dans le plus grand secret, allait quitter la Grande-Bretagne pour opérer une descente sur un point du continent. On présumait généralement que le pays menacé était la Nord-Hollande. Bientôt le cabinet de Saint-James dissipa tous les doutes en publiant lui-même le but de l'armement effectué à Southampton et à Yarmouth. On sut alors qu'il ne s'agissait de rien moins que de jeter en Batavie une armée de plus de vingt-cinq mille Anglais, sous les ordres du duc d'Yorck, et de vingt mille Russes, pour replacer le prince d'Orange à la tête du gouvernement hollandais.

En effet, le 13 août, une partie de l'escadre mit à la voile pour la Baltique, emportant la première division anglaise, commandée par le général Abercromby. La seconde, avec laquelle se trouvait le duc d'Yorck, ne devait partir qu'après l'avis reçu

de l'arrivée à destination des premières troupes.

Les deux divisions présentaient un ensemble de trente bataillons, (dix-huit mille baïonnettes), de cinq mille sabres, et d'une belle artillerie, servie par quatre mille canonniers. Total : vingt-sept mille hommes.

A cette époque, le gouvernement batave avait, pour la défense du pays : une flotte de neuf vaisseaux de ligne et de quelques frégates, sous les ordres de l'amiral Story, mouillée dans le chenal inférieur du Texel, près la pointe du Helder, et environ vingt mille hommes de troupes de terre, commandés par le général Brune. Sur ces vingt mille combattants, huit mille seulement étaient français, attendu que le corps de vingt-quatre mille hommes qui, aux termes des traités, devait être laissé par la France et payé par le gouvernement batave, avait été en grande partie envoyé sur le Rhin et en Suisse.

Brune, chargé par la Hollande de la défense générale, laissa une division française en Zélande et donna mission aux généraux bataves Dumonceau et Daendels de pourvoir à la défense des provinces de Hollande et de l'Est. Le dernier fut donc le premier à se trouver en face des Anglais, à leur descente vers la pointe du Helder. Ajoutons que le gouvernement batave mit dans ses apprêts de résistance beaucoup de vigueur, de zèle et d'intelligence.

C'est dans ces circonstances que le Directoire

songea sérieusement à aider le général Brune. On pensa, à Paris, que l'envoi à l'armée gallo-batave d'un homme comme Vandamme serait fort utile, et il reçut l'ordre de se rendre sans délai auprès du général en chef, qui le connaissait et appréciait ses talents. Disons aussi que Vandamme ayant fait avec beaucoup de distinction, comme on l'a vu, la première campagne de Hollande, était plus apte que qui que ce fût à cette guerre. L'événement prouva qu'on ne s'était pas trompé, car personne plus que lui ne contribua à la délivrance de ce pays.

Vandamme, fort satisfait de la destination nouvelle qui lui était donnée, s'empressa de se rendre à son poste. Il écrivit de Gand, le 2 septembre, au ministre de la guerre, alors Bernadotte, la lettre suivante :

« C'est à mon arrivée ici que je reçois votre lettre du 12 de ce mois, par laquelle j'apprends que le Directoire a rapporté l'arrêté du 8 floréal dernier, qui me traduisait devant un conseil de guerre. Je reçois en même temps, mon général, mes *lettres de service pour l'armée du Rhin* (1) et l'ordre de m'y rendre de suite.

« Je ne dois pas vous dissimuler combien il me fait peine de n'avoir pas reçu de vous cette lettre

(1) En effet, Vandamme reçut un premier ordre de se rendre à l'armée du Rhin, mais il n'avait pas encore quitté Gand, qu'il en recevait un autre pour se rendre à l'armée de Batavie, ainsi qu'on le verra.

satisfaisante que vous m'aviez promise à mon arrivée à Paris. Je ne vous parlerai pas de l'ordre d'inspecter les côtes, puisque le moment est tel, que chacun doit être à son poste.

« Mais, mon général, pourquoi m'a-t'on suspendu de mes fonctions avec autant d'éclat et d'ignominie sans l'avoir mérité ? Et pourquoi aujourd'hui ne daigne-t'on pas me justifier publiquement ? Est-ce que le crime seul doit recevoir ce qui est dû à l'innocence ? J'irai à l'armée comme hussard, — s'il le faut, — mais comme général de division, je ne puis y aller qu'après avoir reçu du Directoire ou de vous des témoignages publics de l'injustice que les triumvirs ont exercée contre moi, en m'ôtant une brave et belle division dont j'avais la confiance et l'estime, au moment même des plus sanglants combats qu'elle a été obligée de recevoir et de livrer en Helvétie.

« C'est à vous, mon général, à qui j'en appelle ; soyez, je vous prie, mon interprête près du Directoire, et croyez que personne n'est plus que moi dévoué à la patrie et à ses lois.

« Salut, respect et confiance.

« *P. S.* — Vous avez eu la bonté de me promettre le grade de chef d'escadron pour le capitaine Gobrecht, mon aide de camp, depuis six ans passés (il en porte l'uniforme d'après votre parole d'honneur). Il se désole de ne pas recevoir ses lettres de service, tandis que les aides de camp

(ses cadets) du général d'Hautpoul et du général Decaen ont eu de l'avancement. J'attends tout de vous, et j'espère qu'une basse platitude du général Beurnonville n'aura en rien diminué l'estime et l'amitié que vous m'avez témoignées et que je mériterai toujours. »

Après avoir expédié cette lettre, Vandamme partit pour Cassel; mais là, il trouva de nouvelles lettres de service et s'empressa d'écrire de nouveau à Bernadotte :

« J'ai relu cette nuit votre ordre et mes lettres de service pour me rendre en Batavie, aux ordres du général en chef Brune. Je pars à l'instant, et quoique malade, je serai sous quelques heures au quartier général. La vue de l'Anglais et des Russes me guérira totalement. Les deux lignes écrites de votre main au bas de mon ordre m'ont fait oublier une partie des injustices que j'ai déjà souffert depuis près de sept ans que je suis officier général. Les dangers dont est menacée la république batave, l'alliée de la nôtre, me font oublier le reste. Je pars, bien déterminé de vaincre ou de mourir. Puissé-je être assez heureux d'être encore utile à ma patrie; combattre pour son triomphe et le bonheur du peuple est toute mon ambition.

« Un mot de réponse, je vous prie, à ma lettre d'hier.

« Salut et respect. »

Vandamme arriva en effet le 4 septembre à Alkmaar et prit aussitôt le commandement de la première division française, formant l'aile gauche de l'armée gallo-batave. Cette armée, sous les ordres de Brune, ayant pour chef d'état-major général l'adjudant général d'Ardenne, se composait de trois divisions françaises, dont une seule en présence de l'ennemi, et de deux bataves.

Divisions françaises :

Première : Vandamme; Rostollant, adjudant général, chef d'état-major; généraux de brigade, Gouvion, Barbou, Fuzier, Simon David. Dix mille hommes d'infanterie des 22e, 42e, 48e, 49e, 51e, 60e, 72e, 90e demi-brigades de ligne ; 700 chevaux des 10e de dragons et 5e de chasseurs ; 4 bouches à feu. Quartier général à Alkmaar.— Deuxième division: d'Azémart; adjudant général, chef d'état-major ; Prévost, général de brigade. 1,600 hommes d'infanterie des dépôts, 720 de cavalerie, et 178 canonniers ; quartier général à La Haye. — Troisième division : Desjardin ; Durutte, adjudant général, chef d'état-major; Rivaud et Osten, généraux de brigade ; 4,330 fantassins des 15e, 48e, 49e (dépôts) ; 620 chevaux du 16e de chasseurs ; 420 canonniers. Quartier général à Berg-op-Zoom.

Total pour les troupes françaises : environ dix-huit mille hommes, dont dix mille huit cents seulement pouvant agir contre les Anglo-Russes.

Deux divisions bataves, une au centre sous le

général Dumonceau, une à droite sous le général Daendels.

Avant l'arrivée de Vandamme à l'armée gallo-batave, des engagements sérieux avaient eu lieu déjà avec les Anglais.

Le 26 août 1799, ces derniers parurent sur la côte. Daendels s'établit avec ses troupes au signal du télégraphe et à Grote-Keten, en face le village de Huisduinen, pour tenter de les repousser. Son plan défensif consistait à refuser son centre et à menacer les deux ailes de son adversaire.

Le 27, dès la pointe du jour, l'ennemi commença son débarquement en jetant quelques compagnies sur la plage. Ces premières troupes ne trouvèrent aucun obstacle sérieux et attaquèrent aussitôt le télégraphe. Les Bataves se replièrent en désordre sur le Grote-Keten. Un bataillon voulut les soutenir. Il repoussa d'abord les Anglais; mais, forcé lui-même de plier devant des forces débarquant successivement, il se retira sur la plaine de Koëgras. L'ennemi se déploya alors sur les dunes. Le général-major batave Vanguerick, commandant la droite de la division Daendels, craignant de se voir coupé, s'avança pour combattre, malgré des ordres formels qui lui prescrivaient de ne pas s'engager sans de nouvelles instructions. Cependant, la descente continuait. L'ennemi s'étendait de plus en plus. Le général Daendels se décida alors à une nouvelle attaque. Il renforça sa gauche et voulut faire agir

sa droite. Malheureusement, ses ordres n'arrivèrent pas à Vanguerick, déjà dans la plaine. La gauche eut à soutenir tout l'effort des Anglais. Elle les repoussa d'abord, mais ne put les débusquer des hautes dunes, en sorte que cette gauche se vit contrainte d'opérer sa retraite sur Grote-Keten, en envoyant aux troupes du Helder et de Huisduinen l'ordre de se replier. Ces dernières arrivèrent au Zand, à la pointe du jour, le 28 août 1799.

Les Anglais purent donc, à la suite de ce combat meurtrier, effectuer leur descente. Daendels avait perdu 1,400 hommes, l'ennemi 450. Un de ses généraux, sir James Puttency, avait été grièvement blessé.

En apprenant ce qui s'était passé, le 27, Brune se hâta de faire avancer sur la Nord-Hollande toutes les troupes dont il pouvait disposer. Lui-même se porta à Alkmaar. La flotte batave venait d'être livrée à l'ennemi, à la suite d'un refus des matelots de se défendre. Les Anglais se fortifiaient dans l'excellente position du Zyp et se tenaient sur la défensive, en attendant leurs renforts.

Brune, voulant essayer de les battre avant l'arrivée de ces renforts, et ayant reçu Vandamme et quelques troupes, résolut une attaque générale.

Vandamme, avec sa division française, eut l'ordre de tenir la gauche de la ligne de bataille, Dumonceau le centre, Daendels la droite. Le plan

du général en chef était de s'emparer des postes de la digue du Zyp, de Saint-Maerten à Peten.

Le 10 septembre, au point du jour, l'attaque commença. La droite de Daendels culbuta d'abord l'ennemi à Dirxhornn et à Herenscarpel. Une de ses colonnes marcha sur St-Maerten par Eeningenburg. Parvenu à Tuitgenhornn, le général se croisa avec une des brigades de la division Dumonceau, qui s'était jetée trop à droite et gênait le passage ; il se dirigea alors sur St-Maerten et y réunit ses troupes, puis il attaqua vigoureusement et avec succès les batteries ennemies qu'il allait peut-être enlever, lorsqu'il aperçut sur sa gauche un désordre qui le força à s'arrêter et à se concentrer. Après avoir rallié ses troupes de ce côté, il allait reprendre son mouvement offensif, mais il fut informé que toutes les tentatives contre l'ennemi avaient échoué. Il se mit sur la défensive. Les Anglais, tranquilles sur leur front et sur leur droite, détachèrent vers leur gauche un corps considérable qui se présenta devant Daendels. Ce dernier opéra alors sa retraite en bon ordre, et reprit ses premières positions.

Les attaques sur le centre avaient été difficiles par suite de différentes circonstances fâcheuses. D'abord la marche de la colonne qui s'était portée trop sur la droite, ensuite les tentatives toujours repoussées sur le Zyp. Deux fois les généraux Dumonceau et Daendels essayèrent de ramener leurs troupes au combat. Ils furent contraints, eux

aussi, de prendre position et de garder la défensive. Un instant, Dumonceau, qui avait enlevé un retranchement anglais, était prêt à forcer le Zyp, lorsqu'un désordre, dont la cause est inconnue, se déclarant dans les têtes de colonnes, gagna toutes ses troupes et les fit fuir honteusement. Il se borna à se maintenir à Krabbendam.

A l'aile gauche de l'armée franco-batave, le combat fut opiniâtre. Deux bataillons français se dirigèrent de bonne heure sur Krabbendam pour soutenir cette attaque. Ils s'emparèrent du pont. Vandamme se porta sur la digue de Slaperdick, détachant un corps sur Peten, s'empara du camp et atteignit Drommerdick. Partout il avait réussi ; mais, au milieu de ses succès, il reçut l'ordre du général en chef, vers trois heures de l'après-midi, de reprendre ses positions du matin. Le combat cessa donc sur tous les points de la ligne, Brune, en face de la démoralisation, de la panique des divisions bataves, ayant reconnu l'inutilité de ses efforts.

Cette attaque infructueuse de la ligne du Zyp coûta à la division Vandamme plus de onze cents hommes, dont 138 officiers, et aux deux divisions bataves 38 officiers et 1,087 hommes de troupe. L'ennemi, couvert par la digue du Zyp, perdit peu de monde.

La veille, Brune avait écrit de sa propre main une lettre à Vandamme, lui donnant des instruc-

tions pour l'attaque du lendemain. Dans cette lettre il lui disait :

« L'heure est venue de vous couvrir de nouveaux lauriers. Vous êtes chargé de combattre encore ces mêmes Anglais que vous avez défaits tant de fois. Animez de votre esprit officiers et soldats. L'armée batave est bien disposée, nous aurons du succès, etc. »

Après avoir prévu la possibilité d'une retraite, le général en chef terminait ainsi :

« Mais, la victoire et le génie de la République planent sur nos têtes. Vive la République ! »

Le soir même, Brune rendit compte de la journée du 10 septembre au ministre de la guerre, Bernadotte, par la dépêche suivante :

« Bergen, le 10 septembre 1799.

« Citoyen Ministre, la division du lieutenant général Dumonceau étant arrivée hier soir, j'ai pris aussitôt toutes les dispositions pour attaquer l'ennemi. La division de gauche, composée des troupes françaises et commandée par le général Vandamme, devait prendre le Zyp par Grote-Mole, s'emparer de l'écluse de Peten, et laisser son arrière-garde à la hauteur de Camp pour éviter d'être tournée par les dunes. La division du centre, aux ordres du lieutenant général Dumonceau, était chargée de forcer la grande digue par Huisduinen et Krabbendam. La droite, sous le lieutenant général Daendels, devait, en coupant ou for-

çant les routes et débouchés qui pourraient exposer son flanc droit, marcher vers Eningenburg et le pont de Grote-Slot. L'ensemble de cette attaque avait été parfaitement compris, et tout promettait un concert d'exécution qui garantissait la victoire. Dans le choix des points à approcher sur cette longue digue qui ferme le Zyp, j'avais cru, pour me conserver une supériorité de nombre et assurer les communications très-difficiles dans ce terrain, devoir préférer la ligne qui va de Saint-Maerten par Krabbendam à Peten. C'était une espèce d'angle de bastion à emporter. J'avais placé près le lieutenant général Daendels deux officiers généraux français, le général de brigade Barbou et l'adjudant général Durutte, que lui-même avait paru désirer.

« A quatre heures et demie, ce matin, l'armée s'est avancée : les avant-postes de l'ennemi ont été forcés avec beaucoup de rapidité. Les nombreux canaux qu'il fallait traverser n'arrêtaient point l'impétuosité de nos Français; ils se jetaient dans l'eau et riaient aux éclats devant les hommes qui étaient chargés d'établir des ponts pour faciliter les passages. Arrivé près de la grande digue, on en est séparé par un canal large et profond. C'est sur la digue que l'ennemi a des batteries bien couvertes et d'où il tirait à mitraille. Pendant que le feu des Anglais se dirigeait particulièrement sur notre division française, un bataillon de la division Dumonceau avait occupé le pont de Krabbendam.

Le Zyp allait être forcé sur ce point, quand un autre bataillon, qui marchait derrière ces braves, saisi d'une terreur inspirée par de lâches officiers, se met à fuir, jette, en se débandant, le désordre dans le corps qui le précédait, et nous ravit l'occasion de la victoire. En général, les deux divisions bataves n'ont point répondu à ce que promettaient de premières apparences de fermeté. Je livrerai au conseil de guerre plusieurs officiers sur la conduite desquels j'ai demandé des rapports. On doit néanmoins des éloges à plusieurs corps et à une partie de l'artillerie.

« Notre division française, forte de sept mille hommes seulement, a déployé tout ce qu'on peut imaginer de valeur, d'héroïsme ; il était impossible de distinguer les anciens soldats d'avec les conscrits nombreux qui la composent en grande partie. Le général Vandamme, si familier avec tout ce qui tient au courage, a déclaré n'avoir jamais vu de plus braves soldats. Cette division est restée maîtresse du champ de bataille et a occupé en avant les dunes de Camp et Slapendyk. Les Anglais n'ont pas osé sortir de leurs retranchements, où ils s'étaient réfugiés. L'action a duré huit heures. Nous avons à regretter la perte de quelques officiers et soldats : le général de brigade David est grièvement blessé ; il a montré à l'attaque des avant-postes autant de sang-froid que de valeur. L'ennemi compte un grand nombre de tués et de blessés.

« Vous jugerez, citoyen Ministre, par nos efforts, par notre position, par celle qui a été abandonnée à l'ennemi presque aussitôt après la descente, qu'une poignée de Français que nous sommes ici, bien loin de suffire à un système d'attaque, pourrait difficilement garder la défensive contre des ennemis qui, à chaque instant, peuvent recevoir des renforts, et qui travaillent à exciter un mécontentement que bientôt il ne serait plus possible de maîtriser. Ainsi, il est de la plus extrême urgence de presser l'arrivée des demi-brigades que vous destinez à cette armée. Non-seulement le général Tilly ne m'envoie rien des troupes dont il dispose, mais, d'après ce que j'apprends par des avis particuliers, il ne se presse pas de m'envoyer celles que vous mettez à ma disposition.

« Des vaisseaux anglais se sont présentés hier sur la côte, à la hauteur de Leyde et d'Haarlem : ils voulaient inquiéter nos derrières ; ils ont jeté à terre quelques hommes qui ont pillé et dévasté les maisons et propriété de quelques malheureux paysans.

« Le gouvernement batave m'assure qu'il y a des subsistances dans les places. Les officiers que j'ai chargé d'inspecter l'approvisionnement m'assurent qu'il n'y en a point. On me dit aussi que l'on a armé des bâtiments, des chaloupes canonnières, bricks, etc., pour défendre les eaux de la Frise et sa partie du Zuydersée qui avoisine Amsterdam. Je n'ose point me fier à toutes ces assu-

rances, tant que nous n'aurons pas dans ce pays des forces capables de faire cesser les lenteurs et d'intimider la trahison.

« Salut républicain.

« *P.-S.* — J'ai recommandé au général Girod, qui est à la tête de la colonne mobile pour l'intérieur, de bien veiller à ce que, dans la poursuite des bandes rebelles, on ne viole point le territoire prussien, où elles paraissent chercher un asile. »

Outre cette dépêche officielle au ministre, Brune écrivit le même jour, 10 septembre, à Bernadotte son ami :

« Envoyez-moi des forces, mon cher Bernadotte, ou je ne saurai comment me tirer des combinaisons de lâcheté et de trahison qui se forment autour de nous. Je ferai cependant tous mes efforts pour tenir. D'indignes officiers, des brigands viennent de jeter l'alarme aux avant-postes de Daendels, à Brug, au delà de Saint-Pankras : ils se sont enfuis avec un drapeau, criant partout que l'ennemi les poursuivait; ils ont entraîné des gens de l'artillerie légère, qui se sont mis à fuir, abandonnant leurs pièces. Ces coquins ont traversé Alkmaar à la hâte; ils se dirigent sur Haarlem, sans doute, pour exciter une dissolution générale de la force armée batave. Le fait est que nos positions sont les mêmes que celles que nous avons prises dans l'action de ce matin.

« Je viens d'écrire aux généraux Daendels et

Dumonceau, pour leur demander positivement s'ils peuvent me répondre de leurs divisions; je leur donne l'ordre de faire fusiller les lâches auteurs de ces perfidies, et de les remplacer par des sous-officiers.

« Nous comptons près de six cents blessés. Les Hollandais, plus nombreux du double, en ont seulement quatre cents environ.

« Je vous embrasse de tout mon cœur.

« Salut et amitié. »

« *P.-S.* — On vient d'arrêter celui qui emportait le drapeau. »

L'insuccès de Brune dans cette journée était d'autant plus fâcheux, que trois divisions russes et une division anglaise allaient rallier l'ennemi. Le 19 septembre, le duc d'Yorck, se sentant une grande supériorité, résolut de prendre à son tour l'offensive. Il déboucha en force, ce jour-là, par Peten et le Slaperdyck, et, à la faveur d'un épais brouillard, les coalisés fondirent sur les avant-postes de la division Vandamme, qui durent se replier sur Schorel (1). L'adjudant général Rostollant qui commandait sur ce point forma ses troupes en avant de ce village et attendit l'ennemi dans une bonne position, son front couvert par

(1) Vandamme avait fait une chute le 14, et s'était luxé l'épaule. Cela ne l'empêcha pas de conduire en personne ses troupes pendant toute cette bataille de Bergen, dont le succès lui est presque entièrement dû.

quelques retranchements de campagne. Il maintint les Russes qui l'attaquaient, pendant plus de deux heures; mais, se voyant prêt à être tourné par une colonne qui filait le long de la mer par les dunes, et apprenant que la défense du pont de Schoreldam avait échoué, il se mit en retraite sur Bergen, où était le gros des troupes de Vandamme. Le général Gouvion se trouvait dans cette ville. Il ignorait encore l'affaire de Schorel, lorsqu'il vit paraître les Russes sur les dunes.

Pendant ce temps, le centre et la droite étaient aux prises avec les Anglais, depuis six heures du matin. Dumonceau avait été obligé de céder le poste de Varmenhuisen, et il avait replié les défenseurs sur Schoreldam, faisant soutenir la retraite des troupes de Rostollant par un mouvement offensif du général Bonhomme. Une charge à la baïonnette de ce dernier rejeta l'ennemi jusqu'à Grote. Dumonceau fut blessé grièvement en faisant les plus courageux efforts pour rester maître du pont et du village de Schoreldam qui avaient en effet une grande importance. Ses troupes déconcertées se rejetèrent en arrière, tandis que la colonne envoyée sur Schorel, entourée, mettait bas les armes.

La colonne anglaise, agissant sur la droite de l'armée gallo-batave, attaqua deux fois les retranchements défendus par la division Daendels, au village d'Oudcarspet. Deux fois elle fut repoussée.

Cependant Brûne, informé de ce qui se passait

sur sa ligne, et apprenant qu'une forte colonne anglo-russe se portait sur Hoorn pour couper son armée en deux, donna l'ordre à sa droite de se tenir sur la défensive, tandis qu'il dirigeait ses forces principales sur son centre et sur sa gauche.

Le général Bonhomme marcha donc sur Schorel et Vandamme sur Bergen.

La colonne russe, cependant, se présenta devant Bergen, au moment où l'avant-garde de la division française y arrivait. L'attaque commença immédiatement. Soutenus par les troupes qui avaient marché par les dunes, les Anglo-Russes emportèrent le village. Le général Gouvion se replia, puis bientôt, il se précipita à son tour sur l'ennemi. Grâce à deux bataillons de la 49e demi-brigade que Vandamme conduisait en personne, on reprit les premiers postes. Malgré la plus vigoureuse résistance, Bergen fut emporté et la colonne russe taillée en pièces. Ses débris se retirèrent en désordre sur Schorel et sur les dunes, abandonnant l'artillerie, sept drapeaux et beaucoup de prisonniers, au nombre desquels le général russe Hermann.

Vandamme, sans perdre de temps, attaqua Schorel et l'enleva. Une brigade anglaise en réserve, soutenue de deux bataillons, essaya un mouvement tournant. Vandamme déjoua cette manœuvre en se portant droit sur elle, en engageant un combat furieux, et en la forçant à lui céder Schorel et le terrain.

Battu au centre et à la gauche, l'ennemi se replia sur Krabbendam; mais à la droite, une attaque malheureuse tentée par Daendels, malgré les ordres qui lui prescrivaient de se tenir sur la défensive, amena les Anglais jusque dans les retranchements dont il avait la défense, sa division se replia sur le village de Broeck.

Malgré ce succès partiel, les Anglo-Russes avaient été tellement désorganisés par Vandamme, au centre et à la gauche, qu'ils se retirèrent et reprirent leurs premières positions. La colonne qui s'était portée sur Hoorn, et s'en était même emparée, l'abandonna également.

La bataille ne finit qu'à l'entrée de la nuit. Vingt bouches à feu, sept drapeaux, dix-huit caissons, vingt-quatre voitures d'équipages, deux cents chevaux, quatre mille fusils restèrent au pouvoir des troupes de Vandamme. La perte de l'ennemi fut de quatre mille cinq cents tués et deux mille cinq cents prisonniers. L'armée française eut douze cent quarante tués ou blessés et deux mille quatre cent quatre-vingts prisonniers.

A la suite de cette brillante bataille de Bergen, l'adjudant général d'Ardenne, chef d'état-major de Brune, fut chargé d'envoyer un rapport au ministre de la guerre (1).

Il lui écrivit, le 19 septembre au soir :

(1) On avait appris à l'armée gallo-batave le remplacement

« Citoyen Ministre, l'ennemi a attaqué, ce matin à quatre heures, sur toute notre ligne ; une colonne russe, forte de 6,000 hommes, s'est dirigée sur l'avant-garde de la division de troupes françaises aux ordres du général Vandamme. Cette colonne, commandée par le général Hermann, a repoussé nos troupes jusque dans Bergen, où toute la division avait ordre de se réunir. Le général Vandamme ordonna à l'adjudant général Rostollant de prendre la gauche vers les dunes. Il donna au général Gouvion le commandement de la droite, celui de la cavalerie au général Simon ; il se chargea du centre, fit attaquer les Russes dans Bergen, leur enleva le village à la baïonnette. Six cents hommes y furent tués, autant de prisonniers, et leurs canons pris.

« Le général en chef avait, depuis quelques

au portefeuille de la guerre de Bernadotte ; Vandamme, qui aimait beaucoup ce dernier, lui écrivit :

« Votre renvoi du ministère nous prouve ce que veut le Directoire. Il vous honore et redouble l'estime qu'avaient déjà pour vous tous les braves de nos armées. L'être méprisable qui vous remplace implique la ruse, et nous dit que la nullité est le titre qu'il faut aux ministres. Qu'allez-vous aussi vous mêler d'organiser les armées et les faire payer ? etc. On ne le veut pas. Vous êtes homme, général, et républicain. Vous avez prouvé que vous êtes digne de ces trois grands titres. Le triomphe des intrigants ne sera sans doute pas long. Ce n'est, enfin, pas avec ces sortes d'hommes que l'on pourrait longtemps tenir tête à l'Europe militaire liguée contre nous. L'injustice sera-t-elle donc toujours le partage des gouvernements, et les hommes à caractère pur seront-ils toujours victimes de ces petitesses qui finiront par perdre et les républicains et la République ! »

jours, fait établir, sur le canal qui conduit au Zyp, un pont de communication avec la division du centre, aux ordres du général Dumonceau. Il y fit passer deux bataillons bataves, de l'artillerie légère et des hussards de la même nation, pour renforcer les troupes aux ordres du général Vandamme. L'attaque redoubla de vigueur, et l'ennemi fut culbuté.

« Le résultat, jusqu'à ce moment connu, de cette mémorable journée, est que l'ennemi a perdu deux mille hommes tués sur le champ de bataille, huit cents blessés, dont la moitié le sont mortellement, quinze cents prisonniers, parmi lesquels se trouvent une quarantaine d'officiers de tout grade; de ce nombre est le général Hermann, commandant en chef les troupes de l'expédition russe, le colonel Stryk, blessé dangereusement. On leur a pris en outre cinq drapeaux et vingt pièces d'artillerie de divers calibres. Nous avons eu trois cents hommes blessés, peu de tués.

« Les rapports que nous recevrons demain mettront le général en chef à même de donner au Directoire un résultat plus exact et sans doute plus satisfaisant encore. Il se loue de la conduite valeureuse de nos troupes en général, et en particulier de celles du général de brigade Gouvion et du chef de brigade Aubrée. Il a nommé le premier général de division et le second général de brigade sur le champ de bataille.

« Les troupes bataves qui, pendant l'action,

ont passé à la division du général Vandamme, se sont comportées avec bravoure. Le lieutenant général Dumonceau, commandant la colonne du centre, a été blessé au commencement de l'action. Sa colonne a conservé sa position. Celle de droite, aux ordres du général Daendels, a été obligée d'abandonner ses avant-postes. Le général en chef espère qu'elle les reprendra cette nuit. La perte qu'a faite cette dernière colonne ne nous est pas encore connue. »

Pendant cette bataille de Bergen, l'adjudant général d'Ardenne, chef d'état-major général, ayant reçu à Alkmaar un bataillon de la 90e, l'envoya à Vandamme avec cette lettre :

« Bravo, mon général, grâces vous soient rendues et à vos braves. Le deuxième bataillon de la 90e arrive en ville à trois heures et un quart. Il en partira pour Bergen armé, ayant soixante cartouches par homme. Ils témoignent la meilleure volonté. Le chef a l'air d'un bon bougre, et je me trompe fort si ce bataillon ne vaut pas plus que le troisième. »

Le soir, à dix heures, le général Fuzier, un des brigadiers de Vandamme, lui écrivit également d'Alkmaar :

« Vive la République ! Les Anglo-Russes se souviendront de nous avoir donné à déjeuner le 3e jour complémentaire, et d'avoir reçu, en revanche, un superbe dîner, etc. »

Enfin, le 20 septembre, le général en chef Brune

adressa à Vandamme la lettre ci-dessous, une des plus belles récompenses que puisse recevoir un soldat :

« Les talents, la valeur et l'intrépidité que vous avez déployés hier, en commandant les troupes françaises à la bataille de Bergen, la grande part que vous avez à cette glorieuse journée, les efforts que vous avez faits pour vaincre les Russes et les Anglais, tout me dit que c'est à vos efforts redoublés que je dois cette brillante victoire ; je ne saurais comment vous payer mieux qu'en vous offrant cent fusils russes et anglais ; les dépouilles ennemies seront pour vous, je pense, une bien belle récompense ; connaissant votre républicanisme et votre amour pour la liberté, je suis persuadé que vous n'en armerez jamais d'autres bras que ceux des amis sincères de la patrie. Agréez, mon cher général, l'assurance de mon estime et de mon amitié. »

Vandamme très-fier, et à juste titre, de la haute distinction dont il était l'objet de la part de son général en chef, lui demanda l'autorisation, qui lui fut immédiatement accordée, d'envoyer les cent fusils russes et anglais au commandant de la garde nationale de Cassel. Ces armes, par ordre de Brune, furent emballées dans quatre caisses et expédiées en France en franchise, les commandants militaires et préposés ayant reçu l'avis de les laisser passer.

Quelques jours après la glorieuse bataille de

Bergen, le général Brune forma une seconde division française avec les troupes de renfort qu'il avait reçues, en donna le commandement au général Gouvion, et mit Vandamme à la tête des deux divisions. L'adjudant général Rostollant, qui avait reçu le premier choc des Russes, dans l'affaire du 19, fut nommé chef d'état-major général de l'armée, en remplacement de d'Ardenne.

Le 26 septembre, Brune fut prévenu, par un membre du comité orangiste, que les Anglo-Russes, manquant de vivres et voyant l'armée gallo-batave se fortifier dans ses positions, se préparaient à l'attaquer le 27 ou le 28. Il donna en conséquence l'ordre à ses généraux de se tenir sur leurs gardes. Cette nouvelle paraissait d'autant plus plausible que, le 25, une nouvelle division russe de six à sept mille hommes ayant débarqué le soir, avait été dirigée immédiatement sur l'armée ennemie. Mais ce que le membre du comité orangiste avait pris pour un projet d'attaque n'était qu'un déploiement de forces résultant de l'inquiétude occasionnée par une revue du général en chef français.

Le 1er octobre, l'ennemi n'avait fait encore aucun mouvement. Vandamme dormait fort tranquillement, lorsqu'il fut réveillé par ordre de Brune qui lui écrivait :

« Je vous éveille pour une bonne nouvelle. Puissions-nous bientôt en envoyer nous-mêmes ! Nous l'aurions déjà fait, sans doute, si les renforts

ne fussent pas venus et ne continuaient pas de venir pièce à pièce. La nouvelle des victoires de Masséna m'arrive par un courrier extraordinaire. » Il s'agissait de la bataille de Zurich, du 25 septembre 1799.

Ce même jour, une troisième division française, formée provisoirement de deux bataillons, d'un escadron et de trois pièces de quatre, reçut un commencement d'organisation et fut envoyée, sous les ordres du général Boudet, à Hoorn, pour relier les divisions Dumonceau et Daendels.

Les deux armées ennemies étaient occupées depuis plusieurs jours à multiplier, sur leur front réciproque, les obstacles, les retranchements, les batteries, lorsque le duc d'York, ne pouvant plus que fort difficilement trouver à faire subsister ses troupes, et sachant que Brune commençait à recevoir chaque jour des renforts, se décida à une attaque générale pour rejeter les gallo-bataves sur l'intérieur du pays et élargir sa base d'opérations. Il commença par renforcer sa droite, opposée aux divisions françaises de Vandamme, et occupa, sur sa gauche, la ville de Medenblick. Pendant ce temps, Brune perfectionna ses défenses, principalement autour de Bergen, dont il fortifia les alentours, les bois qui les couvrent, les dunes qui les dominent au nord, dans la direction de l'avenue de Schoreldam. Cette partie de la position était devenue d'un abord fort difficile, d'autant que le terrain, entrecoupé de dunes jus-

qu'à la mer, n'était pas moins favorable à la défensive. Le centre et la droite de la ligne étaient également très-bien couverts par les inondations qu'on pouvait tendre.

Le 2 octobre, l'armée anglo-russe se mit en mouvement pour une attaque générale. Le duc d'York, reconnaissant qu'il y avait danger à se hasarder dans les passages inondés et difficiles, sur la droite et sur le centre de la ligne gallo-batave, porta, une fois encore, son effort principal contre les divisions françaises à notre gauche. Les avant-postes de ces deux divisions furent d'abord forcées d'abandonner Grote, Camp, Schorel et Schoreldam.

L'ennemi se mit en marche sur quatre colonnes. Celle de droite (trois brigades d'infanterie, neuf escadrons de dragons et de l'artillerie), était sous les ordres du général Abercromby; elle suivait le bord de la mer. Celles du centre, de force à peu près égale à la colonne de droite, l'une formée de Russes, l'autre d'Anglais, sous le général Dundas, marchèrent sur Bergen et se déployèrent pour couronner les hauteurs. La quatrième, conduite par le général Pulteney, ayant avec elle le prince d'Orange, se porta contre la division Daendels, qu'elle avait mission de tenir en échec.

Au point du jour, Gouvion prévint, de Bergen où il était, Vandamme, à Alkmaar, que l'on battait la générale aux avant-postes. Ces avant-postes ayant été emportés, le combat s'engagea sérieu-

sement en avant de Bergen. Gouvion s'y maintint contre le général Dundas, tandis que lord Abercromby filait sur Egmond, par les dunes, pour tourner Alkmaar. Vandamme défendit ce poste avec opiniâtreté et avec sa valeur habituelle. Toutefois, le soir venu, et après les combats les plus sanglants, Brune donna ordre d'opérer la retraite et de prendre une ligne excellente, en arrière de la première, de Wyk-op-Zée, à Monikendam, derrière le Strand et les inondations. Le quartier général rétrograda jusqu'à Beverwyck, à trois lieues en avant de Haarlem. Les Anglais entrèrent dans Alkmaar.

Voici comment, par une lettre du 4, adressée au nouveau ministre de la guerre, le général en chef de l'armée gallo-batave explique son mouvement rétrograde :

« La retraite d'Alkmaar sur Beverwyk s'est opérée sans que nous ayons perdu ni hommes, ni artillerie, ni équipages.

« La bataille d'avant-hier a duré depuis cinq heures du matin jusqu'à huit heures du soir. A dix heures, il se tirait encore des coups de fusil. L'ennemi commença l'attaque, présentant devant la division Daendels, à notre droite, des forces qui n'agirent point ; et sur le centre, un corps qui, après avoir emporté Varmenhuisen et Schoreldam, avant-postes de la division Dumonceau, renforça les troupes nombreuses qui attaquaient notre gauche composée de Français. Le terrain

fut vivement disputé : pendant qu'une forte colonne anglo-russe avançait péniblement de dune en dune, une autre colonne avait gagné le Strand. A la nuit, elles avaient coupé la communication de Bergen à Egmond, et menaçaient de couper celle d'Alkmaar à Bergen.

« La fatigue du soldat et je ne sais quelles dispositions que je n'avais pas encore vues dans l'esprit des militaires, m'avaient fait connaître que si l'ennemi, qui avait eu la supériorité par le nombre, nous attaquait le lendemain, la lassitude pourrait occasionner un revers réel. J'ordonnai que, dans le cas d'une attaque vigoureuse, la retraite s'opérât lentement et en ordre sur Beverwyk. Hier matin, d'après le rapport des généraux que l'ennemi disposait tout pour une nouvelle attaque, la retraite commença et s'est achevée aujourd'hui sans aucune perte. J'ai fait laisser ouvertes les portes d'Alkmaar, afin de préserver cette ville de la barbarie des Anglo-Russes. Ils ont brûlé sans motif le village de Coedyk.

« La perte de l'ennemi en morts et en blessés est très-considérable ; parmi les prisonniers que nous lui avons faits, se trouvent des grenadiers russes, des cosaques du Don et des montagnards d'Écosse.

« Nous avons à regretter beaucoup d'officiers morts. L'adjudant général Maison est blessé. Le brave chef de brigade Mercier a eu les deux cuisses percées d'une balle. L'aide de camp du général

Pacthod et deux officiers d'état-major ont été tués. Notre perte en soldats est peu considérable.

« J'ai reçu deux bataillons du général Tilly, après l'affaire. Depuis longtemps je les attendais. On m'assure que les autres suivent. Cette progression morcelée de secours m'a fait perdre de grands avantages, peut-être même une victoire complète; mais il faut agir dans la position où l'on se trouve, et j'espère que les renforts arrivant, nous recouvrerons promptement le temps perdu, Nous saurons trouver Alkmaar au Helder.

« Salut républicain. »

Les journées des 4 et 5 octobre se passèrent sans combat. Le général Brune reçut des renforts assez considérables de troupes françaises. Le 6, au matin, le duc d'York se méprenant sur le mouvement en arrière de l'armée gallo-batave, la fit attaquer de nouveau sur tout son front. Il eut d'abord quelques succès, ses divisions s'emparèrent d'Ackerslot et arrivèrent jusqu'à Kastricum, mais alors les choses changèrent d'aspect. Vandamme, qui stationnait sur ce point, agit vigoureusement avec l'infanterie, tandis que le général Brune lui-même, saisissant avec habileté le moment favorable, chargea à la tête de sa cavalerie et rompit la ligne des Anglo-Russes. Il eut deux chevaux tués sous lui.

Repoussé jusqu'au delà de Bakkum, ayant fait des pertes considérables, l'ennemi combattit

jusqu'à la nuit, mais ne s'attribua pas le gain de cette bataille, dont les résultats en faveur de la cause française eurent des conséquences bien au delà de ce qu'on en pouvait espérer, puisque cela détermina le duc d'York à entrer en pourparlers pour l'évacuation de la Nord-Hollande.

Donnons d'abord deux lettres, une, du 6, de Brune, et une, du 9, de Rostollant, au ministre, sur cette journée de Kastricum.

« Citoyen ministre, j'avais bien prévu que notre position en arrière attirerait l'ennemi et le ferait croire à de fausses mesures. La bataille de Kastricum vient de le détromper. On s'est battu aujourd'hui depuis sept heures du matin jusqu'à huit heures du soir. L'ennemi a été repoussé et poursuivi jusque vers Egmond. Onze pièces de canon et quinze cents Russes et Anglais prisonniers sont les fruits de cette journée. Les Russes doivent compter un grand nombre de tués. Les généraux Gouvion, Rostollant, Vandamme, Bonhomme, Aubrée, Simon, Malher et Durutte ont déployé des talents militaires qui ont déterminé le gain de la bataille. Je vous ferai connaître les braves qui se sont distingués.

« Salut républicain. »

« *P.-S.* — Lord Chatam, frère de M. Pitt, a été blessé au cou. Le général ennemi tué à la bataille de Bergen n'est point M. Knox, c'est le lieutenant général russe Gerepsow, commandant l'expédition sous M. Hermann. »

ROSTOLLANT A DUBOIS-CRANCÉ.

« Alkmaar, le 9 octobre 1799.

« Citoyen Ministre, j'ai eu l'honneur de vous rendre compte de la bataille du 6 octobre à Kastricum, et de la cause qui a décidé la victoire en notre faveur. Aujourd'hui je m'empresse de vous informer des événements heureux qui l'ont suivie. Après avoir battu l'ennemi le 6, les armées ont néanmoins tenu leurs positions respectives ; mais le 8, à quatre heures du matin, l'ennemi ayant calculé ses pertes, se décida à faire sa retraite. Les routes dégradées et le mauvais temps empêchèrent de le poursuivre d'aussi près qu'on le désirait. Il effectua sa retraite jusqu'au Zyp, où il entra dans ses retranchements. Malgré ce, cette journée n'est pas restée sans succès, puisque six cents blessés, autant de prisonniers, sont tombés en notre pouvoir, ainsi que beaucoup de chariots de bagages, parmi lesquels se trouvaient deux cent cinquante femmes et enfants, qui ont été renvoyés sur-le-champ à l'armée ennemie par ordre du général en chef. Il paraît, d'après la quantité de femmes à leur suite, que les Anglais se croyaient prêts à être possesseurs de la Hollande. On assure que la mauvaise mer leur a fait éprouver beaucoup de pertes, quoique les pluies continuelles et les inondations qui s'en sont suivies nous empêchent de rien entreprendre présen-

tement, nous n'en sommes pas moins persuadés qu'ils ne tarderont pas à se rembarquer. Dans ce cas, je vous assure qu'ils ne le feront pas sans notre présence.

« Dans les divers combats qui ont eu lieu depuis la descente, l'ennemi a dû perdre au moins vingt mille hommes tués, prisonniers ou blessés. Dans ce nombre, se trouvent tous ses meilleurs officiers. Lord Chatam, frère du ministre Pitt, a été blessé. Le fils du général Abercromby a été blessé, et le colonel d'un des régiments des gardes fait prisonnier par Vaugien, brigadier au 4e régiment de chasseurs. Le tableau des prisonniers que je vous adresserai vous indiquera les noms et qualités des principaux d'entre eux.

« Au moment de l'attaque du 6, le duc d'York envoya le général major George Don, avec son intime, au lieutenant général Daendels, qui gardait avec sa division les positions de Monikendam. Le général Daendels les fit arrêter à ses avant-postes, et en prévint le général en chef, qui lui ordonna de les lui faire conduire. Ce général Don était porteur d'une proclamation au gouvernement batave, portant qu'il fallait chasser les Français de la Batavie, et que les troupes de cette puissance devaient se réunir au prince d'Orange pour l'aider à les exterminer. La conduite de cet agent a été regardée par le général en chef comme un espionnage, et il a ordonné que le général-major Don et son suivant seraient gardés

par six grenadiers et un officier, jusqu'à ce que le duc d'York les ait rappelés, ce qui ne sera pas effectué sans conditions avantageuses.

« Le général en chef ayant promis à différents officiers de nouveaux grades, vous en adressera l'état sous peu pour faire confirmer leurs nominations par le Directoire. »

Les pertes éprouvées par l'armée anglo-russe le 6 octobre, sa retraite dans ses positions du Zyp, la difficulté de vivre resserré à la pointe extrême du pays, décidèrent le duc d'York à entrer en arrangements.

Dès le 8, les Gallo-Bataves marchaient en avant, réoccupaient le 9, Alkmaar évacué, Schoreldam et les autres postes. Quelques affaires d'avant-garde sans importance eurent lieu dans les journées du 11 et du 12 octobre. Le 13 et le 14 on commença à faire des reconnaissances, indiquant à l'ennemi l'intention de l'attaquer et de le forcer dans ses retranchements. Le 16, des propositions furent faites par le général en chef anglais. Brune y répondit le jour même d'Alkmaar, où il avait replacé son quartier général :

« Monsieur le duc d'York, général en chef de l'armée anglaise, désire qu'il y ait cessation d'hostilités par la considération de l'approche de la mauvaise saison. Il promet de retirer du territoire batave, d'ici à la fin de novembre prochain, toute l'armée qui est sous ses ordres, et consent à ne faire aucun dégât, à n'ouvrir aucune écluse, à ne rom-

pré aucune digue, pourvu que dans sa retraite il ne soit point inquiété par l'armée française-batave.

« Le motif de Monsieur le duc d'York n'existerait pas s'il jugeait ses moyens assez forts pour avancer dans le pays, car dans ce cas, il aurait la faculté de prendre des quartiers, de se procurer des vivres et de se mettre enfin à l'abri des inconvénients de la mauvaise saison. Nous devons par conséquent espérer de lui des avantages proportionnés à l'insuffisance des forces dont il dispose.

« Les conditions proposées par Monsieur le duc d'York ne sont que les effets nécessaires d'une cessation d'hostilités. On ne peut guère imaginer que Monsieur le duc fasse rompre les digues, incendier le pays, iucendier les villages, dans le seul but d'exercer des violences : ce serait agir contre les lois de la guerre, et attirer sur soi la réprobation de toute l'Europe et de sa propre nation. Il est donc certain que Monsieur le duc d'York se bornerait à faire les dégâts qui seraient utiles à son armée ou nuisibles à la nôtre. Mais nous sommes préparés à tous ces accidents, parce qu'ils sont inhérents à l'état de guerre. Ainsi, les propositions faites n'ont aucun but.

« Cependant, puisque les malheurs de l'humanité entrent aussi dans les vues de Monsieur le duc d'York, le général Brune accueille bien volontiers cet honorable sentiment : aussi les clauses qu'il met à la cessation des hostilités sont-elles si jus-

tes, qu'il déclare à l'avance ne pouvoir s'en départir :

« 1° La flotte batave rendue à l'amiral Mitchell par l'amiral Story sera restituée à la république batave avec l'armement et l'équipage. Dans le cas où l'exécution de cette clause excéderait les pouvoirs de Monsieur le duc d'York, Son Altesse s'engage à obtenir de sa cour une compensation équivalente;

« 2° Quinze mille prisonniers de guerre, français et bataves, détenus en Angleterre, seront, au choix et dans la proportion, réglés par les gouvernements des deux républiques, renvoyés libres et sans conditions dans leur patrie. L'amiral batave De Winter sera considéré comme échangé. Le présent article ne préjudicie en rien au cartel d'échange qui est en activité et n'en fait point partie ;

« 3° Les batteries et fort du Helder seront rétablis dans l'état où ils se trouvaient lors de l'invasion faite par l'armée anglo-russe. Un officier d'artillerie sera envoyé au Helder par le général Brune pour surveiller l'exécution de cet article ;

« 4° Sous quarante-huit heures, l'armée aux ordres de Monsieur le duc d'York évacuera la position du Zyp : ses avant-postes seront retirés à la hauteur de Callantsoog. L'armée française-batave conservera les positious qu'elle occupe actuellement, et prendra néanmoins avant-poste à Peten, Krabbendam, Schagerbrug et Colorn : elle aura

seulement une vedette à la hauteur de Callantsoog;

« 5° Les troupes composant l'armée anglo-russe se rembarqueront successivement et le plus promptement possible. Au 30 brumaire de la présente année (21 novembre 1799), tous bâtiments anglais devront être sortis du Texel, ainsi que toutes troupes anglaises et russes des mers, côtes et îles de la république batave, sans que, dans cet intervalle, ils puissent troubler les grandes sources de la navigation, ni pratiquer aucune inondation dans le pays ;

« 6° Les vaissaux de guerre ou autres bâtiments chargés de nouvelles troupes pour l'armée combinée anglaise et russe, ne pourront effectuer de débarquement : ils devront se remettre en mer le plus tôt possible ;

« 7° Pour la garantie de ces clauses, il sera donné par M. le duc d'York des ôtages choisis parmi les officiers de marque de son armée. »

Le 18 octobre on était d'accord, et l'on traitait sur les bases indiquées par le document ci-dessous :

« Le citoyen Brune, général en chef de l'armée française et batave, n'a rien plus à cœur que de prévenir une nouvelle effusion de sang en faisant cesser les hostilités, mais il sait ce qu'il doit à la bravoure et à la supériorité de l'armée qu'il a l'honneur de commander. Il a examiné les observations de M. le duc d'York sur les articles proposés avant-hier, et il a autorisé le général Rostollant à con-

clure un accord d'après les modifications qui résultent des remarques suivantes :

« ARTICLE 1er. — RESTITUTION DE LA FLOTTE.

« Le général Brune voit avec peine que M. le duc d'York se déclare sans pouvoirs sur cet article. Il ne veut point prendre trop de confiance dans l'effet des communications que Son Altesse Royale promet de donner au gouvernement anglais à cet égard. Cependant, il doit observer que la flotte batave a été livrée par trahison et qu'elle a été reçue comme dépôt pour être remise au gouvernement que la cour de Londres se proposait de rétablir dans ce pays, selon la volonté présumée des habitants. Comme le sort des armes en a autrement décidé, et que M. le duc d'York a pu voir que le peuple batave ne consent en aucune manière au rétablissement des formes anciennes de son administration, la loyauté semblerait exiger que la flotte fût restituée, ou du moins que le peuple batave reçut une indemnité équivalente. Quelque parti que prenne le gouvernement anglais, il est présumable que, soit de meilleures maximes, soit les chances de la guerre générale, amèneront des circonstances favorables au redressement de ce grief.

« ARTICLE 2. — ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE.

« M. le duc d'York fixe décidément à cinq mille

le nombre des prisonniers qui devront être rendus par l'Angleterre. Le général Brune en a demandé quinze mille : en réduisant ce nombre à huit mille, peut-être ne compense-t-on que faiblement les avantages que promet à l'armée française et batave la continuation des hostilités.

« ARTICLE 4. — POSITIONS DES DEUX ARMÉES.

« Le terrain qui reste en Nord-Hollande à l'armée anglaise et russe suffisant à peine pour la cantonner en attendant les moyens d'embarquement, le général Brune n'insiste pas pour qu'elle cède les positions demandées. En conséquence, la ligne des avant-postes de chacune des deux armées, telle qu'elle existe en ce moment, pourra servir respectivement de démarcation.

« ARTICLE 5. — EMBARQUEMENT.

« En accordant jusqu'au 9 frimaire prochain (30 novembre 1799) pour l'entière évacuation du territoire batave par l'armée anglo-russe, le général Brune entend bien que ce terme sera de rigueur, et qu'à l'expiration du délai fixé, il ne pourra rester un seul ennemi sur aucunes terres, côtes, mers et îles de la république batave.

« ARTICLE 7. — ÔTAGES.

« La position de l'armée française et batave ne

souffre point la réciprocité d'ôtages. Cependant, afin de prévenir sur cet article toute vaine dispute, l'on peut statuer que, de part et d'autre, il sera envoyé des officiers chargés de s'assurer de la cessation des travaux, et en général de l'exécution de tous les articles connus. Néanmoins, un officier général anglais devra rester dans l'armée française et batave pour la garantie de la prompte délivrance des huit mille prisonniers qui devront être rendus par l'Angleterre. »

Cette campagne de trois mois avait été glorieuse pour Vandamme, et il y avait acquis de nouveaux titres à la reconnaissance de sa patrie; mais sa santé se trouvait assez fortement ébranlée par suite de sa chute. Dès que la convention fut signée, dès que le général vit qu'il n'y avait plus probabilité de combattre, il sollicita un congé pour retourner en France. Il produisit à l'appui de sa demande le certificat ci-dessous :

« Nous soussignés, officiers de santé en chef de l'armée, certifions que le citoyen Vandamme, général de division employé à l'armée française en Hollande, a été atteint, il y a deux décades, d'une luxation complète du bras gauche, et que, quoique cette luxation ait été réduite sur le moment même, cependant comme le général Vandamme n'a pas discontinué ses fonctions militaires, et qu'au contraire il s'est livré à une excessive activité, il éprouve dans toute l'extrémité supérieure gauche des douleurs considérables qui

le privent de l'usage de ce bras ; comme d'ailleurs il a ressenti, depuis une décade, plusieurs atteintes de fièvre, et qu'en général sa santé est depuis ce temps fort altérée, nous pensons que le général Vandamme, pour recouvrer le libre exercice de son bras gauche et rétablir entièrement sa santé, doit se retirer quelque temps chez lui et s'y livrer au repos et aux soins appropriés à son état.

« En conséquence, nous certifions que le citoyen ci-dessus désigné est dans le cas d'obtenir un congé de convalescence de trois mois. »

Non-seulement Brune accorda de bonne grâce à son vigoureux lieutenant le congé demandé, mais il lui adressa, le 19 octobre, une lettre des plus flatteuses.

La voici :

« Citoyen général, je vous accorde, suivant vos désirs, la permission d'aller rétablir votre santé à Cassel. Vous ne cesserez pas d'être compris dans le nombre des généraux attachés à l'armée que je commande, à moins que le ministre ne vous donne une autre destination.

« Pour ce qui concerne vos réflexions relatives à mes sentiments pour vous, ayez la certitude que personne n'a plus d'estime que moi pour vos talents militaires, ni d'inclination à vous rendre justice (1).

« Salut républicain. »

(1) Une affaire d'argent, ainsi qu'on le verra plus loin, ne devait pas tarder à jeter du froid entre Brune et Vandamme.

« *P. S.*— Je vous renvoie vos certificats, votre parole suffit. »

Brune fit plus pour Vandamme, il le chargea de porter au Directoire batave le traité conclu, et écrivit aux membres du gouvernement le 20 octobre :

« Citoyens Directeurs, si l'armée que j'ai l'honneur de commander a fait des prodiges, c'est qu'elle est composée de républicains et a combattu pour la liberté. Enfin, une convention glorieuse met un terme aux calamités de la guerre en Batavie. Le général Vandamme, qui vous remettra cette convention, a puissamment concouru par ses talents, sa bravoure et son dévouement à amener cet heureux résultat de nos travaux militaires. Je l'ai choisi pour vous en offrir l'hommage.

« Salut républicain. »

Vandamme se rendit auprès du Directoire de la république batave, lui remit le traité et prononça le discours, un peu ampoulé et dans le goût de l'époque que l'on va lire :

« Citoyens Directeurs, envoyé vers vous par le général en chef des armées combinées, je m'applaudis d'un choix qui me procure la première mission que j'aurai remplie auprès d'une autorité aussi respectable que la vôtre. Et quelle mission, citoyens Directeurs ! Je vous apporte la nouvelle d'une *capitulation qui délivre la Batavie* d'un

ennemi puissant, qui soulage vos âmes affaissées sous l'inquiétude paternelle qu'excitait le danger de vos concitoyens, qui leur assure le repos, la liberté, l'honneur. Amour de la patrie, horreur de l'esclavage, sentiment d'une gloire à soutenir, affections générales qui remplissez les cœurs de toute l'armée, sans doute vous nous garantissiez la victoire ; mais cette victoire devait coûter encore du sang, des larmes, et le deuil de quelques familles se fût mêlé aux témoignages de l'allégresse publique. Quel triomphe glorieux que celui qui atteste à tous les peuples la valeur invincible d'une armée, et sur lequel l'humanité ne peut gémir. C'est donc là que viennent aboutir ces puissantes combinaisons, ces efforts redoutés, auxquels la peur des uns donnait une apparence si monstrueuse et que l'espérance coupable des autres nous vantait avec une joie si féroce. Ils ignoraient donc, les insensés, que les Bataves avaient à leurs côtés ces alliés généreux, ces amants exaltés de la liberté, qui souffriront la mort mille fois plutôt que l'esclavage de leurs amis ! C'est en répandant leur sang pour la défense de ces contrées que les Français ont voulu répondre aux insinuations calomnieuses de la perfidie. Ils ont réclamé l'honneur des postes les plus périlleux, ils les ont défendus au prix des plus grands sacrifices ; c'est ainsi qu'ils ont dissipé tous ces bruits de retraite supposée.

« Les peuples libres sont généreux, l'amitié peut

les unir ; mais les rois qui calculent tout ne connaissent point l'amitié. C'est à l'harmonie qui règne dans tous les rapports entre les deux républiques que vous devez l'éclatant succès qui termine la campagne. Quelle leçon puissante pour resserrer de nouveau les nœuds d'une alliance qui nous présage tant de bonheur ! Est-il un conseiller perfide qui cherche à vous faire refuser le bras d'un peuple puissant qui soutient l'édifice de votre liberté ? Qu'il se cache maintenant avec la honte de ses desseins coupables, et qu'il frémisse à l'aspect des deux peuples formant une union indissoluble pour le salut de la Batavie. »

Le général Rostollant rendit compte le 19 au ministre de la guerre, par ordre de Brune, et ce dernier envoya le texte même de la convention au gouvernement français par le général Boudet.

Voici ces deux documents :

« Alkmaar, le 19 octobre 1799.

ROSTOLLANT AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« Citoyen Ministre, grâce à la brave armée que commande le brave général Brune, la république batave se trouve délivrée du terrible fléau de la guerre !... Quarante mille Anglais et Russes tremblant devant nos faibles cohortes sont venus demander capitulation. L'acte en a été signé hier. Ce traité, la honte du gouvernement britannique, et le plus rude choc donné à la coalition, a pour

principal article l'affranchissement de huit mille prisonniers de guerre français et bataves détenus maintenant en Angleterre. L'armée britannique aura jusqu'au 9 frimaire (30 novembre 1799) pour évacuer. Le général en chef vous fera connaître toute la négociation et les articles qui ont été arrêtés.

« Ce traité dicté par l'humanité et par l'intérêt des deux républiques sera considéré comme une douce et importante victoire ; il prouvera d'ailleurs que rien ne peut ébranler les républicains quand l'amour de la gloire et l'attachement à la patrie les anime. »

« Alkmaar, le 20 octobre 1799.

BRUNE AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« Citoyen Ministre, enfin j'ai terminé une campagne heureuse par un traité profitable et glorieux. Le général Boudet, qui vous le remettra, est l'un des généraux qui par ses talents et sa bravoure personnelle ont le plus contribué à nos succès. C'est lui qui à Kastricum vit le premier l'ennemi, et qui le lendemain le poursuivit dans sa retraite. J'ai cru devoir lui donner le plaisir de vous présenter le fruit de nos travaux. »

Voici maintenant une lettre curieuse de Boudet à Vandamme, lettre écrite de Paris à la date du 30 octobre 1799 :

« Dans l'intention où j'étais, citoyen général,

de vous donner un détail exact de ma mission et de l'effet qu'elle avait produit, j'ai suspendu le plaisir de vous en informer jusqu'au moment où l'opinion publique me serait bien connue. Aujourd'hui qu'elle est généralement prononcée sur le bien de la capitulation, je puis vous dire qu'elle a fait la plus agréable sensation; chacun en commente les conséquences et les avantages ; on rend la justice qui est due à l'armée, et particulièrement à vous, déjà connu sous les rapports les plus avantageux; j'ai du plaisir à vous répéter ce témoignage, c'est celui que vous m'avez fait connaître.

« Je suis engagé chaque jour chez les différents Directeurs; tous se font un plaisir de me parler de l'armée; ils désirent vivement d'apprendre la fin de l'embarquement de l'ennemi. Le terme accordé est ce qu'ils ont trouvé beaucoup trop long; je les ai rassurés en leur disant qu'il était presque certain qu'il ne profiterait pas du délai et qu'il serait parti avant qu'il fut expiré.

« Bonaparte est à la campagne, ce qui m'a empêché jusqu'à présent de le voir. Le général Bernardotte m'a beaucoup parlé de vous; je l'ai assuré de votre amitié; c'est un patriote et ami que vous et moi regretterons toujours de ne pas voir au ministère; c'est à lui à qui nous devons les prompts secours envoyés en Hollande, et, pour mieux dire, tous les triomphes que la République a sur ses ennemis.

« J'ai eu le plaisir hier de faire connaissance avec le général Moreau ; il est difficile d'allier autant de mérite et de modestie. Il m'a parlé de vous ; il est particulièrement votre ami ; il a appris avec joie les détails que j'ai pu lui donner ; votre mérite d'ailleurs lui est parfaitement connu. L'armée d'Italie vient de remporter un léger avantage ; l'ennemi, faisant sa retraite du levant, a été poursuivi, et on lui a fait douze cents prisonniers.

« Croyez, je vous prie, à l'estime et à l'amitié de votre camarade. »

Vandamme passa le temps de son congé à Cassel, où il rétablit sa santé, et ne tarda pas à se marier. Il avait alors vingt-neuf ans. Aimant beaucoup Bonaparte, il applaudit au 18 brumaire et à l'avénement au pouvoir du vainqueur de l'Italie.

Au commencement de l'année 1800, Moreau, qui commandait l'armée du Rhin, et désirait avoir Vandamme sous ses ordres, lui écrivit de Bâle (8 janvier) :

« Recevez, mon cher général, mes sincères félicitations sur les brillants succès que vous avez obtenus en Hollande. Ceux qui vous connaissent n'attendaient pas moins de votre courage et des talents que vous avez déployés en toute occasion.

« Lorsque votre santé, bien rétablie, vous permettra de reprendre un service actif et de courir encore les chances de la guerre, croyez que je

serai infiniment flatté que nous les partagions ensemble.

« Recevez l'assurance du parfait attachement que je vous ai voué pour la vie. »

Vandamme avait été fort lié avec Moreau, et, malgré un peu de refroidissement, il rendait justice à ses brillantes qualités comme général, et ne demandait pas mieux que de servir sous un pareil chef.

Il obtint facilement un emploi à l'armée du Rhin, à laquelle il fut nommé le 26 janvier. En lui faisant connaître sa nouvelle destination, Berthier, alors ministre de la guerre, le prévint que l'ordre n'étant pas d'urgence, il ne lui serait pas alloué de frais de poste. Vandamme en écrivit à Moreau, qui, ayant hâte d'organiser son armée, lui répondit le 12 février :

« Quoique le ministre de la guerre vous prévienne, mon cher général, qu'il n'est pas *urgent* que vous vous rendiez à l'armée, je vous invite à hâter votre départ pour Bâle. J'espère que vous voudrez bien faire l'avance des frais de poste, et quand vous serez arrivé ici, je ferai en sorte que tout s'arrange à votre entière satisfaction.

« Vous ne doutez pas du plaisir que j'aurai de vous revoir, et je me flatte que vous ne me laisserez pas longtemps dans l'impatience. »

Vandamme était tout disposé à rejoindre l'armée du Rhin dès la fin de février ; mais une lettre de Bernadotte lui apprit que le grand nombre d'of-

ficiers généraux et d'état major alors à cette armée, avait fait prendre au ministre de la guerre la détermination d'en envoyer une partie dans l'Ouest ou en Italie.

Bernadotte ajoutait que si une de ces destinations pouvait lui convenir, il était prêt à faire des démarches pour cela, ou que s'il voulait un congé à l'occasion de son mariage, le ministre était disposé à le lui accorder. Vandamme, qui ne croyait pas à la reprise prochaine des hostilités, et devant les yeux duquel on avait fait luire le prestige du commandement supérieur de plusieurs départements du Nord menacés par les Anglais, demanda que ce commandement lui fût réservé. Ne sachant donc pas encore positivement s'il serait ou non conservé au Rhin, il attendit que son sort fût fixé pour se rendre à Bâle, où il arriva enfin dans les derniers jours de mars. Il apprit qu'on lui destinait le commandement de l'une des quatre divisions du corps de l'aile droite, corps aux ordres du lieutenant général Lecourbe.

Ce dernier lui écrivit le 30 mars de Zurich pour le prier de venir sans délai à Saint-Gall, afin d'y prendre le commandement des deux premières divisions, fondues en une seule avec le n° 2. Il le prévint que cette division nouvelle était composée des trois brigadès Jardon, Laval et Molitor.

L'armée du Rhin avait alors l'organisation suivante :

Aile droite, réserve, centre, aile gauche. — Gé-

néral en chef, Moreau; chef d'état major général, Dessolle. — Aile droite : Lecourbe; chef d'état major général, Gudin. — 1re division, Montchoisy (six mille huit cents hommes); 2e, Vandamme (douze mille hommes); 3e, Lorge (neuf mille hommes); 4e, Montrichard (huit mille huit cents hommes), occupant la rive gauche du Rhin, du confluent L'Aar au Saint-Bernard. — Réserve sous les ordres directs de Moreau. — Divisions Delmas, Leclerc, Richepanse; réserve de cavalerie, D'Hautpoul. — Centre, général Saint-Cyr; divisions Ney, Baraguey-D'Hilliers et Thurreau; division de réserve, Desbrulys. — Aile gauche, général Sainte-Suzanne; divisions actives : Colaud, Legrand, Delaborde, Leval; deux divisions territoriales.

La division Vandamme était formée des brigades de droite, *Molitor* (quatre mille quatre cents hommes); du centre, *Jardon* (trois mille hommes), et de gauche, *Laval* (quatre mille quatre cents hommes).

Moreau avait conçu un plan de campagne fort habile, mais pour l'exécution duquel il fallait une grande précision de mouvements, des généraux capables et d'excellentes troupes. Ce plan consistait à agir par l'aile droite, observant le Saint-Gothard et les principaux passages du Haut-Valais jusqu'aux Grisons, à tromper les Autrichiens, à les retenir sur leur propre droite, et à les rejeter sur la rive gauche du Danube, isolant ainsi l'ar-

mée autrichienne de Mélas, en Italie, de celle de Kray, en Allemagne.

Le Premier Consul n'approuva pas d'abord ce plan. Il ne songeait qu'à reconquérir l'Italie, et il eût voulu que l'armée du Rhin se bornât à paralyser les principales forces de l'Autriche, laissant le rôle principal à l'armée de réserve sous ses ordres.

Des lettres assez importantes furent écrites à cette époque par Moreau à Bonaparte. Nous donnerons les trois suivantes, deux du 2 avril et l'autre du 4 du même mois, parce qu'elles font connaître parfaitement la situation militaire :

« L'ennemi se rassemble, citoyen Consul, aux débouchés de Schaffouse et de la Vuttach. Cela rendra le passage du haut Rhin dangereux, même imprudent. Alors, je déboucherai avec toute l'armée, excepté le corps du général Lecourbe, par Kehl, Brisach et Bâle, et me rendrai à la sortie des montagnes Noires pour me porter sur ses derrières. Il sera forcé de quitter sa position pour venir me combattre. Lecourbe passe alors, et me joint facilement par la chaussée de Stulingen et de Schaffouse.

« S'il prend l'offensive, Lecourbe, en lui opposant la résistance nécessaire pour retarder sa marche, s'en ira de position en position jusque derrière la Limath, pendant que je ferai mon mouvement sur ses ponts.

« J'ai laissé au corps du général Lecourbe sa

dénomination de droite. Les noms ne font rien à la chose, et une réserve à droite indiquait à l'ennemi qu'on l'emploierait autrement qu'à la faire combattre à son rang de bataille.

« Je connais d'autant mieux vos idées pour la réserve de Dijon, qu'avant de savoir qu'elle dût exister, j'avais le projet, si nous avions des succès décisifs, de faire moi-même, avec une partie de l'armée, la pointe de l'Italie, pour dégager notre armée, et à confier au lieutenant général Saint-Cyr la défensive de l'Allemagne pendant cette incursion, que j'estimais devoir être de six semaines au plus. L'armée qui se rassemble à Dijon remplira le but bien plus facilement et plus sûrement; mais je pense qu'il faudra toujours passer par Laudec, Sanders, Botzen et Trente.

« Le général Lecourbe a envoyé une demi-brigade de renfort dans le Valais. Le 3e bataillon de la 9e légère est en marche pour s'y rendre. Il assure que le Gothard n'est tenable ni pour nous ni pour l'ennemi, mais qu'il appartient à celui qui a le Valais. Il est gardé, mais on ne peut y envoyer trop de troupes, par la difficulté de les y faire vivre.

« Il a fallu laisser deux demi-brigades à Mayence en attendant l'arrivée de la 66e. Je viens même d'ordonner que la 5e et la 17e ne partiraient pour leur destination qu'à son arrivée, pour que je puisse en retirer un bataillon de la 65e, que j'y avais envoyé pour s'opposer à des démonstrations

assez sérieuses, que le corps de Starray, resté sur le Necker et le Mein, avait faites contre Cassel et le Palatinat. Je me rends à Strasbourg, où j'achèverai de régler tous ces objets. Mais il faut avoir un moyen de connaître la mauvaise volonté des habitants pour se figurer combien il faut de troupes pour disperser et garder les postes.

« Les approvisionnements que vous avez ordonnés, et ceux de vingt-cinq à trente jours nécessaires à l'armée pour commencer ses opérations, exigent de grands fonds. Je viens de prendre plus d'un million sur la solde pour assurer le service courant. Les détails que le général Dessolle envoie au ministre de la guerre, qui sûrement vous en rendra compte, vous en convaincront facilement. Il vous instruira également des demandes du général Eblé, pour les chevaux d'artillerie. La lenteur de la levée du quarantième cheval nous laisse un déficit considérable, et si on ne le remplit très-incessamment, nous serons forcés de faire la campagne sans parc et sans équipages de pont.

« A mon arrivée à Strasbourg, je vous expédierai un courrier pour vous donner des détails sur la gauche de l'armée. Elle se forme actuellement d'après la nouvelle organisation que j'ai arrêtée. Quelque désir que j'aie de la voir toute rassemblée, cela m'est impossible, par la difficulté de faire vivre les chevaux.

« Salut et respect. »

« Le général Dessolle m'a remis, citoyen Consul, votre lettre du 25 mars. Il m'a appris que votre projet n'était pas de venir à l'armée du Rhin.

« Comme Français, j'aurais désiré vous en remettre le commandement, certain des succès que vous obtiendriez ; comme général en chef, j'étais également aise de la quitter, j'avais lieu de croire que le gouvernement n'avait plus en moi la confiance que doit inspirer un général en chef. L'instruction du ministre de la guerre du 2 mars, celle donnée au citoyen d'Albe et dont je vous envoie copie, l'envoi d'officiers, les uns venant à l'armée avec l'intention d'aller dire aux troupes qu'ils étaient venus apporter de l'argent et qu'on allait les payer ; d'autres, celle de visiter des avant-postes occupés depuis longtemps par des généraux qui, certes, auraient pu en faire un rapport plus exact et plus détaillé qu'un officier particulier qui les parcourt en poste ; des ordres pour placer tel et tel corps dans telle garnison ou cantonnement ; des changements de destination qu'on adressait directement ou à des généraux ou à des officiers particuliers, etc. J'étais très-étonné d'apprendre que telles divisions ou tels postes cessaient d'être occupés parce que ceux qui y étaient avaient reçus l'ordre direct de quitter l'armée. Une vingtaine d'officiers du génie viennent encore de recevoir l'ordre de se rendre à Dijon. Cela m'a enfin déterminé à défendre à qui que ce soit de

quitter l'armée sans que son ordre ait été vu à l'état-major pour les remplacements.

« J'ai peut-être à me reprocher de ne pas vous avoir fait part de ces détails. J'aurais préféré quitter l'armée à votre arrivée, et que vous les ignoriez toujours; mais ayant appris que vous aviez été affecté de quelques-unes de mes lettres, et craignant que vous ne les attribuiez à des motifs qui vous fussent personnels ou à des regrets de me voir remplacer, j'ai dû vous faire connaître les causes de mes dégoûts.

« Je vous assure avec la même franchise que je vous suis sincèrement attaché. Croyez que personne n'apprécie mieux et ne rend plus de justice à votre manière de gouverner. Je vous crois même nécessaire à la tranquillité et au bonheur de la République.

« La confiance que vous venez de me témoigner, le désir d'être utile à mon pays, m'imposent l'obligation de vous seconder de tous mes moyens. J'ose espérer des succès, mais je vous réponds de tous mes efforts.

« Je vous prie de regarder cette lettre comme particulière, de ne faire aucun usage des détails qu'elle contient, dont sûrement vous ignoriez la plus grande partie, et de croire que personne ne vous est plus sincèrement attaché que moi. »

« Comme je montais en voiture pour me rendre à Strasbourg, citoyen Consul, j'ai reçu une dépêche de M. de Lehrbach, contenant celle que

j'envoie par ce courrier au citoyen Talleyran

« C'est la paix ou la guerre. La première e un événement heureux, qui rendra le bonheur notre patrie. J'espère que la seconde, s'il faut (venir là, ne sera pas malheureuse ; mais il no faut de l'argent pour nos approvisionnements une mesure prompte pour les chevaux d'artilleri Nous en avons douze ou quinze cents à l'infirm rie, particulièrement de la gauche. Il paraît qu' y a (plus que de l'insouciance. Le général Eb est à Strasbourg. Je m'y rends également, et no tirerons cela au clair. Je crains d'avoir à décou vrir du gaspillage dans quelques officiers d'artil lerie.

« Je serai à Strasbourg trois ou quatre jour Vous pouvez m'y faire passer vos ordres jusqu'a 8. Je vous prie de me faire connaître, par le télé graphe, si nous devons combattre. »

Vandamme fut, à cette époque, sur le point d quitter l'armée de Moreau. Bernadotte avait fa des démarches auprès du Premier Consul pou lui faire obtenir le commandement supérieur de départements du Nord, objet de ses désirs, (avait d'abord réussi ; mais ensuite Bonapar avait décidé que le commandement ne serait affe té au général qu'après les premières opératio sur les bords du Rhin et le passage du fleuve. I Premier Consul avait l'intention d'appeler à lui l droite de l'armée du Rhin, pour avoir à celle d Réserve, Lecourbe, et il était fort aise que l'un de

divisionnaires de ce dernier fût l'intrépide Vandamme. Voici la lettre de Bernadotte :

« Depuis ma lettre écrite, mon cher général, lettre dans laquelle je vous annonçais que vous recevriez incessamment des lettres de commandement pour les départements de la ci-devant Belgique, le Premier Consul a changé de détermination, et sa nouvelle décision vous laisse à l'armée du Rhin, où vos talents et vos connaissances locales sont utiles. Il m'a chargé de vous dire qu'il saisirait avec plaisir l'occasion de vous être agréable, mais qu'il pensait qu'au moment de la reprise des hostilités, vous seriez bien aise de contribuer par votre courage et votre persévérance aux succès qui attendent l'armée du Rhin. Il m'a ajouté que votre division était aux avant-postes, et qu'il ne croyait point, s'il en jugeait d'après ses derniers avis, que les Anglais et les Russes opérassent un débarquement en Hollande.

« Croyez, mon cher général, que je serai toujours prêt à faire valoir vos désirs dans la supposition que vous persistiez dans votre premier projet, et persuadez-vous que mon attachement pour vous est inaltérable. »

Le bruit du départ prochain de Vandamme étant venu aux oreilles de Moreau, le général en chef témoigna combien il serait peiné qu'il le quittât. Vandamme se hâta de lui répondre qu'il mettait un grand prix à servir sous ses ordres, qu'il n'abandonnerait l'armée du Rhin qu'autant que ses

services seraient plus utiles ailleurs. Pour le rassurer complétement, il lui envoya copie des deux lettres de Bernadotte.

Le 10 avril 1800, tout faisait présager la reprise prochaine des hostilités sur les bords du Rhin. Le chef d'état-major général adressa au ministre de la guerre, par ordre de Moreau, le rapport suivant, exposant le plan définitivement adopté par le général en chef :

« Citoyen Ministre, on s'occupe en ce moment de réunir l'armée, et tout se prépare pour l'entrée en campagne. Le général en chef, qui fait un voyage à Zurich, pourra vous écrire, à son retour, le jour fixé pour le commencement des opérations.

« Le principal effort devant se porter sur la gauche de l'ennemi, appuyée au bas de Constance, le général Sainte-Suzanne débouchera par Kehl, et fera des mouvements dans le Kintsig, pour engager une partie des forces de l'ennemi dans cette vallée, et occuper le général Starray, qui se trouve vers Rastadt.

« Le général Saint-Cyr débouchera par Brisach et menacera le val d'Enfer. Ses premières opérations paraissant se lier à celles du général Sainte-Suzanne, il aidera à l'effet de la diversion qu'il doit opérer.

« Le général Leclerc sortira avec sa division par Bâle et se portera jusqu'à Schillingen, soutenu par la division du général Delmas, pour

mieux dessiner le projet de nous servir de la forêt Noire, pour déboucher dans la Souabe.

« Ensuite, à jour fixé, tous ces différents corps marcheront par leur droite, et suivront la rive droite du Rhin et les villes forestières, se porteront sur Valdstatt, tandis que le reste du corps du général Moreau marchera par la rive gauche, et, pendant que le général Lecourbe effectuera son passage soit à Diessenhofen, soit à Eglisau ou Keisenthal, les mouvements de l'ennemi décideront le choix du passage. L'ennemi, forcé de combattre désavantageusement sur le Rhin par cette opération, se portera sans doute sur Stokach ou sur une ligne plus en arrière. Ses opérations décideront de celles du général en chef.

« Le général Sainte-Suzanne seul se repliera par Kehl sur la gauche du Rhin, et marchera derrière ce fleuve jusqu'à Brisach. Les circonstances décideront s'il doit se joindre à nous ou par le val d'Enfer, sur Hoffingen, ou par la vallée du Rhin, ou bien se borner à couvrir les ponts de Brisach et Bâle, en nous faisant rejoindre la plus grande partie de son infanterie.

« Il serait possible que si l'ennemi donnait dans la diversion du général Sainte-Suzanne, le corps qu'il aurait engagé dans la vallée de la Kintzig arrivât plus tard à la grande armée que le général Sainte-Suzanne à Hoffingen, où il nous aurait rejoint.

« L'on fait tous les préparatifs nécessaires

pour réparer les ponts sur le Rhin, depuis Bâle jusqu'à Schaffouse, et pour en jeter un à Valdstatt par l'embouchure de l'Aar.

« Salut et respect. »

Ce plan de Moreau contrariait les projets de Bonaparte, et il ne nous paraît pas douteux que de cette époque et de cette circonstance, date l'antipathie de ces deux grands hommes de guerre l'un contre l'autre.

Le Premier Consul voulait seulement que la Suisse fut bien gardée, pour pouvoir descendre par les montagnes dans les plaines de la Lombardie ; il voulait que Moreau restât en observation et détachât toute son aile droite pour renforcer l'armée de réserve. C'est dans ce but qu'il avait fait donner à Lecourbe le commandement de l'aile droite, attendu qu'il appréciait la valeur de cet officier général, son habileté dans la guerre de montagnes et sa connaissance du pays. Or, Lecourbe préférait servir sous Moreau ; il témoigna une sorte d'éloignement à faire partie de l'armée de réserve. Moreau, au lieu de se prêter à ce que son aile droite fût détachée à l'armée de Bonaparte, au lieu de lui donner Lecourbe, se borna à envoyer quelques troupes dont on fit un corps aux ordres de Moncey. Lecourbe ne cacha pas sa satisfaction de ne pas quitter Moreau. Voilà ce qui explique les sentiments de ces trois hommes l'un pour l'autre, et l'éloignement constant de Lecourbe des armées impériales.

Ajoutons que Bonaparte avait fait placer Vandamme à l'aile droite de Moreau, précisément dans le but de l'avoir bientôt sous ses ordres, puisqu'il espéra longtemps que les quatre belles divisions de Lecourbe le joindraient en Italie; c'est aussi à cause de cela qu'il ajourna le commandement de Vandamme en Belgique.

Ce que nous disons là résulte d'une instruction très-détaillée adressée, d'après les ordres de Bonaparte, à Moreau, par le ministre de la guerre, instruction fort remarquable, qui, sans dévoiler le véritable projet du Premier Consul, renfermait tout son plan de campagne et indiquait la force, la composition du corps qui, sous Lecourbe, devait être détaché de l'armée du Rhin, pour rallier celle dite de Réserve.

Moreau résista aux insinuations, puis aux ordres du gouvernement. Il voulait agir non pas d'une façon passive, mais d'une façon active, dans cette guerre contre l'Autriche. Bonaparte, pour ne pas dévoiler entièrement ses projets, fut contraint de ne pas pousser les choses à l'extrême, mais de là vinrent les germes de leurs dissentiments. Ce que le Premier Consul pardonna le moins à Moreau, ce fut de garder Lecourbe, qu'il désirait par-dessus tout avoir dans son armée d'Italie avec ses divisions.

L'importance que Bonaparte attachait à avoir Lecourbe avec lui ressort des notes qu'il lui fit demander sur la défense de la Suisse et sur les

débouchés de l'Italie, des Grisons, du Vorarlberg, notes qui existent en original.

Comme nous l'avons dit, Moreau s'obstina à garder le commandant de son aile droite, et consentit à composer un corps de onze bataillons qu'on mit sous Moncey pour former une réserve en Helvétie, jusqu'au moment où une division de l'armée de Bonaparte viendrait relever ce petit corps et lui permettre d'occuper les débouchés de la vallée des Grisons.

Moreau se prêtait si peu aux combinaisons de Bonaparte, qu'après avoir lu le plan qui lui était adressé par le ministre de la guerre, il répondit directement au Premier Consul : « Que dans sa conviction, l'armée de réserve serait fort bien placée à Genève d'où elle pourrait observer la Suisse, et rendre disponibles les troupes de l'armée du Rhin, lesquelles agiraient sur le Reinthal et les Grisons ; que Moncey défendrait la Suisse ; qu'il avait fait proposer un armistice au général en chef autrichien Kray ; que s'il n'avait pas la réponse sous vingt-quatre heures, il ferait déboucher son armée. »

Dans une autre lettre du même jour, Moreau disait au ministre de la guerre :

« Que puisque l'on faisait dépendre les opérations de l'armée d'Italie des succès que celle du Rhin obtiendrait sur le général Kray, on aurait dû diriger principalement sur cette dernière tous les efforts ainsi que les troupes qui étaient à Di-

jon ; qu'il espérait battre l'ennemi, mais qu'il eût répondu du succès s'il eût pu l'attaquer il y a un mois, lorsque les Autrichiens n'étaient pas en mesure ; qu'il allait faire déboucher le corps du général Sainte-Suzanne par Kehl, pour attirer l'ennemi de ce côté ; que le général Saint-Cyr déboucherait par Brisach, menaçant le val d'Enfer, et suivrait ensuite, par un mouvement rapide, le corps qui marcherait sur les villes forestières ; qu'il serait bon que le corps du Valais fût appuyé par une division de l'armée de réserve, parce qu'alors on attaquerait les Grisons et l'on pourrait, en entrant par la vallée de Feldkirch, s'emparer de tout le Vorarlberg. »

On voit que Moreau n'entendait nullement céder le rôle principal à l'armée de Réserve, qu'il considérait en quelque sorte comme une annexe de la sienne, tandis que Bonaparte, de son côté, ne voulait faire jouer qu'un rôle secondaire aux troupes de Moreau. Ce dernier, la veille d'entrer en campagne, adressa au gouvernement un rapport que nous allons donner complet, parce qu'il résume admirablement la position des armées sur les bords du Rhin :

« Le Premier Consul, dans l'instruction qu'il me donna à mon départ, désirait que l'armée du Rhin s'emparât de la Bavière le plus promptement qu'il serait possible. L'état de dénuement de l'armée, la rigueur de la saison, le défaut de subsistances, de solde et d'habillement, le délabrement de la cava-

lerie, avaient rendu toute opération impossible pendant l'hiver ; à présent même la rigueur du temps pourra retarder de quelques jours l'entrée de la campagne. L'armée de la République est forte d'environ cent mille hommes d'infanterie et treize mille chevaux. L'armée ennemie est forte d'environ quatre-vingt-quinze mille hommes, dont vingt-sept mille chevaux. On n'y comprend pas tous les corps d'émigrés à la solde de l'Angleterre, les milices et troupes de Souabe, Franconie et Bavière ; cela pourra surpasser notre nombre, mais nous devons nous regarder supérieurs en troupes d'infanterie régulières et aguerries.

« L'armée de la République est placée sur la rive gauche du Rhin, depuis la frontière des Grisons jusqu'à Mayence, avec quatre têtes de pont à Bâle, Vieux-Brisach, Kehl et Cassel. Il y a de plus un corps de troupes dans les vallées du Rhône et de la Reuss. L'armée ennemie occupe la rive opposée du Rhin, mais sans têtes de pont. Sa gauche, aux ordres du général Petrasch, s'étend de Coire à Lindau. Le centre, commandé par le général Nauendorf, est placé de Lindau à la vallée de la Kintsig. La droite, aux ordres du général Starray, s'étend de la Kintsig à la Nidda. La réserve est aux environs de Donaueschingen, quartier général du prince Charles, commandant de l'armée.

« Les meilleures communications pour entrer en Allemagne sont les chaussées de Schaffouse, la

vallée de la Wuttach, le val d'Enfer, la Kintsig, les chaussées de Pforzheim, les vallées du Necker et du Mein. La nécessité de couvrir la Suisse exige qu'on débouche par les communications qui y aboutissent ; mais, pour diminuer les obstacles qui peuvent être difficiles à vaincre dans un pays resserré et coupé de défilés, et où se trouvent réunies les plus grandes forces de l'ennemi, il faut, par de fausses démonstrations, l'engager à dégarnir le point où l'on veut faire l'effort. Les places de Mayence et de Cassel sont d'un intérêt si majeur pour la République, qu'on ne peut les abandonner à la garde de quelques dépôts. Un revers considérable à notre droite, l'ennemi pourrait y diriger un effort d'une conséquence majeure. D'après cela, j'avais cru devoir former la garnison complète de ces places, dont je tirais le double avantage de n'avoir nulle inquiétude sur elle, quelque événement qu'il arrive, mais encore de faire agir ce corps sur le flanc droit et les derrières de l'armée ennemie, et de mettre à contribution la Franconie et les cercles du haut Rhin.

« Le reste de l'armée devra déboucher en trois corps.

« Celui de droite, aux ordres du général Lecourbe, doit tenter un passage du Rhin, entre Schaffouse et le lac de Constance, soutenu par le centre de l'armée à mes ordres qui, partant de Bâle et remontant la rive droite du Rhin, débouchera par la vallée de la Wuttach.

« La gauche, aux ordres du général Saint-Cyr, sortira par le Vieux-Brisach, et se dirigera par Neustadt et Laffingen pour joindre l'armée qui doit prendre sa position appuyée au lac de Constance, entre Stokach, Engen et Furstemberg. Un corps de flanqueurs, passant par Lorach et Sainte-Maise, doit servir à lier le corps de gauche au centre.

« Le mouvement de l'armée doit s'exécuter à partir de ses cantonnements et sans se rassembler, moyen sûr de mettre de l'incertitude dans la défense de l'ennemi.

« J'avais calculé que le corps de Mayence me débarrasserait entièrement du corps du général Starray. Une fausse attaque des troupes de Kehl, vers la Kintsig, doit y attirer quelques troupes de la réserve de Donaueschingen, et avec l'armée forte d'environ soixante-dix-huit mille hommes d'infanterie et douze mille chevaux, j'aborderai l'armée ennemie qui se trouve entre le lac de Constance et le Danube. Le mouvement du corps de Saint-Cyr par le val d'Enfer est difficile. Si le corps du général Starray est bien occupé par le corps de Mayence, le débouché de la Kintsig est bien préférable quoique plus éloigné.

« Si l'ennemi se détermine à recevoir le combat, il est à présumer qu'il ne pourra résister à notre effort. Alors on peut espérer d'envahir la Bavière et faire même un détachement pour seconder l'armée d'Italie ou s'opposer à celui que l'ennemi fera probablement en Helvétie.

« S'il ne reçoit pas le combat, au débouché des montagnes, ce qui est probable et à craindre, il nous force à le suivre avec l'armée qu'il faudra cependant affaiblir pour garder l'Helvétie. Il se retirera dans son camp d'Ulm couvert par le Danube et cette place, ou derrière les rivières qui sortent du Tyrol, appuyé aux montagnes.

« Dans la première supposition, le corps du général Sainte-Suzanne, placé sur ses derrières, rendra l'attaque du camp retranché assez facile. Dans la seconde, il faut le suivre avec rapidité d'ensemble pour le forcer à combattre, car il ne faut pas se dissimuler que quelques succès bien prononcés sont nécessaires pour assurer l'envahissement de la Bavière.

« Voilà mes idées sur le début de la campagne. La suite des opérations tient aux mouvements que feront les armées ennemies, tant en Allemagne qu'en Italie.

« Je désire que ces idées soient utiles au Premier Consul. »

Les opérations commencèrent le 25 avril. L'aile gauche (quinze mille hommes) passa le Rhin à Kehl, se porta sur Offenburg; le général Sainte-Suzanne, qui la commandait, battit l'ennemi et le rejeta au delà de cette ville. Le même jour, Saint-Cyr, avec le centre (vingt mille hommes), franchit le fleuve à Vieux-Brisach, s'empara de Fribourg et étendit sa gauche vers l'entrée de la vallée de la Kintzig. Le 27, Moreau, avec le corps de réserve,

passa également le pont de Bâle. La division Delmas, après un beau combat, repoussa l'ennemi; celle du général Richepanse le culbuta à Sainte-Blaise.

Les Autrichiens, croyant avoir affaire à toute l'armée française, se replièrent pour prendre une nouvelle ligne. Le 30 avril la Wuttach fut franchie, l'armée marcha pour se rapprocher de Lecourbe, qui avait ordre d'opérer son passage le 1er mai, afin de rallier Moreau sur Schaffouse et Stutlingen.

A l'aile droite, où se trouvait Vandamme, il ne s'était rien passé pendant le mois d'avril, si ce n'est une fausse alerte, donnée le 12, par un mouvement de l'ennemi, qu'un des chefs de demi-brigade de la division avait pris pour une préparation à une attaque sérieuse. On avait bientôt reconnu que loin de songer à franchir le Rhin, l'adversaire paraissait parfaitement tranquille de ce côté, et sans nulle défiance. Or, un des principaux éléments de succès pour le plan de Moreau consistait à attirer les Autrichiens sur notre gauche, en leur laissant croire que l'aile droite n'avait pas à agir directement.

Le 19 avril, Lecourbe, qui avait été recevoir de Moreau, à Bâle, ses dernières instructions, donna à Vandamme l'ordre : de couper toute communication entre les deux rives du Rhin, soit par le lac de Constance, soit sur tout autre point, à partir du 23; de réunir toutes les barques grandes et

petites vers Constance, n'en laissant aucune ailleurs, sous quelque prétexte que ce fût, et les plaçant aux mains d'un détachement chargé de les garder nuit et jour ; de prescrire au général Jardon de faire beaucoup de simulacre dans le haut Rheinthal, afin d'attirer de ce côté l'attention de l'ennemi, et de faire croire qu'on avait l'intention de se jeter dans les Grisons ; de répandre le bruit que l'armée de Réserve se portait dans le Rheinthal, et que ses têtes de colonne étaient déjà à Berne ; enfin, de faire charger l'équipage du pont de sa division, et de le faire conduire à Rheineck, comme si on allait se porter entre l'Ill et le lac. Le général Laval, en vertu de ces mêmes instructions, reçut l'ordre de s'établir vers Rheineck et de pousser de ce côté un ou deux bataillons.

« Je ferai en sorte, ajoutait Lecourbe dans sa lettre du 19 avril, d'aller vous voir un de ces jours, et vous instruirai des mouvements ultérieurs de votre division. Ne la poussez cependant pas trop à droite, votre mouvement devant se faire sur la gauche. Il m'importe que l'ennemi croie que nous voulons déboucher à droite, afin qu'il y tienne le nombreux corps de troupe qui s'y trouve. Faites rapprocher du Rhin et du lac toutes vos troupes, à dater du 24, que tous vos postes soient doublés, triplés même, de manière qu'aucun espion ne puisse passer. Recommandez au général Molitor, surtout, la plus grande surveillance, et invitez-le à se rapprocher du Rhin, du côté de Steck-

born (sur la route, entre Stein et Constance).

« Le pont est jeté, et le 23 ou 24, commence le branle-bas à la gauche. »

Deux jours plus tard, le 21 avril, Lecourbe fit connaître à Vandamme que le mouvement était retardé, et ne devait commencer à la gauche que le 25 ; qu'il valait mieux ne faire les démonstrations sur la droite que le 26 ou le 27, au lieu du 23 ou de 24.

Le général Molitor, qui devait opérer avec sa brigade, en tête de colonne, fit alors une reconnaissance pour déterminer un point de passage entre Stein et Reichlingen. Ce dernier point lui parut présenter de grandes difficultés, tandis qu'à une demi-lieue sur la droite de Reichlingen, entre cette ville et Vagerhausen, il y avait un autre point réunissant les conditions les plus avantageuses.

« Le lieu d'embarquement est contigu à la route de Stein à Schaffouse, disait le général dans son rapport, celui de débarquement touche à cette route et à celle de Stockach. Sur la rive droite, le Rhin est étroit, l'ennemi a négligé ce point qu'il ne paraît pas apprécier, et ne peut opposer là que peu de troupes, etc. »

L'ennemi, vers le 24 avril, commença à avoir l'éveil. Soit que les démonstrations trop bruyantes du général Jardon à droite, soit que les reconnaissances de Molitor sur la gauche lui eussent indiqué des intentions prochaines, il doubla ses postes sur la rive droite du Rhin, parut inquiet

et porta son attention entre Stein et Rechlingen.

En rendant compte à Vandamme de ce qui se passait, Molitor lui manda, le 24 avril : que le rassemblement des barques ne pouvait être opéré à Constance, qu'il venait de s'en assurer par lui-même, qu'il serait impossible, même de nuit, d'en remontrer une seule sous le feu de l'ennemi, tant le fleuve était étroit près de Gottlieben ; qu'il fallait les réunir au village de Ermadingen, à une lieue au-dessous de Constance.

Le 15 avril, Vandamme reçut de Lecourbe l'ordre de faire les dispositions pour le passage. Il devait : placer ses troupes le 27, de façon à ce que le 28 et le 29, elles pussent être réunies sur Stamen, un peu en arrière de Stein, où lui-même s'établirait le 29 ; faire camper sa division le 29, en avant de Stamen, en évitant que les feux de bivouacs ne soient aperçus de la rive droite, etc., etc.

L'instruction du commandant de l'aile droite était nette, détaillée et cependant très-précise. Vandamme se hâta de s'y conformer en tous points.

La brigade Molitor, qui devait franchir le fleuve la première, fit réunir pendant la nuit du 26 au 27 avril, à Ermadingen, toutes les barques qui se trouvaient sur la rive gauche du lac. Le général en eut ainsi à sa disposition quatre-vingt-dix, dont trois grandes, pouvant contenir deux cents hommes, sept moyennes, cinquante-trois plus pe-

tites et quelques canots. L'ennemi s'était aperçu de l'opération, avait battu la générale, se tenant sous les armes pendant toute la nuit.

Enfin, le 1er mai, avant la levée de l'aurore, des officiers de l'état-major du général Lecourbe se rendirent aux différentes colonnes qu'ils étaient chargés de guider, et le mouvement commença. Les opérations effectuées par l'aile gauche, le centre et la réserve, avaient permis à ces différents corps de l'armée de Moreau, de se rapprocher de l'aile droite, de façon à ce que, le fleuve franchi par Lecourbe, les diverses parties pussent se souder ensemble.

Entre Constance et Schaffouse, un peu au-dessous de Stein, la chaîne des hauteurs escarpées qui bordent la rive droite du Rhin, est brusquement interrompue et présente une ouverture qui laisse apercevoir un petit fort commandant cette vallée, et appelé Hohentwiel. Il était occupé par des troupes wurtembergeoises. Ce fut vis-à-vis cette ouverture, de deux mille mètres environ de largeur, au village de Reichlingen, qu'eut lieu le passage exécuté de vive force.

Le général Molitor était chargé de franchir le Rhin avec les premières troupes. Ces troupes ne se trouvèrent pas à l'heure dite au point indiqué ; alors, n'écoutant que son courage, le brave général s'embarqua avec quarante hommes de la 1re légère, et sautant sur la rive droite, il se jeta à leur tête sur les avant-postes ennemis qu'il re-

poussa. Deux compagnies de la 36e de ligne qui, avec leur demi-brigade devaient demeurer en réserve, et se trouvaient de garde sur le Rhin, voyant le passage commencé, se précipitèrent sans attendre d'ordres de leurs chefs dans les premiers bateaux sous leurs mains, débarquèrent, vinrent en aide au détachement du général Molitor, et tinrent ferme jusqu'à l'arrivée des deux premiers bataillons de la 86e. Les troupes s'établirent ensuite à Gotterdingen, et les ponts ayant été établis vers midi, toute l'aile droite, vingt mille hommes, avec l'artillerie fut transportée sur la rive ennemie.

Vandamme ayant opéré le passage avec sa division, marcha sur le petit fort de Hohentwiel, qui se rendit à lui sans coup férir. Lecourbe se lia par sa gauche avec le corps de réserve où se trouvait Moreau. Il fit repousser les troupes autrichiennes qui avaient essayé de s'opposer au passage, et qui, à la suite d'une bonne défense, se mirent en retraite sur Stokach.

Ainsi, après des marches longues et pénibles effectuées par l'aile gauche, le centre et la réserve, après le passage du fleuve par l'aile droite, après avoir trompé l'ennemi qui attendait l'armée française avec la majeure partie de ses forces, vers le débouché de Kintzig et du Val-d'Enfer, l'armée de Moreau se trouva réunie et en bataille, sa droite au lac de Constance, et en mesure d'enlever cet appui important au général Kray. Ce dernier, revenu de son erreur, manœuvrait avec le plus de

rapidité possible pour gagner Stockach avant son adversaire. Moreau espéra le surprendre pendant cette marche de flanc, et donna l'ordre de mouvement pour le 3 mai. Lecourbe se porta sur Stockach, le corps de réserve se dirigea sur Engen, le corps de Saint-Cyr eut ordre de se diriger également sur Engen par Stutlingen. La réserve de cavalerie du général d'Hautpoul suivit le corps de réserve, les équipages, à l'exception des ambulances, restèrent en arrière.

Moreau voulait, par cette manœuvre, séparer la gauche de l'ennemi du corps occupant les Grisons, et s'établir sur la ligne de Stockach à Engen.

L'aile droite se mit en mouvement le 3 mai, à sept heures du matin. La 1re division, celle de Vandamme, se liant avec la 2e du général Montrichard, se dirigea sur Sernadingen. Ces deux divisions trouvèrent l'ennemi en position aux débouchés du bois de Steitlingen, Walvis et Bodman. Il était commandé par le prince de Vaudemont, sa nombreuse cavalerie déployée en arrière de Steitlingen. Lecourbe ordonna à la cavalerie du général Nansouty (15e régiment, 11e de dragons, 12e de chasseurs) de charger. Les Autrichiens furent repoussés jusqu'en avant de Stockach.

Vandamme, à la tête de la brigade Molitor, fit un mouvement tournant par sa gauche, déborda l'ennemi, et le général Montrichard, profitant habilement de cette manœuvre hardie, chargea avec sa division. Les Autrichiens furent mis en pleine

déroute. La cavalerie française les poursuivit, entra pêle-mêle avec eux dans Stockach, dépassa cette ville, gagna les hauteurs qui la dominent. Presque toute l'infanterie autrichienne qui avait combattu de ce côté resta prisonnière.

Lecourbe, en rendant compte de cette belle journée, donna les plus grands éloges à Vandamme et à Molitor.

Pendant que l'aile droite obtenait ce grand succès, le corps de réserve, avec Moreau, gagnait la bataille d'Engen.

Le 4 mai, lendemain de ces deux victoires simultanées, l'armée française appuya sur sa droite; la division Lorge, un instant détachée du corps de Lecourbe, y rentra, la division de cavalerie d'Hautpoul se rendit à Stockach, à la disposition du commandant de l'aile droite. Moreau, instruit dans la soirée, par sa reconnaissance, que l'ennemi s'établissait fortement à Grombach, et paraissait vouloir encore tenter le sort des armes, avant de franchir le Danube, donna des ordres pour que l'armée se mît en mouvement le 5, et se portât sur Moskirch, point de jonction des routes de Stockach et de Tutlingen sur la vallée du Danube. Lecourbe s'ébranla à cinq heures du matin, marchant sur Moskirch. Vandamme, formant tête de colonne avec sa division, flanqua la droite de l'armée avec une de ses brigades, tandis qu'avec deux qui lui restaient il interceptait la route de Pfullendorf à Moskirch. Les autres divisions de

l'aile droite, la réserve et le centre, s'avancèrent dans leur ordre de bataille naturel.

Les Autrichiens occupaient en force le plateau, en avant de Moskirch. Vingt-cinq bouches à feu enfilaient la chaussée de Grombach, sur laquelle marchait le général Montrichard. Ce dernier essaya de déboucher rapidement, mais il eut de la peine à maintenir le combat sur ce point. Ce ne fut qu'avec des difficultés inouïes, des pertes considérables, qu'il parvint à se soutenir. Pendant ce beau combat de la division Montrichard, la division Lorge attaquait une des clefs de la position, le village d'Endorf au pied du plateau et défendu par l'élite de l'armée de Kray. Vandamme ayant rejoint Montrichard, l'aida alors à s'emparer de Moskirch, que la brigade Molitor (36e et 94e) finit par enlever au pas de charge et à la baïonnette.

L'ennemi combattit énergiquement de 8 heures du matin à la nuit, et ne se décida que fort tard à abandonner le champ de bataille pour se retirer vers le Danube, ayant perdu plus de huit mille hommes.

A cette bataille de Moskirch, une des demi-brigades qui agit avec le plus de vigueur fut la 57e de ligne. Lorsque, le lendemain, Moreau parcourut le terrain où elle avait combattu, il lui dit : « Si votre conduite en Italie ne vous avait pas, dès longtemps mérité le nom de *la terrible*, les Autrichiens vous l'auraient donné à la bataille de Moskirch. »

Après cette troisième grande affaire, l'armée autrichienne se décida à passer le Danube et à se concentrer derrière ce fleuve. Le 8 mai, Vandamme reçut de Lecourbe l'invitation de se rendre au quartier général de l'aile droite à Altschausen, pour prendre le commandement du corps d'armée, Lecourbe étant fort souffrant. Il ne conserva ce commandement que quarante-huit heures, Lecourbe l'ayant repris le 10. La brigade de Laval de la division Vandamme, chargée de flanquer l'extrême droite de l'armée, s'empara de Ravensburg, de Wangen et de Lindau sur le lac de Constance, observant le corps du prince de Reuss sur les débouchés du Tyrol et du Vorarlberg. Pendant ce temps, le général Kray passait le Danube à Sigmaringen. Le quartier général de Moreau était porté à Biberach.

Le 10, Vandamme descendit l'Aach jusqu'à Memingen, et aida le général Montrichard à s'emparer de cette ville. Le chef de brigade Defrance, du 12e de chasseurs à cheval, prit ce jour-là, sur la route de Memingen à Kempten, la majeure partie d'un immense convoi de vivres et de bagages. Un grand nombre de voitures, et deux cent cinquante chevaux restèrent au pouvoir de ses chasseurs.

Le quartier général de l'aile droite était établi le 13 mai à Memingen, lorsque Vandamme reçut de Lecourbe la lettre suivante :

« Peu s'en est fallu, mon cher général, que le ministre Carnot ne m'enlève avec l'aile droite, pour

nous porter en Italie. Depuis un mois j'étais instruit que le Premier Consul m'avait désigné pour cette opération. Mais enfin, après avoir bien bataillé, on m'a laissé, et pris le lieutenant général Moncey. On m'ôte une brigade et deux régiments de cavalerie dont le 12e de chasseurs fait partie. Le restant des troupes, se montant à seize mille hommes, se rend en Helvétie et dans les garnisons. J'en suis quitte, cette fois, pour la peur. Je dois aussi envoyer un général et réorganiser l'aile droite. »

Lecourbe ne se doutait pas alors que, par cette opposition aux volontés du Premier Consul, il brisait sa carrière militaire.

Vandamme, continuant à se porter en avant avec ses deux brigades de gauche, tandis que celle de droite occupait les bords du lac de Constance, prit position, le 14, sur la Guntz, la gauche à Erckheim ; le même jour, l'aile droite fut réorganisée en deux divisions et une réserve. La division Vandamme 1re, fut composée des 1re et 10e légères, des 36e, 83e, 94e de ligne, du 7e et 8e de hussards, de six pièces de position. Vandamme reçut ordre de former un détachement de quatre bataillons et de trois escadrons, commandés par un général de brigade, pour flanquer la droite de l'armée et observer les débouchés du Tyrol, en se liant avec les troupes du Reinthal.

L'armée se rapprochait chaque jour du Danube vers Ulm, mais sans pouvoir agir bien effica-

cement sur l'ennemi renfermé dans son camp retranché. La première partie de la campagne était terminée. C'est alors, le 24 mai, que Vandamme reçut l'ordre de quitter sa division, pour prendre le commandement supérieur qui lui avait été promis dans le Nord, aussitôt que les opérations militaires terminées sur le Rhin permettraient de l'enlever à l'armée de Moreau. Lecourbe lui écrivit de Babenhausen, son quartier général :

« Je viens de recevoir, mon cher général, une dépêche du général Moreau, qui me prévient qu'il vous donne une destination dans la Belgique, d'après les ordres du gouvernement. Je suis fâché que votre absence me prive du plaisir de continuer à servir avec vous. Comptez que je sais apprécier tous vos talents. Remettez provisoirement au général Molitor le commandement de votre division, et je vais écrire au général Laval de correspondre directement avec moi. Conservez-moi une place dans votre amitié. »

Le lendemain, 23 mai 1800, avant de quitter cette armée, aux brillants succès de laquelle il avait puissamment contribué, Vandamme écrivit au général Molitor :

« Je reçois à l'instant, mon cher général, l'ordre du ministre de me rendre en Belgique pour y commander supérieurement. Le lieutenant général me prescrit de vous remettre le commandement de la division, et me prévient que le général Laval, détaché vers les débouchés du Tyrol et du

Vorarlberg, correspondra directement avec lui.

« Vous savez que j'avais déjà reçu l'avis du général Bernadotte, que le Premier Consul me destinait au commandement des neufs départements réunis ; avant le passage du Rhin j'eusse refusé de quitter ; maintenant je crois pouvoir me rendre à ce poste, puisque l'on m'assure que les Anglais menacent ces côtes. Tandis que vous continuerez à battre les Autrichiens, je ferai mon possible pour empêcher les Anglais de vaincre.

« Croyez que je regrette bien sincèrement de devoir me séparer de vous, et que je vous tiendrai compte en tous temps de votre manière de servir ; je n'oublierai jamais les journées de Biberach, Stockach et Moskirch, où vous vous êtes brillamment distingué. Pensez quelquefois à un camarade qui ne vous oubliera jamais, et comptez sur mon estime et sur mon amitié. »

LIVRE VIII

De 1800 à août 1806

Affaire de Vandamme avec le général Brune. — Lettres relatives à cette affaire en 1800 et 1801. — Lettre de Vandamme à Brune (10 novembre 1801). — Réponse de Brune (18 décembre 1801). — Vandamme reste peu de temps dans le Nord. — Macdonald le demande à l'armée des Grisons, où il est appelé le 8 septembre 1800. — Il revient en France le 21 septembre 1801 et prend le commandement de la 16e division militaire, à Lille. — Visite du Premier Consul à Lille, en juillet 1803. — Berthier envoie à Vandamme, par ordre de Bonaparte, une paire de pistolets (août 1803). — Vandamme va commander une des divisions du camp de Saint-Omer, à Boulogne (septembre 1803). — Les formes et le langage se modifient dans l'armée. — Les demi-brigades sont transformées en régiments. — Vandamme au camp d'Outreau. — Son séjour au camp. — Pichegru et Georges. — Lettre du général Andréossy à propos de Georges et de Pichegru. — Affaire des balles de laine empoisonnées. — La Légion d'honneur. — Vandamme nommé grand-officier. — L'Empire. — Le prince Joseph. — Le couronnement. — Lettres relatives au camp de Boulogne. — Organisation de la grande armée. — Avantages retirés des camps d'instruction. — Lettre du maréchal Soult à Vandamme (8 septembre). — Passage du Rhin (27 septembre). — Marche de la division Vandamme de Spire sur le Necker et le Danube. — Vandamme s'empare du pont de Donawerth (6 octobre). — Passage du Lech. — Mouvement tournant d'Ulm. — Lettre de Vandamme à ses généraux de brigade (12 octobre). — Marche sur Memingen (13 octobre) et passage de l'Iller. — Lettre de Soult (13 octobre). — Reddition de Memingen. — Capitulation d'Ulm (17 octobre). — Marche de la division Van-

damme sur Munich et sur Vienne. — Épisode relative à un officier du 46e de ligne. — Lettre de Soult (20 octobre). — Marche sur Hollabrünn (15 novembre). — Opérations sur les deux rives du Danube. — Marche sur Brünn. — Bataille d'Austerlitz (2 décembre). — Rôle brillant de Vandamme et de sa division pendant cette journée. — Récompenses exceptionnelles accordées par Napoléon à Vandamme, en raison de sa conduite à Austerlitz. — La division revient à Vienne. — L'Empereur la passe en revue le 25 décembre 1805. — Lettre de Soult et ordre de l'armée. — Affaire de Gross-Niemschitz. — Marche de la division sur Landshut. — Congé accordé à Vandamme. — Son ordre du jour à sa division (fin de juillet 1806).

Avant de parler des commandements exercés par Vandamme pendant le Consulat, nous croyons devoir expliquer une affaire d'intérêt qui jeta du froid entre lui et son ancien général en chef de l'armée de Hollande, le *citoyen* Brune, comme on disait encore à cette époque, bien qne le titre de citoyen commençât à être employé beaucoup plus rarement.

On se souvient que Vandamme avait été chargé par Brune de remettre au gouvernement Batave la convention en vertu de laquelle l'armée anglo-russe s'engageait à quitter le pays, et à s'embarquer pour retourner en Angleterre ou en Russie.

Le gouvernement Batave, désirant faire un cadeau au général Vandamme, qu'on savait être un des hommes ayant le plus contribué aux succès obtenus, fit des ouvertures à ce sujet au commissaire des guerres français, Bourdon (Désiré),

lequel écrivit de la Haye, le 10 janvier 1800, à Vandamme :

« Mon général, le commandant Dupont vous remettra ce matin des sommes qu'il a touchées pour vous, et il vous fera connaître toutes les démarches que l'ordonnateur Blanchard, pénétré d'estime pour vous, a faites dans toutes les circonstances où il a pu vous être utile. L'intérêt que vos bontés pour moi m'ont inspiré me dicte cette lettre, et me porte à vous faire connaître que le gouvernement Batave connaît tout ce qu'il doit à votre bravoure et à vos talents, qu'en conséquence il y a été agité de vous offrir un léger don de 6,000 francs en reconnaissance. Je pense que la moindre démarche de votre part suffirait, et pour agir chaudement en votre nom, il ne me faut que votre aveu. Les lauriers d'un militaire ne se payent point, mais le don d'un gouvernement est toujours flatteur. Veuillez me faire connaître vos intentions, et comptez, pour le reste, sur l'amitié, les soins et les démarches d'un homme qui joint à la franchise d'un militaire une parfaite considération et beaucoup d'estime pour vous.

« *P.-S.* — Que vous acceptiez ou non ma proposition, je vous prie de me garder le secret sur cette lettre jusqu'à la conclusion. L'ordonnateur Blanchard, vous et moi, sommes les seuls qui doivent la connaître. »

Vandamme, sans autre fortune que son épée, assez mal payé encore de sa solde, attendu que

l'armée française employée en Batavie était aux frais du gouvernement de cette République, reçut avec grand plaisir l'ouverture qui lui était faite par le commissaire des guerres Bourdon, et ne cacha pas qu'il serait fort désireux de toucher la modeste somme de 6,000 francs qui était offerte. Déjà, au moment de quitter la Hollande, le général avait fait réclamer au gouvernement batave les deux mois d'appointements qui lui étaient dus.

Le ministre des relations extérieures de la République Batave lui avait répondu dans les derniers jours de novembre, qu'il avait porté à la connaissance du Directoire exécutif le contenu de sa lettre ; que le ministre de la guerre allait faire sans retard un rapport à ce sujet, et qu'il était persuadé que tout cela serait terminé promptement à son entière satisfaction.

Il n'y avait donc pas lieu de penser que l'idée viendrait à qui que ce fût de confondre ces deux mois de solde dus à Vandamme avec la gratification que la République batave voulait lui offrir, comme marque de sa haute satisfaction. Ce fut cependant la tournure que prit cette affaire, puisque, le 10 janvier 1800, le ministre des relations extérieures écrivit aux membres du Directoire à la Haye :

« Citoyens Directeurs, d'après la réponse que vous avez bien voulu faire aux réclamations que j'ai été chargé de vous présenter par le général Vandamme, relativement à la gratification que vous

lui aviez promise lorsqu'il était employé à votre service, j'ai l'honneur de vous observer que les deux mois d'appointements accordés en indemnité ne peuvent être considérés sous ce rapport, puisqu'ils étaient dus au général Vandamme, et de plus les mois de frimaire et de nivôse, ainsi que le prouvent la lettre du général Brune et le certificat du commissaire ordonnateur Marchand, dont je m'appuie auprès de vous. Il me reste donc à savoir si vos intentions sont toujours les mêmes sur la promesse que vous aviez faite au général Vandamme ; vons savez assez quels efforts il a faits pour la fin heureuse de la campagne de la Nord-Hollande, et vous n'en avez sans doute pas perdu le souvenir. J'y ajouterai que le général Vandamme n'a rien demandé en indemnité de la route qu'il a faite de la Suisse jusqu'en Batavie, laquelle route lui a coûté plusieurs chevaux de ses équipages ; mais, sans vous parler plus de ses droits à la reconnaissance du gouvernement batave, je vous rappellerai seulement la promesse qui lui a été faite, et sur laquelle il a toujours fait fonds, espérant bien qu'elle vous serait aussi sacrée que sa réclamation est légitime.

« J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect. »

Cette affaire traîna plus de dix-huit mois. Enfin, en août 1801, Vandamme adressa une nouvelle réclamation au gouvernement Batave, par le canal du ministre de la guerre de ce pays, lequel lui ré-

pondit, les 21 et 24 août 1808, les deux lettres ci-dessous :

« Citoyen général, en vous accusant la réception de votre lettre du 30 thermidor, an IV (18 août 1801), par laquelle vous me faites part de la démarche que vous venez de faire auprès du Directoire batave, pour être instruit de ce que vous pouvez attendre de la promesse que vous a fait le gouvernement, lors de la capitulation avec le duc d'York, j'ai l'honneur de vous informer, que, déjà depuis longtemps j'ai fait au Directoire mon rapport sur ce sujet, et qu'en cas qu'il me charge de l'exécution de l'arrêté qu'il prendra à cet égard, je m'empresserai, citoyen général, de vous transmettre sa décision. »

« Citoyen général, le Directoire exécutif me charge de vous informer, par rapport à la demande que vous lui avez adressée pour obtenir le cadeau que vous assurez vous avoir été promis, lors de la capitulation avec le duc d'York, en 1799, qu'en considération de l'indemnité de deux mois d'appointements, qui vous a été accordée après votre départ pour l'Allemagne, en octobre 1799, comme une marque de reconnaissance de la part du gouvernement, pour les services que vous avez rendus à la Batavie, le Directoire ne saurait vous offrir aucune gratification ultérieure, d'autant plus que l'épuisement des finances de cette République ne permet pas de faire aucune dépense extraordinaire. »

Afin de bien affirmer ses droits, Vandamme avait obtenu du commissaire ordonnateur en chef de l'armée française en Batavie, Marchand, le certificat ci-dessous, qui ne pouvait laisser un doute sur la validité de sa réclamation.

« Le commissaire ordonnateur en chef certifie que le général de division Vandamme, employé près les troupes françaises en Batavie, depuis le mois de fructidor an VII jusqu'au mois de nivôse an VIII, époque à laquelle il a quitté cette armée, n'a pas été payé dès mois de frimaire et nivôse, an VIII, sur les fonds extraordinaires mis par le gouvernement batave, pour le compte de la République française, à la disposition du commissaire ordonnateur en chef, et destiné au payement des troupes et officiers généraux ne faisant pas partie des vingt-cinq mille hommes, et envoyés au secours de la Batavie.

« En foi de quoi, le présent certificat a été délivré pour servir et valoir à ce que de raison. »

Voyant que ses justes réclamations n'aboutissaient à rien, Vandamme se décida, au commencement de septembre 1801, à charger son fidèle aide de camp Gobrecht, alors dans le Nord, de se rendre en Hollande pour voir où en était cette affaire si importante pour lui.

Gobrecht lui écrivit le 7 septembre de Gand :

« J'arrive à l'instant de la Haye, et je m'empresse de vous rendre compte de l'infâme décision du Directoire. Ces messieurs ont fini par dire,

qu'après avoir fait les recherches les plus exactes dans leurs archives, ils n'avaient pu découvrir aucune pièce, relative à la promesse, et par conséquent, le Directoire actuel ne peut attribuer au général Vandamme une gratification.

« Je ne puis confier au papier tout ce que j'ai appris par des personnes que je ne puis nommer, et que je vous ferai connaître plus tard, à votre arrivée. Je crois qu'il est inutile de vous envoyer toutes les pièces, car je préfère vous les remettre moi-même.

« Le citoyen Jéansens a toujours continué de me seconder; il fut même indigné de la décision qui n'a pas le sens commun; ils ont donné ordre à Jéansens de payer le mois d'appointement qui nous était dû, d'après l'état général où tout l'état-major était compris pour la solde de frimaire. J'ai donc touché pour vous, pour moi, Marulaz et un secrétaire. Je ne voulais point d'abord recevoir, mais Jéansens m'y a déterminé, en me disant qu'on ne se déshonore pas en recevant ce qui est dû, et depuis deux ans nous étions portés sur les états, comme présents jusqu'au mois de nivôse.

« J'ai cru bien faire, et j'ai reçu 121 louis d'or que je réserve près de moi, jusqu'à votre retour. Il m'est impossible de vous dire le tout par écrit, ce qui vous indisposerait. »

Ici se trouvait un passage écrit en hollandais, expliquant que Brune avait reçu 100,000 francs

du gouvernement hollandais, puis Gobrecht reprenait :

« Le général Augereau (il commandait alors l'armée gallo-batave) était furieux de leur procédé. Il m'a chargé de vous assurer de son attachement. Dans toutes les occasions où il pourra vous être utile, vous pourrez vous adresser à lui. Je pars demain pour Cassel, pour voir si vous avez tenu parole et si vous avez achevé mon ouvrage, croyez que je reprendrai ma revanche. »

Lorsque cette lettre du commandant Gobrecht parvint à Vandamme, à la fin de septembre 1801, le général se trouvait à l'armée de Réserve, commandée par Brune, en Italie. Il avait été question entre eux, à plusieurs reprises, de cette gratification du gouvernement batave.

Vandamme ayant quitté l'armée d'Italie, après un voyage de quelques jours dans la Péninsule pour revenir en France, où l'appelait un nouvel ordre du Premier Consul, écrivit à Brune, le 10 novembre 1801, la longue lettre suivante, qui jette un jour complet sur l'affaire en question :

« Mon général, d'après la dernière explication que j'ai eue avec vous, je vous dois cette lettre, je me la dois à moi-même, vous priant toujours de ne voir dans mes démarches que ce que j'ai cru pouvoir, sans vous offenser, et sans que qui que ce soit m'y ait engagé (1), car telle opinion que vous

(1) Cette phrase est une allusion à Macdonald, que Brune

puissiez avoir sur mon compte, je n'ai rien fait pour vous faire peine; et je crois avoir quelques droits à votre estime.

« Lorsque je reçus votre agrément de quitter la *Batavie*, et de me rendre chez moi, pour me rétablir de la luxation de mon épaule et des fatigues de la campagne de la Nord-Hollande, vous me donnâtes une preuve évidente de votre confiance. Dans tous les temps j'en serai digne.

« Chargé de remettre de votre part la capitulation que le duc d'York devait à votre générosité; vous me fîtes l'honneur de me citer au gouvernement Batave, comme ayant puissamment secondé vos efforts dans cette mémorable campagne, glorieuse pour les deux Républiques. L'ambassadeur français, le comte Florent-Guiot, à qui je me présentai en arrivant à la Haye, me fit compliment sur mon succès et sur la fin heureuse de cette guerre; il me fit connaître la satisfaction qu'en éprouvait le Directoire batave, et le désir qu'il avait de nous récompenser dignement. Présenté par lui, aux différents ministres, et par eux au Directoire, je remis la capitulation. Ils parurent très-contents et me témoignèrent la satisfaction qu'ils éprouvaient. En recevant ce gage si brillant de la victoire, ils me firent des promesses, dont je n'ai pu n'y voulu attendre le résultat; c'était à vous seul qu'il conve-

accusait de faire agir Vandamme en dessous dans cette affaire Macdonald et Brune étaient brouillés.

nait de recevoir et de répartir. Voilà, mon général, ce que j'ai cru. Le lendemain, j'ai quitté de bonne heure la Haye et la Batavie, persuadé que je recevrais par vous ce qui pourrait me revenir; quelque temps s'écoula, et j'envoyai de Cassel mon secrétaire réclamer mes appointements. j'eus quelque peine à les obtenir. Quoique en convalescence par votre assentiment, et appartenant à l'armée gallo-batave, je perdis mes fourrages, mon logement et les frais de bureau que mes camarades reçurent; je ne vous cite ceci, mon général, que pour vous faire connaître un homme à qui j'ai fait tout le bien possible, et qui aima à saisir la première occasion pour me payer d'ingratitude, c'est le général Rostollant à qui je dois cet éloge.

« Quelque temps après, je reçus l'avis que je ne faisais plus partie de l'armée française en Batavie, et je reçus mes lettres de service pour l'armée du Rhin, où je me rendis, quoique souffrant. Il s'agissait de faire la grande guerre; j'aime ce métier, et je m'en suis sérieusement occupé depuis dix ans. Vous fûtes commander à la Vendée, puis en Italie. A différentes époques, passant par Paris, tantôt l'un, tantôt l'autre de mes camarades, me dirent que vous aviez reçu du Directoire batave une somme considérable pour les généraux de votre armée. Tous s'accordent à me dire, que cette somme se montait à deux cent mille francs et de plus *vingt-cinq mille pour vos indemnités.*

Cette dernière ne pouvait pas nous regarder. D'autres de mes camarades me demandèrent, par lettres, si j'avais quelque connaissance de ce cadeau. Je répondis qu'il m'était impossible d'y croire; mais, des explications faites par ceux qui étaient restés en Hollande, des généraux très-croyables et autant vos amis que moi, voulurent me le persuader. Il a fallu faire trois campagnes depuis, mon général, et ce n'est qu'après avoir passé dix-huit mois sans rien apprendre de vous, et après avoir eu tant de données vraisemblables, tant par l'amiral Dewinter, l'ambassadeur Schimelpenninck et par d'autres différents envoyés français qui se sont succédé à la Haye, que j'ai cru devoir vous en parler.

« C'est en partant de Roveredo pour aller visiter l'Italie, que j'avais pris la détermination de vous demander ce qui en était, de confiance; j'espérais avoir l'honneur de vous voir dans le cours de ce voyage, et j'eus cet avantage à Vérone, où je n'ai pu m'y déterminer, par l'accueil distingué et amical que je reçus de vous, et du généreux cadeau que vous me fîtes accepter. Je le pouvais d'autant moins, dans ce moment, que j'avais, par ce moyen, tout ce qu'il fallait pour faire ce voyage avec agrément, et de plus, vous étiez publiquement brouillé avec le général Macdonald, de qui je suis l'ancien ami. J'aurais eu d'autant plus de torts, que, depuis ce temps, lorsque je vous ai prié de m'entendre à ce sujet, vous m'avez fait la

honte de croire que j'étais poussé par quelqu'un à faire cette démarche pour vous faire de la peine. Non, mon général, personne ne m'engagea à cela. Vos ennemis me connaissent, et ils ne s'adresseront jamais à un militaire comme moi, pour le faire servir d'instrument à leur vengeance. Ils savent aussi que je n'ai jamais appartenu qu'à ma patrie et à mon métier.

« D'après les différentes explications que j'eus avec vous, et dans lesquelles vous me fîtes chaque jour de nouvelles protestations de n'avoir rien reçu, j'étais convaincu, avec un grand plaisir, que c'était au gouvernement Batave à qui appartenait le tort de l'ingratitude, et que c'était injustement que l'on vous accusait de nous avoir trompés, car il m'en coûte de croire à un aussi grand crime envers de généreux guerriers, qui s'étaient tant de fois offerts aux dangers et à la mort pour servir votre gloire. Enfin, mon général, autorisé par vous, et après vous avoir prévenu par écrit, j'ai adressé au gouvernement Batave une réclamation sur le cadeau promis et mérité pour les indemnités de route que je n'avais pas reçues. Mon premier aide de camp, le chef d'escadron Gobrecht, officier d'honneur et mon ami, qui, à la bataille de Bergen, donna des preuves d'une grande intrépidité et contribua infiniment aux glorieux succès de cette brillante journée, fut celui à qui je donnai ma procuration. Il a remis de ma part différentes lettres au Directoire et aux ministres, il a

fait, enfin, toutes les démarches permises pour obtenir satisfaction ; le gouvernement lui a payé un mois de solde qui m'était dû et que je n'avais pas demandé, disant : « *que le général Brune avait reçu de quoi indemniser les généraux, et qu'ils étaient très-étonnés que le général Vandamme n'en ait pas eu de part* » Le Directoire se rappelait encore que j'y avais bien servi. Maintenant, quoi vous dire pour penser que vous avez reçu cette somme ? Répéter ce que l'on a dit à la table de l'ambassadeur Sémonville ? Ce que lui a dit l'ex-ministre Piémau, à présent Directeur ? Ce qu'a affirmé le commandant Jéansens, le premier agent des finances et l'homme de confiance du gouvernement ? Voilà, mon général, tout ce que je puis vous assurer, je ne sais si c'est assez. Pour moi, qui ne suis pas bien avide, je ne puis pas y perdre beaucoup, car les déclarations particulières ne suffisent pas pour attaquer en justice, et c'est là ce que vous me disiez de faire il y a quelques jours. Mon général, je sais actuellement très-parfaitement que je ne puis plus rien espérer ni prétendre du gouvernement Batave ; mais je sais aussi que je ne peux, ni ne veux vous forcer à me rendre compte. Quoique vous m'ayez attribué des projets méchants, lorsque je vous fis une réclamation de la manière la plus honnête, je vous déclare que je serais fâché de vous faire de la peine, et de porter cette affaire à d'autres tribunaux qu'à celui de votre justice. Rappelez-vous ma manière

de servir, souvenez-vous des succès de l'armée, et croyez qu'ils ont puissamment contribué à augmenter votre réputation. Sachez que je ne suis pas riche, prononcez enfin, et telle que pourra être votre décision, elle terminera tout; je n'écris plus, et n'en parlerai *officiellement*, pour mon compte, à personne, mais il me restera, dans tous les cas, la certitude de ce que je pourrais penser.

« *P.-S.* — Personne n'a ni n'aura connaissance de cette lettre, que moi et mon secrétaire qui est chargé de la transcrire. »

Il paraît résulter jusqu'à l'évidence, de cette lettre et de celle de Gobrecht que Brune avait en effet touché du gouvernement Batave une somme assez considérable pour indemniser les généraux, et qu'il se l'était complétement appropriée. Le vainqueur de la Hollande se borna à répondre à Vandamme, son lieutenant, cette lettre courte et brusque, le 18 décembre 1801 :

« Un fait clair, simple et positif, citoyen général, ne peut avoir deux interprétations, et j'ai l'honneur de vous rappeller la réponse claire, simple et positive que je vous fis en prairial dernier.

« Je n'ai aucune connaissance que le Directoire batave ait destiné des fonds pour vous indemniser, vous, ou tout autre général sous mes ordres, durant la campagne de Nord-Hollande, ou après.

« Je ne doute pas, citoyen général, de l'assu-

rance que vous me donnez de votre attachement, et je vous prie de croire que j'y suis fort sensible. »

Cette affaire ne fut pas poussée plus loin, et Vandamme n'obtint jamais le cadeau que lui avait destiné le gouvernement Batave.

Reprenons maintenant les choses de plus haut. On a vu que le général avait quitté l'armée de Moreau et le corps de Lecourbe après le passage de vive force du Rhin, les combats qui en avaient été la suite et dans lesquels il avait rendu encore de grands services à la tête de sa division.

Appelé au commandement des divisions du Nord, il reçut de Bernadotte, le 12 juin 1800, de Rennes où était son quartier général, la curieuse lettre ci-dessous :

« Votre lettre du 30 floréal (20 mai) me parvient, mon cher Vandamme, au moment où j'apprends que vous êtes à Paris et que le commandement que vous désiriez vous est accordé. J'ai cru avant de faire aucune démarche devoir vous consulter, car il me semble surabondant de solliciter une destination qu'on a déjà. Répondez-moi, afin que je puisse remplir et vos vœux et mon amitié pour vous, en écrivant au Premier Consul, s'il est nécessaire.

« L'alarme s'est répandue, il y a quelques jours, dans les environs de Quiberon par la présence de 35 voiles de guerre et de 20 bâtiments de transport. 12 à 1,500 Anglais ont osé débarquer

dans l'isthme de Quiberon et dans la presqu'île de Rhuys; le peu d'habitude de la guerre qu'ont les généraux chargés de la défense de cette partie aura fait prendre cette poignée d'hommes pour une armée très-nombreuse; l'inquiétude et la consternation avaient déjà abattu les esprits; je les rassurai bientôt; je rassemblai de suite un corps de 4,000 hommes, je lui fis faire trente lieues en quarante heures, je me portai sur les points attaqués; à mon arrivée tous les Anglais étaient rembarqués; maintenant ils bloquent Belle-Isle; il est possible qu'ils aient le projet d'en faire le siége.

« Donnez-moi de vos nouvelles, mon cher Vandamme, et comptez toujours sur l'attachement bien sincère et l'amitié que je vous ai voués.

« Je vous embrasse. »

Vandamme ne conserva son commandement dans le Nord que quelques semaines. Le 8 septembre, il fut prévenu que, sur la demande du général Macdonald, commandant *la seconde* armée de réserve d'Italie ou des Grisons, il était placé à la tête d'une des divisions de cette armée.

Arrivé en octobre au corps de Macdonald, Vandamme reçut le commandement de l'avant-garde. Il se mit en communication avec le général Rochambeau, dont la division formait la gauche de l'ordre de bataille, et concourut aux quelques opérations faites dans le Tyrol et la Valteline

par Macdonald, pendant la fin de l'année 1800.

En janvier 1801, la guerre étant terminée, Vandamme voulut profiter de son séjour en Italie pour visiter un pays qu'il n'avait pas encore vu, ayant toujours eu des commandements dans le Nord ou aux armées d'Allemagne. Macdonald lui donna l'autorisation nécessaire. Il se rendit d'abord à Vérone, où il trouva le général en chef Brune, qui lui remit la lettre de passe ci-dessous, datée du 22 janvier :

« J'invite les généraux et commandants militaires sous mes ordres de procurer au général Vandamme toutes les facilités pour le voyage qu'il se propose de faire, pour connaître l'Italie civile et militaire. »

Vers le milieu de février 1801, Vandamme vint reprendre le commandement de sa division à Trente. Il séjourna deux mois à l'armée, mais voyant que la paix avec l'Angleterre et avec l'Autriche le condamnait à l'inaction, il demanda et obtint, le 13 avril, de se rendre en France, en vertu d'un congé de convalescence de trois mois, que lui accorda Macdonald. Son premier soin, en arrivant, le 23 avril, à Paris, fut de solliciter du ministre l'approbation de son congé, ce qui lui fut gracieusemeut octroyé par Berthier.

Le but principal de Vandamme, en quittant l'armée des Grisons pour revenir dans sa patrie, était d'obtenir le commandement de la 16e division territoriale, ayant pour chef-lieu Lille, à proxi-

mité de Cassel. Il agit et fit agir auprès du Premier Consul, et les trouva tous les deux fort disposés à le satisfaire. Le général Bonaparte avait pour Vandamme une haute estime. Il le considérait déjà comme un des plus brillants soldats, comme un des plus vigoureux officiers et des plus habiles généraux formés à la grande école des sept années de guerre qui venaient de s'écouler.

Le 24 septembre 1801, le commandement de la 16e division ayant été rendu vacant par Berthier sur l'ordre du Premier Consul, fut donné à Vandamme, qui se hâta de partir pour Lille. Le général était marié, tous ses intérêts l'appelaient dans le Nord. Il put donc goûter là, dans son propre pays, au milieu des siens, quelques années de repos. Son commandement comprenait les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Lys.

Lorsque le traité de paix d'Amiens eut été signé et connu, Vandamme écrivit au Premier Consul (22 octobre 1801).

« Mon général, tout ce qui compose la 16e division militaire, que j'ai l'honneur de commander, a appris avec satisfaction la signature des préliminaires avec l'Angleterre, persuadés que ce qui est fait par vous assure la gloire des armées et la prospérité de la République. Nous qui étions ici destinés les premiers à attaquer les Anglais, en cas que nous eussions reçu les ordres, nous sentons tous le prix de la paix ; nos bras ne vous sont plus nécessaires, c'est nos cœurs que nous vous

389548

offrons ; vous y régnerez toujours ; ils vous sont tous dévoués.

« Salut et fraternité. »

En septembre 1802, Vandamme obtint un congé d'un mois pour se rendre à Paris où l'appelaient quelques affaires de famille..

En octobre de la même année, il reçut du ministre de la guerre Berthier la lettre suivante, datée du 16 :

« Je vous préviens, citoyen général, que, d'après les dispositions arrêtées par le Premier Consul, vous êtes compris dans le nombre des officiers généraux en activité pendant l'an onze, et que vous êtes maintenu dans le commandement de la 16e division militaire. Je vous adresse, en conséquence, vos lettres de service.

« Le gouvernement, qui apprécie les services que vous avez rendus, se plaît à vous renouveler ce témoignage de sa confiance.

« L'intention du Premier Consul est qu'il n'y ait qu'un général de brigade pour chaque département, mais dans les divisions qui, à raison de leur situation militaire, de leur étendue ou du plus grand nombre de places fortes, exigent une surveillance plus active, il a cru devoir s'écarter de cette proportion, et c'est d'après ces considérations qu'il a accordé quatre généraux de brigade à la division que vous commandez.

« Il met de plus à votre disposition deux adju-

dants commandants, dont l'un remplira, auprès de vous, les fonctions de chef d'état-major, et l'autre sera employé extraordinairement là où les besoins du service vous paraîtront exiger sa présence.

« Vous trouverez ci-joint l'état nominatif de ceux de ces officiers généraux qui, conformément aux dispositions approuvées par le Premier Consul, sont destinés à servir sous vos ordres, dans les résidences que vous jugerez à propos de leur assigner. Je leur fais expédier leurs lettres de service.

« Vous voudrez bien m'informer de l'arrivée de ceux de ces officiers généraux qui sont désignés pour passer dans votre division et me rendre compte des mesures que vous aurez prises pour la répartition des uns et des autres dans les départements qui la composent.

« Je vous salue.

En juillet 1803, Vandamme reçut, à Lille, le Premier Consul, qui passa dans cette ville les journées des 6, 7 et 8.

Le 6 eut lieu la revue de la garnison, le 7 l'audience accordée aux autorités et la visite à la citadelle, le 8 la visite des établissements.

A la suite de ce voyage du Premier Consul, Berthier écrivit à Vandamme (août 1803) :

« Le Premier Consul, citoyen général, en parcourant votre division a été très-satisfait de l'esprit qu'il a vu régner parmi les troupes et de l'état

dans lequel il a trouvé toutes les parties confiées à vos soins. Vous avez rempli les espérances qu'il avait fondées sur vos précédents services. Vous recevrez une paire de pistolets que je vous envoie en son nom. Conservez-la comme un gage honorable, qui vous rappellera que vous avez augmenté, pendant la paix, les droits que les événements de la guerre vous avaient déjà acquis à la reconnaissance publique.

« Je vous salue. »

Cette lettre de Berthier fut suivie, quelques jours après (30 août), d'une autre, dans laquelle le ministre annonçait à Vandamme que le Premier Consul l'avait nommé pour commander l'une des divisions du camp de Saint-Omer, sous les ordres du général en chef Soult.

« Ce camp, dit la dépêche du ministre, fait partie de l'armée qui doit porter sur le territoire de l'Angleterre la guerre que cette puissance a voulu faire à la République, et cette destination vous est une nouvelle preuve de la confiance du gouvernement, etc. »

Ainsi, pour la troisième fois, Vandamme se trouvait sous les ordres de généraux en chef, qui avaient été sous les siens : Moreau, Macdonald, Soult. Certes, ses services militaires et son aptitude égalaient ceux de ces hommes de guerre, mais le caractère ardent, entier, impérieux même, du général, lui avaient fait beaucoup d'ennemis,

avaient retardé son avancement. Maintenu longtemps dans le grade de général de brigade, il vit passer avant lui ceux qui avaient été ses subordonnés. Un peu de souplesse dans ce monde est souvent fort utile, même dans le noble métier des armes.

Le 6 septembre 1803, Vandamme reçut de Soult, général de la garde *consulaire* ou du gouvernement, commandant en chef le camp de Saint-Omer, l'invitation de remettre le commandement de la 16e division territoriale au plus ancien de ses brigadiers et de se rendre, sans délai, à Boulogne, pour y recevoir ses nouvelles lettres de service et y prendre connaissance de l'organisation de la division qu'il devait commander dans le corps d'armée. Soult le prévenait que la majeure partie de ses troupes étaient déjà à Boulogne et que les autres ne tarderaient pas à y arriver successivement..

Quelques années seulement s'étaient écoulées depuis les guerres contre l'Europe coalisée, et sous le génie créateur et organisateur de l'homme prodigieux qui, déjà, remplissait le monde de son nom, tout avait pris un autre aspect, tout s'était régularisé en France. Plus de ces armées indisciplinées, parce qu'elles n'étaient jamais payées; plus de ces officiers, de ces généraux obligés de tolérer le pillage, pillant même quelquefois pour leur propre compte, parce qu'avant tout il fallait vivre, eux et leurs soldats. La République ne don-

nant rien, ne fournissant rien à ses défenseurs, force était de frapper des réquisitions qui dégénéraient quelquefois en vexations et en exactions, qui nous aliénaient l'esprit des habitants des contrées dans lesquelles avaient lieu les opérations.

Le général Bonaparte voulait bien que la guerre nourrît la guerre, mais il tenait à ce que tout se fît régulièrement. Il était parvenu, non sans peine, dès 1796, à mettre dans sa petite armée de l'ordre en toute chose. Aussitôt à la tête du gouvernement, il agit pour la France entière, comme il avait agi pour son armée d'Italie.

Plus de militaires sans solde, sans pain, sans souliers, sans vêtements.

Au camp de Boulogne, non-seulement les officiers, les hommes de troupe reçurent, en numéraire et en nature, les prestations qui leur étaient attribuées en raison de leur grade et de leur position, mais les généraux eurent avis qu'il leur était alloué des frais de représentation et de bureaux, s'élevant à 1,000 francs par mois pour les divisionnaires.

Les formules républicaines commençaient à n'être plus employées dans le style épistolaire que par quelques hommes sortis des bas fonds de la société. A cette expression : *Salut républicain,* qui avait remplacé déjà celle : *Salut et fraternité*, on substituait dans les lettres officielles militaires celle-ci : *J'ai l'honneur de vous saluer*,

et même lorsqu'un inférieur écrivait à son supérieur, il écrivait : *Je vous salue avec respect.*

On était en tout et pour tout dans le moment de transition entre la période démocratique et la période autocratique.

De cette époque aussi date la réorganisation complète de l'armée française; sa formation en régiments, la création des corps d'armée, etc., etc.

Voici, du reste, un ordre du jour, du 17 octobre 1803, daté du quartier général de Boulogne, et qui nous paraît assez curieux à faire connaître.

« L'armée est prévenue que, d'après l'arrêté du gouvernement du 1er de ce mois, et conformément à l'ordre du ministre de la guerre, en date du 17 vendémiaire, les demi-brigades d'infanterie de ligne et légère prendront la dénomination de régiments, en conservant leurs numéros.

« Dans tous les régiments, soit d'infanterie, soit de troupes à cheval, le chef de brigade portera le titre de colonel, le chef de bataillon ou d'escadron, chargé du détail, sera remplacé par un major, dont le grade sera intermédiaire entre celui de colonel et celui de chef de bataillon ou d'escadron.

« Le major aura pour marques distinctives de son grade, dans l'infanterie de ligne et légère, les carabiniers, cuirassiers et dragons, deux épaulettes de colonel, le fond de l'épaulette et la frange seront de métaux différents, la frange sera toujours de même métal que les boutons; dans les chasseurs et hussards, il aura pour marques dis-

tinctives, cinq chevrons, dont quatre de 4 lignes et un de 9, placé dans le milieu des quatre autres, ce dernier sera d'un métal différent.

« Le major sera spécialement chargé des détails de l'instruction, de la tenue, de la discipline, de la police et de la comptabilité du corps et des compagnies, il sera dépositaire des contrôles, il remplira, au conseil d'administration, les fonctions de rapporteur, même lorsqu'il le présidera, et commandera le régiment en l'absence du colonel. »

Nous ne ferons pas ici l'histoire du camp de Boulogne, trop connue pour que nous en parlions longuement. Nous dirons seulement que les camps sur les bords de la mer où les troupes de la grande armée devaient être rassemblées, de 1803 à 1805, après la rupture du traité d'Amiens, furent au nombre de six : ceux de Hollande, de Gand, de Saint-Omer, de Compiègne, de Saint-Malo et de Bayonne.

Nous ne parlerons que de celui qui prit ensuite le nom sous lequel il devint si célèbre de camp de Boulogne, et qui se composait, en 1805 (au moment de la marche sur l'Allemagne pour la campagne d'Ulm et d'Austerlitz), des corps de Saint-Omer et de Montreuil.

Le camp de Saint-Omer, sous les ordres de Soult, était formé des divisions Saint-Hilaire, Vandamme, Legrand et Suchet.

Le camp de Montreuil, sous les ordres de Ney,

était formé des divisions Dupont, Loison et Partonneaux.

Les camps dits de Boulogne étaient au nombre de cinq, dont quatre sur la rive droite et un sur la rive gauche de la Liane, à proximité de la ville.

Les camps de la rive droite étaient ceux formés : 1° par les 85e et 88e de ligne, établis près Vimereux; 2° par les 101e léger, en arrière du fort de la Crèche, près la Tour-d'Ordre; 3° par les 40e, 64e, 36e, 45e, 14e et 55e de ligne sur le plateau situé entre Boulogne et la mer, en avant de la colonne Napoléon; 4° par le 26e léger et le bataillon corse, sur le plateau en arrière de Boulogne, près la route de Paris.

Le camp de la rive gauche était celui de la 2e division (Vandamme), établi en avant du moulin d'Outreau, entre le village de ce nom et la mer. Il se composait des 24e léger, tirailleurs du Pô, 4e, 57e, 28e, 46e, 22e, 70e, 75e de ligne.

C'est de ce dernier principalement que nous avons à nous occuper.

Une chose curieuse à observer, c'est que l'emplacement de ces camps, augmentés bientôt des troupes de la garde impériale, fut à peu près le même que celui adopté, en 1854, pour les troupes du second empire, au moment de la guerre d'Orient.

Le 1er octobre 1803, Vandamme était installé

au camp d'Outreau avec son chef d'état-major, l'adjudant commandant Mériage.

Le 10 novembre, les troupes de sa division furent passées en revue par le Premier Consul qui donna de grands éloges à la tenue et à la manière de manœuvrer des troupes aux ordres de Vandamme.

Le 16 du même mois, le général obtint quelques jours de permission pour se rendre à Lille. Le 2 janvier 1804, le Premier Consul vint de nouveau visiter la division Vandamme, en se rendant à la flottille ; prévenu à l'avance par l'état-major, le général fit mettre ses troupes sous les armes.

Chaque jour il y avait parade au camp, devant le front des brigades. Le dimanche toutes les troupes étaient passées en revue, et, pendant la semaine, les bataillons étaient exercés non-seulement aux différentes écoles de l'ordonnance sur l'infanterie, mais à être embarqués sur les péniches et débarqués le plus rapidement possible, afin que chacun fût bien au courant de ce qu'il aurait à faire, une fois sur les côtes de la Grande-Bretagne.

Vandamme resta sur la côte, au camp d'Outreau, de septembre 1803 à septembre 1805, c'est-à-dire pendant deux années. Il eut souvent occasion de voir le Premier Consul, devenu bientôt après Empereur. Ses sentiments républicains se modifièrent du tout au tout pendant ce séjour au camp de Boulogne. Le jeune et farouche républicain de 1793, l'ami de Pichegru et de Moreau de

1794 à 1799, sentit son cœur s'ouvrir à des sentiments tout autres que ceux éprouvés par lui pendant sa première jeunesse. Vandamme était alors un homme d'une trentaine d'années, ayant vécu beaucoup et vite, rompu à la vie militaire et à la discipline, existence qui ramène forcément aux idées de pouvoir, de hiérarchie, et qui fait disparaître les utopies et les chimères d'une égalité impossible en ce monde, si ce n'est devant la loi, la seule qui puisse être possible.

L'homme qui appelait les souverains des tyrans, leurs soldats des satellites, n'était pas éloigné d'acclamer l'avénement d'un souverain, de devenir lui-même le féal sujet d'un empereur et d'accepter avec reconnaissance de ce soldat heureux, devenu roi par la grâce de son épée, un titre, des décorations, des honneurs et des dotations.

Lorsqu'on vit dans un certain centre, sous l'empire d'un moment d'effervescence politique, on n'est pas éloigné, à vingt ans, de se dire avec orgueil partisan du système républicain. L'âge mûr arrivant, les événements politiques venant à se succéder, les idées se modifient, et l'on accepte volontiers le pouvoir d'un seul. La vieillesse vous trouve indifférent à tout ce qui n'est pas le repos, la tranquillité, et souvent, en portant les regards en arrière, en ramenant le souvenir sur le temps passé, on se prend à sourire à la pensée de l'exaltation qu'on a montrée, pour tel ou tel principe politique.

Ces modifications, ces changements dans ses opinions, Vandamme les éprouva à cette époque. A son affection pour Pichegru succéda sa haine pour l'ennemi du Premier Consul, et le meurtre du duc d'Enghien le trouva indifférent. Quoi d'étonnant à cela, ce dernier et triste événement fut reçu avec joie par le général qui devait, onze années plus tard, être un des ministres de la famille des Bourbons !

Le 1er mars 1804, le général de division Andréossy, chef d'état-major général de Soult, écrivit à Vandamme :

« Le voyage de Pichegru à Paris n'est plus un problème, citoyen général, cet homme qui jurait encore, la veille au soir, qu'il assassinerait le Premier Consul, a été arrêté dans la nuit du 7 au 8, rue Chabanais ; deux agents de police et six gendarmes d'élite se sont jetés sur lui pendant qu'il dormait; il n'a pas eu le temps de se servir des pistolets et du poignard qu'il avait sous son chevet. Après s'être longtemps débattu, il a été garrotté et conduit chez le conseiller d'État Réal; là sa fureur s'est apaisée, et il a été interrogé.

« Le général en chef vous invite à faire connaître de suite cette importante nouvelle à la division que vous commandez; elle lui a été transmise par le général gouverneur du palais. »

Au bas de cette circulaire, on lit, écrit de la main de Vandamme :

« Cette lettre devra de suite être mise à l'ordre

du jour, et lue à l'instant à la tête des compagnies. »

« Boulogne, le 10 ventôse (1er mars 1804), à une heure après midi. »

On voit que toute affection était éteinte dans le cœur de Vandamme à l'égard de Pichegru. Il faut comprendre aussi que ce cœur tout ardent de patriotisme avait été brisé, en apprenant que celui qu'il avait si longtemps aimé, chéri, honoré, défendu, était un traître, cherchant, pour de l'or, à vendre son pays à l'étranger.

Les troupes du camp de Boulogne apprirent également vers la fin du mois de mars, par la voie de l'ordre du jour, la mort du duc d'Enghein arrêté, amené en France, jugé, condamné, exécuté en l'espace de quelques jours, on pourrait même dire de quelques heures.

Pour Vandamme, ce qui avait trait à Pichegru était d'une bien autre importance que ce qui concernait le jeune et infortuné duc d'Enghein dont peut-être, à cette époque, il ne connaissait ni le nom ni l'existence. La famille des anciens rois était déjà bien oubliée en France, tant d'événement s'étaient succédé depuis 1789 ?

Cette arrestation passa alors à peu près inaperçue au camp de Boulogne. Elle eut un beaucoup plus grand retentissement à Paris.

Le 10 mars, Soult avait mis à l'ordre :

« Le général en chef s'empresse d'annoncer à l'armée qu'il reçoit à l'instant une dépêche télé-

graphique qui lui annonce que Georges a été arrêté hier au soir à Paris. Cette nouvelle sera sur-le-champ envoyée dans les divisions par des ordonnances. »

Il se passa, à la même époque, un fait des plus graves, et tellement en dehors des lois naturelles qui régissent le droit des nations entre elles, qu'on aurait de la peine à y croire, si les documents officiels de l'époque n'en fournissaient la preuve la plus authentique. Le gouvernement de la Grande-Bretagne essaya d'infecter la France et peut-être l'Europe de la *peste*, en faisant échouer des ballots de laine pestiférée sur les côtes de la Manche.

Voici les documents relatifs à cette horrible machination.

LE CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR A VANDAMME.

« Boulogne, 8 mars 1804.

« Le ministre de la guerre a transmis au général en chef, citoyen général, l'extrait suivant de la correspondance de Londres :

« Le gouvernement anglais a le projet de faire jeter sur les côtes de France six à sept cents ballots de laine, recueillis dans une contrée où la peste eût régné.

« Le baron Danneveck eut jadis la même pensée. »

« D'après un pareil projet, qui entraînerait une des plus affreuses calamités, vous devez, citoyen général, recommander dans la partie de la côte qui correspond à votre division, la surveillance la plus active, et ordonner que les douaniers et les marins qui seraient dans un bâtiment échoué ne puissent en sortir avant d'avoir rendu compte, par écrit, de toutes les circonstances de la navigation et de l'échouage de ce bâtiment, d'après lesquelles il sera donné les ordres jugés nécessaires.

« La nature des choses est telle, que le général en chef n'a pas besoin de vous recommander, citoyen général de tenir sévèrement la main à l'exécution de ces dispositions. »

VANDAMME, A L'ADJUDANT COMMANDANT MÉRIAGE.

« 16 mars 1804.

« Regardez comme non avenu, mon cher Mériage, l'ordre que je vous avais donné ce matin, de diminuer les postes de Neufchâtel et de la Garenne, au contraire, j'approuve l'augmentation de troupe que vous venez d'y placer.

« Vous trouverez ci-joint une lettre du général en chef, relative à des signaux faits encore par l'ennemi, et des ballots de coton jetés sur nos côtes ; je vous recommande de faire exécuter ponctuellement les dispositions de cette lettre, de prescrire de ma part, aux généraux Saligny et

Ferey d'envoyer de suite un de leurs aides de camp, pour donner ces instructions aux commandants des ports et des batteries, le premier ira, depuis le Musoir, jusqu'au cap Dalpreck, et le second, depuis le cap Dalpreck jusqu'à l'extrême gauche de la division; je compte sur votre zèle pour la prompte exécution de ces ordres, qui sont de la plus grande importance. »

SOULT A VANDAMME.

« 16 mars 1804.

« Les Anglais viennent de commencer à exécuter leur infernal projet, et déjà, cinq ballots de coton sont arrivés sur nos côtes, du côté de Saint-Frieux; une frégate et deux corvettes ont protégé les petits bâtiments qui portaient ces balles et qui les ont jetés à l'eau.

« Je vous préviens de cet événement, afin que vous veuillez bien, général, donner de suite des ordres, pour que, sur toute la côte de votre arrondissement, on redouble de surveillance, que les patrouilles soient multipliées, qu'il y ait des sentinelles volantes pour parcourir tous les quarts-d'heure la plage, afin d'empêcher que qui que ce soit ne puisse approcher des différents objets, quelle que soit leur nature, que la mer pourrait jeter sur nos côtes; ordonnez que les postes de Saint-Frieux et de la petite Garenne se tiennent

aux batteries, et pour cet effet, qu'ils lèvent le cantonnement qu'ils ont en arrière.

« Je vous prie aussi d'ordonner que des patrouilles soient faites pendant la nuit du côté de Condette et sur les hauteurs de Saint-Frieux, afin d'arrêter quelques-uns des misérables qui, dans ces contrées, entretiennent des signaux avec l'ennemi.

« Veuillez empêcher que sur toute la côte de votre arrondissement aucun pêcheur ne puisse sortir, quand bien même il aurait des militaires à bord, et ordonnez qu'on fasse feu sur tout ce qui chercherait à approcher pour aborder.

« Je vous prie de multiplier les postes dans les dunes à gauche de Boulogne, pour empêcher que, sous aucun prétexte, qui que ce soit puisse en approcher s'il n'est de service, et veuillez punir avec sévérité tous ceux qui contreviendront aux ordres que vous aurez donnés pour l'exécution de ces dispositions.

« Vous voudrez bien aussi ordonner, général, que tout ce qui serait jeté sur nos côtes, soit par échouage ou autrement, et qu'on présumerait venir de l'ennemi, soit immédiatement couvert de paille et brûlé, sans qu'on puisse pour cet effet, ni défaire, ni changer de nature l'objet sur lequel cette opération devait être faite ; l'officier ou sous-officier du poste le plus près où un échouage pourrait arriver sera personnellement respon-

sable, sous les peines les plus graves, de l'exécution de cet ordre. »

LE GÉNÉRAL DE DIVISION, CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL, A VANDAMME.

« 16 mars 1804.

« Le général commandant en chef vient, citoyen général, d'être informé d'une manière positive, que les Anglais ont fait échouer sur nos côtes cinq balles de coton qui, d'après les avis que le gouvernement avaient reçus, et dont vous avez eu communication, doivent être pestiférés; le général vous recommande la surveillance la plus grande dans la partie de la côte qui correspond à votre arrondissement; il désire qu'il y ait des sentinelles et rondes volantes, indépendamment de celles des officiers de tous grades.

« Dans le cas où quelques objets échoués donneraient lieu à suspicion, des sentinelles seront placées pour empêcher qui que ce soit d'en approcher.

« Les objets reconnus suspects et dangereux seront brûlés.

« Vous voudrez bien renouveler la défense, pour qu'aucun pêcheur ne puisse, sous aucun prétexte, aller en mer, eussent-ils même des soldats à leur bord; vous ordonnerez de faire feu sur tout ce qui, venant de la mer, voudrait approcher des côtes. »

Pendant cette année 1804, une des plus grandes institutions civiles, politiques et militaires fut créée en France par le gouvernement, ou plutôt par le Premier Consul, celle de la Légion d'honneur.

Tous les militaires qui avaient obtenu des armes d'honneur, à la suite d'actions d'éclat, de traits héroïques, furent de droit, membres de l'ordre nouveau. Les hommes les plus marquants de l'armée obtinrent des grades plus ou moins élevés dans cette hiérarchie.

Vandamme fut fait grand officier. Il reçut la nouvelle de la haute distinction dont il était l'objet par une lettre du grand chancelier, Lacépède, en date du 15 juin 1804.

La forme monarchique venait de remplacer la forme républicaine, et nous disons à dessein la forme, car, depuis le 18 brumaire, la France n'était plus républicaine qu'en apparence. Le Premier Consul, depuis la fin de 1799, résumait en lui tous les pouvoirs.

Le général de Hondschoote, l'ennemi des rois et des tyrans, celui qui avait applaudi pendant quelques années au renversemement de l'antique monarchie, accueillit avec joie l'avénement à un trône nouveau de l'homme prodigieux dont le génie étonnait l'Europe. Comme la plupart de ses compagnons d'armes, comme les Augereau, les Soult, les Davout, et tant d'autres des armées, non-seulement d'Italie ou d'Égypte, mais d'Allemagne, il vit dans l'ère qui se préparait une ère

de gloire et de prospérité. Il s'abandonna comme eux aux mains du plus habile, fatigué des gouvernements, d'abord sanguinaires, puis faibles et tracassiers, qui s'étaient succédé depuis douze ans en France.

L'empereur devint le fétiche de Vandamme, comme la République avait été son idole; mais nous devons à la vérité de dire, qu'à partir du jour où il eut acclamé le grand homme, il lui resta fidèle jusqu'à sa dernière heure.

Les membres de la famille Bonaparte devinrent princes; l'un d'eux, l'aîné des fils de Charles, Joseph, qui devait être quelques années plus tard roi de Naples, puis d'Espagne, accepta alors la modeste position de colonel d'un régiment d'infanterie, le 4e de ligne, de la division Vandamme. Il vint au camp d'Outreau et prit son commandement, entouré, comme bien l'on pense, des respects des généraux et de toute l'armée. Cette circonstance mit Vandamme en relation, avec le frère aîné de l'empereur. Ces relations, commencées sous la baraque, au milieu des troupes, ne cessèrent jamais, basées qu'elles étaient sur une estime réciproque.

En 1805, le 6 mars, quelques mois avant la levée du camp, et quelques jours avant le départ de Joseph, Vandamme s'adressa à ce prince, pour obtenir par lui de Napoléon une faveur à laquelle il attachait beaucoup de prix, la concession des

terrains qui lui avaient été promis par l'Empereur.

On n'en était pas encore aux titres honorifiques de duc, de comte et de baron, mais déjà Napoléon donnait volontiers à ses généraux des terres dans les pays conquis, et des traitements considérables.

Voici la lettre de Vandamme :

« Mon prince, vous n'avez cessé, depuis le moment où j'ai eu l'honneur d'être connu de Votre Altesse Impériale, de me traiter avec une extrême bonté, et je dois chaque jour me féliciter d'avoir auprès de Sa Majesté votre puissante protection, et je ferai tout pour m'en rendre digne.

« Oserai-je prier Votre Altesse de solliciter l'Empereur de vouloir bien m'accorder, avant son départ pour Paris, les terres que je lui ai demandées? La saison est très-propice pour les travaux qu'il serait nécessaire d'y faire, et j'ai d'ailleurs plus de raisons de désirer vivement la décision de cette affaire, que plusieurs autres sollicitent la même grâce, sans avoir cependant la recommandation de Votre Altesse, ni peut-être les mêmes droits que moi.

« Le conseiller d'Etat, Crêtet, par ordre de Sa Majesté, m'a demandé les plans des terres dont il s'agit ; je viens de les lui adresser, et je prie très-instamment Votre Altesse, de daigner se rappeler de moi en cette circonstance, et de vou-

loir bien assurer le succès d'une affaire d'où dépend ma fortune et celle de ma famille. »

Le 15 août de cette année 1804, eut lieu, au camp de Boulogne, la grande fête, si souvent décrite, de la distribution des croix par l'Empereur. Cette cérémonie, à laquelle on donna un éclat sans précédent, eut du retentissement en Europe. Mais un événement politique d'une importance bien autrement sérieuse, fut le couronnement de l'Empereur par le souverain Pontife.

Les grands officiers de la Légion d'honneur reçurent l'invitation d'y assister, invitation à laquelle ils n'auraient eu garde de manquer, et qu'ils considéraient comme des plus flatteuses, comme une marque de faveur insigne.

Vandamme se rendit, comme ses camarades de l'armée, à Paris, le 2 décembre 1804, jour fixé pour le sacre. L'on put voir alors agenouillé, dans la vieille Basilique, au pied des autels, les généraux républicains pour lesquels le culte et les prêtres avaient été si longtemps des objets de mépris, de haine et d'horreur.

Nous terminerons ce qui est relatif au camp de Boulogne par quelques documents qui nous ont paru, à plus d'un demi-siècle de date, avoir un intérêt historique assez grand pour être présentés à nos lecteurs.

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL A VANDAMME.

« 14 janvier 1804.

« A compter du 20 de ce mois, le gouvernement a prescrit, citoyen général, au grand juge et ministre de la police d'interdire aux rédacteurs de feuilles publiques toute annonce et toute réflexion sur les armements dirigés contre l'Angleterre, afin d'étonner et d'intimider l'ennemi, par le profond silence dont on enveloppera les apprêts de l'opération ; le général en chef désire que cette mesure s'étende aux correspondances particulières, et il vous invite à faire connaître à votre division ses intentions à ce sujet et à recommander expressément de s'y conformer. »

SOULT A VANDAMME.

« 15 février 1804.

« Tout me porte à croire, général, que les Anglais ont cherché et tenteront encore de faire des débarquements clandestins sur la côte ; je dois même supposer qu'ils y ont conservé des intelligences qui, par des signaux ou autrement, leur rendent tout ce qui se passe. J'excite à cet égard votre vigilance et je vous invite à donner des ordres tellement rigoureux, qu'ils parviennent à déjouer toute espèce de tentative. Que, pendant

la nuit, les patrouilles soient multipliées dans votre arrondissement, particulièrement sur la côte et surtout sur la laisse de basse mer. Que les officiers supérieurs des troupes et les officiers d'état-major fassent, pendant la nuit, plusieurs rondes pour s'assurer de l'activité du service des postes, recevoir les rapports sur les événements qui pourraient s'y être passés, tenir constamment le monde en haleine et pouvoir, sans délai, vous instruire de tout. Défendez de nouveau qu'aucun bourgeois puisse parcourir vos camps, ni la côte, ni la ligne des batteries, sans votre permission expresse ; ordonnez qu'on arrête tous ceux qui seraient rencontrés sur ces différents points, sans une permission de vous et sans vous avoir été préalablement présentés. Toute curiosité de la part du bourgeois, dans les circonstances où nous nous trouvons, est plus que déplacée, et s'il y en a qui cherchent à la satisfaire pendant la nuit, elle donne lieu à des soupçons fondés sur leur compte. La pêche a été défendue ; elle doit être prohibée, et si, dans votre arrondissement, il se trouvait des individus qui s'y livrassent, en vertu de quelque autorisation de la marine, vous devez empêcher leur sortie, à moins qu'ils n'aient à leur bord un ou deux hommes d'infanterie, qui devraient, à chaque fois, être renouvelés, et que, pour cet effet, vous choisiriez.

« Les Anglais soldent une infinité d'espions et de gens capables de tous les crimes, que nous

devons rechercher avec le plus grand soin; s'il s'en présentait dans votre arrondissement, je suis bien persuadé que, quel que fût leur déguisement, vous parviendriez à les découvrir. Si par événement, il survenait des échouages, faites arrêter de suite les équipages, n'importe de quelle nation ils puissent être, afin qu'ensuite il soit vérifié si, parmi eux, il n'y aurait pas quelque traître déguisé ou quelque individu suspect. Cette mesure devrait même être plus rigoureuse pour les bâtiments anglais, s'il s'en trouvait dans ce cas.

« Tenez moi instruit, je vous prie, de tout ce qui viendra sous ce rapport à votre connaissance, et veuillez me rendre compte de l'exécution des diverses dispositions que ma lettre renferme. »

LE GÉNÉRAL CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR A VANDAMME.

« 18 février 1804.

« Le général en chef, citoyen général, me charge de vous inviter à défendre expressément aux troupes de votre division de se porter sur la ligne des batteries, lorsqu'elles tirent sur les bâtiments anglais, et vous rappelle l'ordre de faire arrêter tout bourgeois qui se présenterait sans permission sur les mêmes points. »

LE GÉNÉRAL CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR A VANDAMME.

« 24 février 1804.

« Je vous invite, citoyen général, d'après les ordres du général en chef, à donner les ordres nécessaires pour que la division que vous commandez fournisse toutes les nuits, à dater de ce jour, un piquet de soixante grenadiers, qui sera divisé en plusieurs détachements, qui feront de fréquentes patrouilles pour veiller à la garde du bassin de Boulogne dans toute sa circonférence. Leur principale consigne sera d'empêcher qu'aucun homme ne puisse approcher du bassin, à moins qu'il ne soit officier de marine, revêtu de son uniforme et ayant le mot d'ordre. Ces détachements ou patrouilles arrêteront tous ceux qui se présenteraient pour pénétrer jusqu'aux bâtiments de l'intérieur du bassin. Ils arrêteront également ceux qui voudraient sortir du bassin et qui ne seraient pas reconnus pour appartenir à la marine. Le rapport en sera fait au général en chef, qui prononcera leur mise en liberté s'il le juge convenable.

« Je vous serai obligé de m'accuser la réception de cet ordre. »

VANDAMME A L'ADJUDANT COMMANDANT MÉRIAGE.

(Sans date précise).

« Il faut de suite faire éloigner tous les fumiers, etc., des environs de Capécure; Mme la princesse Joseph va y habiter. Il faut aussi que les chemins soient réparés et un corps de garde préparé pour recevoir douze ou quinze grenadiers de garde. Voyez le maire de cette commune à ce sujet, et que rien ne soit négligé pour la sûreté, la salubrité et l'agrément de cette maison.

« Le capitaine Marie est déjà prévenu, il faut y faire placer des réverbères.

« Donnez tous vos soins pour que le service se fasse avec exactitude; assurez-vous que personne ne passe les limites du camp et ordonnez de fréquents appels dans le jour, car nous devons nous attendre à y voir l'Empereur à chaque minute. »

LE GÉNÉRAL CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL A VANDAMME.

« 8 novembre 1804.

« Les chefs de corps ont, jusqu'à présent, toléré, général, que des sous-officiers et grenadiers eussent à leur disposition, outre le sabre-briquet que l'ordonnance leur accorde, des sabres dont les lames, extrêmement affilées, sont d'une lon

gueur disproportionnée, et qu'ils réservent pour vider toutes les querelles qui surviennent journellement, soit dans les régiments, soit entre militaires qui appartiennent à différents corps. Les maîtres ou prévôts d'armes ont, outre ce sabre, des fleurets mouchetés ; il en est même qui ont fait monter des armes dangereuses dans des cannes, et on a remarqué que presque tous les militaires blessés qui étaient transportés à l'hôpital, l'avaient été par une arme de ce dernier genre ; souvent même par des militaires autres que ceux avec lesquels ils avaient eu dispute, ce qui prouverait que, non-seulement on emploie de préférence ces dernières armes, mais encore que dans les corps il y a une espèce d'hommes qui font métier de se battre pour leurs camarades, et souvent provoquent les disputes pour avoir la gloire de les terminer, ou au moins de se donner de l'importance.

« Cet abus est trop nuisible à la conservation des militaires et au maintien de la bonne intelligence qui doit régner entre les corps de l'armée, pour ne pas mériter que les mesures les plus sévères soient prises pour y remédier.

« En conséquence, le maréchal vous invite, général, à donner des ordres pour que dans tous les corps de votre division il soit fait simultanément une visite des armes blanches et à feu portatives que les militaires de tout grade pourront avoir, afin de retirer, pour être déposées dans le

magasin d'armement de chaque régiment, celles qui ne seraient pas en tout conformes, tant pour la longueur que pour les autres dimensions, aux armes qui sont délivrées des arsenaux de l'Empire, et qui excéderaient celles que les militaires de divers grades sont autorisés à avoir.

« Les armes que l'on aura ainsi retirées seront vendues au profit de la masse de linges et chaussures des militaires auxquels elles appartiennent, et ces militaires seront punis suivant qu'ils l'auront mérité d'après le genre, l'espèce et l'usage qu'on présumera qu'ils auront fait de ces armes.

« Le maréchal désire que vous preniez, en outre, des mesures pour qu'à l'avenir pareils abus ne puissent se renouveler, que vous déterminiez la quantité de fleurets que chaque maître d'armes est autorisé à conserver, d'après le nombre de ses écoliers, et que vous lui fassiez connaître les résultats de vos dispositions à ce sujet.

« J'ai l'honneur de vous saluer. ».

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL A VANDAMME.

« 2 avril 1805.

« M. le maréchal commandant en chef a été informé, monsieur le général, que le nommé *Pierre Courtois*, soldat au 28e régiment, étant de faction hier, à neuf heures du soir, devant les armes du

poste du préfet, avait fait feu sur deux individus, qui voulurent prendre la fuite lorsqu'il les a appelés au mot de ralliement, et qui se nomment *Malisse,* du 4e régiment, *Durand,* du 10e d'infanterie légère. M. le maréchal vous invite à faire mettre à la garde du camp, pour vingt jours, et à lui faire faire pendant ce temps la corvée de sa compagnie, le nommé *Malisse;* j'écris au général commandant la 1re division pour qu'il ordonne la même punition à l'égard du nommé *Durand.*

« Comme l'officier qui était de garde, le 11 de ce mois, à ce poste, a fait relever de sa faction le nommé *Courtois*, pour le punir d'avoir tiré, monsieur le maréchal vous invite à faire connaître à cet officier que c'est injustement qu'il a puni ce factionnaire, auquel il aurait dû donner des éloges pour avoir fait son devoir. »

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL A VANDAMME.

« 23 avril 1805.

« M. le maréchal commandant en chef vous invite, monsieur le général, à donner l'ordre à l'officier supérieur commandant l'artillerie de votre division de faire lancer, la nuit prochaine, entre onze heures et minuit, deux fusées, comme contresignaux, entre le ruisseau du *Bec* et la batterie de *Saint-Frieux.*

« Vous donnerez l'ordre de faire placer quelques hommes de gendarmerie et d'infanterie en

embuscade dans les environs de ces batteries. Ces hommes arrêteront tout individu qui se présenterait à ce faux signal, et ils observeront si les bâtiments ennemis en croisière en face du port de Boulogne y répondent.

« Vous rendrez compte, monsieur le général, de l'exécution de cet ordre par votre rapport journalier. »

« Boulogne, 21 juin 1805.

« Le général de division Vandamme prie l'adjudant commandant Mériage de prévenir de sa part MM. les généraux de brigade qu'ils aient à défendre les fausses queues, et à ordonner que ceux qui ont les cheveux courts les fassent couper convenablement. Beaucoup de corps croient devoir s'attendre à reprendre la queue; vous pouvez leur dire qu'il n'y a point d'apparence qu'ils y soient forcés. Ordonnez aux corps de se procurer des pompons ronds et plats; défendre ceux dans le genre du 57e : ils fatiguent trop les chapeaux et font toujours mauvais effet. Ordonnez que, dans chaque corps, on se procure des cocardes uniformes, qu'on s'occupe sérieusement du remplacement des mauvais chapeaux et qu'on répare promptement ceux qui en sont susceptibles. Je passerai une revue le 4, à dix heures du matin; je visiterai la troupe en détail; je passerai une inspection très-sévère de tout ce qui tient à l'armement, l'habillement et l'équipement. Pré-

venez MM. les généraux de brigade et les chefs de corps.

« Ordonnez que tous les travailleurs se trouvent à cette revue; faites en sorte que les corps soient très-nombreux. »

BERTHIER, MINISTRE DE LA GUERRE, A VANDAMME.

« Boulogne, 1er août 1805.

« La revue que j'ai passée aujourd'hui à l'improviste, mon cher général, avait pour but de savoir si tous les hommes étaient dans les limites des camps, combien il fallait de temps pour les rassembler; ce qui se trouvait sous les armes, et si les sacs étaient garnis de tout ce qui est nécessaire pour la guerre, dans le cas où l'on dût s'embarquer au premier coup de baguette.

« J'ai fait compter tous les hommes présents, et j'ai trouvé le total de 5,046.

« Cependant le présent sous les armes de votre division est de plus de 9,000 hommes.

« Je sais bien qu'on doit défalquer les hommes embarqués ou de garde; mais peut-être trouverez-vous aussi qu'un grand nombre, qui devaient être dans les limites du camp, étaient absent.

« Je sais que, par votre active surveillance, votre division est une des plus belles de l'armée, mais vous sentirez, comme moi, qu'il y a peut-être un peu de négligence de la part des officiers

subalternes, qui ne se persuadent pas assez que lorsque le soldat prend les armes avec son sac, il doit être muni de tous ses effets et croire ne devoir pas rentrer au camp. »

VANDAMME A MÉRIAGE.

« 15 août 1805.

« Mon cher Mériage, il faut faire composer, de suite, une musique prise sur toutes celles de la division, de manière qu'elle soit excellente et plus nombreuse possible.

« Le capitaine-adjudant Rosingana sera chargé de conduire de suite ces musiciens au Pont-de-Brique, afin qu'ils puissent y être rendus entre dix et onze heures. Il les devancera pour prévenir M. le grand maréchal de la cour Duroc que c'est la 2e division qui vient présenter ses hommages à Sa Majesté l'Empereur, et se faire indiquer le local où ces musiciens pourront être placés pour être entendus de Sa Majesté, et jouer pendant quelque temps.

« Je vous recommande de presser cette affaire et de l'organiser le mieux possible (1). »

(1) Comme on le voit par cette lettre et par celles qui l'ont précédée, Vandamme, aussi bien que les autres généraux élevés dans la haine des souverains, avait modifié du tout au tout ses idées et son langage. C'est peut-être le cas de rappeler ici la singulière formule du serment exigé à cette époque

Nons ne raconterons pas pour quelles causes la guerre que l'on s'attendait à voir portée dans la Grande-Bretagne eut tout-à-coup pour théâtre le centre de l'Allemagne et la Moravie. Ceci est du domaine de l'histoire générale de cette époque mémorable et grandiose. Notre cercle est plus restreint.

La grande armée organisée, équipée, instruite avec un soin parfait, présentait au moment de l'entrée en campagne contre l'Autriche, vers le commencement de septembre 1805, une force militaire telle que jamais encore aucune puissance n'en avait mis sur pied une semblable.

Le génie créateur et organisateur de Napoléon avait préparé pendant plus de deux années, dans les camps, sur les bords de la Manche, cette armée sans pareille, que les éléments seuls ont pu vaincre. Le séjour dans les camps de Boulogne, d'Étaples, d'Ambleteuse et d'Ostende, des troupes qui avaient fait les guerres d'Italie, d'Allemagne ou de Vendée, avait permis

des membres de la Légion d'honneur. La voici. On y verra le bizarre amalgame de la république et de la monarchie :

« Je jure, sur mon honneur, de me dévouer au service de l'Empire et à la conservation de son territoire dans son intégrité; à la défense de l'Empereur, des lois de la république et des propriétés qu'elles ont consacrées; de combattre, par tous les moyens que la justice, la raison et les lois autorisent, toute entreprise tendant à rétablir le régime féodal; enfin, de concourir de tout mon pouvoir au maintien de la liberté et de l'égalité, bases premières de nos constitutions. »

d'amalgamer, de réunir en corps bien soudés entre eux les parties distinctes qui composaient la puissance militaire du pays, et qui rendaient en quelque sorte étrangers les uns aux autres les vainqueurs de Lodi, de Castiglione, des Pyramides, de Marengo, et ceux de Fleurus, de Bergen, de Hohenlinden, ceux aussi de Chollet et du Mans.

L'uniformité dans les manœuvres, l'oubli d'anciennes rivalités, l'échange de bons procédés, l'admiration commune pour le grand homme de guerre aux mains duquel la France, fatiguée de ses dissensions intérieures, avait remis ses destinées, furent les conséquences immédiates de cette habile mesure prise par le héros.

Cependant, l'Autriche, cédant aux instances, à la politique et à l'or du cabinet de Saint-James, nous déclara la guerre, et mit en ligne deux cent trente mille hommes. Le prince Charles, son meilleur général, prit le commandement en Italie. Laissant vingt mille combattants dans le Tyrol, sous son frère l'archiduc Jean, il marcha avec soixante mille autres sur l'Adige. Mack eut l'armée d'Allemagne, la plus importante. Il jeta Jellachich avec dix mille hommes dans le Vorarlberg, et se porta avec cent quarante mille sur le bas-Inn, sommant l'électeur de Bavière d'entrer dans la coalition. L'électeur s'y refusa, se retira dans Wurtzbourg, et fit filer son armée sur le Regnitz, entre Nuremberg et Bamberg. Cette con-

duite devait lui valoir un trône et une alliance avec le fils adoptif de Napoléon.

Les Autrichiens envahirent la Bavière, s'emparèrent de Munich, laissèrent dans l'électorat quarante mille hommes avec le général Kienmayer, puis ils occupèrent Augsbourg, Donawerth, Ulm, et observèrent les défilés de la forêt Noire, depuis Rothweil, jusqu'à la frontière de la Suisse, attendant dans cette position les quatre-vingt mille hommes de l'empereur de Russie, conduites par Alexandre en personne et par Kutusoff.

L'armée française, destinée à opérer en Allemagne, prenant le nom de grande armée, reçut immédiatement l'ordre de se mettre en marche pour aller à l'ennemi. Saint-Cyr, alors à Naples, évacua cette partie de l'Italie, et vint renforcer Masséna, qui avait le commandement de l'armée dans le nouveau royaume dont Napoléon s'était fait sacrer souverain.

L'armée du Hanovre sous Bernadotte, les quatre corps du camp de Boulogne, celui du camp de Zeist, la réserve de cavalerie, la garde impériale, formant cent quatre-vingt-dix mille hommes, abandonnèrent les rives de la Manche pour courir au Rhin.

La grande armée se composa alors de sept corps, une réserve de cavalerie, plus le corps d'Italie ou huitième. — 1er corps (Bernadotte), divisions d'infanterie Drouot et Rivaud, division de cavalerie Kellermann. — 2e corps (Marmont), di-

visions d'infanterie Boudet, Grouchy, Dumonceau, division de cavalerie légère Lacoste. — 3e corps (Davout) (1), divisions d'infanterie Bisson, Friant, Gudin ; division de cavalerie légère Vialanes. — 4e corps (Soult), divisions d'infanterie Saint-Hilaire, Vandamme, Legrand, Suchet ; division de cavalerie légère Margaron. — 5e corps (Lannes), division de grenadiers Oudinot, division Gazan ; division de cavalerie légère Treilhard. — 6e corps (Ney), divisions d'infanterie Dupont, Loison, Malher ; division de cavalerie légère Tilly. — 7e corps (Augereau), divisions d'infanterie Desjardin et Maurice Mathieu. — Réserve de cavalerie (Moreau), six divisions de cavalerie (dont deux de réserve et quatre de dragons), Nansouty, d'Hautpoul, Klein, Walther, Beaumont, Bourcier. — Une division de dragons à pied (Baraguey-d'Hilliers). — Six mille hommes de garde impériale à pied, et deux mille à cheval, sous les généraux de brigade Dorsenne, Soulès, Ordener, ayant à leur tête le maréchal Bessières.

Ces forces constituaient un effectif de près de deux cent mille combattants. L'armée d'Italie ou 8e corps en avait trente-cinq mille ; celle de Saint-Cyr, à Naples, quinze mille ; les troupes électorales vingt-quatre mille.

(1) La plupart des ouvrages écrivent le nom de Davout avec une *s*, celui de Sainte-Susanne avec un *z*. Nous avons sous les yeux des lettres écrites par ces deux hommes de guerre et signées *Davout* et *Sainte-Susanne*.

Telle était la composition et la force des armées belligérantes, lorsque Napoléon, voulant prévenir ses adversaires et battre les Autrichiens avant l'entrée en ligne des Russes, donna l'ordre, le 23 août 1805, après une manœuvre d'embarquement à Boulogne, de faire débarquer les troupes, de lever les camps, et de mettre tout en œuvre, pour que cette armée formidable pût traverser rapidement la France, de l'ouest à l'est.

La division Vandamme, 2e du 4e corps, était formée des brigades Saligny (tirailleurs du Pô et 24e de ligne), Ferrey (4e et 28e de ligne), Candras (46e et 57e de ligne); en tout huit mille six cents hommes environ. Elle avait pour chef d'état-major l'adjudant général Mériage. Les aides de camp du général Vandamme étaient : le chef d'escadron Séron, le capitaine Desoye, et le lieutenant Deswarte.

Cette division, ayant un effectif de près de neuf mille combattants, une des plus belles et des plus solidement organisées, de celles ayant séjourné dans les camps, partit dans les premiers jours de septembre du village d'Outreau, et se trouva, le 26 du même mois, sur les bords du Rhin, près de Spire.

A son passage à Sedan, Vandamme reçut du maréchal Soult la lettre ci-dessous, datée de Paris, 8 septembre :

« J'ai reçu, mon cher général, les états que vous m'avez adressés, et vos lettres relatives à la

marche de votre division ; j'ai vu avec bien du plaisir que vous étiez satisfait de sa conduite, et que vous comptiez sur le retour des hommes qui sont partis sans permission ; j'en ai rendu compte au ministre de la guerre, qui a mis mon rapport sous les yeux de Sa Majesté.

« J'ai aussi adressé au ministre la lettre du colonel Marion que vous m'avez envoyée, et j'ai fait en sa faveur la demande d'un secours extraordinaire ; il m'a été dit à son égard que Sa Majesté lui avait accordé une gratification de 10,000 francs, à prendre sur les biens des États de Parme. Sans doute qu'il sera prévenu officiellement de ce bienfait de l'Empereur, et que sa reconnaissance égalera les sentiments qui l'animent pour son glorieux service.

« Incessamment je ferai mettre à l'ordre que le général Saligny remplace le général Andréossy dans les fonctions de chef d'état-major du 4e corps.

« Je ne pense pas, mon cher général, qu'il y ait de décision qui accorde deux sous par jour à chaque soldat en marche. La troupe reçoit les vivres de campagne comme au camp, et elle doit se trouver beaucoup mieux qu'avec l'indemnité d'étape. Sa Majesté a particulièrement étendu ses grâces sur les officiers, et leur a fait sentir les effets de sa magnificence.

« Je compte partir dans quatre ou cinq jours pour Landau, et faire en sorte de me trouver à Verdun lorsque votre division y arrivera ; j'aurai

alors le plaisir de vous embrasser, et acquérir la nouvelle certitude de la belle conduite de votre division pendant sa marche. »

Ainsi qu'on le voit par la lettre du maréchal, un des généraux de brigade de la division Vandamme, Saligny, nommé général de division, quitta le commandement de sa brigade, où il fut remplacé par le général Schiner. Ce dernier reçut l'ordre de prendre, le 25 septembre, le commandement d'un petit corps composé du bataillon des tirailleurs corses, du bataillon des tirailleurs du Pô, du 24e de ligne, de deux pièces de quatre, et de quelque cavalerie pour former l'avant-garde du 4e corps, aile gauche de la grande armée.

Le 27 septembre, la division Vandamme fut réunie à dix heures du matin aux portes de Spire, et se mit en mouvement pour franchir le fleuve à Reinhausen, se dirigeant sur Bruchsal. Elle fit halte à Waghausel, où elle attendit de nouveaux ordres. Les jours suivants elle continua sa marche vers l'est, par Heilbronn, où elle passa le Necker, par Hall, qu'elle traversa le 3 octobre pour bivouaquer en avant de la ville. Le jour suivant, un détachement de chasseurs du 11e, régiment passé la veille sous les ordres de Vandamme, et placé à son avant-garde, trouva dans Elwangen un parti de hulans qui évacua la ville. On approchait de l'ennemi. Le maréchal Soult fit dire au comte de Walmoden, qui commandait les Autrichiens sur cette partie du théâtre de la

guerre, qu'en deça de l'Inn il ne reconnaissait plus dans les troupes que des ennemis.

Vandamme s'établit en avant d'Elwangen, éclairant la route de Aalen, et poussant des reconnaissances jusqu'à Nordlingen Il eut ordre de s'emparer de Donawerth, du pont sur le fleuve, des débris de ce pont, si l'ennemi essayait de le détruire, et de toutes les barques et matériaux pouvant servir à un passage de rivière. Le 6 octobre, en effet, l'avant-garde de la division, conduite par le général Candras, attaqua, à dix heures du soir, le pont de Donawerth, et parvint à s'en emparer, ainsi que de celui de Munster, après une assez vive résistance, et après avoir culbuté le régiment de Colloredo qui le défendait.

Les troupes avaient fait une forte étape. Le mouvement de Vandamme avait pour but de surprendre le passage du Danube et du Lech, et de protéger la marche du 3e corps (Davout) sur Harbourg. Ce mouvement réussit parfaitement, car les Autrichiens surpris n'eurent pas le temps de défendre le pont, et cent mille hommes passèrent le Danube, du 6 au 7 octobre, sur les trois points de Donawerth, Neubourg et Ingolstadt.

L'empereur arriva de sa personne le 6 au soir à Nordlingen. Le 7, la division Vandamme s'établit à Rain, un peu à l'est de Donawerth, et se disposa à passer le Lech, le jour suivant, ce qu'elle fit en effet, après avoir chassé devant elle quelques escadrons ennemis. Elle dépassa, le 9,

la ville d'Aicha, resta quelques instants en position sur les hauteurs de Fridberg pour observer l'ennemi, et voyant que rien ne s'opposait à sa marche vers Augsbourg, elle se rabattit au sud-ouest sur cette ville qu'elle occupa après avoir franchi le Lech pour la seconde fois. Elle s'établit au sud de cette dernière ville, où vinrent successivement les quartiers généraux du prince Murat et celui de l'Empereur. Vandamme porta le sien à Landsberg. Les troupes du 4e corps, fatiguées par des marches rapides depuis le passage du Rhin, eurent deux séjours. La division Vandamme cantonna jusqu'au 13 dans les villages autour de Landsberg, sur la rive droite du Lech, et le général en profita pour écrire à ses commandants de brigade :

« Messieurs, la position dans laquelle nous nous trouvons me force à en appeler à toute votre attention. Les marches forcées faites ou à faire pour compléter la plus belle campagne connue dans l'histoire, les privations auxquelles nous sommes exposés, tout, Messieurs, exige de notre part des soins particuliers pour maintenir la troupe dans la discipline, conserver la santé des braves que nous commandons, et entretenir l'armement et l'habillement en règle. Je vous conjure, au nom de l'honneur, au nom de l'amour que nous portons tous à notre auguste Empereur, occupez-vous constamment de vos brigades, régiments, bataillons et compagnies, comme je m'occupe autant que possible de vous tous. Je sacrifierai ma santé

et ma vie pour le bien-être de ma division, mais je ne puis rien sans le concours de ceux qui, comme moi, ont juré à l'Empereur de bien le servir, et de tout faire pour son glorieux règne.

« Nous sommes à la veille des plus grands événements militaires : toute une armée autrichienne est presque entourée par la grande armée que le grand Napoléon commande en personne ; préparons-nous à bien nous battre, et sous peu la victoire la plus signalée terminera cette campagne pénible et glorieuse. C'est dans des circonstances difficiles que l'homme de cœur prouve qui il est ; si notre métier n'était pas pénible, s'il n'y avait pas souvent des dangers et des maux à supporter, quel honneur y aurait-il d'être militaire? L'élite de la nation ne composerait pas les armées, et nous ne serions plus les citoyens distingués de la grande nation.

« Content jusqu'ici de la presque totalité de ma division, je me félicite de la commander ; je vois les chefs attentifs, les soldats patients et disciplinés, et j'ose d'avance me convaincre que de brillants succès couronneront nos généreux efforts.

« Soldats, continuez à être disciplinés et patients, croyez que moi et tous vos chefs nous n'avons rien tant à cœur que de vous conduire au chemin de la victoire ; le temps est affreux, les chemins difficiles, mais nous sommes Français, notre auguste Empereur marche à notre tête, d'éclatantes victoires seront le prix de tant d'hé-

roïsme. La campagne ne sera pas longue, sous peu nous n'aurons plus d'ennemis, tous savent que notre souverain ne combat que pour les vaincre, ils ne peuvent l'avoir oublié. Je compte toujours sur votre valeur, sur votre discipline et sur votre patience, comptez sur toute ma sollicitude pour alléger vos privations, vos souffrances, et obtenir qu'on mette un peu plus de régularité dans la distribution des vivres.

« Je sais vous apprécier, continuez à m'accorder votre confiance, donnez-m'en la preuve par votre bonne conduite, et je serai toujours tout entier à vous. »

Le 12, Vandamme écrivit encore au général Schiner, qui commandait son avant-garde :

« Mon cher général, ayez bien soin de vos braves chasseurs du 24e. Cette nuit, faites en sorte que votre batterie de deux pièces de 4 soit bien pourvue de tout; ne lui laissez pas manquer de chevaux, et faites-leur donner force avoine. Ayez aussi des bontés pour les canonniers et soldats du train, car nous allons faire, d'ici quatre jours, de fortes marches et avoir bien à nous battre. Le moment est décisif. Il faut surtout pourvoir aux cartouches et pierres à feu. Dans la nuit, je vous enverrai tout ce qu'il me sera possible de pain et d'eau-de-vie. Du reste, je compte sur vous; je vous prie de faire tout au mieux. »

Par sa belle manœuvre, l'empereur coupait

la ligne d'opérations de l'ennemi. Mack, après avoir pris le change sur la direction donnée à l'armée française, et avoir cru qu'il allait être attaqué de front sur sa ligne de l'Iller, finit par comprendre que le gros des forces françaises se portait vers le Danube. Il fit replier sur Stockach et Memingen ses corps avancés, concentra ses forces dans Ulm et ses environs et laissa sur la rive droite du fleuve une forte avant-garde aux ordres de Kienmayer. Mais, ainsi qu'on l'a vu, il ne sut pas empêcher le passage du Danube, et perdit en quelques jours toutes ses lignes de retraite. Déconcerté par la rapidité des marches de son adversaire, il apprit en même temps l'occupation de la Bavière, la position d'une armée nombreuse sur le Lech, c'est-à-dire sur ses derrières. Il n'eut plus d'autre parti rationnel à prendre que de se concentrer sur l'Iller, entre Ulm et Memingen. Il fit retrancher à la hâte cette dernière place, espérant pouvoir se maintenir avec toutes ses forces assez de temps pour être joint par l'armée russe.

Vandamme, avec l'habitude qu'il avait de la grande guerre, avait compris le grand et habile mouvement tournant de l'Empereur pour envelopper Mack.

Le 13 octobre, le 4e corps se remit de nouveau en marche. La 2e division se porta de Landsberg sur Memingen, franchit l'Iller, échangea quelques coups de canon avec l'ennemi, et contri-

bua à la reddition de la ville, que les Autrichiens défendirent faiblement.

La veille, Vandamme avait reçu de Soult la lettre suivante :

« La 3e division doit être rendue demain matin pour dix heures à Memingen et y attaquer immédiatement l'ennemi ; celle que vous commandez, monsieur le général, devrait y être rendue à deux heures, afin de concourir aux opérations de cette journée et pour secourir la division du général Legrand, s'il était nécessaire.

« Faites mettre à l'ordre de votre division que les régiments qui veulent combattre doivent être rendus, pour trois heures après midi, devant Memingen, et que je remarquerai ceux qui laisseront le plus d'hommes en arrière.

« Mandez-moi à quelle heure vous vous mettrez en marche, instruisez-moi de votre arrivée devant Memingen et ne souffrez dans la colonne aucune lacune, ni voiture d'équipage, qui pourrait interrompre sa marche. »

Le 14 octobre, les 1re et 3e divisions du 4e corps se mirent en marche pour se porter sur Ochsenhausen, prolongeant le mouvement tournant général combiné par l'Empereur. La division Vandamme eut ordre de se tenir prête à suivre la même route dès que les articles de la capitulation de Memingen seraient signés, ce qui eut lieu dans l'après-midi. La garnison, forte de 4 à 5,000 hommes, fut faite prisonnière de guerre. Le géné-

ral Schiner entra dans la place pour l'exécution des articles de la capitulation, et la division Vandamme partit pour Ochsenhausen. Le 15, elle remonta à la suite de la 3e division, au nord, et vint bivouaquer autour de Laubleim, laissant Ulm sur sa droite.

Cette dernière ville ayant capitulé le 17, et l'armée de Mack s'étant rendue prisonnière, la première partie de la campagne était terminée. Il fallait alors poursuivre les débris des corps autrichiens en retraite sur Vienne et cherchant à joindre l'armée russe, en marche sur la Moravie.

Le 4e corps reprit, dès le 18 octobre, la route d'Ochsenhausen, de Memingen, de Landsberg, où la division Vandamme fit séjour le 23, puis ce corps, se dirigeant sur Munich, vint passer l'Inn, le 29 à Mettenheim, près Müldorf-la-Trann; le 5 novembre il s'arrêta à Wels et s'établit en avant de cette ville.

Ces marches rapides ne s'étaient pas effectuées sans donner lieu à quelques désordres. Le retard et quelquefois le manque de distributions régulières faites aux troupes avaient amené des actes regrettables de violence au préjudice des habitants, des réquisitions forcées, des crimes même, ce qui motiva un ordre du jour très-vigoureux du maréchal Soult, en date du 16 octobre. Dans cet ordre fort long, nous remarquons la mesure curieuse prise pour faire cesser l'usage que les soldats avaient adopté de tirer à tout propos,

dans les camps, des coups de feu, pouvant porter la perturbation partout :

« Le maréchal commandant en chef, dit l'ordre du 16, voulant aussi réprimer le pillage et faire cesser l'indécent tiraillement qui a lieu journellement dans les camps et pendant la marche, ordonne que tout militaire qui aura tiré un coup de fusil, sans être en présence de l'ennemi, soit privé pendant huit jours d'avoir de chien à son fusil, et si, pendant ce temps, il faut combattre, il soit obligé de se défendre avec sa baïonnette. Si ce militaire appartient à un régiment de cavalerie, il sera démonté pendant deux jours. »

Le même ordre prescrivait de faire juger séance tenante, même en marche, les hommes qui pilleraient, violeraient, etc.; de les faire passer par les armes, s'ils étaient condamnés, avant que le régiment pût se remettre en mouvement.

Le 4e corps, cependant, formant depuis l'ouverture de la campagne le centre de la grande armée, franchit l'Enns et marcha sur Haag.

La division Vandamme arriva, le 9, à Lostorf, le 10 à Pottenbrünn, où elle passa la Trasen, et le 11 à Judenau. Elle fit séjour le 12 dans cette petite ville et fut prévenue par le chef d'état-major général que des partis russes commençaient à se laisser voir sur les deux rives du Danube ; qu'il était urgent, en conséquence, d'ordonner à ses cantonnements sur la gauche de la route de Vienne d'être sur leurs gardes, pour éviter toute surprise.

Vandamme profita de ce court repos pour mettre à l'ordre du jour de la division ce qui suit :

« Le général recommande aux officiers et sous-officiers le plus grand soin à surveiller et à punir les soldats qui se permettraient le moindre désordre dans le pays que nous occupons. Il est possible que nous y restions longtemps, ou au moins est-il certain qu'après nous d'autres troupes françaises l'occuperont. Il faut donc en ménager les ressources et sévir très-rigoureusement contre quiconque ose se permettre le moindre pillage, etc. »

A la suite de cet ordre, venait, comme corollaire, celui-ci, en date du même jour :

« Le général de division félicite M. Sacré, adjudant major au 46e de ligne et officier de la Légion d'honneur, de l'énergie et de la fermeté qu'il a déployées contre un soldat pillard d'un des régiments de la division, qui, après avoir pillé dans une maison, poursuivait une pauvre femme avec atrocité, la menaçant de la baïonnette. Il voulut aussi s'en servir contre ledit adjudant major, qui lui a passé son sabre à travers le corps, etc. »

Mais, si Vandamme était d'une sévérité, d'une dureté extrêmes pour les pillards et les indisciplinés, il n'admettait pas non plus qu'on laissât ses soldats mourir de faim. Chaque fois que les vivres manquaient, il s'en prenait à l'administration chargée de ce soin, et comme il ne savait ni se taire ni se modérer, il disait à qui voulait l'en-

tendre ce qu'il pensait, allant même souvent au delà des limites permises.

Il reçut, à l'occasion de paroles imprudentes de ce genre, une lettre très-vigoureuse et très-nette du maréchal Soult, lettre datée de Gros-Nemetschitz, le 20 novembre. La voici :

« Plusieurs officiers recommandables par leur mérite m'ont rendu compte, monsieur le général, que depuis plusieurs jours vous insinuiez publiquement que les subsistances de l'armée étaient vendues ; j'ai été d'autant plus étonné d'apprendre qu'un pareil propos avait pu sortir de votre bouche, que j'étais persuadé que vous-même étiez convaincu que l'administration avait fait tous les efforts possibles pour donner à la troupe ce qui lui était dû, et que si parfois les subsistances ont manqué, on ne pouvait l'attribuer qu'à la rapidité de nos marches, et à la pénurie dans laquelle nous nous sommes souvent trouvés.

« Je croyais aussi qu'une insinuation de cette nature était indigne de votre caractère, et que vous ne pouviez vous la permettre, si toutefois quelque fait que j'ignore était parvenu à votre connaissance, sans au préalable m'en avoir rendu compte, et m'avoir mis à même de faire punir les coupables auteurs de ces délits.

« Enfin, on m'a instruit des scènes scandaleuses que vous avez suscitées au chef de l'état-major général, à l'ordonnateur en chef, et parfois

même aux autres généraux de division du corps d'armée.

« Si leur témoignage n'était pas irrécusable, j'aurais refusé de le croire; car, je le répète, ces moyens me paraissent si fort au-dessous du caractère dont vous êtes revêtu, que j'aurais cru être injuste à votre égard si je vous les avais prêtés.

« Lorsque vous avez des besoins à faire connaître et qu'ils sont relatifs à vos troupes, lorsque des abus ou des délits vous sont dévoilés, lorsqu'enfin des virements quelconques dans le service surviennent, et que le concours de mon autorité doit intervenir, par honneur et par devoir, monsieur le général, vous devez m'en rendre compte, pour que je puisse y remédier, faire cesser le désordre et resserrer les liens de la discipline.

« L'oubli que vous avez fait de ces devoirs m'oblige à vous écrire cette lettre, mais je ne le fais qu'à regret ; elle me donne cependant lieu de vous sommer sur votre honneur de me faire connaître tous les délits, fraudes, ou les actions qui peuvent avoir été commis et qui seraient restés impunis, pour que je livre les coupables, quel que soit leur caractère, à toute la rigueur des lois, car en tout temps je veux pouvoir répondre à Sa Majesté que les troupes dont elle a daigné me confier le commandement sont dignes de sa confiance et ne cessent de mériter ses grâces. »

Le 15 novembre, l'armée était dans Vienne,

Vandamme ayant la pensée que l'Empereur passerait une revue, fit les plus grandes recommandations aux chefs de corps. Il écrivit à l'un d'eux :

« Voici en peu de temps, monsieur le colonel, la campagne la plus éclatante terminée. C'est au génie extraordinaire et à la bonne étoile de notre *auguste* Empereur, à qui nous en avons l'obligation » ; et plus loin : « Voici deux jours de repos qui, j'espère, auront été bien employés par votre régiment. Prenez, je vous prie, toutes les mesures nécessaires, pour que le corps que vous commandez soit en état de paraître demain ou après devant S. M. l'Empereur; je mets le plus grand amour-propre pour que ma division soit bien tenue. Elle a déjà quelques avantages sur d'autres, que je suis jaloux de conserver, etc. »

Le même jour, 15 novembre, Vandamme reçut l'ordre de mettre sa division en marche, le lendemain 16, à 8 heures du matin, et de se diriger avec elle sur Znaïm par Hollabrünn (rive gauche du Danube). Mais quelques heures avant la diane, contre-ordre fut donné, et la division resta la matinée à Judenau. Elle ne se porta en avant que vers trois heures, lorsque l'on sut que l'on était aux prises avec les Russes à Hollabrünn. Expliquons en deux mots ce qui avait motivé ces mouvements.

L'armée de Kutusoff était arrivée sur le Danube et avait rallié les débris des corps autri-

chiens battus. Napoléon ayant la conviction que toutes les forces réunies des deux puissances chercheraient à sauver Vienne en livrant une grande bataille à Saint-Poolten, prit ses dispositions en conséquence ; mais Kutusoff trouva les corps Autrichiens tellement désorganisés, qu'il préféra se replier en Moravie pour y attendre la seconde armée russe.

Il passa donc, par le pont de Krems sur la rive gauche du fleuve, en abandonnant Vienne. Il se trouva que les combinaisons de l'Empereur, faites dans la prévision d'une bataille à Saint-Poolten, devinrent inutiles. Le prince Murat s'étant en outre avancé trop rapidement et avec imprudence sur Vienne, malgré les ordres de Napoléon, et ayant attiré à lui les corps de Lannes et de Soult, le maréchal Mortier, seul sur la rive gauche, fut sur le point d'être écrasé par toutes les forces des Austro-Russes. Alors eut lieu le beau et sanglant combat de Dierstein (12 novembre). Mortier parvint à passer sur le corps de l'ennemi et à rallier Napoléon.

L'ordre fut immédiatement donné de pousser sur la capitale de l'Autriche, les Russes se repliant sur Znaïm. Le 13 novembre, Murat entra à Vienne, surprit le passage du pont, envoya des partis de cavalerie sur la route de Brünn, et se faisant suivre par le corps de Lannes, les divisions Vandamme et Legrand, du 4e corps, il se mit en opération sur Brünn, pour tâcher de couper l'en-

nemi dans sa marche sur Znaïm, et l'empêcher de rallier la seconde armée russe.

La division Vandamme ayant traversé Vienne le 14, se porta, le 16, sur Hollabrünn, où elle arriva au moment où le combat se terminait par la retraite de l'ennemi.

Kutusoff, en apprenant la marche de Murat sur Znaïm, avait jeté à Hollabrünn une division de six mille hommes, de quelques escadrons, d'un gros de Cosaques, et de douze bouches à feu, sous le prince Bagration, en lui donnant l'ordre de tenir à tout prix, jusqu'à ce que le reste de l'armée qui filait sur Znaïm eût dépassé Hollabrünn.

Attaqué par les grenadiers d'Oudinot, Bagration fut rejeté, et perdit cent voitures d'équipage. La division Vandamme, arrivée trop tard pour prendre part à l'affaire, prolongea son mouvement jusqu'à Guntersdorf, en avant d'Hollabrünn, à quelques lieues de Znaïm. Le 17, elle bivouaquait en arrière de cette ville. Le 22, elle atteignit Stanitz, et s'y établit pour quelques jours. Elle avait, dans sa marche, franchi la Taja et traversé la route de Presbourg à Brünn.

Il s'était passé un fait assez curieux à Hollabrünn, Murat, ayant hâte d'atteindre Znaïm, point de jonction des routes de Brünn et de Vienne, avait envoyé un parlementaire à Kutusoff. Ce dernier, heureux de trouver un moyen pour sauver son armée d'un désastre complet, même en sacrifiant le corps de Bagration, avait dépêché aussitôt le

baron de Wintzingerode à Murat pour entrer en négociation. Une convention pour l'évacuation de l'Allemagne par l'armée russe fut signée, sauf approbation de l'Empereur. Cela donnait un répit de vingt heures au général ennemi, puisque Napoléon était à Schœnbrünn, quinze lieues au sud; c'était tout ce qu'il avait désiré, car l'adjudant général de l'empereur Alexandre, le baron Wintzingerode, avait annoncé qu'il traitait au nom d'Alexandre, tandis qu'il n'y était nullement autorisé. Murat s'était laissé prendre à cette ruse.

Napoléon, en apprenant la maladresse de Murat, partit de Schœnbrünn, dans l'espoir d'atteindre et de battre Kutusoff, avant qu'il se fût élevé à la hauteur de Brünn. Il n'avait pu empêcher la jonction de toutes les forces alliées.

Revenons à Vandamme, dont la division, comme nous l'avons dit, avait gagné Stanitz au-dessous d'Austerlitz. Elle resta dans cette position jusqu'au 28 novembre. Ce jour-là, elle reçut l'ordre, qu'elle exécuta immédiatement, de se porter sur Austerlitz, et de s'établir en arrière de ce point sur la grande route de Brünn. A midi, les Russes ayant attaqué le cantonnement de Wischau, la division se replia sur ceux de Stanitz et de Butschowitz, en arrière et à l'est d'Austerlitz. Elle campa sur les hauteurs. Le jour suivant, elle tourna Austerlitz et vint au hameau de Schlapanitz. Le 30, elle traversa ce hameau, et se rapprocha d'Austerlitz.

Elle se trouvait à la position du Santon devenu célèbre par le bivouac de l'Empereur, lorsque, dans la soirée du 1er au 2 décembre, à 8 heures, les soldats ayant reconnu Napoléon, donnèrent le signal de la célébration de l'anniversaire du couronnement (1).

La veille l'adjudant général Mériage avait été remplacé comme chef d'état-major à la division.

Tout indiquait une grande et décisive bataille pour le lendemain. Soult envoya à Vandamme l'ordre de passer le défilé situé en avant de son front, et de se former avant le point du jour sur deux lignes, par brigade, une de ses brigades déployée, l'autre en colonne, et vis-à-vis des intervalles des bataillons de la première ligne. Il devait jeter son infanterie légère à cent pas en avant, et son artillerie également en avant et prête à faire feu. « Faites en sorte, disait le maréchal dans sa lettre, que le mouvement s'opère dans le plus grand silence et en ordre. Votre troupe ne fera point de feu lorsqu'elle sera rendue dans la position que je vous indique. »

Le 2 décembre 1805, jour à jamais mémorable dans les annales militaires de la France, la division Vandamme, qui devait s'illustrer dans cette bataille, passa le défilé de Girzhowitz et s'établit,

(1) L'Empereur vint s'asseoir un instant au bivouac de Vandamme, et le général, en souvenir de ce fait, a conservé une bûche à demi-consumée sur laquelle Napoléon avait appuyé ses pieds pour se chauffer. On garde cette bûche dans la famille Vandamme, comme une sorte de relique.

ayant le village à sa gauche, et la 1re division (Saint-Hilaire) du même corps, à une portée de canon sur sa droite. A huit heures, elle reçut ordre de se mettre en mouvement. Elle traversa un marais assez difficile, et aborda résolûment la première position de l'ennemi. L'infanterie légère enleva cette position à la baïonnette. Vandamme, ayant alors réuni toutes ses troupes sur la hauteur, prolongea son mouvement offensif à la suite des Austro-Russes qui manœuvraient en se retirant. Dans cette marche, le 1er bataillon du 4e de ligne (ancien régiment du prince Joseph au camp d'Outreau), s'étant trop engagé à la poursuite des Russes, et ayant atteint le versant des hauteurs qui dominent Austerlitz au nord, fut soutenu par le 24e d'infanterie légère qui courut pour le dégager. Ces trois bataillons furent un instant culbutés par la cavalerie ennemie, et essuyèrent des pertes sensibles. Vandamme les rallia et les porta de nouveau en avant, tandis qu'avec sept bataillons, il chassait les Russes devant lui, de positions en positions, sans leur donner le temps de se reconnaître, et en remontant la vallée d'Austerlitz située à sa gauche.

Arrivée dans la plaine, la division fut arrêtée un instant pour qu'elle pût prendre haleine ; elle se forma ensuite, la gauche à la chapelle d'Augezd, et l'ennemi, prononçant son mouvement par le flanc droit, Vandamme profita de cette faute avec la plus grande habileté et la plus grande vigueur.

Il réunit tous ses bataillons, descendit dans la vallée, et aidé par de l'artillerie et de la cavalerie que lui envoyait l'Empereur, il culbuta dans le lac de Telnitz l'infanterie russe et le parc. A l'entrée du lac, il s'empara de cinquante à soixante bouches à feu. Faisant alors appuyer ses troupes à droite, il fit attaquer de front le village de Telnitz par quelques bataillons, tandis que, se mettant de sa personne à la tête de quelques autres, il fit un mouvement tournant, et contraignit l'ennemi qui lui était opposé à se mettre en retraite à la hâte et sans ordre.

Les Russes, culbutés sur tous les points, voulurent se rallier sur la hauteur du village de Menitz, en arrière des lacs, ils furent encore culbutés.

La division Vandamme prit alors position à gauche de la digue qui sépare les deux lacs de Telnitz et de Menitz.

L'ennemi étant en pleine déroute, le général Schiner, avec le 24e de ligne, le bataillon corse et le 55e de ligne, fut lancé à sa poursuite. Les autres troupes bivouaquèrent sur le champ de bataille.

L'Empereur avait pu apprécier les services rendus dans cette journée par le 4e corps, et en particulier par la division Vandamme qui avait pris douze drapeaux. Il fit demander un rapport détaillé, relatant les événements, les actions d'éclat, les pertes éprouvées. Il nomma Van-

damme grand aigle de la Légion d'honneur. Le grand chancelier, Lacépède, en annonçant le 27 décembre cette haute distinction au général (distinction fort rare, et que Napoléon ne prodiguait pas aux divisionnaires), écrivit de sa main, au bas de cette lettre d'avis :

« Les membres de la Légion d'honneur verront avec un grand plaisir, mon cher confrère, la grande décoration réunie aux lauriers que vous venez de moissonner sous le plus grand des héros, dans la plus mémorable des campagnes, et à ceux que vous avez déjà cueillis à Furnes, à Friedberg, sur les rives du Rhin, sur les bords du Waal, dans la Nord-Hollande, etc., etc. »

En outre, l'empereur, en date du 8 février 1806, rendit un décret dont voici la teneur :

« Voulant reconnaître les services rendus à la bataille d'Austerlitz, par les généraux dénommés ci-après, et les mettre en état de soutenir leur rang, avons décrété : il est assigné une pension de 20,000 francs sur les fonds de la Légion d'honneur, à chacun des généraux Vandamme, etc. »

La division Vandamme resta le 3 décembre dans sa position de Telnitz, tandis que le général Schiner poursuivait l'ennemi. Le 4, elle se dirigea par la traverse sur Nassedlovitz, pour aller bivouaquer à Butschowitz. Au moment où la tête de colonne des troupes arrivait à la hauteur du moulin de Spalen, la conférence commençait entre les deux empereurs des Français et d'Autriche. Le

général y assista. Une suspension d'armes suivit cette entrevue de Napoléon et de François II, et le lendemain 5 eut lieu la signature des préliminaires de paix.

La division rétrograda sur Vienne (1) et s'y installa pour y tenir garnison, à dater du 23 décembre. Elle y resta jusqu'au 12 janvier.

Dans l'intervalle, elle fut passée en revue par Napoléon (le 25 décembre). Vandamme, à cette occasion, reçut du maréchal Soult la lettre et l'ordre de l'Empereur, voici ces deux documents :

« Je vous adresse, monsieur le général, des exemplaires de l'ordre général, en date de ce jour. Vous y remarquerez que l'Empereur a été satisfait de la division qne vous commandez, et que Sa Majesté me charge de le témoigner aux troupes qui la composent : je m'acquitte de ce devoir avec bien du plaisir ; mais je ne puis ajouter aux expressions honorables de Sa Majesté, qui attestent la part glorieuse que votre division a prise à la bataille d'Austerlitz.

« Vous voudrez bien faire parvenir aux chefs de corps, l'ordre de l'armée, et leur prescrire d'en faire

(1) En arrivant à Vienne, la division Vandamme avait encore 269 officiers et 7,640 hommes présents sous les armes ; 10 officiers et 384 hommes de troupe étaient en détachement ; 38 et 4,350 aux hôpitaux ; 1 et 30 prisonniers. Elle avait eu, à la bataille d'Austerlitz, 29 officiers et 774 hommes de troupes blessés, 14 et 339 tués.

Pendant cette campagne, la grande armée avait pris 2,555 bouches à feu, dont 2,403 aux Autrichiens et 152 aux Russes.

lecture aux compagnies assemblées, en leur donnant communication de ma lettre. »

ORDRE DU JOUR.

« L'Empereur a passé lundi la revue des divisions des carabiniers et cuirassiers des généraux Nansouty et d'Hautpoul.

« Sa Majesté, après la revue, a éprouvé une véritable satisfaction de voir en aussi bon état ces braves régiments de cuirassiers, qui lui ont donné tant de preuves de courage dans le courant de la campagne, et notamment à la bataille d'Austerlitz.

« Mardi Sa Majesté a passé la revue de la division Vandamme. L'Empereur charge le maréchal Soult, de faire connaître qu'il a été satisfait de cette division, et de revoir, après la bataille d'Austerlitz, en si bon état et si nombreux les bataillons qui ont acquis tant de gloire et qui ont tant contribué au succès de cette journée.

« Arrivé au premier bataillon du 4e régiment de ligne, qui avait été entamé à la bataille d'Austerlitz et y avait perdu son aigle, l'Empereur lui dit : Soldats, qu'avez-vous fait de l'aigle que je vous avais donnée? vous aviez juré qu'elle vous servirait de point de ralliement, et que vous la défendriez au péril de votre vie ; comment avez-vous tenu votre promesse? Le major a répondu que le porte-drapeau ayant été tué dans une charge, au

moment de la plus forte mêlée, personne ne s'en était aperçu au milieu de la fumée ; que cependant la division avait fait un mouvement à droite, que le bataillon avait appuyé ce mouvement, et que ce n'était que longtemps après que l'on s'était aperçu de la perte de son aigle ; que la preuve qu'il avait été réuni et qu'il n'avait point été rompu, c'est qu'un moment après il avait culbuté deux bataillons russes et pris deux drapeaux, dont il faisait hommage à l'Empereur, espérant que cela leur mériterait qu'il leur rendît une autre aigle. L'Empereur a été un peu incertain ; puis il a dit : Officiers et soldats, jurez-vous qu'aucun de vous ne s'est aperçu de la perte de son aigle, et que si vous vous en étiez aperçus, vous vous seriez précipités pour la reprendre, ou vous auriez péri sur le champ de bataille ? car un soldat qui a perdu son drapeau a tout perdu. Au même moment mille bras se sont élevés : Nous le jurons, et nous jurons aussi de défendre l'aigle que vous nous donnerez avec la même intrépidité que nous avons mise à prendre les deux drapeaux que nous vous présentons. En ce cas, a dit, en souriant, l'Empereur, je vous rendrai donc votre aigle.

« Le major général rappelle à Messieurs les maréchaux et généraux commandant en chef à la bataille d'Austerlitz la demande qui leur a été faite d'un état certifié des conseils d'administration des corps qui servaient sous leurs ordres à cette bataille, vérifié par le sous-inspecteur aux revues, et

revêtu de leur *visa*, constatant les veuves et les enfants des officiers et soldats français morts dans cette mémorable journée, afin de les faire jouir, sans délai, des bienfaits des deux décrets du 16 frimaire, insérés dans l'ordre du jour du 17. Messieurs les colonels doivent sentir combien il m'importe d'accélérer l'exécution de ces deux décrets, qui font la fortune et assurent le bien-être des veuves et des enfants de leurs camarades morts au champ d'honneur.

« Il sera fourni de l'arsenal de Vienne des mousquetons à tous les régiments de cuirassiers.

« Il sera également fourni de l'arsenal de Vienne une forge de campagne à chaque régiment de cuirassiers. »

Dans sa marche sur Vienne, la division Vandamme occupa le 7 septembre le village d'Unter-Witternitz, sur la route et en avant de Nikolsbourg. Au village de Gros-Niemtschitz, entre Austerlitz et Witternitz, avaient été envoyés le jour de la bataille les bagages de la division. Les habitants étaient tellement convaincus de la défaite de l'armée française, qu'ils avaient eu l'audace de piller en partie ces bagages. Vandamme écrivit à cette occasion au maréchal Soult :

« Monsieur le maréchal, d'après toutes les informations prises, j'ai l'honneur de vous rendre compte que j'ai l'intime conviction que les habitants de Gros-Niemtschitz, et particulièrement le bailli, sont cause du malheur arrivé dans ce

village. Le curé, qui a été victime de cet événement, n'a pu se défendre que les habitants même y eussent pris part. J'ai donc laissé à Gros-Niemtschitz, un capitaine de voltigeurs du 24e d'infanterie légère avec sa compagnie, pour continuer les informations, en dresser procès-verbal, et prendre en ôtages le bailli en personne, car il est le premier coupable, et deux des principaux habitants. Ils arriveront demain à mon quartier général ; veuillez me donner vos ordres à cet égard, et me dire si je dois les faire passer outre ou vous les adresser.

« On a retrouvé dans le village de Gros-Niemtschitz beaucoup d'effets cachés dans la paille ou dans la terre. Le général Ferrey a eu sa voiture, mais toute pillée. Le colonel Latrille a trouvé une partie de ses effets, dont ses épaulettes et sa croix ; quelques officiers du 28e ont aussi retrouvé différents objets ; mais toutes ces choses sont dans un tel état de dégradation, qu'à peine on en pourra tirer le moindre parti.

« Aussitôt que le capitaine du 24e sera rentré de Gros-Niemtschitz, j'aurai l'honneur, monsieur le maréchal, de vous adresser son procès-verbal.

« *P.-S.* — On a également trouvé en différents endroits des hommes enterrés, des membres coupés, etc. Plusieurs domestiques ont été reconnus. »

Le bailliage dont Gros-Niemtschitz dépendait fut imposé à 30,000 francs, pour servir au rem-

boursement des pertes essuyées par la division Vandamme, et le général dut laisser au village le capitaine de voltigeurs et sa compagnie, chargé de garder le bailli en ôtage, et d'opérer la rentrée de la contribution.

Le 23 janvier, Vandamme put espérer qu'il allait rentrer en France et revoir sa famille. La division reçut l'ordre, d'après le mouvement général du 4e corps, de se mettre en marche le lendemain par Neumarkt sur Amstetten et Steyr, où elle devait cantonner.

Le traité de Presbourg laissait croire à chacun que, la guerre étant terminée, l'évacuation du territoire autrichien était prescrite ; mais les difficultés qui survinrent dans l'exécution du traité pour la reddition des bouches du Cattaro fit continuer l'occupation. La forteresse de Braunau fut retenue par la France, et les troupes de la grande armée furent maintenues en Bavière, en Franconie, en Souabe.

La division Vandamme resta autour de Steyr. Le général, en quittant Vienne, avait demandé un congé pour aller rétablir sa santé dans ses foyers. L'Empereur accorda ce congé de six semaines, par décision du 20 février 1806, mais avec cette restriction que le général n'en jouirait pas tant que sestroupes seraient en deçà d'Augsbourg.

Or, le 18 juin, Vandamme, qui avait perdu un de ses aides de camp, le lieutenant de Soye, et qui avait été lui-même fort malade, se trouvait

encore à Landshut. Il écrivit de là au prince de Neuchâtel, à qui l'Empereur avait laissé le commandement de l'armée, et qui se trouvait à Munich :

« Monseigneur, la nouvelle de mon indisposition ayant été répandue par les journaux, mon épouse en a été informée, et cela l'a mise dans un état tel que toute sa famille en désespère, ce qui rend ma position ici affreuse.

« Maintenant que la rentrée de l'armée est certaine, je prie Votre Altesse de me permettre de profiter du congé que Sa Majesté a daigné m'accorder pour aller passer quarante jours en Flandre ; j'en ai d'autant plus besoin que je souffre journellement des coliques nerveuses qui m'ont tant accablé il y a un mois ; j'ai un besoin indispensable des eaux de Spa, afin de me guérir entièrement de ces affreuses souffrances.

« Je prie Votre Altesse de me permettre de compter sur la continuation de ses bontés, et d'agréer les assurances de mon attachement sincère. »

Vandamme ne put quitter l'armée qu'à la fin de juillet, en vertu d'un congé de deux mois accordé par l'Empereur. Sa division fut donnée au général Leval, et il put enfin venir jouir dans ses foyers, près de sa jeune femme, d'un repos acheté par des fatigues glorieuses, des dangers sans nombre, et des services que l'Empereur se plaisait à reconnaître et à récompenser.

Avant de quitter sa belle division, il lui adressa de Landshut l'ordre du jour suivant, en date du 19 juillet 1806 :

« Mes amis, c'est ainsi que j'appelle avec plaisir tous ceux qui composent la 2e division.

« Je ne puis vous quitter sans me rappeler tout ce que j'ai éprouvé d'heureux depuis que j'ai l'honneur de vous commander.

« Votre valeur, votre sage conduite ont fixé plus d'une fois les regards du grand Napoléon, notre auguste Empereur ; elles m'ont procuré en plusieurs occasions des compliments et des grâces particulières de ce monarque que nous idolâtrons tous, parce qu'il fait le bonheur de la France et assure notre gloire.

« Votre patience à Boulogne, votre rare intrépidité à Austerlitz, et votre sage conduite en Bavière, seront toujours présents à ma pensée ; je serai toujours fier de vous avoir commandé, et n'oublierai jamais les marques de confiance dont vous m'avez honoré, et dont je serai toujours jaloux.

« J'ai un congé de quelques semaines ; le général Leval, l'un de mes camarades, me remplace momentanément ; vous lui prouverez comme à moi l'avantage qu'il y a de vous commander.

« Guerre ou paix, aux fêtes de Paris ou sur de nouveaux champs de bataille, je serai bientôt à votre tête. »

LIVRE IX

D'octobre 1806 à 1809.

Vandamme, à l'expiration de son congé, rejoint la grande armée. — Il reçoit le commandement d'une division du 6e corps (Ney), avec laquelle il investit Magdebourg (octobre 1806). — Bombardement et capitulation de la place. — Satisfaction de l'Empereur. — Vandamme envoyé au prince Jérôme, en Silésie. — Lettre de Berthier (27 novembre 1806). — Siége de Glogau, par la division wurtembergeoise de Seckendorf, commandée par Vandamme. — Capitulation de cette place, dont la garnison met bas les armes et défile devant Vandamme, le 3 décembre. — L'Empereur fait écrire, par Berthier, une lettre de félicitation à Vandamme (5 décembre). — Investissement de Breslau, le 5 décembre. — Opérations devant cette ville, du 5 décembre 1806 au 9 janvier 1807. — Sujets de mésintelligence entre le prince Jérôme et Vandamme. — Tentatives du prince d'Anhalt-Pless. — La petite armée des alliés prend le nom de 9e corps de la grande armée. — Lettres du prince Jérôme et du général Hédouville à Vandamme. — Réponses de Vandamme (janvier 1807). — Affaire du fourgon de Vandamme. — Opérations devant Schweidnitz : blocus, siége et bombardement de cette forteresse, par la division wurtembergeoise, commandée par Vandamme. — Belle conduite du général devant cette place. — La garnison défile devant le prince Jérôme, venu à Schweidnitz pour la circonstance. — Lettre de la marquise de Mazancourt. — Démonstration de Vandamme sur Glatz et Silberberg. — Opérations devant Neiss. — Le siége converti en blocus. — Investissement. — Blocus. — Reprise du siége. — Siége et bombardement du 11 avril au 29 mai. — Attaque du fort Blockauss. — Capitulation de la place. — Reddition de Neiss

(16 juin). — Contentement de l'Empereur. — Félicitation à Vandamme. — Jérôme et Vandamme devant le camp retranché de Glatz (22 juin). — Lettres du marquis de Bombelles. — Vandamme reçoit le commandement de la 16e division militaire à Lille (11 novembre 1807). — Il est fait comte de l'Empire par décret du 19 mars 1808. — Il reçoit le commandement du camp de Boulogne, le 16 août 1808.

Le congé de Vandamme expirant au commencement d'octobre 1806, et la guerre avec la Prusse n'étant plus un secret pour personne, le général, qui ne voulait pas rester inactif pendant cette nouvelle campagne, demanda à rejoindre son ancienne division. Le ministre fit répondre à Vandamme d'avoir à se rendre à Mayence, et de là au grand quartier général, vu que le commandement de sa division ayant été donné au général Leval, on ne pouvait le lui restituer.

Dans le courant d'octobre, on lui prescrivit de prendre au 6e corps (celui de Ney) le commandement devenu vacant de la division Malher. Il était alors à Halle. Il en partit le 21 octobre pour Halberstadt, où était le quartier du futur prince de la Moscowa.

Le corps de Ney, après avoir franchi le Mein au-dessus de Bayreuth, s'était porté sur Hoff, avait conversé sur Géra avec le reste de l'armée, concourant au mouvement d'ensemble, par lequel l'armée française, débordant l'aile gauche de l'ennemi et envahissant la Saxe, avait coupé les Prussiens de leurs lignes sur Berlin, et les avait forcés à accepter une bataille, dans la-

quelle le sort de la campagne pouvait être décidé.

Le 14 octobre, en effet, la lutte décisive avait lieu à Yéna et à Auerstaëdt, les Prussiens écrasés fuyaient dans toutes les directions, et le corps de Ney se portait au nord sur l'Elbe, pour s'emparer de Magdebourg.

A peine arrivé à la tête de sa nouvelle division, Vandamme reçut l'ordre d'investir cette grande et importante place par le bas Elbe. Il prit position, la droite à Olivenstadt, la gauche à Rothen-Sée. Jusqu'au 28, on n'entreprit rien de sérieux, occupé que l'on était à faire les approches et à reconnaître la place sous le canon prussien. Quelques petites affaires d'avant-postes eurent lieu, et comme après chacune d'elles des déserteurs se jetaient dans les rangs des Français, on dut en conclure, ou que les troupes chargées de la défense étaient assez médiocres, ou bien qu'elles étaient dans un grand état de démoralisation.

Voyant qu'un blocus ou une attaque régulière pouvaient faire traîner les choses en longueur, le maréchal Ney résolut de brusquer le dénouement, en essayant d'intimider les habitants et la garnison par un bombardement. Des ordres furent donnés en conséquence. On fit venir de Brunswich et d'Erfurt les bouches à feu de gros calibre qui s'y trouvaient. Le soir même, deux obusiers furent mis en batterie, à 800 mètres de l'enceinte. On tira une trentaine de coups, puis on ôta les pièces des batteries.

Le 29, le commandant de la place s'aboucha avec Vandamme, mais les propositions de ce dernier furent rejetées.

Vandamme résolut alors de continuer le bombardement. Le 30, prenant avec lui le commandant du génie de sa division, il poussa une reconnaissance jusqu'au pied de la place, du côté du magasin à poudre. Un fait assez singulier se produisit, et le général en profita avec audace et habileté.

On devait croire que les magasins à poudre étaient occupés; néanmoins, pendant cette reconnaissance on ne tira pas sur les deux officiers. Tous deux, fort étonnés de cette circonstance, pénétrèrent dans l'un de ces magasins qu'ils trouvèrent sans défenseurs. Or, ces couverts se prolongeaient au loin, dans une direction parallèle à la place, sur un développement de 7 à 800 mètres. S'étant bien assuré du fait, le général ordonna d'occuper ces locaux, par des postes qu'on y installa, de telle sorte que l'ennemi fut resserré, et qu'on ne se trouva plus qu'à 200 mètres de ses palissades. C'était là une chance des plus favorable pour le succès du bombardement projeté. En outre, en tête du faubourg de Neustadt, Vandamme reconnut un rideau qui s'étendait jusqu'à la même distance de l'enceinte, et qui pouvait également être utilisé.

En revenant de cette reconnaissance, le général combina immédiatement son plan. Il résolut

de faire deux attaques séparées, l'une contre le faubourg de Neustadt, l'autre contre la place elle-même. Il destina à la première deux pièces de douze et un obusier, et à la seconde trois batteries installées dans les couverts même qu'il avait trouvé inoccupés, par l'imprudence si singulière de l'ennemi. Ces trois batteries, dirigées spécialement contre la ville, furent armées, l'une à gauche, avec quatre mortiers ; l'autre à droite, avec trois mortiers ; la troisième au centre, avec quatre obusiers. On les fit soutenir en établissant des places d'armes pour recevoir les défenseurs. Jusqu'au 5 novembre, l'ennemi ne fit pas de tentatives sérieuses pour s'opposer au bombardement ; mais dans la nuit du 5 au 6, il essaya une sortie qui fut repoussée avec la plus grande vigueur.

Le feu des batteries commença par celle de Neustadt qui, dans la nuit du 4 au 5, mit le feu à trois maisons, et par un mortier de la batterie de gauche, qui incendia également trois autres maisons dans l'intérieur de la ville. La garnison qui ne s'était opposée que faiblement à la construction des batteries, à leur armement et au creusement des parallèles et places d'armes, commença une défense plus accentuée, envoya des boulets et de la mitraille et fit une sortie ; mais après deux jours de bombardement, la place se rendit, et le 11, la garnison défila devant le 6e corps. Vingt généraux, huit cents officiers, vingt mille hommes d'infanterie, quatre cents de cavalerie, deux mille d'ar-

tillerie déposèrent leurs armes. On prit dans cette ville cinquante-quatre drapeaux, huit étendards, huit cents bouches à feu, un équipage de pontons, un millier de poudre et des magasins considérables.

L'Empereur se plut à rendre à Vandamme cette justice, qu'il avait plus que nul autre contribué à cette conquête importante.

Au commencement de la campagne de Prusse, le plus jeune des frères de l'Empereur, Jérôme Bonaparte, était rentré en grâce auprès de Napoléon. Il était alors très-aimé et très-apprécié du souverain, parce qu'il avait montré de l'énergie en sauvant son vaisseau, *le Vétéran*, dans la baie de Concarneau, préférant la mort au déshonneur de se rendre aux Anglais.

L'Empereur avait beaucoup admiré ce trait d'audace. Croyant reconnaître dans ce jeune homme des aptitudes pour la guerre, il le nomma général de division, et résolut de le charger de la conquête d'une des plus riches provinces de la monarchie prussienne, celle de la Silésie dont il comptait tirer ses approvisionnements pour la grande armée.

La Silésie avait alors des places fortes de premier ordre dont il fallait s'emparer, et dont plusieurs pouvaient nécessiter des attaques régulières et des siéges. Le jeune prince, passé du jour au lendemain du commandement d'un vaisseau faisant partie d'une escadre, au commandement d'un corps

d'armée agissant un peu en dehors de l'Empereur lui-même, devait nécessairement avoir besoin d'éléments de premier ordre auprès de sa personne, pour réussir dans un métier nouveau qu'il ignorait complétement. L'Empereur songea à lui donner un bon et sérieux chef d'état-major, dont il connaissait par lui-même la capacité, le calme, la bravoure et l'ordre, le général Hédouville, et un excellent et vigoureux commandant en second, qui pût agir, au besoin, en dehors de la direction du jeune commandant en chef, et lui en imposât par sa réputation militaire. Il jeta les yeux sur Vandamme, dont le rude caractère, la trempe énergique et les talents incontestables connus de l'armée entière, devaient rassurer Napoléon, si son frère n'était pas à la hauteur de la mission qui lui était confiée.

Le 27, Vandamme reçut de Berthier la lettre ci-dessous, datée de Meseritz, et qui indiqua en quelques lignes, et la nature du service nouveau confié au général, et la nature des relations qui devaient exister pour le reste de cette campagne, entre lui, le major général, et le prince Jérôme :

« L'Empereur ordonne au général Vandamme de laisser le commandement de sa division à son plus ancien général de brigade, et de partir sur-le-champ de sa personne, avec ses aides de camp, pour se rendre devant Glogau et y prendre le commandement du siége : il trouvera la place investie par huit mille Wurtembergeois et des batteries de

mortier établies ou prêtes à être établies. Ces mortiers et munitions viennent de Custrin. L'intention de l'Empereur est que le général Vandamme resserre la place ; qu'il fasse donner toute la nuit des alertes ; qu'il fasse préparer des échelles, afin de menacer la garnison d'escalade, et enfin de commencer le bombardement qui décidera probablement le gouverneur à rendre cette place.

« Comme le corps wurtembergeois fait partie du corps auxiliaire aux ordres de S. A. I. le prince Jérôme, qui est à Kalisch avec seize mille Bavarois, le général Vandamme fera part au prince Jérôme de ce qui se passera, et n'en communiquera pas moins directement avec moi à Posen, afin que les rapports parviennent à l'Empereur. Je le préviens que le général Montbrun commande la cavalerie wurtembergeoise, et est en avant sur Breslau. Il est ordonné au général Vandamme de m'instruire fréquemment de toutes les nouvelles qu'il apprendrait de la Silésie. »

La petite armée mise sous les ordres du prince Jérôme à la fin d'octobre 1806, et qui bientôt prit le nom de 9e corps, ne se composait que de troupes étrangères, deux divisions bavaroises et une wurtembergeoise.

1re bavaroise de Deroy, lieutenant général, généraux majors Siebein et Raglovich, huit bataillons de ligne, un d'infanterie légère, deux compagnies de chasseurs à pied, deux régiments de cavalerie (huit escadrons), deux batteries

(douze bouches à feu). Total, un peu plus de huit mille hommes présents sous les armes. — 2e bavaroise de Wrède, lieutenant général (commandée pendant toute la campagne par le général major Minucci, généraux majors Mezzanelli et Minucci, huit bataillons de ligne, deux d'infanterie légère, trois régiments de cavalerie (neuf escadrons), trois batteries (dix-huit bouches à feu, dont six de douze). Total, six mille combattants. — Division wurtembergeoise de Seckendorf, général de division ; deux brigades de ligne, généraux majors de Lilienberg et Schrœder ; une légère, colonel Neubronn, dix bataillons de ligne, deux d'infanterie légère, deux de chasseurs à faibles effectifs, trois régiments de cavalerie légère (neuf escadrons), une batterie à pied et une à cheval (douze bouches à feu). Total général, huit mille cinq cents hommes.

Le 9e corps avait donc, à l'ouverture de la campagne, un effectif de vingt-deux à vingt-trois mille hommes et cinquante-deux bouches à feu.

Au moment où le prince Jérôme en prit le commandement, le 10 novembre, on donna à ce corps, d'après les ordres de l'Empereur, une organisation identique à celle des corps de la grande armée. Des huit régiments de cavalerie, on en forma trois brigades : la 1re, général Mezzanelli (1er dragons et 2e chasseurs bavarois). — La 2e, général français Montbrun (1re et 2e de chevau-légers bavarois). — La 3e, général de brigade Lefebvre-Desnoëttes,

premier aide de camp de Jérôme (1er de chasseurs, 3e de chevau-légers et 2e de dragons wurtembergeois).

Lorsque Vandamme arriva le 28 novembre devant Glogau, voici ce qui s'était passé en Silésie, et où en étaient alors les affaires. Le 6 novembre, le général Lefebvre, avec sa brigade, avait fait une tentative sur Glogau, puis le 10, la division de Deroy s'était présentée devant la place, l'avait investie, et le 11, avait commencé les travaux du siége. Le 15, elle avait reçu la brigade bavaroise de Lilienberg pour renfort, laquelle s'était établie sur la rive droite de l'Oder, tandis que toute la division bavaroise s'était portée sur la rive gauche. Le 18, l'autre brigade wurtembergeoise s'était rapprochée de Glogau. Le 11, la place avait été sommée inutilement; le 13, le feu avait été ouvert, mais comme on n'avait que des pièces de campagne, et comme la place paraissait vouloir se défendre, on se décida à faire venir un équipage de siége de Custrin. Les 15 et 16, dans la nuit, le feu recommença, quelques incendies se déclarèrent, et le prince Jérôme voulut risquer un assaut dans la nuit du 16 au 17. Le général de Deroy ne répondant pas que ses troupes fussent assez hardies pour une pareille tentative, on y renonça. Berthier écrivit le 19 à ce sujet, à Jérôme : « J'ai mis sous les yeux de l'Empereur, Monseigneur, votre lettre ; Sa Majesté trouve que les observations que vous a faites le général de Deroy sont

très-justes ; on ne peut pas prendre une ville d'assaut, quand on n'a pas fait brèche et quand il y a une escarpe et une bonne contre-escarpe ; Sa Majesté pense que ceux qui ont pu être de l'avis d'une pareille attaque ont eu très-grand tort ; car on y perdrait beaucoup de monde inutilement. »

La dernière partie de la phrase semble être un reproche tacite à l'adresse du chef d'état-major, dont l'Empereur croyait peut-être que le conseil avait influé sur la décision de son frère. Le major général conseillait ensuite un bombardement pour forcer l'ennemi à capituler.

Cependant, le siége ne marchait pas, et cela était d'autant moins étonnant que le parc n'arriva devant Glogau que le 28 novembre, et que le 24, le prince Jérôme, sur l'ordre de l'Empereur, était parti avec les deux divisions bavaroises pour rallier la grande armée, laissant seulement devant Glogau les sept mille hommes de la division wurtembergeoise , dont Vandamme vint prendre le commandement supérieur le 28, au moment où les bouches à feu de gros calibre, retardées par la crue de l'Oder, parvenaient enfin sous les murs de la place. Le général les fit conduire au village de Prostau. Un bataillon seulement bloquait sur la rive droite la tête de pont du fort de Dohm, le reste de la division était sur la rive gauche, aux travaux et aux attaques. Six mortiers, quatre gros et deux petits, quatre obusiers furent mis en batterie le 30, et au signal d'un coup de canon, le feu com-

mença. Le tir fut dirigé sur les édifices. On voulait, comme à Magdebourg, effrayer les habitants, et amener à composition le général prussien Reinhart, qui trois fois déjà avait refusé de capituler. On n'avait pu, à cause des chemins défoncés et des pluies, transporter les gros mortiers au front d'attaque, mais Vandamme ne voulut pas attendre plus longtemps. Le 1er décembre, de six à neuf heures du matin, les petits mortiers et les obusiers envoyèrent des projectiles qui portèrent la désolation dans la ville. Le gouverneur parlementa toute la journée, et voyant enfin que le bombardement allait recommencer avec les bouches à feu de gros calibre, il consentit, à 9 heures du soir, à rendre la ville, basant sa capitulation sur celle de Magdebourg.

L'avant-veille, le vieux général prussien avait sollicité et obtenu de Vandamme la permission de faire sortir de la place des femmes et des enfants auxquels on avait même procuré des voitures. Le 30, il avait demandé une suspension d'armes de quatre jours, et un passe-port pour un officier qu'il voulait envoyer aux informations de l'autre côté de l'Oder, qui avait été refusé. Enfin, le 1er décembre, il avait écrit à Vandamme :

« Sur la parole d'honneur que vous me donnez qu'il n'y a ni Prussiens ni Russes de ce côté de la Vistule, je suis prêt à capituler, si vous accordez pour première condition à la garnison la sortie

libre pour se rendre à volonté à Schweidnitz ou à Glatz. » Cette clause fut rejetée.

Le 3 décembre, les trois mille cinq cents hommes de troupes qui se trouvaient dans la forteresse défilèrent et mirent bas les armes. Les officiers furent libres de se retirer où bon leur semblait, après s'être engagés à ne pas servir jusqu'à la paix ou leur échange. L'on entra en possession de quatre cents milliers de poudre, de trois mille fusils, de deux cents bouches à feu, et de magasins de biscuit et avoine.

Napoléon se montra très-satisfait de la conduite de Vandamme en cette circonstance, il lui fit écrire par Berthier :

« L'Empereur a appris avec grand plaisir, général, la reddition de la place de Glogau. Sa Majesté approuve la capitulation que vous avez faite ; elle attend d'un moment à l'autre que Breslau aura signé la même capitulation.

« J'ai mis sous les yeux de l'Empereur les témoignages avantageux que vous rendez de l'adjudant commandant Duveyrier. Sa Majesté m'a laissé espérer qu'elle l'avancerait, dans la Légion d'honneur. Aussitôt qu'elle en aura pris le décret, il me sera agréable de vous en instruire. »

La nouvelle de la capitulation de Glogau arriva à Posen où était le grand quartier général, le 2 au soir (1). Le 3 décembre, au matin, Berthier en-

(1) On attribua naturellement la gloire de cette opération à

voya l'ordre à Vandamme de laisser mille hommes dans la place, pris parmi les moins valides et de se porter dans le moindre délai avec le reste de la division wurtembergeoise sur Breslau. Il lui prescrivait de faire embarquer toute l'artillerie et le prévint que le prince Jérôme partait de Kalisch avec les Bavarois pour attaquer également la capitale de la Silésie.

« Le prince Jérôme commandera en chef le siége, disait la lettre de Berthier, et vous serez sous ses ordres. Je lui ai prescrit de faire faire un pont pour établir ses communications avec vous. Vous voudrez bien m'informer de votre départ et me faire connaître l'artillerie que vous avez embarquée pour le siége de Breslau. »

Comme nous avons nous-mêmes publié, en 1851, une histoire détaillée de la campagne de Silésie, histoire écrite sur des documents d'une vérité incontestable, nous abrégerons dans ce nouvel ouvrage le récit de cette guerre, nous bornant à faire connaitre succinctement ce qui concerne Vandamme.

Le 14 novembre, pendant le siége de Glogau, les deux brigades de cavalerie Lefebvre et Montbrun avaient été envoyées devant Breslau pour chercher à intimider la garnison prussienne. La

Vandamme, bien que Jérôme eût commencé le siége et continué les opérations jusqu'au bombardement. Cela choqua le jeune prince et fut un des premiers sujets d'une sorte de mésintelligence qui éclata à plusieurs reprises, pendant cette campagne, entre Vandamme et lui.

démoralisation des troupes ennemies était telle alors, qu'on avait espéré voir la capitale de la Silésie se rendre à la première démonstration. Les sommations adressées au gouverneur, le général Thile, furent sans effet et les Prussiens travaillèrent avec ardeur à mettre la place en état de défense.

Breslau avait 70,000 habitants, et 6,000 hommes de garnison dont 300 de cavalerie paraissant disposés à se défendre. Elle avait douze kilomètres de développement sur les deux rives de l'Oder qui baignait au nord le pied de ses remparts et séparait la ville d'une partie de ses faubourgs. Une première enceinte bastionnée, un fossé de 10 mètres de largeur et profond de 4 mètres, une seconde enceinte également bastionnée avec large fossé, constituaient les défenses régulières sur la rive gauche du fleuve. Sur la rive droite, elle était défendue par la petite rivière d'Ohlau, par des coupures à terres coulantes, par un petit système bastionné par une tête de pont irrégulière formant une petite île au nord-ouest de la place, enfin par une large coupure devant laquelle une petite redoute formait des rives sur un des faubourgs.

Le système général de défense de Breslau était bon, mais nécessitait une nombreuse garnison et une nombreuse artillerie. La place était bien commandée, mais la garnison était trop peu considérable ; elle était bien approvisionnée et possédait

un magnifique arsenal avec le plus beau matériel.

Lorsque Vandamme se présenta devant la ville, le moral des habitants venait d'être relevé par la nomination comme gouverneur de la Silésie d'un homme énergique, le prince d'Anhalt-Pless, qui avait reçu du roi la mission et le plein pouvoir de faire des levées pour défendre le pays.

Le 4 décembre, après avoir vu défiler la garnison de Glogau, Vandamme se dirigea sur Breslau en remontant l'Oder par la rive gauche, tandis que le prince Jérôme partait le 5 de Kalisch avec la brigade Lefebvre et la division de Vrède (ou plutôt Minucci, le général de Vrède étant malade), laissant à la grande armée la division de Deroy et la brigade de cavalerie Mezzanelli, diminuée du régiment des chevau-légers du Prince Royal.

Le 5, la brigade Montbrun se présenta devant Breslau sur la rive gauche de l'Oder et en commença l'investissement. Le 6, Vandamme s'établit à 6 kilomètres de la place, au château de Lissa, et le 7 il fit, avec le colonel du génie Blein et le général d'artillerie de Pernety, la reconnaissance pour déterminer le point d'attaque.

Dans la nuit du 7 au 8, on commença le travail de la tranchée sur la rive droite. Le lendemain, le prince Jérôme compléta l'investissement sur la rive gauche. Le gouverneur, sacrifiant aux dures nécessités de la guerre, fit brûler les faubourgs,

dont beaucoup des malheureux habitants furent recueillis par nous. Le 10, le feu commença vers six heures du matin. A une heure, le prince Jérôme, qui commandait en chef, fit sommer le gouverneur qui refusa d'entrer en pourparlers. Les travaux et le bombardement continuèrent donc; les batteries d'attaque furent rapprochées jusqu'à 180 mètres de la place. La division de Deroy que l'Empereur avait gardée en Pologne fut renvoyée par lui devant Breslau, dont on n'avait pas cru que la défense serait aussi énergique.

Vers le milieu de décembre 1806, le 9e corps tout entier se trouvait en Silésie, la division Minucci devant la capitale sur la rive gauche de l'Oder, soutenant la division wurtembergeoise aux ordres supérieurs de Vandamme, la brigade Montbrun partie en observation du côté de Schweidnitz, la division de Deroy et la brigade Mezzanelli à 16 lieues de Breslau, et pouvant en deux jours être appelées au siége.

Cependant le général prussien Thile, malgré un bombardement vigoureux, se défendait avec courage, persuadé que la prochaine entrée en ligne de l'armée russe et les efforts du prince de Pless parviendraient à le dégager. De notre côté, le plus jeune des frères de l'Empereur déployait de l'activité. Il était secondé avec énergie par Vandamme, qui toujours sur pied, toujours prêt au combat, déployait les talents dont il avait donné depuis si longtemps des preuves. Le général de

Pernety, homme d'un grand mérite, secondé par le capitaine Marion, le colonel du génie Blein, poussaient les travaux sans donner un instant de répit aux Prussiens.

Un second sujet de mésintelligence éclata à cette époque entre Jérôme et Vandamme. Ce dernier et le général Montbrun ayant besoin d'argent pour payer leurs espions, firent faire une réquisition de 250 louis par leurs aides de camp, à Neumark. Le prince l'apprit, en écrivit à l'Empereur, et donna ordre aux deux généraux de faire rendre les 250 louis.

La division de Deroy et la brigade Mezzanelli furent enfin appelées au siége, et le général Thile ayant résisté à une nouvelle sommation, on fit venir de Glogau un second équipage de siége.

Le 17 décembre, le prince Jérôme fut mandé auprès de l'Empereur. Il quitta son armée le 20, laissant son chef d'état-major Hédouville chargé de concentrer le service. Vandamme eut le commandement du siége sur la rive gauche de l'Oder, le général de Deroy sur la rive droite.

Hédouville, brave homme, excellent chef d'état-major, n'avait ni les titres ni les talents militaires de Vandamme; aussi ce dernier fut-il blessé en voyant Jérôme lui laisser en quelque sorte le commandement. Ce fut là encore un des griefs du général contre le prince. Le siége n'en continua pas moins, poussé avec vigueur. On fit le 22 une tentative qui ne réussit pas contre le bastion de

la porte d'Ohlau. Il fallait opérer deux passages successifs de fossés pleins d'eau et cela par surprise, tandis qu'on occupait l'ennemi sur deux autres points. L'affaire manqua par suite d'un retard dans l'envoi des troupes commandées pour l'attaque, et cela sans qu'il fût possible de dire de qui provenait la faute. Du moins tous les rapports se taisent à ce sujet.

Pendant que l'infanterie du 9e corps était occupée au siége de Breslau, la cavalerie détachée dans les environs pour éclairer le pays livrait plusieurs combats brillants. Le 17, le colonel des dragons de Latour et Taxis, à la tête de son régiment, culbuta une forte colonne de cavalerie prussienne cherchant à introduire un convoi d'argent dans la forteresse de Schweidnitz. Il fit une soixantaine de prisonniers et s'empara du convoi. Le 21, un détachement de 150 chevaux du régiment de Linange mit en déroute aux portes de Schweidnitz 300 chevaux prussiens, lui prenant 36 hommes, 32 chevaux et un convoi de bœufs.

Cependant le prince d'Anhalt-Press, vigoureux soldat et habile général, d'une grande énergie, commençait à être en état de tenir la campagne. Il avait réuni autour de Brieg des détachements de troupes tirés des forteresses, les gardes forestiers et les douaniers assez nombreux dans cette partie de la province, des paysans, et se trouvait alors avoir un petit corps de 14 à 16,000 hommes, moitié soldats réguliers, moitié partisans. Le

24 décembre, à la tête de 5,000 combattants et avec 6 bouches à feu, il fit un mouvement sur la gauche, se porta sur Strelhen dans l'espérance de jeter une partie de ce petit corps dans Breslau, mais il était surveillé. Vandamme, informé par Montbrun, dirigea aussitôt sur Strelhen la deuxième division bavaroise éclairée par la brigade de cavalerie Montbrun. Après une marche forcée de huit heures, le général Minucci arrivé à Grosburg, apprit par sa cavalerie que les Prussiens étaient en position à Strelhen. Il n'avait avec lui que la 2e brigade; cependant il se porta vivement sur l'ennemi, tandis que Montbrun tournait la position de ce dernier. Le prince de Pless vigoureusement attaqué de front et en flanc abandonna ses positions et opéra sa retraite en perdant du monde, mais avec assez d'ordre jusqu'à l'arrivée de Montbrun qui changea son mouvement rétrograde en une véritable déroute. On lui prit 800 hommes, 300 chevaux, et ses six pièces de canon.

Ce beau combat ne contribua pas peu à la reddition de Breslau. Vandamme en instruisit le gouverneur, ne lui cachant pas que s'il refusait de capituler, il allait employer contre la ville le tir à boulets rouges. Le général Thile, d'abord incrédule, ayant appris bientôt par ses propres espions l'avortement de la tentative du prince de Pless, entra en pourparlers ; mais tout à coup et sans motif apparent, il rompit la négociation. Le fait est qu'il venait de recevoir du prince l'assurance

d'être secouru sous peu de jours. Vandamme furieux mit à l'ordre que le gouverneur de Breslau ayant rompu l'armistice qu'il avait sollicité lui-même, des mesures extraordinaires allaient être prises pour réduire la ville. Une longue instruction fut donnée aux troupes et aux généraux. L'artillerie prépara tout pour tirer à boulets rouges et mettre le feu.

Vandamme avait trop d'expérience pour ne pas comprendre que la brusque rupture du général Thile était la conséquence d'une promesse nouvelle du prince d'Anhalt. Il prescrivit donc à sa cavalerie de veiller avec le plus grand soin du côté de Brieg et de Schweidnitz. Il envoya même trois bataillons légers de la division wurtembergeoise s'établir dans la petite ville d'Ohlau, non loin de Brieg et sur la route de Breslau, pour soutenir la brigade Montbrun. Dans la nuit du 27 au 28 décembre, le feu devint des plus violents contre Breslau; 37 pièces étaient en batterie. Le 28, l'ennemi fit une sortie que les canonniers repoussèrent. Le 29, tous les ouvrages de l'attaque étant terminés et armés, on reprit le feu sans discontinuer. Le même jour, Montbrun prévint que le prince de Pless marchait sur lui avec douze mille hommes. Vandamme fit aussitôt partir pour Ohlau la division Minucci, dégarnissant ainsi forcément la ligne autour de Breslau. C'était où en voulait venir le gouverneur de la Silésie qui, laissant un corps aux prises du côté d'Ohlau, réunit

ses principales forces près du confluent de la Neiss et de l'Oder, vers Schurgast, pour marcher sur la capitale. Le 29, à Ohlau, 2,000 fantassins prussiens, 400 chevaux et une batterie de 6 pièces se jetèrent sur la brigade Montbrun et sur ses trois bataillons. Le général français céda d'abord du terrain, mais voyant l'ennemi prendre une mauvaise position, il fit un retour offensif, le tourna, l'attaqua en flanc, lui tua 500 hommes et lui prit 4 de ses 6 canons.

Pendant ce temps-là, et dans la nuit du 29 au 30 décembre, le prince de Pless avec dix mille hommes fit une marche forcée par d'horribles chemins, évitant les postes de la brigade Lefebvre. Le 30 avant le jour, il arriva jusqu'aux bivouacs de la division de Seckendorf, sous Breslau. Voulant faire connaître au général Thile qu'il était là, il fit incendier quelques maisons du village d'Hube, et se précipita sur les hameaux occupés par le corps de siége. Vandamme prévenu se hâta de prendre des dispositions pour résister d'une part à l'attaque furieuse du prince, d'une autre à une sortie probable de la garnison. Le départ de la division Minucci rendait la position des plus critique, mais Vandamme était doué d'une grande énergie et d'un coup d'œil militaire exercé. Il eut bientôt tout ordonné pour faire tête à l'orage. Le 13e de ligne bavarois laissé quelque temps devant le fort de Cumbald était arrivé fort heureusement la veille au soir. Il mit sous le commandement de

son chef d'état-major, l'adjudant commandant Duveyrier, un bataillon de ce 13e de ligne, le régiment du prince Charles, celui des chevau-légers de Linange et une batterie légère. Duveyrier marcha sur les villages attaqués et culbuta les Prussiens malgré une vigoureuse résistance. Pendant ce temps-là, les sapeurs, les canonniers français (car ces troupes spéciales n'étaient ni bavaroises ni wurtembergeoises) debout dans les tranchées étaient prêts à mourir à leur poste. Le feu contre la place redoubla.

Après deux heures d'une lutte acharnée, le prince de Pless vit qu'il ne pouvait forcer les lignes et se replia sur Schweidnitz. Vandamme dès le commencement de l'action avait chargé le capitaine (plus tard général) Vincent un de ses aides de camp, d'essayer de passer au travers des bataillons ennemis pour rappeler la division Minucci et la brigade Montbrun. Le brave aide de camp fut assez heureux pour remplir sa périlleuse mission. Les généraux Minucci et Montbrun, sans perdre de temps, se mirent en devoir de couper la retraite du prince qui, voyant le danger, ordonna à ses troupes de se disperser et de gagner par petits détachements les forteresses du comté de Glatz et du haut Oder. Dix-huit cents hommes, treize pièces attelées et mille chevaux restèrent aux mains de Vandamme.

Cette tentative fut la dernière du gouverneur de la Silésie pour délivrer Breslau. Mieux secondé,

le prince eût pu réussir peut-être, surtout s'il n'avait pas eu pour adversaire un homme de la trempe de Vandamme.

La tentative du prince de Pless avait prouvé que les Bavarois méritaient encore le reproche qui leur avait déjà été adressé à plusieurs reprises, celui de se garder très-mal. Vandamme leur en témoigna son mécontentement par un ordre du jour du 31 décembre, tout en félicitant les troupes de cette nation sur leur bravoure, grâce à laquelle tout avait pu être réparé dans le combat du 30.

Le 9e corps reprit ses positions autour de Breslau; un corps d'observation, commandé par Montbrun, fut lancé sur les routes de Strelhen et de Schweidnitz. Le général Thile n'avait pas essayé de sortir pendant l'action du 30, ne s'étant pas bien rendu compte du mouvement fait en sa faveur par le prince de Pless. Malgré un bombardement de trois jours, il voulut prolonger encore la défense, mais enfin, le 3 janvier 1807, ayant fini par se convaincre de la défaite du gouverneur de la Silésie, voyant qu'une résistance plus longue ne mènerait à rien qu'à faire écraser la ville, puisqu'il ne pouvait plus espérer de secours de l'extérieur, n'ayant pas assez de troupes pour résister à une attaque de vive force, il demanda à entrer en pourparlers. L'adjudant commandant Duveyrier, envoyé dans la place par Vandamme, rapporta les articles préliminaires, signés de lui et du général de Thile.

Nous avons dit que plusieurs circonstances, légères en apparence, avaient blessé Vandamme. Des difficultés s'étaient élevées entre lui et le général Hédouville, aussitôt après le départ du prince Jérôme pour la grande armée. Vandamme avait affecté de ne pas reconnaître l'autorité du chef d'état-major général; Hédouville s'était plaint du peu d'égards qu'on montrait envers lui, soit en ne faisant pas connaître à temps, à l'état-major, ce qui se passait au siége, soit en ne prenant pas les ordres du représentant du général en chef. Un échange de lettres aigres-douces eut lieu. Le prince, instruit de toutes ces petites discussions, qui, du reste, n'entravaient en rien le service, écrivit à Vandamme le 29 décembre 1806, de Pultusk :

« Monsieur le général, je reçois votre lettre du 23. J'ai vu avec bien du plaisir l'affaire de Strehlen. Je vais en faire mon rapport à l'empereur. J'espère que le nombre des prisonniers ne se sera pas borné à 400.

« Les Russes ont été complétement battus en plusieurs endroits. Ils sont en pleine fuite. Nous leur avons fait 3 à 4,000 prisonniers et enlevé 80 pièces de canon. Ils ont repassé la Narew et nos troupes prennent position ici.

« Je pars demain pour me rendre à mon corps d'armée. Je serai à Lissa le 6, si Breslau n'est pas déjà pris.

« Je n'ignorais pas à mon départ que mon

absence ne serait que de très-peu de jours. C'est la raison qui m'a fait laisser mon chef d'état-major, afin qu'il transmît mes ordres comme si j'étais présent, Sa Majesté n'ayant pas jugé à propos que les généraux Hédouville, Deroy et Minucci fussent sous vos ordres pendant mon absence. Croyez, monsieur le général, que je sais apprécier mieux que personne vos talents, votre zèle et votre activité. »

Le même jour, Jérôme mandait à Hédouville :

« J'ai appris avec plaisir l'affaire de Strelhen. Tout ce qui s'est passé entre le général Vandamme, le général de Deroy (1) et vous, je l'avais prévu, et c'est pour cette raison que je vous avais laissé à Lissa ; je savais que ce n'était pas une commission agréable, mais je savais également que je pouvais compter que vous feriez tout ce qu'il serait possible de faire. »

Plusieurs autres causes de mésintelligence éclatèrent entre le prince, Vandamme et Hédouville à la fin du siége de Breslau. Le plus jeune des frères de Napoléon, tout en quittant le 9e corps pour se rendre auprès de l'Empereur, entendait bien recueillir la gloire de la prise de la capitale de la Silésie. Il ne voulait partager avec personne les lauriers conquis devant cette place ; aussi fut-il

(1) Le général de Deroy avait été placé en dehors du commandement de Vandamme, qui n'avait sous ses ordres que les divisions de Seckendorf et Minucci avec les brigades de cavalerie.

très-mécontent que Vandamme eut envoyé son chef d'état-major au général de Thile. Il eût voulu que la sommation vînt du général Hédouville, parce que celui-ci c'était lui. Il écrivit donc, le 1er janvier, de Varsovie :

« Monsieur le général, je reçois à l'instant votre lettre du 26 décembre. Je suis fâché que vous ayez fait une nouvelle sommation au gouverneur. Vous saviez que mes intentions n'étaient pas telles. Je ne vous avais pas laissé ignorer avant mon départ que mon absence n'était que momentanée, que je ne quittais point le commandement de l'armée des alliés, que je laissais mon chef d'état-major pour vous transmettre mes ordres, et je vois que dans tous ceux que vous donnez, vous le faites en votre nom. Le général Hédouville savait, par les instructions que je lui avais laissées, quelles étaient mes intentions. Vous ne deviez point envoyer M. l'adjudant commandant Duveyrier pour traiter avec le gouverneur, parce que c'était en mon nom que devait être faite la capitulation, et que mon chef d'état-major en était chargé, M. Duveyrier n'étant point le chef d'état-major de l'armée des alliés, et la place se rendant à l'armée et non pas à une division de l'armée comme à Glogau. J'espère, monsieur le général, que je ne serai pas obligé de vous faire de pareilles observations. Elles me coûtent d'autant plus que je n'ai qu'à me louer de vos talents, de votre zèle et de votre activité,

ce que je me suis fait un plaisir de laisser connaître à Sa Majesté l'Empereur. Je demanderai aujourd'hui avant mon départ, à Sa Majesté, l'avancement que vous désirez pour les officiers de votre état-major. J'appuierai surtout la demande pour l'adjudant commandant Duveyrier. Je serai le 6 au plus tard à mon quartier général. J'espère apprendre en route la reddition de Breslau. J'écris au général Hédouville, et lui fais connaître à quels termes seulement je veux accorder la capitulation au gouverneur.

« Les intentions de Sa Majesté sont que vous vous portiez, sans entrer dans la ville de Breslau, avec la division de Wurtemberg et l'artillerie nécessaire, devant la place de Schweidnitz, pour en faire le siége. Au reste, cet article étant comme tous les autres dans les instructions que j'ai laissées à mon chef d'état-major, je ne doute point que, quand même la place serait rendue avant l'arrivée de cette lettre, il ne vous transmette les ordres que je lui ai laissés. »

Ainsi, il était interdit à Vandamme, auquel seul on devait la prise de Breslau, de mettre les pieds dans cette ville. C'était là une chose blessante et que Hédouville avait fait déjà pressentir à l'impétueux général, en lui écrivant le 26 décembre :

« S. A. I. m'a ordonné de signer en son nom la capitulation de la place de Breslau, dès que vous l'aurez faite. Monseigneur le prince Jérôme Napoléon m'a chargé de vous transmettre l'ordre

d'aller faire le siége de la forteresse de Schweidnitz (aussitôt que nous serons en possession de Breslau), avec la division de Wurtemberg et la brigade du général Montbrun, etc. »

Il y avait en effet, dans cette défiance à l'égard de Vandamme, de quoi choquer un homme plus patient que lui. Il connaissait son mérite, sa valeur, ses services. Le prince Jérôme, le général Hédouville n'avaient été pour rien dans les combats de Strelhen, et devant Breslau, dans la reddition de cette ville. Mécontent, furieux même, il ne voulut pas laisser Hédouville signer seul la capitulation (1), et, malgré les ordres du chef d'état-major général, il y apposa son nom et lui écrivit :

« Je ne saurais aller à Schweidnitz que lorsque la division de Wurtemberg aura reçu ses renforts et son organisation, de manière à pouvoir me présenter devant cette forteresse sans compromettre l'honneur des alliés et le mien. Je ne puis non plus m'avancer vers cette place, que lorsque j'aurai un train d'artillerie capable d'entreprendre ce siége important. Je ne sais, d'ailleurs, si ma santé répondra au désir que j'ai d'exécuter les ordres de S. A. I., et si je ne serai pas forcé à un repos de plusieurs jours.

(1) Hédouville, en apprenant le 4 janvier la reddition de Breslau, avait écrit à Vandamme en lui envoyant ses noms, prénoms et qualités pour que la capitulation fût signée par lui seul au nom du prince, ce à quoi Vandamme ne voulut pas consentir.

Je ne puis vous dissimuler que la lettre que je reçois du prince et celle que vous m'écrivez me causent autant de surprise que de peine. Il me semble que ce n'est pas de moi qu'on devrait se jouer ainsi. Si je n'ai pas satisfait aux ordres et aux désirs du prince, en tout point, je le regrette beaucoup, mais du moins j'ai fait tous mes efforts pour sortir victorieusement de la situation difficile où je me suis trouvé. Enfin, si le malheur voulait que le prince fût mécontent, il est beaucoup d'autres généraux qui réussiront mieux que moi à lui plaire, sans doute, mais aucun ne saurait faire plus d'efforts pour mériter son suffrage et lui prouver un entier dévouement. J'espère, d'ailleurs, monsieur le général, que le retour de S. A. I. me sera plus favorable que son absence. »

Au prince, Vandamme répondit le 6 janvier :

« Monseigneur, je ne puis dissimuler à Votre Altesse Impériale que, depuis quinze ans que je suis général, je n'ai reçu d'aucun de mes chefs les reproches amers qu'elle vient de m'adresser. Après les plus grands efforts que j'ai tout récemment faits pour sortir de la situation la plus critique, tant par rapport à l'ennemi que j'avais à repousser qu'eu égard à la composition des troupes qui se trouvaient sous mes ordres et qui m'étaient si peu connues, il m'a été plus sensible que je ne saurais l'exprimer de me voir aussi mal récompensé du service le plus difficile que j'aie jamais eu à faire, surtout de la part d'un prince

auquel j'ai voué un attachement si sincère et des bontés duquel j'avais osé me flatter. J'ai supporté avec beaucoup de peine la révolution que j'en ai sur-le-champ éprouvé.

« L'ordre de Votre Altesse, de marcher sur-le-champ sur Schweidnitz, porte une sorte de défense d'entrer en ville dont je me suis trouvé fort humilié. Je ne saurais vous taire, Monseigneur, que ma santé a beaucoup souffert de l'état d'inquiétude où je me suis trouvé pendant votre absence.

« Permettez-moi de répondre au reproche que me fait Votre Altesse, sur la sommation que j'ai adressée au gouverneur, le 25 décembre, que je ne pouvais politiquement et militairement, surtout au moment où j'avais à faire valoir la défaite de Strehlen, user des moyens terribles en artillerie que j'étais sur le point de déployer, sans chercher encore à détourner de cette ville les malheurs affreux qui la menaçaient. Cette sommation n'a pas eu de succès; mais c'eût été un grand bien qu'elle réussît.

« Enfin, il me semble voir dans toute la dernière lettre de Votre Altesse que j'ai perdu sa confiance et que j'ai eu envers elle des torts que je ne puis deviner. Sans doute quelqu'un me les a gratuitement donnés; mais j'ose espérer de Votre Altesse Impériale la justice qu'elle me doit et la prie de croire pour toujours à mon dévouement. »

Le général Hédouville répondit à Vandamme :

« Je vous prie, mon cher général, de m'envoyer la capitulation que vous avez conclue avec le gouverneur de Breslau, Son Altesse Impériale m'ayant ordonné d'en prendre connaissance et même de la faire moi-même, et se réservant de l'approuver.

« L'intention de Son Altesse Impériale, ainsi que je vous l'ai déjà mandé, est que Monsieur Anglès, intendant de Breslau, et Monsieur Maupetit, commissaire des guerres, entrent dans cette place avec les premières troupes des alliés ; je vous prie de m'instruire de vos dispositions à cet égard.

« Son Altesse Impériale m'ayant chargé de vous transmettre l'ordre d'aller avec la division de Wurtemberg et la partie de la division Deroy, qu'il a mise sous votre commandement, assiéger la forteresse de Schweidnitz, aussitôt que Breslau serait rendu, m'ordonne de vous réitérer le même ordre, et de vous mander d'aller cerner Schweidnitz, aussitôt que la garnison de Breslau aura quitté cette ville.

« Je vous avoue que je n'ai pas été peu surpris de voir arriver ici à l'instant un officier et trente-quatre hommes du 13e régiment d'infanterie de ligne, d'après vos ordres, pour rester en sauvegarde au château de Lissa ; cet officier était muni d'une liasse d'ordres de sauvegardes à envoyer dans le cercle de Neumarck ; vous n'ignoriez sûrement pas que le quartier de Son Altesse Impériale est ici, et que les troupes sous mes ordres occu-

pent Neumarck. J'ai ordonné à cet officier et à son détachement de rejoindre leur corps.

« Veuillez bien, général, ordonner au 1er bataillon des gardes du roi de Bavière, que vous m'aviez demandé momentanément, de venir se réunir ici à son second bataillon, c'est l'intention de Son Altesse Impériale.

« Elle m'a ordonné d'entrer dans Breslau avec la division Minucci. »

Le jeune prince ne voulut pas se priver des services d'un homme de la valeur militaire de Vandamme; il eut d'ailleurs la satisfaction d'amour-propre de faire, le 8 janvier 1807, son entrée solennelle dans la place que lui avait conquise son intrépide lieutenant. Horace Vernet, qui commençait alors sa carrière de peintre d'histoire militaire, fit un tableau qui représentait Jérôme Napoléon, à cheval, recevant les clefs de la ville et les hommages des habitants.

Vandamme fut surtout choqué de voir que les bulletins 48 et 50 de la grande armée, rendant compte de la prise de Breslau et des combats devant cette place, nommaient tous les généraux, excepté lui. Le prince Jérôme, qui n'avait été pour rien dans la conquête de cette place, aussi bien que le général Hédouville, étaient cités; et de lui, Vandamme, pas un mot (1). Il fut sur le point de

(1) Le prince Jérôme, dans un ordre du 9 janvier, relatif à la prise de Breslau, évita également de parler de Vandamme.

demander à se retirer. Cependant, le sentiment du devoir l'emporta chez lui, et malgré son mécontentement légitime, il se décida à se venger noblement, en rendant à la France, à l'Empereur et à l'armée, de nouveaux et signalés services.

Nous croyons devoir maintenant interrompre un instant le récit des faits relatifs à cette campagne de Silésie, pour expliquer d'où venait la suspicion dont Vandamme était alors l'objet.

Le général, ainsi qu'on l'a vu dans le cours de cet ouvrage, avait été plusieurs fois déjà en butte à certaines accusations, qui tout en n'ayant eu pour résultat que de constater son innocence, n'en avaient pas moins laissé de lui l'opinion fâcheuse qu'il était enclin à lever des contributions pour son propre compte.

Or, l'officier général qui commandait alors la 16e division militaire, ennemi personnel de Vandamme, avait adressé à plusieurs reprises des rapports au ministre de la guerre, sur les envois faits par le général, à son domicile, à Lille. Le ministre, mis en éveil par ces rapports, avait prévenu de ces faits l'Empereur ; des ordres secrets étaient donnés au prince Jérôme, pour qu'il eût à empêcher, à tout prix, Vandamme d'entrer dans les places conquises, dans la crainte qu'il ne fît des détournements à son profit.

Nous allons à cet égard anticiper un peu, et raconter ce qui se passa à la fin de mars.

Vandamme envoya de la Silésie, à Lille, un

fourgon sous la conduite d'un pauvre diable, ancien militaire qu'il chargea de cette mission. Le départ de ce fourgon fut signalé de l'armée au ministre, à Paris, et ce dernier donna l'ordre au général commandant à Strasbourg, de le faire arrêter à son entrée dans cette ville.

Le 12 avril, le général qui avait reçu cet ordre écrivit au ministre :

« Monseigneur, l'ordre en date du 26 mars, concernant le caisson du général Vandamme, et le sieur Philippe-Pierre Bertin, chargé de le conduire, m'a été remis le 4 avril, j'ai de suite pris les informations, et j'ai appris que cet homme était arrivé le 25 mars à Kehl, où il avait déposé son caisson jusqu'à ce qu'il eût reçu des instructions du général Vandamme, à qui il avait écrit, afin de lever les difficultés pour le faire entrer à Strasbourg ; j'ai donné les ordres nécessaires au commandant de Kehl, et le caisson a été conduit à la citadelle de Strasbourg, où il est en sûreté, après avoir pris toutes les précautions pour que rien ne soit ni distrait ni égaré. Ce caisson renferme dix-huit paquets, caisses ou coffrets qui ont été ficelés et cachetés.

« Quant au sieur Bertin, j'appris qu'il était parti le 2 avril pour Stuttgard, et qu'il devait être de retour sous cinq à six jours ; je me suis vu forcé de retarder le départ de votre courrier, afin de remplir entièrement vos intentions.

« Cet homme arrive à l'instant, et m'a déclaré

être parti de Breslau près Neiss, le 4 mars, et n'avoir aucuns papiers, autres que son ordre de route, dont vous m'aviez adressé copie et que je vous envoie. Il reçut du général Vandamme, en date du 10 mars, une lettre pour le prince Guillaume, ministre de la guerre du roi de Wurtemberg; il partit le 2 avril pour la lui remettre ; le ministre lui en donna connaissance, parce que c'était une recommandation du général pour le faire recevoir dans les troupes du Roi, en lui disant qu'il ne pouvait y avoir égard, ne recevant aucun Français. Cet homme m'a aussi répondu sur la demande que je lui en ai faite, que le caisson renfermait dix-huit paquets ou caisses, qui est le nombre qui s'y est trouvé.

« J'attendrai, Monseigneur, vos ordres ultérieurs, tant pour le sieur Bertin que pour le caisson. »

Le ministre de la guerre, afin d'être sûr que le caisson de Vandamme n'échapperait pas aux investigations, non-seulement avait envoyé l'ordre à Strasbourg de l'arrêter, mais il avait en outre prévenu à Lille, en sorte que le 15 avril, le général commandant la 16e division lui écrivit :

« Monseigneur, aussitôt la réception de la lettre confidentielle, sous la date du 26 mars, que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire, touchant un caisson que le général Vandamme a dirigé de Schweidnitz sur Lille ou Cassel, j'ai

donné de suite, et de la manière la moins pénétrable, les ordres que j'ai jugé convenables pour opérer son arrestation, la saisie des papiers de l'officier, et l'apposement des scellés sur l'objet principal.

« En daignant me montrer ce degré de confiance, Votre Altesse m'a donné à penser que le général Vandamme lui était parfaitement connu sous plusieurs rapports ; qu'en conséquence, il était de mon devoir pour y répondre, de lui faire part de ce que j'ai visiblement remarqué, comme toutes les personnes qui en furent témoins, concernant les envois réitérés que ce général a faits à son domicile depuis ma présence à Lille.

« Peu après la bataille d'Austerlitz, il fut annoncé que le général Vandamme avait été pillé de tous ses équipages ; néanmoins, l'on vit arriver à Lille trois fourgons extrêmement chargés, dont un attelé de quatre chevaux, parmi eux en était un russe. Le bruit public, d'accord avec les rapports domestiques et particuliers, décidèrent que ces caissons renfermaient des objets de grande valeur, notamment un certain saint d'argent massif, de grandeur naturelle ; les chevaux de cette voiture furent vendus dès leur arrivée.

« Depuis la bataille d'Iéna, deux autres fourgons ont encore été expédiés, mais séparément, le second est arrivé le 10 février dernier, attelé de trois chevaux, chargé de trois masses extrêmement lourdes, avec deux grandes caisses plates, plus douze

beaux chevaux de main sous la conduite d'un officier présumé l'un de ses aides de camp, lequel ne s'écartait pas des voitures, ayant avec lui deux Flamands et un autre individu nommé Ignace. Cet officier conducteur s'est à peine montré, et a disparu tout à fait le lendemain.

« Dix de ces chevaux ont été vendus à Cassel, deux seulement ont été conservés pour le service de Madame ; les trois autres qui étaient au caisson ont été vendus à bas prix à un nommé Godin, voiturier de cette ville ; le caisson à une autre personne pour le premier prix offert, ce qui fit débiter alors que ces différents objets n'avaient probablement pas coûté plus que bien d'autres précédemment acquis. Ces chevaux et ce caisson sont encore à revendre.

« Je crois devoir me dispenser, Monseigneur, de remonter à une époque autre que celle citée, pour ne pas craindre de montrer dans le général Vandamme un homme fourbe, impudent, comptant l'honneur pour peu, et rapportant toutes ses actions à un intérêt sordide, que d'ailleurs la fortune colossale qu'il a amassée dans un pays qui l'a vu sortir de la plus profonde obscurité, atteste tous les jours.

« Bien que j'eusse beaucoup à me plaindre de ce général, je prie cependant Votre Altesse de daigner croire que ces renseignements que j'ai l'honneur de lui donner, me sont moins dictés par un intérêt de vengeance, que par celui que l'intérêt

général me commande, et particulièrement l'honneur de l'armée.

« J'aurai soin de tenir Votre Altesse informée de tout ce que je pourrai apprendre sur le caisson et l'officier qu'elle m'a signalés, et la prie de croire au dévouement sans bornes, et aux sentiments respectueux, avec lesquels.... etc. »

Cette lettre était un tissu d'absurdités, et une vengeance mal déguisée. Depuis le saint d'argent massif, jusqu'aux lourds caissons venus d'Iéna à Cassel, tout était faux.

Cependant le ministre, en recevant ces dénonciations qu'il prit peut-être pour ce qu'elles valaient, c'est-à-dire comme ces contes, comme ces romans qui vont grossissant d'une façon ridicule en passant par mille bouches, le ministre voulut, ou acquérir la preuve matérielle qu'il y avait du vrai dans tout cela, ou qu'on calomniait le général. Ordre fut donc envoyé d'inventorier le fameux fourgon.

Voici le procès-verbal de cette opération :

L'an dix-huit cent sept, le 11 du mois de mai, heure de midi,

Nous, Jean-Marie Sauveton, commandant d'armes de la citadelle de Strasbourg,

Vu l'ordre à nous adressé par Monsieur le général de division Desbureaux, commandant la 5e militaire, en date de ce jour, portant qu'en exécution des ordres de Son Altesse le prince ministre de la guerre, major général de la grande armée,

je dois prévenir Monsieur le commandant d'armes de Kehl d'être rendu vers les midi dans notre logement de la citadelle, où se trouvera à la même heure Monsieur le général de division Desbureaux, aux fins que réunis, nous nous transportassions à l'arsenal de cette citadelle, pour reconnaître l'état des scellés apposés le 5 avril dernier sur un fourgon provenant de M. le général de division Vandamme, et dont procès-verbal de dépôt avait été dressé ledit jour.

Avons donné connaissance de ces dispositions à Monsieur Pinot, capitaine du corps impérial du génie, commandant d'armes à Kehl, qui s'est rendu à l'heure précisée en cette citadelle pour opérer comme il a été ordonné.

En présence de Monsieur le général de division Desbureaux, accompagné de M. Danelle, chef de bataillon, son aide de camp, nous nous sommes rendus à l'arsenal de cette citadelle, où Monsieur Bacq, garde d'artillerie, nous a présenté un fourgon quatre roues, déclarant être celui scellé et mis en dépôt à l'arsenal le 5 avril dernier. S'est en même temps présenté Monsieur Walz, secrétaire de place de cette citadelle, nous exhibant le procès-verbal dressé à cet effet ledit jour, 5 avril mil huit cent sept, sur lequel avaient été couchés les empreintes et sceaux apposés ledit jour sur cinq bandes de toile, clouées et cachetées sur les diverses clôtures et faces du susdit fourgon.

Après avoir examiné les empreintes faites sur

ledit procès-verbal, nous les avons reconnues pour celles du sceau du commandement du fort de Kehl, de celui de la citadelle de Strasbourg, et de Monsieur le général de division Desbureaux, qui avaient été apposées le 5 avril dernier sur les scellés mis au susdit fourgon.

« Nous nous sommes en conséquence approchés du fourgon et l'avons examiné très-attentivement. Nous nous sommes convaincus que c'était le même qui avait été mis en dépôt, et que les empreintes des cachets étaient sains et saufs, sans aucune altération.

« En conséquence, nous avons fait appeler le sieur Montignon, serrurier de cette citadelle, et lui avons fait rompre (faute de clefs) les cadenas et clôtures dudit fourgon, ainsi que les scellés y apposés, et avons fait déballer les ballots, caisses ou malles contenues dans iceluy, et qui se sont trouvés au nombre de dix-huit.

« Nous avons, en notre présence, fait transporter par des hommes de corvée lesdits dix-huit articles dans le logement du commandant d'armes et de la citadelle (contigu aux bâtiments de l'arsenal), et déposé dans une chambre particulière, où ledit serrurier a été appelé pour ouvrir les cadenas des malles ; il a ouvert en notre présence ceux qu'il était en état d'ouvrir, et a cassé celles des serrures qui n'ont pu être ouvertes par des crochets, attendu qu'il ne s'est trouvé aucunes clefs. Dès que les caisses, coffres ou malles

ont été ouvertes, le serrurier s'est retiré sur notre invitation.

« Monsieur le général de division Desbureaux nous a ensuite donné lecture de l'ordre de Son Altesse le prince ministre de la guerre, relatifs à la présente opération, et a fait déposer sur table l'ordre adressé ce même jour au commandant de la citadelle par lui; nous a invité de suivre ce qu'il prescrit et s'est retiré. »

« Cet ordre est ainsi conçu :

« Au commandant d'armes de la citadelle de Strasbourg. — Strasbourg, le 11 mai 1807.

« D'après les ordres de Son Altesse le prince ministre de la guerre, major général de la grande armée, vous préviendrez le commandant du fort de Kehl de se rendre aujourd'hui à midi précis chez vous, pour connaître les scellés apposés sur le fourgon du général Vandamme, et de suite, en sa présence, vous procéderez à l'ouverture des dix-huit paquets, caisses ou ballots qu'il renferme, vous les visiterez et dresserez procès-verbal de leur contenu. S'il y a des effets précieux, vous les enverrez à la caisse d'amortissement, comme objets appartenant à l'armée, tout autre objet sera remis sous le scellé et restera à votre garde jusqu'à nouvel ordre.

« Vous dresserez du tout procès-verbal, que vous me remettrez de suite.

« Mettez dans cette opération le plus grand ordre et beaucoup de discrétion.

« Je vous préviens, en outre, que je serai repr
senté à la reconnaissance des scellés ».

« Sur quoi, monsieur Pinot, commandant (
fort de Kehl, et nous commandant d'armes de
citadelle, avons commencé à inventorier les su
dits dix-huit articles, en présence de M. Wal
secrétaire de place de cette citadelle, chargé (
tenir note des objets à inventorier, et nous avo
reconnu :

« 1° Une petite caisse de la longueur (
16 pouces, hauteur 6 pouces 1/2 et de la large
de 11 pouces, marquée à l'un de ses côtés A. M
B. H. et au-dessous Würben, au fond est n° 1
contenant trois pièces de toile blanche de pr
mière qualité;

« 2° Un coffre de la longueur d'environ 3 pied
de la largeur de 16 pouces, recouvert en cuir (
couvercle seulement), ferré à ses angles et ferm
d'une serrure à moraillon, marquée sur la fa
n° II, un peu au-dessous et à gauche de la se
rure, contenant dix-sept douzaines et deux se
viettes, quinze nappes de différentes grandeu
et un surtout; linge de table damassé, ouvré, d
première qualité;

« 3° Une caisse couverte dans sa partie supé
rieure en toile cirée, de la longueur de 19 pouces
largeur 13 pouces, hauteur 7 pouces 1/2, marqué
à l'un de ses côtés n° III, Würben, contena
quatre paquets de toile blanche de première qu
lité, dont trois à l'adresse du général Vandam

et le quatrième à celle de M. le colonel de Nammerer, à Würben;

« 4° Une caisse de la longueur de 23 pouces et 15 pouces de large, sur 13 1/2 de haut, couverte à la partie supérieure en toile cirée, et marquée au bas et à droite du cadenas n° IV, contenant onze paquets de toile blanche première qualité ;

« 5° Une autre caisse de la longueur de 22 pouces sur 18 de large et 6 de haut, également couverte en toile cirée et marquée du n° V, contenant quatre douzaines de serviettes, deux nappes damassées et trois pièces de toile blanche, le tout de première qualité, et plusieurs paquets de boutons blancs;

« 6° Un coffre de 2 pieds de longueur, et 16 pouces 1/2 de largeur et autant de haut, la partie supérieure couverte en toile cirée, fermé par un cadenas et marqué à la droite du cadenas du n° VI, contenant neuf paquets de linge damassé, onze paquets de toile blanche, le tout de première qualité, et un morceau de drap bleu;

« 7° Une caisse ayant le dessus couvert de toile cirée, de la longueur de 2 pieds 6 pouces, largeur 22 pouces, hauteur 4 pouces, marquée du n° VII, Godberge, contenant une pièce de drap bleu;

« 8° Une autre caisse, ayant également le dessus couvert en toile cirée, de 2 pieds 1/2 de long sur 7 pouces 1/2 de large et 9 pouces 1/2 de haut, marquée n° VIII, contenant un télescope;

« 9° Une autre caisse, de 4 pieds 2 pouces de

long, 16 pouces de large et 6 de haut, clouée simplement, n° IX, contenant trois fusils à deux coups, une carabine et un sac de chasse ;

« 10° Une autre caisse, de 4 pieds de long sur 8 pouces de large, et 7 1/2 de haut, marquée sur le dessus n° X, contenant deux fusils de chasse, deux pistolets, un porte-cartouche et une mesure de charge ;

« 11° Un petit coffre, recouvert en cuir et garni en fer, fermé d'un cadenas et d'une courroie, de 21 pouces de long sur un pied de large et 11 pouces de haut, marquée n° XI, contenant une collection de cartes topographiques, plans de places et de bataille ;

« 12° Un autre coffre, couvert en cuir et garni en fer, fermé par un cadenas, longueur 2 pieds 1/2, largeur 14 pouces et hauteur 15 pouces, n° 12, contenant six douzaines et deux serviettes, dix nappes et douze pièces d'autre toile, le tout d'une qualité inférieure ;

« 13° Une petite caisse, simplement clouée, de 21 pouces de long sur 9 1/2 de large et 8 1/2 de haut, sans autre marque, contenant des médailles de bronze antiques, de différentes grandeurs.

« 14° Une malle, sous une marque de B. V. Hammerer, et fermée par deux cadenas et une courroie, couverte en cuir et garnie en fer, de 2 pieds 4 pouces de long sur 14 1/2 de large et 11 1/2 de haut, contenant quatre pièces de toile blanche, de première qualité, et des hardes ;

« 15° Un paquet, couvert en toile cirée, sous le cachet du général Vandamme, contenant cinq paquets de linge de table damassé, de première qualité, dont un paquet de plus grand volume que les autres quatre;

« 16° Un autre paquet en toile cirée, à l'adresse de M. Louis Darras, contenant un paquet basin blanc, et trois paquets en toile blanche, de première qualité, ainsi qu'une serviette et surtout de table damassée en soie, fleurs cramoisies;

« 17° Un autre paquet, couvert en toile, contenant du drap ordinaire de couleur verte;

« 18° Un paquet, couvert en toile cirée, sous le cachet du général Vandamme, contenant six paquets de linge de table damassé, de première qualité.

« Le tout, ainsi inventorié, détaillé et spécifié, est resté déposé dans le logement du commandan d'armes de la citadelle de Strasbourg, pour être, conformément aux ordres de M. le général de division Desbureaux, réemballé (après réparation faite des serrures, loquets et caisses) fermé, ficelé et scellé, et ainsi rester déposé sous sa garde jusqu'à nouvel ordre.

« De tout quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal en double expédition, l'une pour être remise à M. le général de division Desbureaux, commandant la 5e militaire; l'autre, pour rester déposée aux archives de cette citadelle, pour servir et valoir ce que de droit, et avons signé.

« Fait et clos à la citadelle de Strasbourg, les jours, mois et ans que dessus, à sept heures du soir. » *Suivent les signatures.*

Ce procès-verbal fut envoyé au ministre par le général Desbureaux, avec cette lettre, datée du 14 mai :

« Monseigneur, j'ai l'honneur de vous adresser le procès-verbal qui constate la levée des scellés apposés sur le caisson du général Vandamme, ainsi que vous l'avez ordonné par votre lettre du 23 avril dernier, que j'ai reçue le 10 mai.

« Vérification faite, vous verrez que les caisses contiennent du linge damassé et pièces de toile blanche de première qualité.

« Deux caisses contiennent des armes, une des plans et cartes et une autre des médailles et bronzes.

« Les scellés ont été remis de nouveau sur chaque malle, caisse et paquets, et sont déposés dans une chambre particulière du logement du commandant de la citadelle, qui seul en a la clef.

« Ci-joint l'état de services du sieur Bertin. Cet officier demeure ordinairement à Strasbourg, où il est marié, n'a point d'enfants et jouit d'une bonne réputation.

« J'attendrai vos ordres, tant pour la levée des arrêts du sieur Bertin que pour la destination à donner aux effets. »

Vandamme, cependant, n'avait pas tardé à

apprendre, par M. Bertin, que son caisson, arrêté à Strasbourg, était pour ainsi dire en fourrière dans cette ville. Peiné au delà de toute expression de la conduite que l'on tenait à son égard, il écrivit, les 28 avril et 21 mai, les deux lettres suivantes au ministre de la guerre :

VANDAMME AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« Monseigneur, honoré de vos bontés, de votre amitié même, je me croyais digne de l'une et de l'autre ; que penser aujourd'hui, lorsque, par les ordres de Votre Altesse, l'on me déshonore à Strasbourg, tandis qu'ici, depuis quatre mois, je me sacrifie à toute heure à la gloire et au service de Sa Majesté.

« Le général Legrand, mauvais officier, sans services comme sans talents, commandant à Anspach, dénonce à Votre Altesse le passage d'un fourgon à moi, contenant fusils de chasse, quelques lunettes d'approche, des cartes, plans, livres, etc., quelques pièces de toile et services de table, comme si cela avait dû être un trésor ; tout est visité et arrêté à Strasbourg, comme effets volés appartenant à un voleur ; c'est ainsi, qu'au nom du prince ministre de la guerre on a agi envers ce qui m'appartient. Rien ne me peine plus que cela, puisqu'il m'avilit d'une manière fort injuste, dans un pays où dix ans de bons services m'avaient assuré l'estime des gens de bien.

« Monseigneur, l'on m'a calomnié près de Votre Altesse, et ce n'est pas la première fois. J'ai besoin de toute votre justice pour me consoler de tout ce que j'ai souffert, et s'il restait le moindre soupçon sur mon compte, ce serait ma retraite que je demanderais. Servir comme je le fais, et être traité comme je le suis, ne peut-être juste, sous le règne du grand Napoléon.

« J'attends tout, d'un prince, d'un ministre, j'ose dire d'un ami comme vous, car les preuves d'amitié que j'ai reçues de Votre Altesse, et dont je serai toujours jaloux, me forcent à croire que l'on vous trompe souvent sur mon compte. »

« Monseigneur, le fourgon arrêté à Strasbourg est le mien, il contient quelques pièces et serviettes, des livres, des cartes, et quelques fusils de chasse, rien de prohibé ou de mal acquis ; j'ose donc prier Votre Altesse d'ordonner qu'on laisse passer ce fourgon, en payant les droits conformément aux lois de l'empire.

« Ce M. *Bertin,* qui a conduit mon fourgon, est un malheureux officier qui a donné dans le temps sa démission, et qui se trouve actuellement dans la misère ; il était venu me rejoindre en Prusse pour avoir du pain et je l'avais renvoyé chez lui ; profitant de son retour, je lui confiai ce fourgon en lui donnant de quoi payer les frais du voyage ; il a dû lui-même faire cet ordre dont Votre Altesse me parle, afin d'éviter quelques dépenses en chevaux, et voilà je crois la seule

chose à reprocher à ce pauvre diable. Je prie donc Votre Altesse de terminer cette affaire, afin que les Strasbourgeois ne s'amusent pas plus longtemps à mes dépens. »

Le fameux fourgon put alors entrer en libre pratique, traverser la France et arriver à sa destination. Cette fois encore on fut obligé de reconnaître que la calomnie s'était attachée à dénaturer un fait des plus simples et qui, de tout autre, eût passé sans doute inaperçu.

Nous avons voulu présenter cette affaire dans tout son développement, pour qu'on pût se rendre compte de la défiance qui planait sur la conduite du général, et pourquoi on était à son égard d'une injustice qui le blessait profondément.

L'Empereur aimait beaucoup Vandamme, mais il était sévère pour les dilapidateurs. Ce qu'on avait dit du général en mainte occasion, avait laissé dans l'esprit du souverain des défiances, et il saisit la première occasion qui lui fut offerte pour reconnaître si ses soupçons étaient fondés ou ne l'étaient pas.

L'histoire du fourgon visité à Strasbourg, tourna entièrement à l'avantage du brave général.

Revenons maintenant à la campagne de Silésie.

La petite armée commandée en chef par le prince Jérôme, ayant vingt-neuf mille hommes présents sous les armes, prit le 5 janvier, par ordre de Napoléon, le nom de 9e corps de la grande

armée. Le jeune prince, arrivé en toute hâte pour se montrer en vainqueur, vit défiler la garnison de Breslau, tandis que Vandamme se rendait de sa personne devant Schweidnitz. Brieg fut investie en même temps. Le général en chef resta à Breslau avec une réserve de six mille hommes, pour envoyer à la grande armée tout ce qu'on pouvait tirer de la conquête en munitions de guerre et de bouche.

Le général de Deroy fut chargé de s'emparer de Brieg avec cinq mille cinq cents fantassins de sa division, huit cents cavaliers de la brigade Mezzanelli et six batteries servies par mille canonniers, plus un matériel de huit grosses bouches à feu.

Vandamme, avec la division wurtembergeoise, mit ses troupes en marche le 9 janvier, sur deux colonnes, la première formée de neuf cents cavaliers composant la brigade Montbrun, et de quatre bataillons légers, deux mille six cents fantassins, avec six pièces de six et quatre obusiers. La seconde, commandée par le général de Seckendorf, avec huit cents fantassins des régiments de ligne et dix bouches à feu. Le parc de siége n'arriva devant la place assiégée qu'à la fin du mois. Une centaine de soldats du génie et d'artillerie français furent désignés pour être adjoints aux troupes, dont l'effectif total ne s'élevait pas à plus de six mille cinq cents hommes. Elles furent renforcées le 18 de mille cinq cents combattants envoyés de Glogau.

Schweidnitz était alors une des places les plus fortes de l'Europe. Elle était surtout de premier ordre à cause de ses mines et de ses batteries casematées. Elle avait une garnison assez nombreuse, des approvisionnements pour neuf mois, en un mot, elle passait pour imprenable. Située dans une belle position, sur un plateau au pied duquel coule le ruisseau nommé la Weistritz, elle avait une ancienne enceinte environnée de plusieurs grands forts étoilés à doubles enceintes, reliés par de longues courtines brisées flanquées par des lunettes intermédiaires. Le développement total de ces fortifications embrassait quatre fronts, celui du côté du ruisseau, susceptible d'inondation, était le plus fort. Les trois autres étaient entièrement contre-minés. La place avait en outre des ouvrages détachés battant au loin la campagne, et empêchant les approches.

Schweidnitz, en 1807, au moment où Vandamme se présenta sous ses murs, présentait donc de grandes difficultés pour son attaque. Sa situation en avant des montagnes du comté de Glatz, entre Breslau et Brieg, non loin de Neiss, de Glatz et de Silberberg, en faisait un point stratégique de la plus haute importance. Sa garnison, commandée par le lieutenant colonel de Haxo, se composait de deux bataillons (mille six cents hommes), de six dépôts (six cents soldats), de quatre cents cavaliers montés, de cent artilleurs, de quarante mineurs, de cinquante invalides,

total, trois mille anciens militaires, plus de deux mille cinq cents conscrits.

Les opérations devant cette place peuvent être divisées en deux périodes. L'investissement et le blocus du 10 au 31 janvier; le bombardement de la fin de janvier au 7 février 1807.

Vandamme, comme on le voit, avait des moyens fort restreints, comparativement à ceux de l'ennemi, pour s'emparer de Schweidnitz, puisque la garnison de la place était presque aussi forte que le corps mis à sa disposition pour l'attaque. L'Empereur comptait beaucoup sur l'énergie et la profonde connaissance de la guerre du général : il ne se trompait pas. Ce dernier, avec ses sept à huit mille hommes, ne pouvait faire un siége régulier, il ne pouvait même investir la ville que par un système de patrouilles volantes, il le comprit et se décida à un bombardement.

Le 10 janvier, il arriva avec ses deux colonnes en vue de la place qu'il investit, en occupant les hauteurs voisines. Tous les postes ennemis se replièrent et rentrèrent, mais la garnison essaya presque immédiatement une sortie, dans le but d'incendier un faubourg où l'assiégeant aurait pu se loger. Elle exécuta son projet, mais perdit quelques hommes. Le lendemain, 11 janvier, Vandamme somma le gouverneur, qui parut fort choqué qu'on osât lui demander de rendre, sans l'avoir attaqué, une forteresse comme la sienne. La place fut resserrée et on se mit en communi-

cation avec la division de Deroy occupée devant Brieg, attendant pour agir efficacement l'arrivée de l'équipage de siége, les outils, matériaux et les munitions nécessaires. La nuit on fit quelques démonstrations pour fatiguer la garnison qui, le 14, tenta inutilement une petite sortie. L'eau arrivait en ville par deux tuyaux qui l'amenaient des montagnes voisines ; on les rompit le 17, et l'ennemi pour s'en procurer et en puiser au ruisseau, fut contraint de faire une sortie le 18. La ville commença à souffrir et à être inquiète, bon nombre de déserteurs se présentèrent aux avant-postes de Vandamme. Dans la nuit du 19, le général fit tirer six coups par obusier, et le feu prit à l'intérieur. On voulut détourner le cours de la Weistritz, pour priver complétement les défenseurs d'eau potable ; mais cette opération difficile ne réussit qu'imparfaitement. D'ailleurs, il existait des puits à l'intérieur. Le 24, le gouverneur tenta un coup de main hardi, et chercha à enlever un poste de cent hommes qui se tenait près d'un des ouvrages extérieurs. Il ne réussit pas. Le général Bertrand avait été envoyé pour faire un rapport à l'Empereur et pour reconnaître la place ; deux officiers de génie venaient également de se rendre au quartier général de Vandamme ; ce dernier se décida alors à faire ouvrir la tranchée dans la nuit du 25 au 26. Une forte gelée ne lui permit pas d'exécuter son projet.

A cette époque, Vandamme reçut du général

Hédouville, la lettre ci-dessous, lui *prescrivant de prendre Schweidnitz* :

« Monsieur le général, l'Empereur veut que Schweidnitz soit pris avant le 20 février, c'est-à-dire avant un mois; Son Altesse Impériale me charge de vous le mander, et de vous transmettre l'ordre d'examiner et de faire examiner de suite quels sont les meilleurs moyens d'attaquer vigoureusement cette place avec succès ; proposez ces moyens à Son Altesse Impériale, et demandez-lui tout ce qui vous sera nécessaire en ce qui concerne l'artillerie et le génie.

« Son Altesse Impériale, voulant aussi faire attaquer en même Kosel et Neiss, ne pourra augmenter votre division, ni en infanterie, ni en cavalerie, autrement que par les renforts wurtembergeois qui vous arriveront successivement de Glogau. »

Vandamme ne demandait pas mieux que de s'emparer de Schweidnitz, mais pour cela, il lui fallait au moins de l'artillerie de siége, et on verra par la lettre ci-dessous du général de Pernety, lettre datée de Breslau, 24 janvier 1807, que le parc attendu n'était pas même encore parti :

« Mon général, vos affaires en artillerie pour le siége de Schweidnitz seraient plus avancées, et vous eussiez eu déjà Marion, au moins en tournée pour reconnaître des emplacements de parc, batteries, etc., si, le 22 au soir, je n'avais reçu ordre de faire partir, le 23, pour Kosel, des bouches à

feu et munitions, qui ont retardé le départ fixé alors à ce matin, 24, d'un commencement d'artillerie pour Schweidnitz, et dont le reste devait être envoyé les trois jours suivants. Il y a plus, nos très-faibles moyens personnels et la difficulté de suffire aux consommations des deux places, ne permettent guère de les pousser toutes deux ensemble avec quelque vigueur. On peut avoir plus aisément Kosel, et relativement à notre position militaire, cette place est aussi essentielle à posséder, nous donnant ensuite des moyens contre Neiss, que l'on attaquerait en même temps que Schweidnitz, si surtout, d'ici là, il arrive quelques compagnies d'artillerie française ; l'intention du prince est, en effet, que l'on active surtout l'attaque de Kosel, sans cependant négliger Schweidnitz, où j'enverrai successivement les bouches à feu que vous avez demandées, laissant le 24 pour le dernier, car pour ne faire que canonner, sans battre en brèche, le 12 produit à peu près le même effet, et présente bien moins de difficultés.

« J'espère aller voir momentanément l'établissement des batteries et les travaux, mais je doute de pouvoir obtenir d'y rester. Je vous laisserai le capitaine Marion, jusqu'à ce que je puisse disposer de quelque bon officier supérieur d'artillerie dont plusieurs me sont annoncés. Il partira après-demain matin.

« Le premier convoi sera mis aussi en route après-demain ; mon aide de camp aura les notes

nécessaires sur sa composition et celle des suivants, ainsi que de tout ce qui pourrait être utile au service de l'artillerie.

« Soyez persuadé, mon cher général, que je ne négligerai rien pour vous prouver le prix que j'attache à mériter la continuation de l'estime et de l'amitié que vous voulez bien me témoigner. »

Vandamme, très-désireux de satisfaire aux désirs de l'Empereur, écrivit lettres sur lettres directement au prince Jérôme, pour demander l'envoi d'artillerie et de renforts. Le général Hédouville, avec lequel il avait eu, lors du siége de Breslau, quelques difficultés, comme nous l'avons dit, lui manda, le 30 janvier, du quartier général :

« Je vous adresse, mon cher général, deux lettres que Son Altesse Impériale m'a ordonné de vous écrire ; vous direz encore qu'il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints, mais je vous répète que Son Altesse Impériale ne se laisse influencer par personne ; après avoir mûrement pesé toutes les raisons qui peuvent la déterminer à prendre tel ou tel parti, sa décision est prompte, et l'exécution encore davantage en tout ce qui peut dépendre d'elle.

« Son Altesse Impériale se plaît à vous rendre justice, mais vous ajouterez à la confiance qu'elle a dans vos talents et votre activité, en ne sortant pas des bornes convenables au bien du service.

« Ne voyez dans ma franchise, mon cher général, que le désir de vous voir continuer à avoir

des succès sans qu'ils soient mêlés de désagréments. »

Brieg, cependant, avait capitulé le 16, la division de Deroy était parti le 18 pour investir Kosel, et le prince de Pless laissait soupçonner l'intention de se porter contre la division wurtembergeoise occupée devant Schweidnitz. Le 26 janvier, Vandamme fut prévenu que le général prussien réunissait dans le comté de Glatz une dizaine de mille hommes tirés des garnisons de Silberberg, de Neiss et de Glatz, pour l'attaquer, que la brigade Lefebvre, avec un bataillon léger, avait ordre de marcher vers Franckenstein pour couper la retraite à l'ennemi, tandis que le général Minucci devait, avec quatre mille hommes d'infanterie, son artillerie et quelques escadrons, se tenir prêt à voler au secours du corps occupé devant Schweidnitz. Quelques petites affaires de cavalerie commençaient déjà à mettre Vandamme sur ses gardes. Le 29, il dirigea sur Wartha une forte reconnaissance, qui l'instruisit, à son retour, qu'en effet, le prince de Pless avait réuni aux environs de Glatz mille deux cents chevaux et huit mille fantassins.

Les différentes reconnaissances dirigées par ordre de Vandamme sur Franckenstein, Wartha, Neiss, les rapports des espions, ne pouvaient laisser de doute sur le rassemblement dans le comté de Glatz; mais en même temps, il devenait certain que le gouverneur de la Silésie, cantonné

dans le triangle formé par Wartha, Neurode et Franckenstein, n'avait pas bougé, et faisait courir à dessein le bruit d'une levée de boucliers des Autrichiens, pour exciter les hommes valides du pays à prendre les armes, à se soulever et à se joindre à lui.

Si donc il était évident que le prince de Pless n'attendait qu'une occasion favorable pour tenter un coup de main, d'un autre côté, il était assez difficile de savoir s'il se dirigerait sur Schweidnitz ou sur Kosel. La brigade Lefebvre fut mise à la disposition de Vandamme. Elle était à Strelhen, en intermédiaire, et pouvant se porter sur le point menacé, mais son chef étant malade et au lit, ainsi que Montbrun, le général d'artillerie de Pernety reçut l'ordre d'en prendre momentanément le commandement.

Revenons au blocus de Schweidnitz. Vandamme avait sous ses ordres, à la fin de janvier, sept mille cinq cents fantassins, sept cent cinquante cavaliers et quelques centaines de canonniers ou de soldats du génie. Ce n'était pas une force suffisante pour s'emparer d'une place telle que l'était celle que ses troupes bloquaient ; à des demandes pour l'envoi de renforts, on se bornait à répondre que l'on comptait sur son zèle, sur ses talents, sur son activité, mais qu'on n'avait personne à lui donner.

Du 26 au 28 janvier 1807, le blocus continua sans événement remarquable, la gelée, le manque

d'outil empêchèrent le commencement des travaux d'attaque. Le 28, l'ennemi fit une sortie avec deux cents fantassins et cent cavaliers. Vandamme se trouvait près des avant-postes attaqués. Il fit monter à cheval une centaine de chasseurs, les lança sur le flanc de la colonne prussienne, sous la conduite de ses deux aides de camp, les capitaines Revest et Vincent. Il neigeait, ce qui favorisait ce mouvement. L'ennemi, culbuté, laissa une partie des siens sur le terrain.

Enfin, le 30 janvier eut lieu l'ouverture de la tranchée. Un matériel de siége assez considérable annoncé de Breslau, huit pièces de douze, deux obusiers, deux mortiers, des munitions en assez grande quantité partirent de cette place le 27; huit autres pièces de vingt-quatre, six obusiers, quatre mortiers avec leur armement complet furent mis en route le 30. Le capitaine Marion, excellent officier, aide de camp du général de Pernety, et dans lequel ce dernier avait la plus grande confiance, arriva le 29 devant Schweidnitz, pour prendre la direction de l'artillerie au siége. Il était temps que l'on fournît enfin à Vandamme les moyens de réduire la place. Il s'était engagé à satisfaire aux désirs de l'Empereur, et à entrer dans la forteresse avant le 20 février, si on lui en donnait la possibilité. Le général, pour faciliter et activer l'arrivée de son matériel qu'il attendait avec une vive impatience, avait envoyé de Schweidnitz tout ce qu'il avait d'attelages, mais

ces attelages avaient été dirigés sur la grande armée, pour y porter des munitions, l'Empereur ayant écrit à son frère que les Russes reprenaient les hostilités, et que toute affaire cesante, toute considération mise de côté, il devait lui envoyer des cartouches à fusils ou à canons.

Néanmoins, la tranchée fut ouverte au jour dit, la forteresse fut resserrée, et l'équipage de siége arriva au moment où les batteries étaient terminées. Cet équipage n'était pas aussi considérable que celui annoncé. Il se composait définitivement de huit pièces de 24, approvisionnées à trois cents coups ; de neuf pièces de 12, avec deux mille quatre cents coups ; de huit obusiers, de six mortiers approvisionnés à deux cent cinquante et deux cents coups ; total, trente et une bouches à feu servies par un détachement de cinquante canonniers français. Trois grandes batteries avaient été construites.

Nous n'entrerons pas dans les détails de la fin de ce siége, décrit tout au long dans notre premier volume des opérations du 9e corps. Nous dirons seulement que le feu fut ouvert le 3 février au matin, qu'il continua jusqu'à six heures, fut repris le 4, à deux heures ; qu'on recommença à tirer à dix heures, et qu'on ne cessa qu'à la nuit. Plus de mille deux cents projectiles furent lancés sur la place ; des incendies se manifestèrent dans plusieurs quartiers. Les casemates de l'ennemi souffrirent beaucoup, et ses pièces, sur beaucoup de

point, furent mises hors d'état de riposter. Dans la nuit du 4 au 5 février, un incendie considérable se déclara en ville et consuma plusieurs maisons. La garnison commençait à se plaindre de son service, les déserteurs arrivaient aux quartiers de l'assiégeant; les habitants qui avaient cru leur place imprenable, n'osaient plus sortir de leurs demeures, craignant les projectiles qui sillonnaient les rues.

Le prince Jérôme, apprenant par les rapports de Vandamme que Schweidnitz était aux abois, se rendit devant la place. Le 6 au matin, il fit sommer le gouverneur, par un de ses aides de camp, le prince de Hohenzollern. Ses propositions furent écoutées, et il fut stipulé que la forteresse serait rendue le 16, si elle n'était secourue avant cette époque. La capitulation fut signée le 7, et le jeune frère de l'Empereur retourna à Breslau, laissant un ordre du jour, dans lequel il témoignait sa satisfaction aux troupes de Vandamme (1).

En partant, Jérôme s'était entendu avec Vandamme, dont il avait beaucoup loué la conduite, pour que le général combinât sans retard une expédition des plus importantes.

(1) Les magistrats de Schweidnitz et ceux des cercles voisins offrirent à Vandamme quatre chevaux attelés et un cheval de selle. Le 9 février, la ville de Landshutt fit également prier le général d'accepter des toiles de Silésie. Ce sont ces chevaux et ces toiles qui furent expédiés de Schweidnitz, par Vandamme, et qui motivèrent l'affaire du fourgon arrêté à Strasbourg.

Il s'agissait d'attaquer le prince de Pless dans ses positions fortifiées en avant de Glatz, et de le forcer à rentrer dans cette place. Le général Lefebvre-Desnouettes, et l'adjudant commandant Reubell, tous deux aides de camp du prince, furent désignés pour cette opération qui eut un plein succès. Le gouverneur de la Silésie perdit une partie de ses forces dans les combats qu'il fut obligé de livrer. Il résolut néanmoins de chercher à secourir Schweidnitz, avant l'expiration du délai du 16. Le 13, à la tête de mille cinq cents fantassins et de deux escadrons, d'une batterie de six bouches à feu, il se porta sur Wunschelberg, sur Friedland, viola le territoire autrichien près de Braunau, et se dirigea vers Schweidnitz. Cette tentative, la plus sérieuse de cette époque, faite par le prince de Pless, échoua complétement, grâce aux dispositions prises. L'ennemi fut obligé, pour n'être pas coupé, de se disperser en se jetant en Bohême. Le lendemain, 16 février, la garnison de Schweidnitz défila devant le prince Jérôme, qui était revenu pour cette circonstance, comme il l'avait fait déjà, lors de la capitulation de Breslau. Il entra pompeusement dans la ville, à la tête de son état-major. La veille Hédouville avait écrit à Vandamme :

« Monsieur le général, Son Altesse Impériale me charge de vous mander qu'elle verra défiler avec plaisir devant elle les troupes wurtember-

geoises, après que la garnison prussienne aura défilé et déposé ses armes.

« Les troupes wurtembergeoises, après avoir défilé devant Son Altesse Impériale, entreront de suite dans la ville, où elles seront placées en haie depuis la porte de Breslau, jusqu'au logement de Son Altesse Impériale.

« Les magistrats municipaux de Schweidnitz se trouveront en dehors de la porte de Breslau, pour y recevoir Son Altesse Impériale qui y entrera, lorsque les troupes wurtembergeoises auront formé la haie.

« Il sera tiré vingt et un coups de canon des remparts de la place, au moment où Son Altesse Impériale y entrera.

« M. le chef de bataillon Laville, nommé commandant de la place, vous remettra cette lettre ; l'intention de Son Altesse Impériale est que vous le fassiez entrer en ville, aussitôt que cela se pourra, ainsi que l'adjoint commissaire des guerres nommé par le commissaire ordonnateur en chef du 9e corps d'armée, pour prendre possession de tous les magasins et objets qui le concernent, et les inventorier. Si cette besogne était déjà commencée par vos soins, il la continuera, en se conformant aux instructions qu'il a reçues de l'ordonnateur en chef.

« L'administrateur général doit aussi vous envoyer un de ses délégués, qui est chargé de prendre possession des caisses.

« Vous avez sûrement pourvu à ce qui concerne le génie et l'artillerie.

« Son Altesse Impériale me charge de vous prévenir que demain, à six heures du matin, les équipages et l'un de ses aides de camp seront rendus à la porte de Breslau, pour aller au logement que vous avez fait marquer pour Son Altesse Impériale. »

A cette époque Vandamme reçut de Breslau, d'une marquise de Mazancourt, née comtesse d'Esgrigny, une longue lettre dans laquelle la vieille dame lui recommandait son mari, le suppliant de lui faire passer un mot à sa résidence d'Albendorff. Nous n'aurions pas mentionné ce fait particulier fort indifférent à l'histoire, si nous n'avions trouvé au bas de la lettre même de la marquise ces mots tracés de la main de Vandamme et destinés à sa femme :

« Vous voyez, ma chère Sophie que je cor-
» responds avec des vieilles marquises, *émi-*
» *grées de France*. Celle-ci a soixante ans et
» écrit comme elle parle, *bien* mais *beaucoup*. »

En 1793, Vandamme, obéissant aux ordres du Comité de salut public, faisait fusiller les émigrés comme des traîtres, des satellites des tyrans, des esclaves ; en 1807, il correspondait volontiers avec eux et plaisantait sur leur titre d'émigrés? Napoléon, général en chef, Premier Consul, Empereur, avait modifié les choses et changé les hommes.

La prise de Schweidnitz jeta le découragement en Silésie parmi les partisans de la Prusse. On s'était persuadé que cette place était imprenable et que tous les efforts du 9e corps viendraient échouer aux pieds de ces remparts rendus si dangereux par les défenses souterraines. Les Prussiens se souvenaient de la belle résistance de Gribauval, mais ils ne comptaient pas assez avec les talents de Vandamme. Ce dernier déploya pour l'attaque de cette magnifique forteresse toutes les ressources de son esprit audacieux. Son activité, son courage personnel, le feu sacré qu'il possédait au plus haut degré et qu'il parvint à faire passer dans le cœur de ses troupes furent la cause principale d'un résultat si brillant. L'Empereur, très-satisfait de la prise de cette forteresse, en parla au 60e bulletin de la *Grande Armée*, mais sans nommer celui auquel on la devait.

Napoléon avait alors une raison politique pour agir ainsi. Son intention, en confiant à son frère le commandement d'un corps d'armée était de mettre en relief le jeune homme qu'il affectionnait, et de le forcer, en quelque sorte, à paraître avoir conquis un trône qu'il entrevoyait pour lui dans un avenir prochain, si les choses tournaient selon ses désirs. Le prince Jérôme par son ardeur, par son courage et par sa bonne volonté, se prêtait aux desseins de l'Empereur. Il eût donc été intempestif de laisser à un autre

qu'à lui la gloire de conquêtes auxquelles en réalité il n'avait qu'une part indirecte.

Glogau, Breslau, Schweidnitz avaient été enlevés beaucoup plus par Vandamme que par le prince Jérôme, mais on voulait rejeter sur le jeune général en chef tout l'honneur de ces prises importantes à tous les points de vue. Napoléon, intérieurement, n'en avait pas moins la plus grande estime pour Vandamme et savait bien lui tenir compte de ses services.

La garnison de Schweidnitz avait à peine défilé devant les troupes françaises qu'un ordre du major général arrivait au quartier général du prince Jérôme, lui enjoignant de faire immédiatement partir pour Varsovie la moitié de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie bavaroise, sous le commandement du général de Deroy. Ce petit corps, fort de 10,000 hommes des meilleures troupes, devait être placé sous le prince royal de Bavière, et entrer dans la composition de l'aile droite de la grande armée.

L'ordre n'admettait aucun tempérament, il fallut obéir. Le 9e corps se trouva réduit de plus du tiers de son effectif. Vandamme, qui venait de recevoir des instructions pour une petite expédition et pour le siége de Neiss, dut se dégarnir de plusieurs bataillons destinés à relever à Breslau et à Glogau ceux de la division bavaroise.

Les dispositions suivantes furent prises :

Le général de Deroy détacha du siége de Kosel

une brigade sous le général Mezzanelli et la dirigea sur la Pologne; un régiment bavarois qui se trouvait au corps d'observation du général Lefebvre vint former la garnison de Schweidnitz; le reste du corps de Lefebvre se rendit à Breslau, renforcé de 24,000 Wurtembergeois détachés de la division sous Vandamme.

De nouvelles instructions du major général ayant fait modifier dès les jours suivants ces dispositions, voici celles qui furent définitivement adoptées :

La 2e division bavaroise, celle du général de Wrède, commandée pour quelques jours encore par le général Minucci, se mit en marche pour Varsovie. Un régiment de la division de Deroy fut retenu pour la garnison de Breslau avec le corps de Lefebvre cantonné sous les murs de cette place. Une partie des Wurtembergeois furent renvoyés à Vandamme. Le général de Deroy resta au siége de Kosel.

Mais la diminution de l'effectif des troupes devant les places assiégées fit craindre qu'elles ne fussent plus en état de tenir tête au prince de Pless. Pour combattre les projets que pourrait concevoir le général prussien, on imagina une démonstration capable de contenir l'ennemi pendant quelque temps, de l'effrayer même, et ce fut encore Vandamme que l'on chargea de cette petite expédition. Il reçut l'ordre de partir le 18 de Schweidnitz avec la division de Secken-

dorff, de se porter sur Friedland en passant par Waldemburg, de se diriger ensuite par Neurode en faisant mine d'envahir Glatz, de sommer le gouverneur de se rendre, et s'il refusait (chose probable), d'opérer de la même manière à Silberberg. Cette seconde tentative étant également infructueuse, le général devait marcher sur Neiss par Franckenstein et Munsterberg, se contentant de bloquer la place jusqu'à l'arrivée de l'artillerie de siége.

Vandamme exécuta ces ordres avec son activité habituelle. Le 19 il était devant Neurode, le 20 il passait sous le canon de Glatz et de Silberberg, sommait inutilement les deux gouverneurs et se rendait à Franckenstein. Le 23, il était devant Neiss qu'il investissait aussitôt.

Neiss est située sur la rive droite de la rivière du même nom, affluent de gauche de l'Oder, formant avec Glatz et Silberberg le dépôt des forces prussiennes en Silésie. La majeure partie des troupes du prince de Pless et presque toute son artillerie de campagne y étaient renfermées. Elle contenait des approvisionnements considérables. En 1807, Neiss était forte et en état de faire une longue résistance. Sur la rive gauche de la rivière se trouvait une partie nouvellement construite appelée Friedrichstadt et renfermant les casernes et les établissements militaires. La place, sur la rive gauche, avait deux enceintes bastionnées avec tous les ouvrages que comporte

une fortification régulière, bonne et bien défilée de la campagne, plus des défenses accessoires. On pouvait tendre une inondation tout autour de l'enceinte continue et même y englober quelques ouvrages avancés. Sur son développement régnaient des galeries et des contre-mines.

Vandamme arriva devant le camp retranché de Friedrichstadt le 23 février, à dix heures du matin. Un petit corps ennemi se replia dans la place à la vue de ses troupes. Les postes extérieurs imitèrent ce petit corps et laissèrent investir le camp retranché. Les Wurtembergeois prirent position à portée de canon de la place. Le général, sans perdre une minute, en fit lui-même la reconnaissance, puis il disposa ses troupes de la façon qui lui parut la plus avantageuse. Le pays, sur la rive droite, était tellement inondé, à cause du dégel, qu'il était impossible de rien faire de ce côté. Vandamme résolut d'attaquer et d'enlever d'abord le camp retranché, ce qui le rapprochait du corps de place, puis d'entreprendre ensuite le siége. Il soumit ce projet au prince Jérôme et lui demanda pour l'exécuter un régiment de plus. Le prince refusa, craignant qu'on ne perdît trop de monde, et en attendant l'arrivée du parc de siége qui devait être envoyé de Schweidnitz, le général détermina un autre point d'attaque.

Dans la nuit du 1er au 2 mars, la tranchée fut ouverte sur la rive droite tandis que sur la rive

gauche on occupait l'attention de l'ennemi par une fusillade prolongée. Le 4, tout était prêt pour l'armement aux batteries, lorsque Vandamme qui attendait avec impatience ses bouches à feu, reçut, au lieu de cela, l'ordre d'envoyer de suite à Glogau un régiment de ligne, trois bataillons légers, de convertir le siége de Neiss en blocus, de demeurer devant cette place avec le reste de sa division et de diriger son parc sur Brieg. On demandait au 9e corps des troupes pour la grande armée.

Ces ordres exécutés, les Prussiens étonnés de ne plus voir continuer les travaux du siége, s'enhardirent le 8 et firent une sortie qui fut vigoureusement repoussée.

Vandamme passa quelques jours à Breslau au quartier général. A son retour, le 13, il apprit que l'avant-veille un parti de cavalerie prussienne avait enlevé, à Franckenstein, 150 chevaux destinés à la remonte du 9e corps. Il dirigea aussitôt une reconnaissance de ce côté, mais on ne put rencontrer l'ennemi. Il s'établit au village de Bielau, et le blocus continua.

Le 16, une sortie de la place fut repoussée avec avantage par le 1er régiment des chevau-légers de Wurtemberg. Le prince Jérôme en félicita Vandamme dans une lettre écrite de Breslau, en le blâmant dans cette même lettre de s'être mis en relation avec le gouverneur prussien de la Silésie pour l'échange des prisonniers. Le jeune

prince assez chatouilleux sur ses prérogatives de général en chef et recevant d'ailleurs lui-même quelquefois des lettres de réprimande de l'Empereur, parce qu'il outrepassait ses pouvoirs, n'avait garde de laisser échapper l'occasion de faire sentir qu'il commandait le 9e corps.

Cependant, vers la fin de mars, les opérations un instant ralenties reprirent en Silésie une activité nouvelle. Le prince d'Anhalt-Pless si malheureux dans ses tentatives, fut remplacé par le comte de Gœrzten un des aides de camp du roi de Prusse, homme de mérite, plein d'énergie, et qui arriva à Glatz en apportant de Vienne et de Prague une somme assez considérable fournie par l'Angleterre. Avec cette ressource, il put imprimer une nouvelle impulsion à la défense du pays, précisément au moment où le 9e corps se trouvait diminué d'un grand tiers. On ne tarda pas à être informé que des rassemblements considérables avaient lieu dans le comté de Glatz. Le général Lefebvre fut envoyé de Breslau à Strelhen, avec trois escadrons et deux bouches à feu, pour renforcer le corps d'observation et en prendre le commandement à la place de Montbrun, appelé à la grande armée. On commençait à craindre pour la faible division devant Neiss, aux ordres de Vandamme.

Ce dernier reçut aussi l'un des deux bataillons légers qu'il avait détachés à Glogau, et un renfort de mille recrues de Wurtemberg. On lui

demanda si, avec cette augmentation, il pouvait reprendre les opérations du siége de Neiss, que l'Empereur désirait voir tomber entre ses mains. Vandamme à la nature duquel un blocus était antipathique, qui ne doutait jamais de rien, répondit que si on pouvait, avec un corps d'observation, maintenir Glatz et Silberberg, il se chargeait de prendre la place de Neiss. Il n'avait alors avec lui que six bataillons en position sur la rive droite de la rivière.

Dans les premiers jours d'avril, le siége fut repris; le général Lefebvre eut ordre de quitter sa position pour escorter le parc envoyé de Schweidnitz. Le comte de Gœrzten, informé de cette circonstance et étant parvenu à réunir 18 à 20,000 hommes autour de Glatz et dans Neiss, résolut d'inaugurer son commandement par un coup vigoureux, en interceptant les convois d'artillerie.

On connaissait au quartier général du 9e corps les projets du nouveau gouverneur prussien, et on agit en conséquence. Tandis que, le 8 avril, Vandamme faisait recommencer les travaux devant Neiss, le corps d'observation de Lefebvre était renforcé de deux bataillons à Franckenstein, et le général en chef lui-même, avec un régiment d'infanterie et un de cavalerie bavaroise, se tenait prêt à se porter sur Munsterberg au premier avis de la marche offensive d'un corps ennemi. En effet, plusieurs combats eurent lieu de ce côté.

Ils sont décrits tout au long dans le livre VIIe de l'ouvrage intitulé : *Opérations du 9e corps d'armée.* Nous nous bornerons à parler de celles de ces opérations dans lesquelles Vandamme a joué un rôle.

Le 10 avril, le parc de siége partit de Schweidnitz sous la protection de la brigade Lefebvre. Il était composé de 20 pièces et de 25 mortiers. Arrivé le 13 sous les murs de la place, ce matériel fut mené aux batteries dans la nuit du 14 au 15. Six batteries furent armées. Le 16, à 9 heures du matin, tout était prêt. Vandamme fit commencer le feu qui dura deux heures le matin et deux heures le soir. Une bombe fit sauter un magasin à poudre dans la place et y occasionna un incendie considérable, qui ne fut éteint que le 18 dans la matinée. L'ennemi cependant continua sa défense avec énergie. Les 21, 22, 23 avril, malgré les entraves mises à l'attaque par une fonte de neige et par une inondation, le feu continua, et deux autres magasins à poudre sautèrent également. Un second convoi de 5 pièces de douze et d'un mortier arriva au corps du siége.

Le 20 avril, le prince Jérôme s'était rendu devant Neiss et avait fait sommer le général Stensel, son gouverneur ; sur son refus, il était reparti pour Breslau laissant à Vandamme le soin de continuer les opérations. Il avait amené avec lui quelques renforts qui permirent d'établir des postes sur la basse Neiss et de priver complétement la

ville de communication avec l'extérieur, ce que l'on n'avait pu faire encore. Le 22, l'ennemi fit une sortie sur deux points différents, et fut repoussé avec perte. Le 23, on établit de nouvelles batteries d'obusiers. Le siége continua ainsi jusqu'au 29 mai. Le canon des assiégés commença à diminuer. Le gouverneur redoutait une attaque de vive force, la garnison souffrait, la ville était aux deux tiers détruite et aux abois. Toutes les tentatives du comte de Gœrtzen et des troupes de Glatz et de Silberberg avaient échoué devant le corps d'observation du général Lefebvre, on pouvait donc prévoir le moment où Neiss se rendrait. Les choses en étaient à ce point, lorsque ce même jour, 29 mai, une bombe tombant sur un magasin à poudre considérable détermina une explosion terrible qui causa beaucoup de mal aux défenseurs. Cette circonstance fut, à l'instant même, mise à profit par Vandamme qui envoya une nouvelle sommation. Le gouverneur répondit en demandant une entrevue pour le lendemain 30 mai, jour où il signa au village de Heidersdorff avec Vandamme une capitulation où il fut stipulé que Neiss se rendrait le 16 juin, si d'ici là elle n'était secourue.

Ainsi fut terminé un des plus rudes siéges de la campagne de 1807. Pendant sept semaines, le général Stensel eut la gloire de résister à un bombardement effroyable; il comptait sur Monsieu de Gœrtzen, mais toutes les tentatives de ce dernier

avaient échoué devant la vigilance et la vigueur du général Lefebvre. Cette fois, du moins, le prince Jérôme se montra juste envers Vandamme. En faisant connaître la capitulation à l'Empereur, il lui écrivit : « Je saisis cette occasion pour rendre compte à Votre Majesté qu'il est impossible de mettre plus de zèle, d'ardeur et de dévouement dans le service que n'en met le général Vandamme. Je suis extrêmement satisfait de cet officier général. »

La place ne fut pas secourue, et le 16 juin, la garnison, forte de 5,500 hommes, défila devant le prince Jérôme. On y trouva peu de magasins, mais une nombreuse artillerie (328 bouches à feu), et plus de 300 milliers de poudre.

Il ne restait plus au roi de Prusse, dans la Silésie prussienne, que Silberberg et Glatz, deux petites places sous le canon desquelles on avait construit, à la hâte mais avec beaucoup d'art, un camp retranché défendu par une douzaine de mille hommes. Dès que Neiss eut ouvert ses portes, le prince Jérôme résolut de se rendre maître de ce camp dont la possession devait faire tomber en son pouvoir les deux villes voisines.

Le 17 juin, Vandamme qui avait sous ses ordres cinq mille hommes aguerris, reçut une lettre lui prescrivant de faire ses dispositions pour que son corps, renforcé de Saxons et de trois régiments de cavalerie, fut réuni le 18 près de Wartha, sur la rive droite de la Neiss, et en mesure de débou-

cher le 19 par Giersdorf. Le 19 juin, tout fut prêt pour l'attaque de nuit qui devait avoir lieu sur le camp retranché de Glatz, mais un violent orage fit remettre l'opération. Le 21, Vandamme franchit la Neiss à Giersdorf, se lia à la division de Deroy, et Glatz fut complétement investie. Le comte de Gœrtzen, coupé de Silberberg, effrayé de sa position, essaya d'entrer en pourparlers, mais ses propositions n'étaient pas acceptables. Vandamme apprit alors par des déserteurs que les Prussiens avaient fait la faute de négliger un point important entre les deux ouvrages du camp les plus rapprochés de la Neiss, de telle sorte que la cavalerie même pouvait s'introduire par cette ouverture. Il alla reconnaître ce point. Le 22, à onze heures du matin, une nouvelle reconnaissance du camp fut faite par le prince Jérôme et par Vandamme, et les ordres pour l'attaque dans la nuit suivante furent envoyés. Vandamme fut chargé des opérations à droite, Lefebvre des opérations à gauche. A minuit, au signal d'une fusée partie de la division wurtembergeoise, l'attaque eut lieu silencieusement à l'arme blanche sans qu'on tirât un coup de fusil. Le régiment des chevau-légers de Wurtemberg et trois escadrons français récemment arrivés au 9e corps, dirigés par le commandant Vincent, aide de camp de Vandamme, qui s'était approché de très-près du point négligé par l'ennemi, se glissèrent dans l'intervalle désigné et pénétrèrent dans le camp, tandis que l'infanterie

des deux généraux chargés des attaques de front culbutait à la baïonnette et massacrait les défenseurs.

Les trois escadrons français formant tête de colonne se précipitèrent dans la trouée, pénétrèrent sans rencontrer d'obstacles jusqu'à l'ouvrage principal servant de réduit et se trouvèrent en présence d'un bataillon de grenadiers prussiens fort de 1,200 hommes. Après deux charges successives, les chasseurs français parvinrent à enfoncer le bataillon formé en carré et à le sabrer. Ses défenseurs furent passés au fil de l'épée. En moins d'une heure, malgré les projectiles lancés par la forteresse de Glatz, malgré la belle défense de l'infanterie prussienne, le camp était en notre pouvoir et le combat terminé.

Comme le camp se trouvait sous le feu de Glatz, l'ordre avait été donné aux généraux Vandamme et Lefebvre de se replier avant le jour. Le premier repassa la Neiss et ramena ses troupes sur la rive gauche, dans ses positions de la veille. On allait ouvrir la tranchée pour réduire l'une des deux dernières forteresses de la Silésie, lorsque le comte de Gœrtzen fit demander au prince une entrevue qui eut lieu et dans laquelle la capitulation fut signée à Wartha, le 25 juin. Il fut stipulé que Glatz se rendrait le 26 juillet si elle n'était secourue avant cette époque. Le traité de Tilsitt mit fin aux hostilités.

Pendant cette pénible campagne, Vandamme

avait rendu de grands services; nous avons dit pourquoi il ne reçut pas toujours les félicitations qu'il était en droit d'attendre ; nous avons fait connaître, par suite, de quelle circonstance on crut un instant qu'il s'était attribué des objets dérobés à l'ennemi. L'Empereur lui sut un gré infini de sa belle et vigoureuse conduite militaire. On reconnut que sa conduite privée avait été calomniée indignement. Le roi de Wurtemberg lui écrivit plusieurs lettres flatteuses et lui accorda la grand' croix de son ordre. Le roi Louis, de Hollande, le nomma chevalier grand'croix du sien.

Nous terminons le récit de cette campagne par quelques lettres curieuses adressées au général.

LE ROI DE WURTEMBERG A VANDAMME.

« Stuttgardt, 21 février 1807.

« Monsieur le général de division Vandamme. Mon lieutenant général baron de Seckendorff, en m'annonçant la reddition de la place de Schweidnitz, m'a fait part en même temps des soins que vous avez pris de mon corps d'armée qui se trouve en ce moment sous vos ordres et de la manière dont vous avez amené les succès heureux dont il jouit... Je m'empresse de vous témoigner ma reconnaisance, et saisirai avec plaisir les occasions de vous la prouver. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous prenne, monsieur le général de division Vandamme, en sa sainte garde. »

LE GRAND CHANCELIER DE L'ORDRE ROYAL DE HOLLANDE A VANDAMME.

« La Haye, 20 mars 1807.

« Monsieur, le roi, séant en chapitre, vient de vous nommer chevalier grand'croix de l'ordre royal de Hollande.

« Il m'est singulièrement agréable de faire part à Votre Excellence de cette marque éclatante de la bienveillance de Sa Majesté et de l'estime que vous lui avez inspirée. »

LE PRINCE JÉROME A VANDAMME.

« Breslau, 29 mars 1807.

« Monsieur le général. Je reçois vos deux lettres du 28. Vous vous mettez en tête des choses qui n'existent point. Personne ne peut vous desservir auprès de moi, parce qu'un officier général qui sert avec le zèle, les talents et l'activité qui vous distinguent ne peut avoir aucune inquiétude à cet égard.

« Je ne puis que désapprouver qu'après avoir lu les ordres du jour que j'ai donnés à mon corps d'armée, un officier général autorise une mesure qui est expressément défendue. C'est par l'administration que me viennent les plaintes à ce sujet, et nullement d'autre part. Le capitaine Hammerer devait être mis à l'ordre du jour, comme ayant

contrevenu à mes ordres, mais d'après le bien que vous m'en dites, j'ai supprimé cet ordre du jour.

« Le lieutenant général De Wrède, qui a passé ici avant-hier, m'a demandé tous les officiers de sa division, et même le commandant de mon quartier général est parti avec lui. Vous verrez par là, monsieur le général, que le départ du capitaine Hammerer n'est qu'une suite naturelle de la permission que j'ai accordée au général de Wrède de faire rejoindre tous les officiers de sa division. Mais cet officier m'ayant dit que, comme dernier capitaine, il serait obligé d'aller au dépôt à Cronach, je vous le renvoie en vous engageant à écrire au général de Wrède pour le prévenir de ce changement.

« J'ai demandé à Sa Majesté de l'avancement pour vos aides de camp. Je n'ignore point la manière dont ils servent, et je conçois que vous n'ayez point assez d'officiers auprès de vous. Je vous ai envoyé un officier du génie.

« Agréez, monsieur le général, l'assurance de mes sentiments. »

HÉDOUVILLE A VANDAMME.

« Breslau, 30 mars 1807.

« Le capitaine de Hammerer m'a remis, mon cher général, votre lettre du 28 relative à l'ordre que je vous ai transmis de l'envoyer ici ; deux raisons ont motivé cet ordre, la première : la

demande que le général de Wrède a faite que cet officier rejoignît son corps ; et la deuxième : plusieurs réquisitions contraires aux ordres du jour, qu'il a signées et pour lesquelles Son Altesse Impériale m'avait ordonné de le faire traduire à une commission militaire. Je ne connaissais pas encore les motifs de ce dernier ordre, toutes les réquisitions illégales parvenant directement par l'administration à Son Altesse Impériale.

« Il n'y a donc dans cette affaire rien qui vous soit personnel, à moins que le capitaine Hammerer n'ait agi d'après vos ordres, et alors Son Altesse Impériale en serait d'autant plus peinée qu'elle a sévèrement réprimandé les autres généraux de division qui s'étaient permis de faire des réquisitions illégales, et qui ne manqueraient pas de s'autoriser de votre exemple pour les continuer, ce qui nuirait à la rentrée des contributions et des objets requis par ordre de l'Empereur.

« Comment pouvez-vous imaginer qu'on prend à tâche d'éloigner de vous les personnes que vous affectionnez et qui vous sont utiles? Son Altesse Impériale, persuadée que vous n'avez pas assez d'officiers avec vous, n'a rien négligé pour que vous conserviez l'adjudant commandant Duveyrier et le général commandant le 6e corps d'armée a sûrement seul contribué aux ordres réitérés que vous avez reçus à cet égard. Vous savez bien, au surplus, que Son Altesse Impériale n'est susceptible d'aucune impression étrangère, et j'ose vous

assurer que qui voudrait tenter de vous faire perdre dans son esprit l'opinion avantageuse qu'elle a de vos services, n'obtiendrait que son mépris.

« Son Altesse Impériale sait aussi combien vous avez à cœur le bien-être des troupes sous vos ordres ; mais nul ne peut, même avec ce but, s'écarter des ordres généraux sans y avoir été autorisé.

« Vous ne pouvez donc attribuer ce qui s'est passé dans cette affaire qu'aux réquisitions illégales du capitaine de Hammerer (1).

« C'est en m'expliquant avec cette franchise que je crois, mon cher général, vous donner une preuve de mon sincère attachement et de ma parfaite considération. »

LE GÉNÉRAL DE STEENSEN, GOUVERNEUR DE NEISS, A VANDAMME.

« 2 mai 1807.

« Votre Excellence a bien voulu me témoigner dans la lettre dont elle m'honore tant de bontés, d'affection et de bienveillance autant pour moi que pour le corps entier des officiers de la garnison de Neiss que pour les pauvres habitants de cette malheureuse ville, que tous tant que nous sommes, chacun en son particulier que par les voix unanimes,

(1) C'était bien, en effet, le capitaine de Hammerer qui avait fait les réquisitions et sans ordre. Vandamme l'ignorait.

nous nous sentons pénétrés jusqu'au fond de nos cœurs de la plus vive reconnaissance, précédée de l'admiration la plus complète pour la générosité de cette grande âme qui a dicté cette adorable lettre et pour les éclatantes vertus militaires de Votre Excellence : ce sont les justes sentiments de la mienne, qui regrette ne pouvoir mieux s'exprimer, mais qui, au défaut des expressions, se doit contenter d'apprécier dans le silence une si insigne faveur de Votre Excellence.

« L'âge de 74 ans vient de me procurer le plus beau jour de ma vie dont le précieux souvenir ne s'effacera qu'avec ma mort. Que mon bonheur serait suprême si la destinée réalise des vœux que mon cœur lui adressera jusqu'à jamais pour la gloire et pour le bonheur de Votre Excellence ! Je dois encore réclamer son indulgence pour le manque de mes expressions : quand on sent trop les mots ne se trouvent point ; mais jamais les sentiments d'admiration et de la plus haute estime ne manqueront à celui qui a l'honneur de saluer Votre Excellence avec la plus parfaite considération. »

LE PRINCE JÉROME A VANDAMME.

« Franckenstein, 16 mai 1807.

« Monsieur le général. Sitôt que vous recevrez ma lettre, envoyez-moi tout le régiment des chasseurs à cheval de Wurtemberg. Il faut que je leur

fasse donner quelques coups de sabre. Je vous les renverrai le quatrième jour.

« Le général Hédouville, que j'ai envoyé à Wartha ce matin à trois heures et qui était escorté par vingt-cinq chevau-légers du roi, a été rencontré à Riegersdorf par un escadron de hussards prussiens sortis de Glatz. Les chevau-légers les ont chargés et, malgré qu'ils eussent affaire à un ennemi quatre fois plus fort, ils l'ont ramené jusque sous les murs de la forteresse.

« Le capitaine prussien a été tué, mais l'officier bavarois, qui commandait le piquet, a reçu deux balles, et un chevau-léger a été tué. Le général Hédouville a oublié qu'il était général de division, et a fait le sous-lieutenant.

« Ce matin, à trois heures, ayant entendu une forte fusillade du côté où j'ai dirigé la colonne partie hier soir sous les ordres du lieutenant-colonel Ducoudras, mon aide de camp, j'y ai envoyé trois cents chasseurs de Scharffenstein et soixante dragons de Minucci.

« J'attends les nouvelles.

« Agréez, monsieur le général, l'assurance de mes sentiments.»

LE ROI DE WURTEMBERG A VANDAMME.

« Louisbourg, 30 mai 1807.

« Monsieur le général de division Vandamme. Les heureux succès qu'ont eus mes troupes

confiées à votre commandement par la prise de Neiss, ainsi que les soins que vous leur avez donné dans différentes autres occasions, sont un motif pour moi de vous conférer, ci-jointe comme une preuve de ma satisfaction, la grand'croix de mon ordre du Mérite militaire. Recevez cette marque de mon estime et de ma bienveillance. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous prenne, monsieur le général de division Vandamme, en sa sainte garde. »

Voici maintenant quelques lettres du marquis de Bombelles, alors curé d'Oppersdorf, plus tard évêque d'Amiens et aumônier de la duchesse de Berry, émigré en Silésie, et qui, s'étant trouvé en relation avec Vandamme, avait conçu la plus vive affection pour le général. Elles sont adressées à l'un des aides de camp de ce dernier.

« Oppersdorf, le 22 avril 1807.

« Monsieur le baron, une sœur du chevalier de Boufflers, faisant la malade, se plaignant de sa poitrine, demanda à son frère un couplet impromptu; la verve du chevalier n'était aimable que quand les femmes étaient jolies, et sa sœur n'était ni jolie, ni aimable; il lui chanta donc ceci :

Du poumon vous ne souffrez pas,
Au moins je le présume,
Mais vous vous croyez mille appas,
C'est ce qui vous enrhume.

ce n'est pas manque de grâces dans ses procédés, que le général est enrhumé.....

En vain sa tête ou sa poitrine
Lui font-elles quelque douleur,
Sans cesse il ordonne et devine
Ce qui plait le plus à mon cœur.

« M. le comte de Larisch ne me parlant plus de l'indisposition de Son Excellence (en me faisant passer une nouvelle preuve de sa bonté pour moi) j'espère qu'elle est entièrement rétablie; ce matin j'ai prêché sur la nécessité de faire pénitence un jour de *bethünd buss tag*, ce ne serait pas être conséquent que de me donner, le même jour, le plaisir d'aller à Bielau, mais dimanche prochain, après l'office, je serai libre, et je désire profiter de cette liberté pour aller rendre mes devoirs à votre très-aimable général. Ayez la bonté de me faire savoir si ce jour-là, il sera à Bielau, *sans grande visite*, c'est lui *seul* et son entour que je veux voir; il fallait tous ses procédés pour me tirer de mon humble presbytère, et je ne désire en sortir de nouveau que pour aller lui parler à lui, à *lui seul*, de ma reconnaissance; il comprendra fort bien tout ceci, si vous voulez bien le lui donner à lire. »

« Oppersdorf, le 5 mai 1807.

« Monsieur le baron, arrivant à mon village de Ritterswald, dans le brillant équipage de votre aimable chef, j'ai été entouré des bénédictions que nous lui donnons et des prières que l'on voudrait que je vous adressasse, les deux en langue allemande peuvent souffrir des difficultés, et si vous

voyez le moindre inconvénient à les accorder, je ne verrai que de la justice dans des refus que les circonstances peuvent rendre nécessaires, il n'en n'est pas de même de la supplique qui vous sera remise par une pauvre créature qui me paraît pénétrée de sa tendresse filiale.

Gentille fille de vingt ans,
Enfant d'un père octogénaire,
En vous portant mes compliments,
Vous adressera la prière
De rendre l'auteur de ses jours
Aux vœux d'un malheureux ménage.
Accablé sous le poids de l'âge,
Ce vieillard n'est d'aucun secours;
Le général, bon fils, bon père,
Accueillera de tels soupirs,
Je sais et suis loin de le taire,
Qu'au premier rang de ses plaisirs
Est celui du bien qu'il peut faire.

« Vous m'avez prouvé aussi, monsieur le baron, avec quelle satisfaction vous étiez l'organe de la bienfaisance de Son Excellence, agréez donc l'assurance de ma reconnaissance et de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur le baron,

« Votre humble et très-obéissant serviteur,

« L.-M. De Bombelles. »

Cette lettre est annotée par Vandamme.

Première annotation : je l'ai renvoyé chez lui (le marquis de Bombelles), avec ma calèche à six chevaux.

Seconde annotation : Ce vieillard (celui dont parlent les vers du marquis) était employé aux travaux. Je l'ai renvoyé.

« Oppersdorf, le 1er juillet 1807.

Humain en guerre, aimable en paix,
Dans tous les moments de la vie,
Avoir la noble et douce envie
De se signaler en bienfaits,
Joindre le bonheur au courage
Et les talents à la vigueur,
Voici ce que dicte l'hommage
Que l'on rend même à son vainqueur.

« Voici ce que m'a fait voir, cher comte, votre général dans tous ses procédés envers moi et mes villageois; il met le comble à son honnêteté en me procurant, par vous, et si promptement, la nouvelle de la paix. Si mon zèle pour des devoirs dont l'accomplissement m'ont valu son estime ne me retenait ici, j'irais ce soir encore le remercier de cette nouvelle attention, soyez l'interprète de ma reconnaissance et informez-moi de sa marche en l'assurant que je désire vivement lui aller rendre tout ce que je lui dois avant que ses grandes destinées ne l'éloignent tout à fait du presbytère du curé d'Oppersdorf. Lui et Victor vous embrassent mille fois. »

LE MARQUIS DE BOMBELLES A VANDAMME.

« Oppersdorf, le 10 août 1807.

« Mon général, la comtesse de Burghausen, qui

désire d'être rappelée au souvenir de Votre Excellence, la comtesse de Burghausen qui n'oubliera jamais combien vous avez été aimable pour elle, s'était chargée d'une lettre que j'eus l'honneur de vous écrire à Breslau. Dès que je connus votre départ pour Brunswick, je vous y adressai mes hommages par M. le général Raynwald, qui me promit qu'il vous les ferait parvenir. Le lieutenant-colonel Marion vient de me dire qu'au lieu de prendre possession de ce pays-là, vous étiez allé vous remettre en possession d'une femme charmante, et dont tout ce que j'ai entendu m'a charmé pour vous. Ce n'est point séparer ce que Dieu a uni, que de demander que cette pauvre petite lettre tienne une petite place entre vous deux; il m'a fallu, et je m'y suis résigné de tout mon cœur, que ma reconnaissance allât vous chercher au milieu du vacarme d'un siége; il est plus simple, il est plus doux qu'elle aille vous trouver aux pieds d'une compagne chérie et digne de l'être. Votre Excellence ne se choquera pas de ce que je vous contemple dans cette posture ; elle valut, dit-on, plus d'une victoire, et qui mieux que vous sait mettre tout à profit pour triompher de tout! »

DU MÊME AU MÊME.

« Friedland, 19 octobre 1807.

C'est d'un salon, où, malgré que la guerre
Est un fléau, le plus grand sur la terre!

On eût voulu souvent vous posséder,
Peut-être même à la fin vous garder,
Que j'adresse à Votre Excellence
L'hommage vrai de ma reconnaissance.

« Monsieur le général, votre lettre qui, heureusement, ne vient pas de l'empire des morts, où l'on vous disait descendu, a fait un grand plaisir à Oppersdorf, et celle que j'ai fait soigneusement parvenir ici, n'y a pas causé moins de joie. Je crois que vous en jugerez, général, par la réponse que je suis chargé de joindre à ma lettre.

Billet charmant de femme aimable et belle
Fera pâlir et ma prose et mes vers,
Mais en songeant que dans tout l'univers
Mon amitié vous est la plus fidèle,
Vous me lirez, vous serez indulgent,
Et le tout, en vous souvenant,
Que je touche de près à l'âge
Où l'esprit tombe en radotage.

« Toutefois, avant de radoter ou rabâcher, et j'éprouve qu'en rabâchant sans cesse sur tout ce que Votre Excellence a fait pour moi durant son séjour à Bielau je n'ai encore ennuyé personne, le petit vieillard électrisé par le plus touchant comme le plus rare des sentiments, celui de la reconnaissance, l'exprime avec tant de chaleur qu'il ne laisse personne à froid autour de lui : « *Je me croirais haï d'être aimé faiblement* », a dit un de nos auteurs, soyez sûr que vous ne vous croirez jamais haï par moi, car je ne me rappellerai jamais faiblement les procédés qui ont violé mon cœur, et vous l'ont fait avoir. Ce cœur s'intéresse

surtout au repos dont vous jouissez ; il s'intéresse vivement à votre enfant, et présente ses tendres respects à sa mère. »

Le 13 juillet 1807, Vandamme reçut du prince Jérôme la nouvelle de la signature de la paix et l'ordre de partir pour Breslau, afin de se rendre de là à Dresde où il devait trouver des instructions. Il remit le commandement de ses troupes au général de Camrer et quitta l'armée. Il fut autorisé par le major général à se rendre chez lui, à Cassel, où il reçut, à la fin de novembre, des lettres de service pour prendre une seconde fois le commandement de la 16e division militaire, à Lille. C'était ce que l'on pouvait faire de plus agréable pour lui.

Il exerça ce commandement territorial jusqu'au moment où la campagne de 1809, contre l'Autriche, fut résolue.

Le 19 mars 1808, il fut nommé comte de l'empire. Une lettre de l'archi-chancelier Cambacérès, en date du 22 du même mois, lui fit connaître cette nouvelle faveur de Napoléon.

A cette occasion, les rois de Hollande, de Westphalie, de Wurtemberg, lui écrivirent des lettres de félicitation.

Au mois d'août 1808, il reçut l'ordre du ministre de la guerre de joindre à son commandement territorial de la 16e division militaire, celui du camp de Boulogne.

Quelques mois auparavant, le général avait eu

la douleur de perdre son beau-frère. Un mot en terminant ce livre sur la famille du général.

Vandamme avait épousé, le 20 thermidor an VIII (4 août 1800), mademoiselle Sophie-Marie Kinds, fille d'un propriétaire de Gand. Le général avait une sœur qui, deux ans auparavant, le 21 pluviôse an VI (9 février 1798), s'était mariée à M. Charles-Louis-Alexandre Deswarte, fils d'un avocat au parlement de Flandre.

Le 12 pluviôse an X (le 1er février 1802), le général prit pour aide de camp, auprès de sa personne, son propre beau-frère, alors âgé de 29 ans, qui, avec lui au camp de Boulogne, fit la campagne d'Ulm et d'Austerlitz en 1805, et mourut en 1807 des suites d'une opération chirurgicale.

Vandamme eut deux enfants de son mariage : un fils, Diomède, mort en 1836, à Gand (15 juin), et une fille, née à Lille, pendant qu'il commandait la 16e division militaire. Cette fille est morte en bas âge. Elle avait été tenue sur les fonds baptismaux par l'empereur et par l'impératrice.

Mademoiselle Vandamme eut de son mari Deswarte un fils, qui vit à Cassel, auquel sont revenus les papiers du général et dont le fils, officier dans l'armée française, a été autorisé à prendre le nom de Vandamme.

LIVRE X

De mars 1809 à août 1811

Vandamme est nommé commandant en chef du contingent wurtembergeois, formant le 8e corps de la grande armée (mars 1809). — Il se rend à Stuttgard. — Composition du corps de Wurtemberg. — Position des armées françaises et autrichiennes à l'ouverture de la campagne de 1809, en Allemagne. — Marche du 8e corps sur Donawerth (avril). — Proclamation de l'Empereur (17 avril). — Ordre de Vandamme (18 avril). — Affaires des 19 et 20 à Abensberg. — Combat et bataille d'Eckmuhl (21 et 22 avril). — Rôle de Vandamme et de ses troupes. — Le général est blessé. — Nouvelle organisation donnée par Vandamme au 8e corps. — Mécontentement du roi de Wurtemberg. — Marche sur Braunau, sur Altheim, sur Lintz. — Vandamme chargé de la défense du pont de Lintz. — Arrivée du duc d'Auerstaedt à Lintz (6 mai). — Lettres de Davout. — Arrivée du prince de Ponte-Corvo. — Correspondance entre Bernadotte, Berthier et Vandamme. — Ce dernier a ordre de balayer les rives du Danube vers Steyer. — Attaque du pont de Lintz (17 mai). — Vigoureuse conduite de Vandamme. — Il repousse les Autrichiens. — Rapport de Bernadotte à l'Empereur. — Vandamme s'établit à Ens (20 mai). — Regrets de Bernadotte de voir Vandamme le quitter. — Conduite répréhensible des Wurtembergeois dans les pays occupés. — Manière d'agir de Vandamme à leur égard. — Le 8e corps chargé de couvrir Vienne, de fortifier et de défendre l'abbaye de Molke. — Lettre de l'Empereur (10 juin). — Affaire du 31 mai. — Expédition du 24 juin en avant de l'Abbaye. — Le soir de la bataille de Wagram (6 juillet), Vandamme reçoit l'ordre de couvrir le pont d'Ébersdorf. — Il est dirigé, avec son corps d'armée, sur

Gratz, pour exiger de Giulay l'exécution de la convention de Znaim (13 juillet). — Plaintes contre les Wurtembergeois.— Affaire des généraux Hugel et de Woollwarth.— Lettres de Vandamme. — Il quitte le commandement du 8e corps, à Lintz, le 19 novembre. — Il obtient un congé de deux mois. — Reçoit l'ordre, le 9 février 1810, d'aller prendre le commandement du camp de Boulogne.— Affaires Lamerville et Sarrazin (mars et juin 1810).

L'Empereur avait été fort satisfait de la façon brillante, intelligente et ferme avec laquelle Vandamme avait conduit les troupes wurtembergeoises pendant la campagne de Prusse et de Pologne. Le fait est que le général avait obtenu avec cette division, composée d'éléments encore assez médiocres, de bons services. Nul autre que lui n'aurait pu sans doute en tirer un tel parti.

Aussi, l'Empereur, qui savait utiliser les hommes en raison de leurs talents, de leur spécialité, voulut-il que Vandamme eut encore le commandement en chef des Wurtembergeois pendant la campagne qui allait s'ouvrir contre l'Autriche sur les bords du Danube.

Le 13 mars, le ministre de la guerre, Clarke, comte d'Hunebourg, prévint Vandamme qu'il eût à laisser le camp de Boulogne au général Rampon et à partir lui-même, de façon à se trouver le 20 à Stuttgard, pour se mettre à la tête du contingent de Wurtemberg (1).

(1) Par une autre lettre, le ministre de la guerre prévenait Vandamme que M. de Chantelou, ancien colonel du régiment de Condé, que le général lui avait fortement recommandé,

Le 20 mars, Vandamme, qui avait obtenu quelques jours de sursis, reçut du major général le nouvel ordre ci-dessous :

« L'Empereur ordonne, Monsieur le général Vandamme, que vous partiez en poste, de manière à être rendu le 27 de ce mois à Stuttgard, et de là à Heidenheim pour prendre le commandement du contingent de troupes de S. M. le roi de Wurtemberg qui se compose d'une division forte d'environ douze mille hommes qui a eu l'ordre d'être réunie au 20 mars à Heidenhein, Aalen et Elwangen. Le ministre de France à Stuttgard vous fera connaître les détails de la composition de cette division, il a été chargé d'informer le roi de Wurtemberg de votre destination, afin qu'à votre arrivée ces troupes soient mises sous votre commandement. Adressez-m'en la situation exacte et détaillée le plus tôt possible. »

Vandamme n'arriva à Stuttgard que le 31 mars 1809, un accident survenu à sa voiture l'ayant retardé de quelques heures. Il avait expédié avant lui son aide de camp, le chef d'escadron Vincent, au roi de Wurtemberg, et n'avait pas tardé à apprendre que ce prince s'était absenté pour aller passer la revue de ses troupes. Cette circonstance

ayant émigré, en mai 1792, après avoir abandonné son emploi, ne pouvait prétendre à rien pour ses services militaires, mais que pour reconnaître l'intérêt que lui, Vandamme, portait à cet ancien officier, il avait fait payer, à titre de secours, une somme de deux cents francs à M. de Chantelou.

l'avait engagé à ne pas accélérer sa marche. En arrivant, le général s'était rendu chez le ministre de France pour y recueillir tous les renseignements pouvant l'intéresser. Il avait alors acquis la certitude que le roi de Wurtemberg, malgré toutes les lettres flatteuses qu'il lui avait adressées pendant et après la campagne de Silésie, était fort contrarié de le voir de nouveau à la tête de ses troupes; mais qu'il s'était résigné et paraissait disposé à concourir de son mieux à l'exécution des vues de l'Empereur.

Il apprit aussi que, sous prétexte de la semaine sainte, le Roi ne voulait lui donner le commandement de ses troupes que le lundi suivant. De fait, ce prince cherchait à gagner quelques jours pour avoir le temps de recevoir la réponse de l'Empereur à ses observations concernant Vandamme.

Le général, présenté au Roi le 1er avril 1809, rendit compte au major général de son entrevue, par la lettre suivante du même jour :

« Ce matin, le ministre des relations extérieures est venu me chercher et m'a présenté au roi de Wurtemberg. Sa Majesté m'a fait l'accueil le plus gracieux et m'a témoigné combien elle désirait que ses troupes servissent utilement l'empereur Napoléon. Le commandement m'a été remis sans la moindre difficulté, et sous tous les rapports, je n'ai qu'à me vivement féliciter des attentions bienveillantes que Sa Majesté a eues pour moi. La seule contrariété que mon arrivée parait

lui avoir fait éprouver était que je prisse le commandement de troupes confiées à un feld-meister dont le grade est supérieur au mien. J'ai cru devoir m'abstenir de toute observation à cet égard. Au surplus, Sa Majesté a rappelé son feld-meister, M. le baron de Camrer, homme très-distingué sous tous les rapports. L'infanterie est commandée par M. Neubronn. La cavalerie est confiée à M. le général Wollwarth. Sa Majesté le roi de Wurtemberg, dans l'audience qu'elle a eu la bonté de m'accorder, m'a paru fortement indisposée contre l'Autriche, et autant animée à combattre cette puissance qu'à donner des preuves de son dévouement et de son attachement sincère à la personne de Sa Majesté Impériale et Royale.

« Mes aides de camp vont partir ce soir pour se rendre à Heidenheim. Je les suivrai de très-près, et je ne tarderai pas alors à adresser à Votre Altesse les états de situation qu'elle m'a fait l'honneur de me demander. »

Vandamme adressa en effet, le soir même, l'état de situation des troupes sous ses ordres.

Le corps d'armée était formé de la manière suivante :

Cavalerie : régiment des chevau-légers du Roi, cinq cent cinquante présents ; chasseurs à cheval du Roi, cinq cent soixante ; chevau-légers du duc Henri, cinq cent cinquante ; chasseurs à cheval du duc Louis, cinq cent soixante. — Total, un peu plus de deux mille deux cents cavaliers,

officiers compris. — Infanterie : régiment du duc Guillaume, mille trois cent soixante hommes présents ; du prince royal, mille trois cent cinquante ; 1er bataillon de fusiliers, neuf cents hommes ; régiment de Phull, mille trois cent soixante ; de Camrer, mille trois cent soixante-dix ; — 2e bataillon de fusiliers, sept cents ; 1er bataillon de chasseurs du Roi, sept cents ; 2e de chasseurs, sept cents ; 1er bataillon d'infanterie légère, sept cents ; 2e d'infanterie légère, sept cents. — Total, environ neuf mille cent cinquante combattants. — Artillerie, quatre cent cinquante hommes.

Ce qui constituait une force générale de douze mille cinq cents hommes présents sous les armes.

Outre ses aides de camp, Vandamme eut à son état-major général un capitaine du 19e de ligne, Marrens ; un capitaine adjoint à l'état-major, Deleau ; un lieutenant du 12e de cuirassiers, Dreu ; un lieutenant du 25e de ligne, Hayaerl ; un sous-lieutenant au 17e de dragons, Lussan-Desparbère. Le chef d'état-major était le colonel wurtembergeois Kerner.

Vandamme ne voulut pas se rendre au milieu des troupes de son corps d'armée, avant que le feld-meister ne fût revenu. Il attendit à Stuttgard jusqu'au 3 avril, et reçut ce jour-là une invitation à dîner du Roi qui lui fit l'accueil le plus gracieux. Ce prince protestait sans cesse de son dévouement, de son amour pour l'Empereur. Il fut le premier à se détacher de notre alliance lors de

nos malheurs, et son fils, le prince royal, comblé par Napoléon, fut un de ceux qui, en 1814 et après, se montrèrent le plus odieusement hostiles à la famille impériale, sans en excepter même sa noble et vertueuse sœur, la reine de Westphalie.

Le 4 avril, Vandamme fut à Heidenhem. Le jour suivant, il reçut les officiers et vit les troupes les plus rapprochées de son quartier général. Cette première et rapide inspection produisit sur lui une impression favorable. Au fur et à mesure qu'il passait en revue chaque brigade, il lui laissait un témoignage de satisfaction. Dès le 5 avril, il avait fait connaître son arrivée par un ordre du jour, dans lequel il rappelait aux Wurtembergeois leurs faits d'armes de Silésie, et leur disait combien le commandement qui lui était confié une seconde fois était flatteur pour lui. Il terminait ainsi son ordre :

« Je me plais à penser que les anciens soldats de la Silésie traceront le chemin de la gloire aux jeunes compagnons de leurs travaux, et leur apprendront combien il est facile de vaincre sous les étendards du plus juste et du plus grand des héros. »

Voici quelle était, à l'ouverture de la campagne de 1809, la position des armées. La guerre d'Espagne avait forcé Napoléon à dégarnir le Nord de l'Europe. Il ne restait en Allemagne que quatre-vingt mille Français. Davout, avec quarante mille, occupait les places de l'Oder, Magdebourg,

Bayreuth et le Hanovre. Douze mille hommes gardaient les villes anséatiques. Oudinot était à Francfort avec vingt-quatre mille hommes. Les royaumes créés en vertu du traité de Tilsitt, la Saxe, le Wurtemberg, la Bavière, la Westphalie, avaient mis sur pied une centaine de mille hommes. Il résultait de ces dispositions que l'Empereur se trouvait avoir cent quatre-vingt mille combattants répartis entre la Baltique, l'Océan, le Rhin, la Vistule et les frontières de l'Autriche. Quinze mille hommes sous Marmont occupaient la Dalmatie ; soixante mille étaient en Italie, aux ordres du vice-roi. Mais l'Espagne retenait les meilleures troupes de la grande armée. C'était sur la puissante diversion opérée par la Péninsule que comptait l'Autriche. Elle forma neuf corps d'armée de vingt à trente mille hommes chacun : 1er Bellegarde, 2e Kollowrath, 3e Hohenzollern, 4e Rosemberg, 5e archiduc Louis, 6e Hiller, 7e archiduc Ferdinand, 8e Chasteler, 9e Giulay, plus deux corps de réserve commandés par Kienmayer et le prince de Lichtenstein.

Le 7e corps devait opérer sur la Vistule. Le 8e et le 9e sous l'archiduc Jean formèrent l'armée d'Italie. Les six premiers et la réserve sous l'archiduc Charles, généralissime, furent échelonnés sur le Danube pour déboucher de la Bohême, envahir le pays de Bayreuth, déborder Davout et porter la guerre sur le bas Rhin.

Ce plan de l'archiduc Charles était habilement

conçu ; mais l'Empereur, par ses dispositions rapides, le déjoua. Aux premières nouvelles des intentions hostiles de l'Autriche, il revint d'Espagne à Paris, renforça Oudinot et le dirigea sur Donawerth. De l'intérieur il envoya sur le Lech Masséna, avec trente mille hommes, et fit partir sa garde et les réserves de cavalerie pour la vallée du Danube.

Tout cela indiquait assez l'intention de menacer directement Vienne et de prendre cette ville pour point objectif des opérations. L'archiduc ne s'y trompa pas. Il franchit le fleuve à Lintz, ne laissant sur la rive gauche que les soixante mille hommes des deux premiers corps pour les opposer à Davout qui se rapprochait d'Ingolstadt, et avec les autres il espéra pousser les Français sur le Rhin avant l'arrivée de Napoléon. Dans les premiers jours d'avril, l'armée autrichienne déboucha, la droite de la Bohême par Pilsen sur Ratisbonne, le centre sur Shœrding, la gauche sur Lanshutt, Jellachich, avec ses Croates, eut ordre de côtoyer les Alpes tyroliennes et de pointer sur Munich.

Les premiers pas des Autrichiens furent heureux pour l'archiduc, dont les troupes n'éprouvèrent qu'une faible résistance à leur gauche, de la part des Bavarois ; mais son armée ayant mis dans ses mouvements sa lenteur accoutumée, Napoléon eut le temps d'arriver au quartier général de Donawerth, pendant que les corps ennemis se déployaient encore sur Iser. Cette faute, les

Autrichiens la commettent sans cesse. C'est ainsi qu'ils ont fait encore en 1859.

Le prince de Neuchâtel, excellent chef d'état-major et fort médiocre général en chef, ayant le commandement en attendant l'arrivée de l'Empereur, avait commis plusieurs fautes et disséminé assez intempestivement les troupes françaises et alliées. Napoléon s'empressa de remédier aux maladresses de son lieutenant. Les Bavarois, sous le duc de Dantzig, prirent position à Neustadt; Vandamme avec les Wurtembergeois, Bessières avec la cavalerie de réserve s'échelonnèrent sur le Danube d'Ingolstadt à Donawerth; Oudinot et Masséna couvrirent les rives du Lech, depuis son confluent avec le Danube.

Du 5 au 10 avril 1809, Vandamme s'occupa à voir les troupes de Wurtemberg. Le 11, ayant été informé par une dépêche de Masséna que les Autrichiens avaient déclaré la guerre et passé l'Inn à Braunau, il crut prudent de se mettre en mesure de soutenir Oudinot en appuyant sur sa gauche à Donawerth. Il se porta donc en toute hâte sur Dillingen pour marcher ensuite sur le Lech. Il informa le même jour le major général de sa détermination, ainsi que le maréchal Oudinot, chargé de la défense du Lech.

Les Wurtembergeois firent huit lieues, le 11, et le soir, occupèrent les positions prescrites par Vandamme. De Dillingen, le général écrivit au Roi une lettre élogieuse sur ses troupes. C'était

le moment où l'armée bavaroise battait en retraite avec ordre devant le corps de Jellachich en pleine marche à l'extrême gauche de l'armée autrichienne sur Landshut et Munich. Le roi de Bavière était à Dillingen au milieu du corps de Vandamme. Le 13, les Wurtembergeois occupèrent Donawerth. Les Bavarois de de Wrède étaient à Ingolstadt, et Oudinot à Friedberg. Vandamme fit fortifier la tête du pont de Rhain sur le Lech. Depuis le 11, le contingent de Wurtemberg se trouvait former le 8e corps avec la division Dupas, le tout aux ordres du duc de Castiglione qui n'était pas encore arrivé et qui ne vint pas. Le 17, le commandement de Vandamme fut renforcé de la division Rouyer, ayant sous ses ordres les troupes des petits princes allemands. Il fut mis momentanément lui-même sous le duc de Dantzig.

Ce jour-là, l'Empereur, arrivé à Donawerth, prit en personne le commandement de l'armée et la direction des opérations. Un régiment de cavalerie wurtembergeoise fut détaché du corps de Vandamme pour lui servir d'escorte.

Napoléon mit à l'ordre de l'armée la proclamation suivante :

« Soldats, le territoire de la Confédération a été violé. Le général autrichien veut que nous fuyions à l'aspect de ses armes et que nous lui abandonnions nos alliés. J'arrive avec la rapidité de l'aigle.

« Soldats, j'étais entouré de vous, lorsque le

souverain d'Autriche vint à mon bivouac de Moravie ; vous l'avez entendu implorer ma clémence et me jurer une amitié éternelle. Vainqueurs dans trois guerres, l'Autriche a dû tout à notre générosité, trois fois elle a été parjure!!! Nos succès passés nous sont un sûr garant de la victoire qui nous attend. *Marchons donc, et qu'à notre aspect l'ennemi reconnaisse ses vainqueurs!* »

Le lendemain, Vandamme mit de son côté à l'ordre de son corps d'armée :

« Braves troupes de Wurtemberg, vous allez combattre sous les yeux du grand Napoléon. Vous allez jouir du suprême honneur de servir de garde au plus illustre souverain. Je lui ai juré sur votre nom que vous formeriez autour de lui un bouclier impénétrable ; que vous verseriez plutôt tout votre sang que de permettre à aucun ennemi d'arriver jusqu'à lui. Vous répondrez à mon attente et vous saisirez toutes les occasions de vous illustrer dans cette immortelle campagne qui commence d'aujourd'hui. Les corps les plus distingués de cette célèbre armée française envient votre sort. Vous prouverez à votre roi, qui apprendra avec orgueil le beau rôle que vous avez à jouer, que vous êtes dignes de la confiance de Napoléon. De brillantes récompenses attendent tous ceux qui, par des actions d'éclat, sauront mériter cette distinction honorable. »

Cette harangue, un peu emphatique et préten-

tieuse, était dans le goût de l'époque. Vandamme faisait mieux la guerre qu'il n'écrivait.

Les Wurtembergeois prirent la tête de la grande armée et débouchèrent sur Rhain, dont le pont très-important sur le Lech fut confié au général Rouyer, mis momentanément sous les ordres de Vandamme. Ce dernier écrivit au maréchal Lefebvre qu'il avait pour mission de couvrir sa droite. Il se dirigea sur Neubourg, laissant un bataillon pour attendre la division Rouyer, et un régiment de cavalerie avec trois pièces légères, pour former la garde de l'Empereur.

Napoléon avait fait choix de Vandamme pour marcher à l'avant-garde, parce qu'il connaissait son zèle et son infatigable activité. Il était sûr, avec un pareil homme, d'être toujours prévenu à temps de tout ce que tenterait l'ennemi.

La grande armée française, en Allemagne, était alors formée de la garde, sous Lannes (12,000 hommes); des réserves de cavalerie, sous Bessières (12,000); du 2e corps, Oudinot (23,000); du 3e, Davout (35,000); du 5e, Masséna (30,000); du 7e, Lefebvre (30,000); du 8e, Vandamme (12,000); du 9e, Bernadotte (16,000).

A la nouvelle de l'arrivée de l'Empereur à la tête de ses troupes, l'archiduc Charles suspendit sa marche offensive, et au lieu de saisir le pont de Kelheim, il changea de direction pour gagner Ratisbonne, défendre la vallée du Danube, couvrir Vienne et s'assurer une communication sûre avec

les corps de Bellegarde et de Kollowrath, opérant sur la rive gauche du fleuve.

Dès que l'Empereur s'aperçut de ce mouvement, il donna l'ordre au duc de Dantzig de s'étendre par sa gauche, à Davout de laisser un seul régiment à Ratisbonne, de faire sa jonction avec Lefebvre, pour contenir les corps autrichiens et barrer la route; à Bessières et à Vandamme de marcher sur Neustadt pour renforcer le centre, et à Masséna et Oudinot de déboucher du Lech pour séparer les corps de Jellachich et de Hiller, en débordant ce dernier. Les premières rencontres eurent lieu le 19 avril, à Than et à Pfaffenhosen, le 20 à Abensberg, le 21 à Landshutt. Le 22 fut donnée la bataille d'Eckmuhl.

Le corps de Vandamme prit la part la plus glorieuse à ces différentes affaires.

Le 20 avril au matin, le général reçut, de Wohburg, la lettre ci-dessous de l'Empereur :

« Vous êtes à Neustadt; vous avez des troupes à Mulhausen et près de Siegenburg; portez-vous sur Siegenburg avec toutes vos forces; prenez sous vos ordres tous les Wurtembergeois; l'officier wurtembergeois de votre état-major donne l'ordre, en passant, au général de brigade qui est en réserve de se porter également sur Siegenburg. Je me rends moi-même aux avant-postes; je dirigerai les mouvements; vous déboucherez par Siegenburg avec tous les Wurtembergeois. Vous ferez la droite des Bavarois. Ayez soin, quand

vous serez à Siegenburg, de pousser des partis sur votre droite. »

La bataille d'Abensberg affaiblit les Autrichiens de 16,000 hommes, compléta la séparation entre le centre et la gauche. Napoléon, assuré de la retraite de Hiller, fit volte-face pour se rabattre sur Ratisbonne et acculer l'archiduc sur cette ville; mais l'unique régiment, laissé dans la place, n'avait pu l'empêcher de tomber au pouvoir du généralissime autrichien, qui avait appelé à lui le corps de Kollowrach, pour refouler les Français et rétablir sa communication avec sa gauche. L'archiduc se trouvait donc à Ratisbonne avec 100,000 hommes. Le 22 avril, ayant reconnu les troupes en position devant lui, et voyant qu'il n'avait à faire qu'aux deux corps de Lefebvre et de Davout, il les attaqua vigoureusement. Les troupes de Rosenberg occupèrent le village et le château d'Eckmulh, celles de Hohenzollern, avec les réserves, se mirent en bataille près de la Laber. Au moment où le combat s'engageait, l'Empereur, arrivant avec Lannes, Vandamme et la cavalerie, reconnut les masses ennemies, comprit le projet de son adversaire et, immédiatement, prit ses dispositions.

Pendant la nuit, Vandamme avait reçu du major général la lettre ci-dessous, datée de Landshutt, 22 avril, deux heures du matin :

« L'Empereur, Monsieur le général Vandamme, ordonne que vous partiez, de votre personne,

avant le jour, pour être rendu à cinq heures du matin au quartier général du général Saint-Sulpice, à Essepach, sur la route de Ratisbonne. Vous vous mettrez en marche, aussitôt votre arrivée, avec la brigade d'infanterie légère wurtembergeoise, qui s'y est rendue hier au soir, et vous pousserez vivement l'ennemi sur Ehrlspach, où il faut être de bonne heure. Faites monter à cheval les trois autres régiments de cavalerie légère. Vous leur donnerez l'ordre de vous suivre et de vous rejoindre : c'est-à-dire, deux régiments joindront votre avant-garde et le troisième se rendra à Essepach, et y restera, pour pousser de fortes reconnaissances jusqu'à cinq à six lieues sur la route de Straubing, et vous faire prévenir de ce qu'il y aurait de nouveau de ce côté. L'intention de l'Empereur, général, est de marcher avec toute l'armée, dont vous allez faire l'avant-garde. Quand l'armée se mettra en mouvement, la division Saint-Sulpice montera à cheval pour vous soutenir. Le reste de la brigade wurtembergeoise restera ici, pour fournir à la garnison et veiller aux prisonniers. Envoyez-moi l'état qui indique où se trouvent en ce moment tous les corps de l'armée wurtembergeoise. Si, dans les troupes de Wurtemberg, il y a un bataillon de grenadiers, vous pouvez le faire marcher avec votre avant-garde.

« Si vous entendiez la canonnade et que vous apprissiez quelque chose de nouveau, faites prévenir fréquemment l'Empereur. »

Ainsi qu'on le voit, l'Empereur s'attendait à une affaire sérieuse du côté de Ratisbonne.

Davout et Lefebvre furent chargés d'aborder la droite et le centre de l'ennemi ; Lannes, Vandamme et la cavalerie furent opposés à Rosenberg.

Vandamme, avec son intrépidité ordinaire, sa *furia francese,* attaqua de front la position d'Eckmuhl, tandis que Lannes et la cavalerie, passant la Laber, au-dessous du village, manœuvraient pour tourner et déborder la gauche du général autrichien. Une charge brillante de la cavalerie, faite au moment où Vandamme enlevait à la baïonnette le village et le château d'Eckmuhl, au moment où Davout enfonçait le centre des Autrichiens, détermina la victoire. L'archiduc se replia sous le canon de Ratisbonne.

Non-seulement Vandamme avait pris une part des plus active à cette glorieuse journée, mais il y avait reçu une blessure en conduisant lui-même les Wurtembergeois à l'attaque d'Eckmuhl, clef de la position, et qui donna son nom à la bataille. Il n'en continua pas moins à commander ses troupes. Le roi de Wurtemberg, auquel il rendit compte de la belle conduite de son contingent, lui répondit, le 26 avril, de Louisbourg :

« Monsieur le général de division, comte de Vandamme, vous ne doutez pas du vif intérêt que m'ont inspiré les relations des glorieuses journées des 22 et 23, mais surtout de la peine que j'ai ressentie de vous savoir blessé. J'aime à me

persuader que cela ne vous a pas empêché de continuer le commandement, les suites n'en seront pas fâcheuses, etc. »

Cette lettre, du roi de Wurtemberg, fût bientôt suivie d'une autre du même souverain, beaucoup moins aimable pour Vandamme. Voici à quelle occasion.

Le 24 avril, lendemain de l'affaire de Ratisbonne, le général, soit qu'il se fût aperçu de l'inconvénient qu'il y avait à conserver l'organisation du 8e corps telle qu'elle était, parce que les généraux de division paraissaient se croire trop indépendants de lui; soit qu'il en eût reçu l'ordre du major général (ce dont nous n'avons pu nous assurer, n'ayant trouvé aucun document à cet égard), Vandamme, disons-nous, pour un motif ou pour un autre, peut-être aussi pour enlever au général Neubronn son infanterie légère, destinée à faire l'avant-garde, et pour la mettre plus spécialement dans sa main, adressa au commandant de l'infanterie une lettre, par laquelle il l'informait qu'à l'avenir, lui, général Neubronn, commanderait les deux brigades d'infanterie de ligne; que la brigade légère du général Hugel serait sous ses ordres directs à lui Vandamme; que la cavalerie serait sous le général de Wollwarth, l'artillerie sous le colonel Schnadow.

« Ordonnez à l'instant, écrivait-il, que le chef d'état-major Kerner et les officiers qui lui appartiennent, ainsi que tout le commissariat, se rendent

auprès de moi pour recevoir mes ordres directs. Prévenez tout le monde, et soyez prévenu vous-même, Monsieur le général, que je commande en chef et que je veux que chacun fasse son devoir; que je ne serai injuste envers personne, mais que je serai forcé d'user de toute l'autorité qu'il est nécessaire que j'obtienne pour remplir les intentions de S. M. l'Empereur, et les intérêts de votre roi y seront ménagés. Si nous avons obtenu des succès, on sait à qui on les doit. J'ai caché des torts d'individus et des corps. J'ai proclamé tout haut les éloges pour ceux qui se sont bien conduits et qui ont montré de la bravoure. *Personne ne peut travailler à ma réputation.* Depuis longtemps elle est faite. Tous les ordres que je vous ai donnés ce matin, qu'ils soient conformes ou contraires à vos règlements, doivent être exécutés à l'instant. Faites-moi connaître quelle est la mission et quels sont les ordres donnés au général Théobald, etc. »

Ce général Théobald, parent du général Neubronn, avait été envoyé pour correspondre directement avec le souverain. Ces dispositions furent mises à l'ordre du 8e corps et exécutées, mais le roi de Wurtemberg se montra très-choqué de ce qu'avait fait Vandamme. Il lui écrivit le 5 mai :

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée en date du 24 avril, et ne puis vous dissimuler qu'il m'a paru étrange qu'au moment même où l'Empereur, tous les généraux de l'armée et vous-

même, avez donné les éloges les plus mérités à mon corps d'armée, aux généraux qui le commandent, vous ayez été trouver dans son organisation des raisons pour en témoigner votre mécontentement, et vous obliger à y porter des changements. Il peut m'être très-égal par qui et à qui vous faites parvenir vos ordres pour les opérations militaires, mais quant au commandement de l'intérieur, à la manière dont on me fait les rapports et dont je transmets mes ordres de discipline, rien ne peut ni ne doit y être changé, et le lieutenant général de Neubronn qui, pour cette partie, a reçu mes ordres, m'en reste seul responsable. »

Malgré cette lettre, les choses n'en demeurèrent pas moins telles que Vandamme les avait réglées.

Le 23 avril, après la prise de Ratisbonne, enlevée par escalade, l'archiduc Charles se replia sur la Bohême, poursuivi par Davout. Hiller, qui avait reçu des renforts, était revenu sur ses pas pour rétablir la communication avec le généralissime. Vandamme reçut l'ordre de revenir également sur Eckmuhl avec ses Wurtembergeois, de façon à pouvoir, au besoin, être rendu le 25 à Landshutt. Un de ses régiments, le 2e de ligne, resta en garnison à Ratisbonne. Le 26, le général vint à Landshutt, et détacha un régiment de cavalerie à Straubing, à la disposition du général Boudet. Le 27, il laissa encore un régiment à Landshutt, et continua sa marche avec le reste de ses troupes sur Vilsbibourg, le 28, sur

Neuætting. Le 30, tout le corps d'armée fut réuni à Mühldorf, pour se porter sur Brannau. La marche de Vandamme sur cette dernière ville fut retardée de quelques heures, parce que, forcé depuis Eckmuhl de voyager dans sa voiture, à cause de la blessure qu'il avait reçue à l'affaire du 22, il versa en route, ce qui fit rouvrir la plaie, mal fermée encore.

Arrivés à Braunau, les Wurtembergeois furent campés en avant de la place et occupés immédiatement à réparer le pont sur l'Inn.

De Braunau, le 8e corps remonta sur Altheim le 2 mai, sur Riedau le 3, où il se mit en communication avec les troupes de Masséna et de Lannes, ayant mission de relier les corps ci-dessus et d'éclairer la route de Wels sur Lintz.

Davout, soutenu des saxons aux ordres de Bernadotte, avait abandonné la poursuite de l'archiduc, pour se replier sur cette ville de Lintz, où était un des ponts du Danube, et sur laquelle Vandamme avait été dirigé par le sud, ainsi qu'on vient de le voir.

Lintz, Mauthausen, Mautera où aboutissent les débouchés de la Bohême et où l'on trouve des ponts, avaient une importance majeure. Il était urgent d'y prévenir l'ennemi ; c'est ce qui fut fait. Voulant avoir un homme sûr et vigoureux pour la défense de ces points, les seuls par lesquels la grande armée pût être tournée pendant son opération contre la capitale de l'Autriche, Napoléon

chargea de leur défense le général Vandamme, qui fut pendant quelques jours sous les ordres de Davout.

Le 4 mai, à dix heures du matin, Berthier écrivit d'Ens, au commandant du 8e corps, pour lui prescrire, de la part de l'Empereur, de se rendre le plus promptement possible à Lintz, de prendre tous les moyens pour rétablir immédiatement le pont, de faire réunir sur la rive droite du fleuve tous les bateaux et organiser des magasins. Le général devait avoir le commandement de la ville, de la province et veiller à ce qu'aucun prisonnier ne pût s'échapper.

Vandamme, arrivé le 5 au matin, s'occupa sans délai de l'exécution des ordres ci-dessus. Il écrivit au président des États du Cercle pour lui dire qu'il le rendait personnellement responsable si les mesures les plus actives n'étaient prises à l'instant pour le rétablissement du pont. Il le prévint qu'on devait engager les habitants, qui avaient abandonné leurs propriétés, à y rentrer, et qu'on eut à veiller à ce que les blessés fussent bien traités.

« Ordonnez, Monsieur le président, lui disait-il, que toutes les armes, munitions, équipages, chevaux, effets et magasins, et tout enfin ce que les Autrichiens ont été forcés d'abandonner, soit tenu à la disposition des commandants français, etc. »

Ayant en même temps donné les ordres les

plus précis et les plus détaillés à son chef d'état-major, il écrivit à l'Empereur le même jour, 5 mai 1809 :

« J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté, que, conformément à ses ordres, je me suis rendu ici cette nuit avec 8 bataillons, 2 régiments de chasseurs à cheval et l'artillerie wurtembergeoise. J'arrivais de Wels à Ebersberg, à trois heures après midi, lorsque je reçus les ordres de Votre Majesté. Avant la nuit, je fis sommer le commandant des postes autrichiens de me remettre tous les bateaux qui étaient sur la rive gauche, menaçant, au cas de refus, de brûler le faubourg. L'on me répondit que l'on ne pouvait accéder à ma sommation et que l'on opposerait la force à la force. Ce matin, à la pointe du jour, je fis mettre mon artillerie en position ; je fis voir mes troupes et je sommai le commandant et les magistrats de céder les bateaux. Nouveaux refus accompagnés d'impertinences. Le général major de Rechter venait d'y arriver avec 15,000 hommes, que je crois des Landwehr, et un peloton de cavalerie. Ces troupes voulurent détruire les barques. Je fis tirer des obus sur le faubourg qui fut, en peu d'instants, en feu. Je fis fusiller et mitrailler la troupe, en même temps que je fis passer quelques centaines de chasseurs sur deux bateaux que j'avais ici. En une bonne heure, nous fûmes maîtres de la rive gauche et une grande partie des ennemis furent pris. Dans une

heure les quatre bataillons d'infanterie légère et un régiment de chasseurs à cheval seront sur l'autre rive, courront le pays et couvriront la tête du pont. Les blessés, les prisonniers, les magasins sont soignés conformément aux ordres de Votre Majesté. On travaille à force pour réparer ce qui a été brûlé du pont, et dans le jour je ferai commencer la tête du pont, etc. »

L'action avait été courte, mais assez vive. Quarante maisons du faubourg de Lintz avaient été réduites en cendres. Le général autrichien de Rechter, qui avait essayé de se défendre, avait été fait prisonnier lui-même, ainsi qu'un colonel et douze officiers.

Vandamme, satisfait de la vigueur déployée par la brigade légère du général Hugel, témoigna sa vive satisfaction au général et à ses troupes, dans un ordre du jour élogieux, où plusieurs officiers wurtembergeois sont cités nominativement. Cet ordre se terminait ainsi :

« Le général en chef espère que de si nobles efforts se soutiendront dans cette campagne, et que nos premiers succès seront couronnés par des succès plus éclatants et plus brillants encore; que personne ne négligera l'occasion de donner des preuves de l'attachement inviolable que nous portons à l'auguste souverain, sous les étendards duquel nous avons l'honneur de servir. »

Le lendemain, 6 mai, Vandamme éprouva une vive contrariété. Ne sachant pas encore qu'il ve-

nait d'être mis sous les ordres de Davout et que ce maréchal devait occuper Lintz pendant quelques jours, il s'était borné à donner des instructions pour que les honneurs militaires lui fussent rendus à son passage. Lui-même, fort souffrant de sa blessure, n'avait pu se porter au-devant du duc d'Auerstaedt et avait envoyé son premier aide de camp, le commandant Vincent, qui fut fort mal accueilli, et vint rendre compte à son général.

Vandamme écrivit immédiatement à Davout :

« Informé hier de l'arrivée de Votre Excellence en cette ville, je m'étais empressé de donner les ordres nécessaires pour que les honneurs dus à son rang lui fussent rendus. Je m'étais préparé moi-même à lui présenter mon hommage. Des mesures ont été prises pour fournir aux divisions des généraux Morand et Friand tout ce dont il était possible de disposer, tant dans les magasins qu'en ville. Les généraux et les officiers ont été logés vers la brune, beaucoup de soldats s'étaient répandus dans différents quartiers, et commettaient le plus grand désordre. J'ai été obligé de faire battre la générale. On s'était porté en foule aux magasins où on se livrait à toute sorte d'excès. Chargé par S. M. l'Empereur du commandement de la province de Lintz, d'en ménager les ressources pour l'armée, Sa Majesté m'ayant aussi prescrit de rétablir le pont sur le Danube et de fortifier l'autre rive, à minuit j'étais encore occupé à presser les travaux. Votre Excellence n'était pas

encore arrivée. Je suis rentré chez moi accablé de fatigue et souffrant beaucoup de ma blessure. La fièvre m'a pris cette nuit, et, retenu en ce moment par une forte transpiration, je n'ai pu me rendre auprès de vous, Monsieur le maréchal. Je vous ai envoyé mon premier aide de camp, pour vous rendre compte de ce qui pouvait vous intéresser et prendre vos ordres. J'apprends avec surprise et avec infiniment de peine la manière dont cet officier a été accueilli. Je ne savais pas, Monsieur le maréchal, que vous jugiez les généraux comme moi aussi défavorablement, et que gratuitement vous me supposiez ici, établi sans instructions positives, volant les caisses publiques et faisant des affaires honteuses. Je commande ici au nom et par ordre de l'Empereur. Si j'avais pu quitter le lit, je serais allé voir Votre Altesse, afin d'apprendre d'Elle qui a pu lui donner une opinion si désavantageuse sur mon compte, tandis que je me croyais beaucoup mieux connu d'elle. »

Après avoir envoyé cette lettre à la fois pleine de dignité, de fermeté et très-vraie, Vandamme, le cœur ulcéré, en écrivit une autre à l'Empereur :

« Sire, il est de mon devoir, quoiqu'il me soit pénible, de rendre compte à Votre Majesté des désagréments que je viens de recevoir de la part de M. le maréchal duc d'Auerstaedt. J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté copie de la lettre que je viens d'écrire à Son Excellence. C'est au moment que je fais tous les efforts possibles

pour donner des preuves de mon attachement à Votre Majesté, que j'éprouve les procédés les plus durs de la part de personnes qui n'ont jamais pris la peine de beaucoup me ménager. Ce n'est que longtemps après l'arrivée du duc ici, que j'ai su, par la lettre de S. A. le prince de Neuchâtel, que le duc prenait le commandement de Lintz et que je me trouvais sous ses ordres. Certes, si j'eusse su à l'avance que telles étaient les intentions de Votre Majesté, je lui eusse fait préparer son logement et même je ne lui aurais pas laissé le temps de me mettre hors du mien. Dans cette campagne, comme dans toutes celles que j'ai eu l'honneur de faire, on essaye sans doute de me faire passer pour riche et bien avide, puisque l'on a osé plus d'une fois chercher à en imposer à Votre Majesté sur ce point. Ayant le cœur navré, Sire, je suis forcé de profiter de cette occasion pour dire à Votre Majesté une vérité que j'affirme sur ma tête. Une coupable jalousie a pu seule déterminer quelques vils calomniateurs à me faire une mauvaise réputation près de Votre Majesté. Je saurai toujours mériter les bontés dont elle m'honore, et je prouverai sur le champ de bataille, dans les périls les plus imminents, que personne ne lui est plus entièrement dévoué. Quoiqu'il en soit, Sire, je concourrai de tout mon pouvoir à l'exécution des ordres que Votre Majesté a donnés au duc d'Auerstaedt, et le service n'en souffrira en rien. Je tiens trop à la gloire des

armes de Votre Majesté pour en agir autrement.»

En effet, le 6 seulement dans la journée, Vandamme avait appris par une lettre du 5 mai, dix heures du matin, de Berthier, qu'il était sous les ordres de Davout. Il rendit compte immédiatement au maréchal de la position des troupes et de l'ordre qu'il venait de recevoir. Cela n'eut pas d'autre suite.

Vandamme, depuis l'affaire du fourgon et depuis les soupçons dont il avait été l'objet, était resté d'une grande susceptibilité. Il craignait sans cesse qu'on ne prévînt l'Empereur contre lui. Il en était arrivé à croire plusieurs de ses anciens camarades, jadis sous ses ordres et devenus ses supérieurs, disposés à le noircir auprès de Napoléon.

Quoi qu'il en soit, les meilleures relations s'établirent promptement entre lui et le duc d'Auerstaedt, puisque ce dernier lui adressa plusieurs lettres des plus flatteuses, pendant les six jours qu'il resta encore à Lintz, et qu'à la fin de la campagne, le 29 juillet 1809, il lui écrivit :

« Je n'ai reçu que le 28, mon cher général, votre lettre du 15 juillet.

« Vos services sont d'une telle nature qu'ils parlent d'eux-mêmes. Je me rappellerai toujours avec plaisir que nous avons renouvelé connaissance à Lintz, et, dans toutes les occasions, je me ferai un devoir d'exprimer à notre souverain mon opinion sur le compte d'un de ses généraux

les plus dévoués et les plus vigoureux à la guerre.

« Je vous recommande les intérêts du général Leclerc, mon beau-frère : il a été blessé à la bataille du 6, mais il sera rétabli dans une quinzaine.

« Recevez, mon cher général, l'assurance de toute mon estime et de ma considération. »

Le duc d'Auerstaedt ne resta que peu de jours à Lintz, il suivit le mouvement général sur Vienne, Vandamme se tint prêt à défendre les ponts, tout en éclairant les routes de Bohême. Le général Puthod fut envoyé comme commandant de la place et de la province, mais sous ses ordres. Bernadotte avec les Saxons se dirigea également vers Lintz, s'échelonnant, ainsi que les autres corps de la grande armée, le long du Danube, tandis que l'Empereur était en pleine marche sur la capitale de l'Autriche.

Une fois maître de Vienne, Napoléon, séparé de l'archiduc Charles par le fleuve, chercha à forcer le passage et à déboucher sur la rive gauche tout en défendant la rive droite. Son habile adversaire, de son côté, voulut se poser sur la rive droite et défendre la rive gauche. Tous deux avaient donc un but semblable et manœuvraient pour l'atteindre.

Napoléon prépara son mouvement offensif auprès de Vienne, centre de ses approvisionnements. L'archiduc tenta d'enlever le pont de Lintz. Les deux attaques en sens inverse eurent lieu le même jour, le 17 mai.

Le mouvement offensif de l'Empereur amena le combat et la bataille d'Essling, les 21 et 22 mai. Nous n'avons pas à la décrire, Vandamme ne s'y trouvant pas, mais nous avons à parler de l'affaire de Lintz, dont il eut tous les honneurs.

Le 10 mai, en quittant cette ville pour gagner Molke, où il se rendait sur l'ordre de Napoléon, le maréchal Davout avait envoyé une instruction détaillée à Vandamme, qui restait chargé de la défense de la tête du pont. Il lui disait, entre autres choses :

« L'Empereur veut que, dans le cas où l'ennemi attaquerait avec des forces supérieures et que l'on ne pût conserver des troupes sur la rive gauche, qu'on brûle le pont et que l'on fasse les préparatifs nécessaires. — Je vous recommande, mon cher général, de tenir la main à ce qu'il n'y ait aucune embarcation quelconque sur la rive gauche et de pousser la précaution jusqu'à faire enlever toutes les perches, rames, gaffes nécessaires pour naviguer, etc. »

Dans une autre lettre du même jour (10 mai 1809), le maréchal disait à Vandamme :

« L'Empereur désire, mon cher général, que vous vous mettiez en communication avec le prince de Ponte-Corvo. Par des nouvelles indirectes, mais certaines, le prince doit être à Staubing, et probablement en marche de cet endroit sur Passau. L'Empereur, qui a son quartier général à Saint-Polten, me mande, en date du 9, que

vous devez surveiller les ponts de Lintz et de Mauthausen et envoyer des partis à Steyer pour y observer les routes qui y aboutissent, celles entre autres venant de Weyer, de Wainhofen, de Haimbach et de Lambach. Toutes les nouvelles annoncent le départ de l'archiduc Charles pour se rapprocher du Danube, etc. »

Le 12, le duc d'Auerstaedt écrivit de Saint-Polten à Vandamme trois lettres. Dans la première, datée du matin, il le prévenait que l'Empereur occupa i les faubourgs de Vienne et qu'il lui donnerait des nouvelles dès qu'il les connaîtrait. Dans la seconde, de huit heures du soir, il lui accusait réception de son rapport du 11, qu'il avait transmis de suite à l'Empereur ; ajoutait qu'on occupait toujours les faubourgs de Vienne, et qu'avant de détruire l'armée du prince Charles, on détruirait probablement celle d'Italie, qui se repliait en désordre. — « Cette dernière réflexion, ajoutait le maréchal en *post-scriptum*, est de mon crû ; je n'ai aucune donnée pour la faire. » Enfin dans la troisième lettre, de minuit, Davout donnait à Vandamme la nouvelle officielle de la prise de Vienne, disant que l'ennemi avait montré des troupes vis-à-vis Molke et Krems. Il recommandait au général d'envoyer le plus de subsistances qu'il pourrait sur Molke. Il terminait ses trois lettres par le mot : *Amitié*.

Étant à Saint-Polten, Davout crut utile de pousser des reconnaissances sur la rive gauche du

Danube, dans le but d'interroger des habitants et d'avoir des nouvelles de l'ennemi. Ces reconnaissances, dont le maréchal rendit compte à l'Empereur, ainsi que du désir de Vandamme de se porter sur Krems, contrariaient les projets de Napoléon, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par les lettres qui suivent :

BERTHIER A DAVOUT.

« Schönbrunn, 13 mai (10 h. du m.).

« L'Empereur, Monsieur le duc, me charge de vous réexpédier votre aide de camp pour vous faire connaître qu'il a vu avec peine les mouvements que vous avez faits sur la rive gauche du Danube ; que ces dispositions réussissent ou ne réussissent pas, c'est toujours une mauvaise opération. La guerre, Monsieur le duc, a des principes, et on ne compromet pas de braves soldats, lorsque, par les règles de l'art, leur retraite n'est pas assurée. La colonne de 3 à 400 hommes qui longe la rive gauche du Danube peut à chaque instant être compromise ; ces petits mouvements n'ont auc m résultat important pour l'armée et ils donnent des chances pour enhardir l'ennemi par de légers succès auxquels ils donnent de la confiance ; Sa Majesté trouve convenable qu'on ait envoyé de Lintz des postes de l'autre côté du Danube pour avoir des nouvelles de la retraite de l'ennemi, en ne s'éloignant qu'à la distance néces-

saire pour laisser la retraite assurée. Également, il n'y a point d'inconvénient à envoyer de la rive droite à la rive gauche du Danube quelques hommes en bateau pour avoir des nouvelles, avec l'ordre de rentrer sur-le-champ ; mais l'Empereur, Monsieur le duc, trouve que les directions que le général Vandamme a données à ses reconnaissances et celles que vous avez données vous-même à des patrouilles de 3 à 400 hommes sur la rive gauche, sont contre toutes les règles de la guerre »

DAVOUT A VANDAMME.

« Saint-Polten, 13 mai 1809 (minuit).

« Je vous ai fait connaître de Molke, mon cher général, en vous faisant écrire par mon chef d'état-major, les inquiétudes que j'avais sur le major Ameil ; c'est cette marche qui m'a déterminé à faire jeter des troupes sur la rive gauche du Danube, vis-à-vis Molke. J'espère que cela aura dégagé son détachement. Je ne doute pas que, s'il a éprouvé de la résistance, il ne se soit replié sur Mauthausen. Dans ce cas, il ne faut plus persister à lui faire descendre le Danube par la rive gauche ; c'est exposer ce détachement à être coupé et enlevé. Il faut éviter de donner à l'ennemi l'occasion de remonter son moral par le plus petit succès.

« L'Empereur me mande aujourd'hui qu'un

mouvement que vous feriez sur Krems serait une très-grande faute militaire ; qu'étant à Freystadt, c'est la route de Budweis que vous devez continuer à éclairer ; que vous devez continuer à garder Lintz et éclairer toute cette partie ; qu'enfin, si vous pouviez pousser jusqu'à Budweis, cela ne pourrait qu'être utile.

« Je vous répète, mon cher général, qu'il est aussi très-important d'éclairer le point de Mauthausen.

« J'ai beaucoup questionné aujourd'hui des habitants de la rive gauche et des prisonniers, et il ne m'est nullement démontré que l'archiduc Charles ait quitté Budweis.

« Sur toute la ligne, depuis Lintz jusqu'à Krems, il n'y a encore que des troupes qui ont été poursuivies depuis l'Inn, et on n'a encore aucune nouvelle du corps qui a été réuni à Cham.

« On a fait quelques milliers de prisonniers de toute arme à Vienne.

« Je vous ai mandé le sens de ce que Sa Majesté m'a écrit. Je joins ici copie d'une lettre que je reçois du major général : nous pouvons nous appliquer l'un et l'autre ce qu'elle contient.

« J'ai fait retirer de Mauthausen tous les bateaux. Ils sont sur la rive droite. Il faut les faire garder, et, dans le cas où l'ennemi se présenterait en force, le premier ordre que vous auriez à donner serait celui de les détruire.

« Je vous recommande beaucoup le point de

Mauthausen. La conversation de ce général autrichien qui, hier, annonçait que dans quelques jours le prince Charles se porterait sur Mathausen, peut n'être pas dénuée de fondement.

Amitié. »

COMPANS, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE DAVOUT, A VANDAMME.

« 14 mai 1809.

« M. le maréchal duc d'Auerstaedt, commandant en chef, me charge de vous annoncer qu'il est probable que le prince de Ponte-Corvo arrivera à Lintz le 16 de ce mois, et qu'à l'arrivée de Son Altesse, vous passerez sous ses ordres.

« Son Excellence me charge aussi de vous faire connaître que l'Empereur a improuvé tous les mouvements de troupes qui ont été faits sur la rive gauche du Danube et particulièrement celui du major Ameil. Son Excellence l'ayant ordonné, elle regarde cette improbation comme lui étant personnelle ; elle va faire rentrer cette nuit les troupes qu'elle avait jetées sur la rive gauche du Danube, devant Molke ; elle vous engage à vous en tenir de votre côté à ce qui concerne la défense et la garde de la tête du pont de Lintz, et à des reconnaissances qui rentrent dans le jour toutes les fois que vous croirez nécessaire d'en pousser.

« Son Altesse le prince vice-connétable major général a fait connaître à Son Excellence que l'Em-

pereur ne manœuvre que sur une seule rive du Danube et qu'il faut que tout rentre dans ce principe : elle vous engage à vous y conformer en ce qui peut vous concerner.

« Les expressions de cette lettre sont, mon cher général, celles de Son Altesse le prince vice-connétable major général, que Son Excellence vous aurait communiquées elle-même, si elle n'eût été extrêmement occupée ; elle m'a chargé de le faire pour elle. »

DAVOUT A VANDAMME.

« 15 mai 1809.

« L'Empereur, mon cher général, en me confirmant que le prince de Ponte-Corvo doit arriver le 16 à Lintz, m'annonce qu'il a joint à son commandement la division Dupas et qu'il lui donne l'ordre de faire de fortes reconnaissances en Bohême.

« Sa Majesté me prescrit en même temps de réunir tout mon corps d'armée à Saint-Polten et Molke et de rappeler tous mes détachements, particulièrement le bataillon du 17e régiment détaché sous vos ordres à Ens et Steyer ; veuillez donc bien, mon cher général, réunir ce bataillon le plus promptement possible et le diriger sur Molke, où il rejoindra son corps.

« Je vous ai déjà annoncé que l'Empereur avait improuvé tous les mouvements qui avaient été

faits sur la rive gauche du Danube : Sa Majesté me prescrit de nouveau d'en retirer toutes les troupes que je pourrais y avoir ; elle n'en veut nulle part qu'à Lintz, à droite et à gauche des routes, pour former un système ; elle me dit expressément qu'il ne doit point y avoir de troupes à Mauthausen, mais qu'il convient d'établir un fort détachement sur la rive droite, vis-à-vis ce point. »

Vandamme, d'après les nouvelles qu'il recevait de toutes parts, était sur ses gardes et veillait à la conservation des ponts du Danube. La mission qui lui était confiée était en ce moment d'une importance majeure pour les opérations de l'armée. Il le comprenait mieux que personne, aussi fut-il très-heureux d'apprendre que le corps du prince de Ponte-Corvo, un de ses anciens et meilleurs amis, était à Passau et approchait de Lintz. Il lui écrivit qu'il avait su par le maréchal Davout sa marche dans la vallée du Danube.

Bernadotte lui répondit le 13 de Passau, et le 14 d'Efferding :

« J'ai reçu, mon cher général, la lettre aimable que vous avez bien voulu m'adresser ; je suis on ne peut plus sensible aux assurances de votre ancienne amitié, et je me félicite d'avance de pouvoir vous renouveler de vive voix l'expression de mon vif attachement. Je serai après-demain à Lintz.

« Les Autrichiens n'ont plus aucunes forces

devant Passau ; je partage entièrement votre opinion. Tout a dû se retirer en Moravie pour y tenter le sort d'une dernière bataille. »

« Je vous préviens, mon cher général, que Sa Majesté l'Empereur m'ayant accordé quelques jours de repos, j'ai arrêté l'armée saxonne à Efferding et environs. Notre entrée en Bohême sera, je crois, retardée jusqu'à ce qu'on ait eu des nouvelles des opérations du maréchal duc de Dantzig.

« Les avis que j'ai m'annoncent que l'ennemi, qui avait un petit camp de 5 à 6,000 hommes dans les environs de Klattau, l'a levé et s'est dirigé sur Budweis. Comme il avait dans cette partie 7 à 300 hommes de cavalerie, il serait possible qu'il poussât quelques reconnaissances sur votre front. Je me hâte de vous en informer pour que vos détachements, qui courent la campagne, puissent éviter toute surprise.

« Agréez, mon cher général, l'assurance de mon attachement et de mon inviolable amitié.

« Je vous embrasse. »

L'Empereur, suivant son système d'échelonner ses corps le long du Danube, donna l'ordre au major général, le 16 mai, de faire descendre les Saxons de Bernadotte sur Lintz et de prescrire à Vandamme de profiter de la présence du 9e corps pour prendre avec lui six à sept mille de ses Wurtembergeois, six pièces de canon et descendre sur Steyer, afin de balayer des rassemblements qui se formaient de ce côté. Vandamme

devait faire ensuite la même opération sur un autre point. Il se disposait, le 17, à exécuter ce mouvement, et toutes ses instructions étaient envoyées aux divers corps wurtembergeois qui devaient faire partie de sa colonne mobile, lorsqu'il fut informé tout à coup de la marche de plusieurs colonnes autrichiennes venant de divers côtés et convergeant sur Lintz pour s'emparer du pont. C'était le mouvement du prince Charles qui se dessinait. Bientôt 30,000 hommes commencèrent l'attaque sur ces positions. Ils étaient commandés en chef par Kollowrath et formaient trois colonnes. En outre, il y avait à Mauthausen, en face du confluent de l'Ens, un corps d'observation.

Le combat s'engagea très-vigoureusement, mais Vandamme, avec son énergie habituelle, repoussa toutes les tentatives et se maintint jusqu'à l'arrivée de Bernadotte, qui accourait avec les Saxons, et qui prit la direction générale.

L'ennemi contenu d'abord, rejeté ensuite, laissa aux mains de Vandamme 6 pièces de canons enlevées par la brigade de cavalerie wurtembergeoise, 1,500 prisonniers dont 30 officiers et 2 colonels.

Le lendemain, Bernadotte envoya à l'Empereur, sur cette brillante affaire, le rapport ci-dessous :

« J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que les avant-postes du général Vandamme on été attaqués hier, 17, vers deux heures après-midi, par deux colonnes autrichiennes qui ont dé-

bouché par deux routes avec l'intention de s'emparer de la tête du pont.

« J'étais arrivé vers sept à huit heures du matin avec la brigade de cavalerie saxonne, et la première brigade d'infanterie arriva peu de temps avant l'attaque. Je fis relever les troupes wurtembergeoises dans les ouvrages, et, de cette manière, le général Vandamme pouvant disposer d'une partie de son corps, repoussa vigoureusement les deux colonnes ennemies, les chassa de la position qu'elles avaient prise, leur enleva six pièces de canon et quatre cents hommes, dont trois officiers supérieurs.

« J'avais ordonné au général Gottschmidt de se porter en avant avec quatre escadrons de hussards et de dragons saxons pour soutenir l'infanterie wurtembergeoise et être à la disposition du général Vandamme. C'est dans une charge aussi heureuse que hardie, exécutée par ordre du général Vandamme, que les canons ennemis sont tombés en notre pouvoir.

« Les rapports des prisonniers m'annonçaient trois colonnes d'attaque, commandées par les généraux Grainville, Bucalowitz et Sommariva, et soutenues par une réserve aux ordres du général Kollowrath, commandant en chef. Cependant rien ne paraissait encore sur ma gauche, et l'ennemi, battu par le général Vandamme, fuyait en pleine déroute sur ma droite. Je n'en crus pas moins nécessaire de mettre en sûreté tous les points de la

ligne, et je plaçai les régiments d'infanterie saxonne au fur et à mesure de leur arrivée. Vers sept heures du soir, la troisième colonne ennemie parut sur les hauteurs du Boslingberg : son infanterie couronna dans un instant les crêtes des montagnes voisines, et ses tirailleurs s'avancèrent jusqu'à Scheindenhoff : je les fis attaquer ensuite par un bataillon saxon ; ce bataillon, opposé à une force supérieure et foudroyé par l'artillerie ennemie, éprouva d'abord quelque fluctuation. Je m'y portai sur-le-champ avec mes officiers et ceux de l'état-major saxon, en même temps que je faisais avancer trois autres bataillons et quatre pièces d'artillerie pour soutenir l'attaque. L'infanterie saxonne aborda l'ennemi avec impétuosité, le chassa de toutes ses positions ; et un bataillon, parvenu rapidement sur le sommet escarpé du Boslingberg, y prit 300 hommes et plusieurs caissons, conjointement avec un détachement de troupes wurtembergeoises.

« Ainsi s'est terminée, à neuf heures du soir, cette journée où l'ennemi a vu échouer l'espérance qu'il avait conçue de passer le pont de Lintz presque sans coup férir.

« La conduite du général Vandamme est au-dessus de tous les éloges que je pourrais en faire, surtout à Votre Majesté, qui connaît elle-même l'intrépidité et toutes les qualités éminentes qui caractérisent cet excellent général.

« J'évalue les forces que l'ennemi avait sur ce

point au moins à 25,000 hommes. Sa perte, en tués, blessés et prisonniers, se monte à plus de 2,000 hommes ; la nôtre ne va pas au delà de 4 à 500 hommes tués ou blessés.

« L'ennemi s'est retiré sur Freystadt et Helmansed et une partie sur Harlach. La cavalerie qui l'a suivi ramène à chaque instant quelques nouveaux prisonniers.

« Les rapports d'un colonel et d'un major faits prisonniers disent que l'archiduc Charles devait, dans le cas où l'attaque sur Lintz n'aurait pas une pleine réussite, se porter entre Znaym et Nicholsbourg, et de là marcher contre Votre Majesté pour donner ou accepter une bataille. Si, au contraire, cette attaque avait réussi, l'archiduc aurait fait déboucher toute son armée par Lintz. D'autres rapports disent que l'empereur d'Autriche est à Prague où il cherche à réunir ses dernières ressources et qu'il fait approvisionner Königsgratz, Josephstadt et Thérésienstadt. »

Après l'affaire du 17, Vandamme s'empressa d'écrire au roi de Wurtemberg pour lui faire connaître la brillante conduite de ses troupes, recommandant principalement à toute sa bienveillance la famille d'un capitaine, nommé Bauer, mort glorieusement de ses blessures. Il fit ensuite un ordre, dans le style pompeux qui prévalait alors, pour témoigner sa satisfaction à son corps d'armée.

On se souvient que, le jour de l'attaque des Au-

trichiens sur Lintz, Vandamme avait reçu du major général et de l'Empereur l'ordre de se porter avec une partie de ses forces sur Steyer, et que la présence des colonnes ennemies l'avait contraint à différer l'exécution de cette disposition.

Dès le 19, Bernadotte l'engagea à la reprendre. Il lui écrivit :

« Mon cher général, vous trouverez ci-joint la copie d'un rapport que vient de me transmettre M. le maréchal duc d'Auerstaedt. Lorsque l'ennemi a montré le projet d'attaquer le point de Lintz, j'ai cru nécessaire que vous restassiez ici, afin que toutes nos forces fussent réunies pour le combattre ; mais aujourd'hui que ses projets contre Lintz ont échoué, et qu'il est probable qu'il ne renouvellera plus sa tentative infructueuse, je pense qu'il serait à propos de vous rendre à Steyer, avec 4 ou 5,000 hommes de votre division, pour de là attaquer et balayer ce qui pourrait encore se trouver d'ennemis vers la frontière de Styrie.

« Cette expédition me paraît d'autant plus nécessaire, qu'étant vraisemblablement destinés à entrer sous peu en Bohême, nous devons, avant tout, être certains qu'il n'y a plus d'ennemis derrière nous sur la rive droite du Danube.

« Au reste, en vous rendant de votre personne à Steyer, vous pourrez y voir de suite le nombre de troupes qu'il sera nécessaire d'appeler à vous, et vous m'en préviendriez en m'envoyant l'état et

l'emplacement de celles que vous laisseriez sur le Danube.

« Peut-être même jugerez-vous qu'un si grand renfort n'est pas nécessaire, mais, dans tous les cas, votre présence y sera fort utile. Vous ranimerez le zèle du général qui s'y trouve déjà établi, et vous puiserez, j'en suis certain, dans votre activité et votre énergie, les moyens de déconcerter promptement toutes les espérances que l'ennemi pourrait encore conserver du côté de la Styrie.

« J'espère, mon cher général, que vous nous rejoindrez bientôt et que nous pourrons poursuivre ensemble les opérations de la campagne. »

Vandamme se mit en mouvement le 20 mai. Il reçut, le matin même, un nouvel ordre de Berthier, daté du 19, à sept heures du soir, lui prescrivant : d'établir son quartier général à Ens, de laisser 2,000 hommes pour tenir la tête du pont de Lintz, de faire occuper Steyer pour contenir le rassemblement qui défendait quelques ouvrages de campagne, construits à Altenmark, en face de ce point.

« De votre position d'Ems, disait la dépêche, vous observerez les débouchés de Mulhausen, vous ferez occuper Walsée et Ips, et vous renverrez à Vienne les troupes qui peuvent se trouver dans ces deux dernières villes. Vous devez vous tenir prêt à vous porter, avec la masse de vos forces, sur Lintz ou sur Steyer, suivant les événements. Le prince de Ponte-Corvo reçoit l'ordre

d'entrer en Bohême, ainsi tout son corps doit rester disponible. Comme je vous l'ai dit, vous ferez garder la tête du pont par 2,000 hommes. L'intention de l'Empereur est que vous fassiez partir après-demain, 21, un bataillon d'infanterie wurtembergeoise de 600 hommes, que vous dirigerez sur le quartier impérial, et qui servira avec un régiment de cavalerie qui y est déjà. »

L'Empereur se portait sur la rive gauche du fleuve, il allait livrer la bataille défensive d'Essling et songeait à réunir le plus de forces possible pour la grande lutte qui aurait eu lieu à cette époque sans la rupture des ponts. L'armée d'Italie approchait de Léoben, rejetant les corps autrichiens qui lui étaient opposés, et marchant pour se réunir à l'Empereur.

Bernadotte fut très-peiné de se séparer de Vandamme, il écrivit à Napoléon le 21 mai :

« Le général Vandamme étant parti pour Steyer et Altenmark, je lui transmets les ordres du major général, afin qu'il exécute sans délai ceux de Votre Majesté ; je ne saurais dissimuler à Votre Majesté que je vais me séparer avec regret du général Vandamme ; les talents et l'énergie de cet officier général m'eussent bien secondé, s'il eut été dans les vues de Votre Majesté qu'il entrât en ligne avec moi pour manœuvrer de concert. C'était d'ailleurs le seul officier général capable de me remplacer dans le cas où je serais tué ou blessé. »

Ce témoignage de Bernadotte est un des plus

flatteurs qu'un général ait jamais pu mériter.

Tandis que Vandamme exécutait les ordres qu'il avait reçus et chargeait la brigade légère du général Hugel de réduire les partisans réunis à Altenmarck, les corps de la grande armée passaient sur la rive gauche du Danube le 21. Une partie de ceux de Masséna et de Lannes (25,000 hommes environ), avaient à peine franchi le fleuve, qu'un accident emporta les ponts. Pendant deux jours ces braves troupes luttèrent sans désavantage contre 60,000 hommes, conduits par l'archiduc en personne, et firent la plus belle retraite, le 22 à minuit, pour occuper l'île Lobau, où Napoléon résolut de se fortifier, afin d'attendre l'entrée en ligne de l'armée d'Italie.

Le brave maréchal Lannes et le général de Saint-Hilaire avaient été tués à Essling.

Le récit de ces deux journées fut fait à Vandamme par Davout, qui lui donna à cet égard des détails circonstanciés, dans une lettre datée d'Ébersdorf, 24 mai.

Quant à Bernadotte, après la bataille d'Essling, comme sa marche sur la Bohême par la rive gauche du Danube eût été dangereuse en l'isolant complétement, puisque la concentration de la grande armée sur cette rive était remise, il reçut de l'Empereur l'ordre de rester à Lintz.

Les affaires du 21 et du 22 modifiaient complétement le plan offensif de Napoléon. Aussi, en arrêtant Bernadotte sur Lintz, l'Empereur fit pres-

crire au contraire à Vandamme, devenu inutile sur ce point, de réunir tout le 8e corps et de se porter à Saint-Polten, pour y relever les troupes du 3e corps (Davout), qui, elles, devaient gagner Vienne. Le général eut, en outre, la mission de faire occuper les positions de Molke et de Mautern sur le Danube, pour contenir le corps ennemi, placé à Krems, de tenir un poste à Mariazelle et à Lilienfeld et de rappeler à lui tous les postes qu'il pouvait avoir encore à Lintz, Steyer et Ens, places qui devaient être occupées par le corps saxon de Bernadotte.

Le 28, il lui fut enjoint de retirer ses troupes de Lilienfeld et de Mariazelle, l'armée d'Italie ayant battu les Autrichiens à Saint-Michel, et nulle crainte ne pouvant plus exister de ce côté.

Les Wurtembergeois, principalement la brigade légère du général Hugel, souvent détachés en avant, se livraient assez habituellement à des désordres graves : non-seulement ils molestaient les habitants, mais les officiers levaient des contributions. On alla jusqu'à mettre en jeu le nom du général en chef. Voici à ce sujet une lettre écrite par Vandamme à l'intendant de la province de Lintz, le 29 mai, de Saint-Polten :

« Vous m'avez parlé d'une contribution que l'on avait levée en mon nom à Freystadt, de vexations exercées envers plusieurs habitants. Je vous ai répondu verbalement combien je croyais peu fondées les plaintes qu'on vous avait adressées. La

preuve, c'est que l'on dit que j'avais fait paraître les magistrats devant moi à Freystadt, et je n'ai jamais été à quatre lieues de ce bourg. M. le général Puthod m'a adressé ces plaintes écrites, comme je l'en avais prié. J'ai fait prendre des renseignements par le lieutenant général Woollwarth. Je joins ici la réponse, et tout me prouve la mauvaise foi de ces gens. »

Il y avait beaucoup de vrai dans les plaintes portées contre les troupes du général Hugel. Vandamme ne l'ignorait pas, mais il cherchait à pallier les fautes de ses subordonnés, tout en donnant les ordres les plus sévères pour la répression de ces désordres. Il aimait beaucoup le général Hugel à cause de sa bravoure ; cependant, dans une circonstance, mécontent de sa négligence, il lui infligea des arrêts. Cela donna lieu, à la fin de la campagne, à une lettre du général Woollwarth, commandant la cavalerie et commandant en second le corps d'armée. Nous reviendrons plus loin sur cette affaire, et nous montrerons les troupes du 8e corps sous leur aspect véritable. Reprenons le récit des événements.

Dans les derniers jours de mai, Vandamme et les Wurtembergeois s'étaient rapprochés de Vienne et couvraient les passages du fleuve, depuis Mautern jusqu'à la capitale de l'Autriche. Le 31, l'ennemi tenta de franchir le fleuve, entre Krems et Ollenburg. 1,200 Autrichiens parvinrent à surprendre les avant-poste de la bri-

gade Hugel et à se porter sur la rive droite du Danube.

Aux premiers coups de feu, le général en chef, avec son activité ordinaire, était sur pied. Il réunissait à Gottweg, près de Krems, l'infanterie légère, faisait monter à cheval la cavalerie, la portait en avant d'Herzogenburg et marchait lui-même à l'ennemi, avec les trois régiments de ligne et douze pièces, tirées de Saint-Polten. A l'approche de Vandamme et des réserves, les Autrichiens passèrent immédiatement sur la rive gauche. Le général fit sommer le commandant autrichien, placé en face de lui, de couler immédiatement ses barques, s'il ne voulait pas voir Krems et Steyer réduits en cendres par ses obus.

Cette affaire fut prise très au sérieux à l'état-major de l'Empereur. Berthier écrivit le même jour, 31 mai, à six heures du soir, d'Ebersdorf, à Vandamme :

« Il est six heures du soir, général, et nous recevons votre lettre de ce matin, sept heures, par laquelle vous annoncez que l'ennemi tente un passage entre Krems et Ollenburg et que vous marchez à lui ; l'Empereur attend avec impatience les détails de ce qui se sera passé cette après-midi. Le général Pajol, avec un régiment de cavalerie, se porte de Closter-Neuburg pour vous rejoindre, longeant la rive droite du Danube. Vous aurez sans doute prévenu le prince de Ponte-Corvo et le duc de Dantzig ; le premier est à Lintz et le

deuxième doit être à Steyer ou à Lambach. L'ennemi ne peut pas effectuer un passage considérable sans avoir un pont, et vous devez facilement rompre son pont en détachant tous les moulins et les gros bateaux et les lançant au cours du fleuve; ce moyen, qui a réussi contre nous sur notre pont d'Ebersdorf, doit avoir le même résultat contre le pont que l'ennemi aurait jeté. Le corps du duc d'Auerstaedt se rassemble, et, selon les nouvelles que nous ne tarderons pas à avoir de vous, il se mettra en mouvement cette nuit. Si vous n'étiez pas parvenu à jeter aujourd'hui l'ennemi à la rivière et que ses démonstrations soient sérieuses, tout ce qui est en ligne, de Molke, se reploierait derrière l'Ens et couvrirait le prince de Ponte-Corvo et le duc de Dantzig; tout ce qui serait à Saint-Polten se reploierait sur Vienne. L'armée d'Italie, comme vous le savez, est arrivée à Neustadt. »

De son côté, Bernadotte s'était mis en marche d'Amstetten, où il venait d'arriver, pour porter secours à Vandamme, dès qu'il avait appris l'attaque des Autrichiens; mais il s'était arrêté bientôt, parce qu'on était venu l'assurer que l'ennemi avait été rejeté sur la rive gauche.

Cette échauffourée, qui aurait pu avoir de graves conséquences, si elle n'avait été déjouée par l'activité de Vandamme, donna l'idée à l'Empereur d'avoir près de Krems un poste fortifié, capable de résistance, et qui pourrait servir aussi d'hôpi-

tal. Il jeta les yeux sur la vaste abbaye de Molke, parfaitement située pour cet objet, et écrivit à Vandamme, le 5 juin 1809 :

« Mon intention est de mettre l'abbaye de Molke à l'abri d'un coup de main, de manière que 5 à 600 hommes et 5 ou 6 pièces de canon puissent défendre longtemps ce poste important. Je désire que vous fassiez cette reconnaissance et que vous me mandiez vos idées là-dessus. Faites-en faire un plan par un officier du génie, si vous en avez un dans votre corps. Vous devez continuer à être chargé de toute la défense du Danube, depuis Molke jusqu'auprès de Vienne, et vous devez porter votre quartier général à Saint-Polten ou à Sigartzkirchen, selon les circonstances et les mouvements de l'ennemi. »

Vandamme s'occupa immédiatement de la mission qui lui était confiée, il reconnut lui-même l'abbaye, envoya un croquis et fit travailler aux ouvrages qui en assuraient la défense.

L'Empereur lui répondit le 10 juin :

« Monsieur le général Vandamme, j'ai reçu le croquis que vous m'avez envoyé sur l'abbaye de Molke, mais comme il n'y avait pas d'échelle, je désire que vous m'en fassiez faire un plus étendu et qui ait une échelle, afin que je puisse voir les distances. La partie qui regarde le Danube paraît n'avoir besoin que d'être escarpée et que de quelques créneaux dans les flancs. La partie qui regarde le village n'a, je crois, besoin de rien. Je

ne sais s'il y a moyen de la flanquer de manière qu'on en voie le pied. Le vrai point d'attaque paraît être le long du mur du jardin, du côté de l'entrée; c'est donc là où il faut établir un ouvrage solide. Je ne pense pas qu'il y ait plus de 150 toises d'étendue. Il faudrait donc tracer là un beau front qu'on revêtirait en bois, en considérant le mur actuel comme un second obstacle ; on porterait le tracé à quelques toises en avant. Alors, il me semble que l'abbaye de Molke serait un poste important. Quant aux pièces de canon, il en faut au moins 8 pour défendre le front d'attaque, 2 ou 3 pour le côté du Danube et 4 ou 5 petites pièces pour les autres points de l'enceinte. Comme il y a ici, à Vienne, beaucoup d'artillerie de fer, on enverra toute celle qui sera nécessaire. Ayez soin que l'hôpital, les magasins d'artillerie et de vivres soient placés dans l'abbaye. Faites faire une reconnaissance de l'abbaye de Cottweig, car s'il était aussi facile de la fortifier que Molke, ce pourrait être très-avantageux. Le major général vous enverra les ordres que je viens de donner pour que cette abbaye soit mise à l'abri d'un coup de main et pour que les murs de Mautern soient démolis. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

« Dans l'abbaye de Cottweig, il y a le plan, envoyez-le-moi. »

Vers la même époque, onze chasseurs de Wurtemberg furent assassinés dans un village près

de Molke ; le major général prescrivit à Vandamme d'enlever des ôtages, de rechercher les coupables et de les faire fusiller. Un aubergiste et un autre individu, convaincus du crime, furent en effet exécutés, et une forte contribution frappée et versée dans les caisses de l'armée.

Bernadotte s'était porté avec le 9e corps à Saint-Polten où l'Empereur avait voulu que les Saxons prissent quelques jours de repos pour se préparer à la grande bataille prochaine. Le prince de Ponte-Corvo avait été appelé à Vienne, près de Napoléon. Il écrivit de là, le 9, à Vandamme :

« Je présume, mon cher général, pouvoir partir demain. Du reste, il n'y a rien de nouveau. L'on continue toujours à fortifier l'île Lobau et l'on fait un pont sur pilotis, mais qui ne pourra servir qu'à passer l'infanterie. J'ai eu occasion de parler de vous, comme nous en étions convenus, et je vous annonce avec un bien grand plaisir *qu'on était* très-bien disposé. — Je vous embrasse. »

Une autre abbaye, celle de Gottweg, située près de Mautern fut aussi fortifiée, et les murs de la ville démolis par ordre de l'Empereur.

Cependant, il ne se passait guère de jour que des plaintes n'arrivassent de tout côté sur les exactions que les troupes alliées faisaient subir au pays occupé par elles. Les Wurtembergeois rejetaient tout sur les Saxons, les Saxons attribuaient le mal aux Wurtembergeois. Vandamme palliait de son mieux les fautes de ses troupes, et

faisait son possible pour empêcher les dilapidations, tout en ne laissant rien parvenir aux oreilles de l'Empereur. Il saisissait toutes les occasions de vanter la bravoure des soldats du roi Frédéric; mais en agissant ainsi, il se faisait à lui-même un tort réel vis-à-vis de Napoléon et du major général qui n'ignoraient pas la vérité. On verra bientôt qu'à bout de patience, il éclata à son tour et fit connaître ce qui en était.

Jusqu'au 24 juin, rien de nouveau n'eut lieu sur la ligne du Danube. Il existait, non loin de l'abbaye de Molke et en face d'elle, un petit camp autrichien de trois à quatre cents hommes qui gênait beaucoup les tirailleurs. Vandamme résolut de l'enlever de vive force. Il demanda l'autorisation au major général. Ce dernier, ayant pris les ordres de l'Empereur, consentit à l'expédition qui réussit parfaitement. Elle fut conduite par le premier aide de camp du général, le commandant Vincent.

Le 1er juillet, toutes les troupes qui devaient être engagées à la bataille de Wagram, resserrant de plus en plus leurs positions, le 8e corps eut ordre de se rapprocher de Vienne, d'occuper la promenade du Prater et d'organiser la défense de la ville. Une réserve de deux mille hommes avec douze pièces bivouaqua entre Vienne et Schœnbrunn.

Vandamme profita de sa position pour gravir une colline assez élevée, d'où l'on découvrait par-

faitement l'armée autrichienne de l'autre côté de l'île Lobau. Il écrivit ensuite au major général :

« Je descends à l'instant du mont Léopold. De ce point, j'ai vu très-distinctement l'armée autrichienne ; sa force ne m'a pas paru dépasser soixante mille hommes, dont la plupart sont maintenant couchés et éloignés des camps. Douze mille environ, regardant le point de notre passage, sont en échiquier, leur droite appuyée sur Aspern et leur gauche sur Essling. Les parcs et convois sont encore attelés. Je crois devoir faire part à Votre Altesse que je pense qu'il est impossible ailleurs de découvrir le pays aussi parfaitement qu'au mont de Léopold, et qu'il serait essentiel d'y placer un officier intelligent qui pût y observer continuellement les mouvements de l'ennemi. On tirerait de cette mesure les renseignements les plus satisfaisants. Pour moi, Monseigneur, autant par utilité que pour mon instruction, je m'y trouverai fréquemment, et si je puis faire quelques remarques qui méritent attention, je m'empresserai de les transmettre à Votre Altesse, etc. »

Ce fut de ce point, en effet, que l'Empereur observa l'armée de l'archiduc Charles, et ce fut là que Vandamme se plaça pendant la journée décisive pour observer la bataille à laquelle il eut la douleur de ne pouvoir prendre part.

Le 6 juillet, à sept heures et demie du soir, lorsque le sort de l'Autriche eut été en quelque sorte fixé par la victoire de Wagram, le général

reçut du major général l'ordre de couvrir les ponts d'Ebersdorf sur la rive droite, contre les partis ennemis qui pourraient vouloir s'en emparer, de faire battre la plaine d'Oldenburg, et de se mettre en communication avec le général Baraguey-d'Hilliers sur Presbourg. Le commandant du 8e corps dirigea immédiatement une de ses brigades sur la tête du pont d'Ebesrdorf.

Deux jours après, les Wurtembergeois furent mis sous le commandement du vice-roi d'Italie et entrèrent momentanément dans la composition de son armée. Vandamme se rendit auprès du prince Eugène le 9 juillet; le lendemain 10, il lui donna par écrit tous les renseignements sur les mouvements de retraite des Autrichiens.

Le 12 juillet, l'armistice de Znaïm fut signé. Vandamme en fut prévenu par le général Guilleminot, chef d'état major de l'armée d'Italie. L'article 3 de la convention stipulait l'évacuation, par l'ennemi, des forteresses de Brunn et de Gratz. Vandamme fut chargé de réunir tout son corps le 13, à Neustadt, de marcher sur le Simmering, et de faire exécuter les dispositions de cet article 3. Le 14, Berthier lui envoya une lettre ouverte pour le général autrichien Giulay qui commandait du côté de Gratz. Le lendemain, deux autres lettres, l'une d'un des commissaires autrichiens, adressées à Giulay, et au commandant de la forteresse, lui furent également remises.

Muni de ces dépêches et des instructions de

l'Empereur, Vandamme se mit à la tête du 8e corps et s'avança en Styrie. Le général Giulay n'avait encore reçu aucune communication de son gouvernement. Arrivé à Kindberg, en face des avant-postes autrichiens, Vandamme fit connaître à l'officier qui commandait sur ce point qu'il se rendait à Gratz, chargé de faire exécuter l'armistice, mais qu'arrêté à ses avant-postes, il lui donnait connaissance de la convention. Que s'il refusait d'y faire droit, il serait forcé d'agir d'après ses ordres. Le général Zach, chef d'état-major de Giulay, se rendit alors auprès du commandant du 8e corps, et l'on fit passer les dépêches au général en chef autrichien. Ce dernier arriva au bout de quelques heures, assura qu'il ne connaissait pas l'armistice et demanda quelque répit, pour avoir le temps de recevoir des instructions. On convint d'une ligne de démarcation pour les troupes. Le 17, à onze heures du matin, rien n'étant encore arrivé, Vandamme écrivit au général Giulay, qu'ayant ordre d'occuper Gratz, il allait se trouver obligé de commencer les hostilités.

En même temps, il recevait de Berthier la nouvelle que le maréchal Macdonald, sous les ordres duquel il passait momentanément, était en marche pour le joindre. Macdonald écrivait lui-même qu'il arrivait avec ordre de s'emparer de Gratz de gré ou de force. Cette place fut alors rendue, et le colonel Kerner, chef d'état-major du 8e corps, en prit possession au nom de l'Empereur.

Tout étant terminé sur ce point, et le corps d'armée éprouvant de la difficulté à se procurer des subsistances, Vandamme eut ordre de se porter de nouveau sur le Danube. Ses troupes se mirent en route le 8 août pour Neustadt. Lui-même se rendit directement à Vienne. Il eut alors la satisfaction d'apprendre que l'Empereur avait nommé colonel le chef d'escadron Vincent, son premier aide de camp; le capitaine adjoint Deleau, chef de bataillon; le lieutenant Hayaert, capitaine; et le sous-lieutenant Lussan Desparbès, lieutenant. En outre, plus de cinquante décorations étaient accordées au 8e corps.

Les Wurtembergeois, qui se livraient de plus en plus au pillage, firent séjour à Neustadt les 9 et 10 août; puis ils vinrent à Vienne même, où l'Empereur les fit camper au pied des collines de Nusdorff, près du pont. Ils s'y installèrent le 12 et le 13.

Malgré les ordres donnés et souvent réitérés de Vandamme aux généraux et aux officiers du 8e corps, les désordres, les pillages, les exactions ne s'arrêtèrent pas. Berthier en fut instruit, et écrivit à ce sujet, le 24, de Schœnbrunn, au général :

« Je suis informé que les communes voisines du camp qu'occupent vos troupes se plaignent de la conduite des Wurtembergeois qui se portent fréquemment et en grand nombre sur l'une ou l'autre de ces communes et y font beaucoup de

dégâts. Les gendarmes envoyés pour arrêter ces désordres ont été mal reçus par les officiers. Donnez des ordres pour faire cesser une conduite aussi répréhensible. »

L'adjudant commandant Revest vint remplacer le colonel Kerner, comme chef d'état-major au 8e corps, au commencement de septembre, et Vandamme reçut l'ordre d'envoyer chaque jour un de ses régiments à la parade de l'Empereur. Il lui tardait à lui-même de quitter le commandement de troupes dont il avait trop souvent à se plaindre, malgré tout ce qu'il avait fait pour elles.

Une nouvelle lettre de Berthier fit voir à Vandamme que, malgré tous ses efforts pour empêcher la conduite des Wurtembergeois de parvenir à la connaissance de l'Empereur, il n'avait pas réussi.

Voici cette lettre, datée de Schœnbrunn, le 14 septembre :

« Il a été rendu compte à l'Empereur, Monsieur le général Vandamme, des plaintes formées par le gouvernement de la Styrie, relativement à des réquisitions illégales qui ont été frappées par des militaires wurtembergeois pendant le séjour que ces troupes ont fait dans cette province. Il est constaté par les pièces originales jointes au rapport fait à Sa Majesté :

« 1° Que l'officier wurtembergeois qui commandait à Gleisdorff a frappé sur la commune de Pisselsdorff une réquisition de 700 paires de souliers,

30 peaux de bœuf et 600 aunes de toile, ou bien 7,200 florins en argent, si les objets à fournir n'existaient pas. On assure que la crainte d'être maltraités détermina les habitants à payer 3,125 florins ;

« 2° Que des chasseurs wurtembergeois exigèrent à Feldbach, outre 12 bœufs, 400 peaux de veaux, ou leur prix en argent. Ils en obtinrent à peu près le quart ;

« 3° Que M. le général de Hugel a frappé sur l'arrondissement d'Herberstein une réquisition de 496 paires de souliers, que le gouvernement de Styrie annonce lui avoir été payés, moyennant une somme de 3,472 florins, et qu'il a été frappé en outre une autre contribution de 1,800 florins sur la commune de Feldbach.

« L'Empereur est très-mécontent que des officiers wurtembergeois aient exercé des actes de cette nature, qui tendent naturellement à ôter aux habitants des pays conquis les moyens de remplir les réquisitions légales qui leur sont faites et d'acquitter le montant des contributions auxquelles ils sont imposés. Sa Majesté ordonne, en conséquence, que vous fassiez punir les coupables et que vous preniez des mesures pour réprimer sévèrement de semblables abus.

« Faites-moi connaître, général, les dispositions que vous aurez prescrites pour remplir à cet égard les intentions de Sa Majesté. »

Vandamme essaya encore de pallier l'affaire en

répondant au major général qu'il avait la certitude que toutes les réquisitions avaient été employées au bien-être des troupes, qu'il espérait que l'Empereur serait moins irrité en apprenant que le soldat avait seul recueilli les avantages des réquisitions illégales.

Toutes ces affaires désagréables avaient fortement impressionné le général, qui ne cessait de solliciter un autre commandement ; aussi apprit-il avec grand plaisir, le 14 octobre, que le 8e corps devait se mettre en route le lendemain pour rentrer dans les États de Wurtemberg, et que lui-même allait avoir une nouvelle destination.

Les Wurtembergeois partirent le 15, en effet, passèrent le pont de Vienne et vinrent à Krems ; mais, dès le 19, leur général en chef reçut de nouvelles plaintes contre les troupes d'avant-garde du général Hugel.

Le chef d'état-major écrivit de Krems au général de Woollwarth, au nom de Vandamme, une lettre trés-sévère, et mit à l'ordre qu'un officier, qui s'était permis d'exiger 1,000 florins d'une commune, avait été incarcéré et allait être jugé par un conseil de guerre ; que pareils faits déshonoraient le corps, et que le général en chef rendait les colonels responsables de pareils délits.

Vandamme, resté à Vienne, avait sollicité à plusieurs reprises une audience de l'Empereur sans pouvoir l'obtenir. Le 16 octobre, il adressa la lettre ci-dessous à Napoléon :

« Sire, depuis mon retour de Styrie, j'ai sollicité à plusieurs reprises une audience particulière de Votre Majesté ; mais n'ayant pu obtenir cette faveur, j'ai l'honneur de la prier de daigner me permettre de réclamer quelques-uns de ses instants.

« Je ne dissimulerai point, Sire, que depuis longtemps j'ai le cœur navré. J'ai tu, je puis dire ma douleur, tant que la reprise des hostilités est restée incertaine ; mais aujourd'hui que Votre Majesté vient de nouveau de donner la paix à la France, je crois pouvoir lui exposer mes chagrins. Il m'est sans doute bien pénible, Sire, de demeurer dans le profond oubli qui m'accable, tandis que je vois toute l'armée française comblée de bienfaits, de faveurs, et que, sous mes yeux, mes égaux sont gratifiés de rangs, de dignités et de fortunes immenses. Je sais qu'on cherche à faire croire que, moi aussi, je possède de grands biens ; mais, s'il s'agissait de les dénombrer, ils paraîtraient bientôt faiblement réduits, et je n'en citerai ici qu'un exemple : ma dotation en Westphalie, qui m'est comptée pour 30,000 francs net, lorsqu'au moyen des retenues que j'éprouve, ces revenus s'élèvent à moins de 20,000 francs.

« Que dois-je penser maintenant, Sire ? que penseront ma famille et tous ceux qui me connaissent ? Suis-je frappé de disgrâce ou m'est-il encore permis de compter que je conserve les bontés de Votre Majesté ? Sans doute, si l'on jette un regard

sur ma conduite, l'on doit me croire plutôt environné de la bienveillance de Votre Majesté que supportant l'amertume d'une défaveur. Qu'il me soit permis de rappeler ici à mon souverain l'attachement inviolable qu'à toutes les époques je n'ai cessé de porter à lui et à sa famille, ce que j'ai fait sous ses yeux, et de fixer son souvenir sur des événements plus récents. Donawerth, Abensberg, Ratisbonne et Eckmulh. Votre Majesté alors daigna me faire des promesses, et il m'est douloureux de n'en voir réaliser aucune. Si je n'ai pas eu le bonheur d'assister à Wagram, chacun sait que j'ai presque gémi de ce que Votre Majesté m'avait jugé utile à un autre poste, et que je me suis désespéré de ne point aller partager les dangers de Votre Majesté à cette glorieuse journée.

« Je ne puis donc qu'attribuer aux insinuations mensongères de mes ennemis secrets l'affliction que j'éprouve aujourd'hui, et s'il m'est réservé de la subir encore, je prie instamment Votre Majesté de me permettre de me retirer chez moi. La paix me détermine à lui faire cette demande. Si la guerre eût continué, j'aurais, sans chercher à en tirer aucun mérite, abandonné mes intérêts pour en songer qu'à ceux de Votre Majesté. »

C'est au moment où il avait le cœur ulcéré par ce qu'il considérait comme une sorte de disgrâce, que Vandamme, dont le zèle ne s'était pas démenti

un seul instant, reçut du commandant en second des troupes wurtembergeoises, le général de Wollwarth, la lettre suivante :

« Monsieur le général, comme il paraît, par votre lettre du 17, que vous allez bientôt quitter l'Allemagne et que vos relations avec le corps d'armée de Wurtemberg cesseront, je prends la liberté de vous faire observer, Monsieur le général, qu'il y a encore un officier général à qui vous devez réparation.

« C'est M. le général de Hugel, que vous avez grièvement offensé à Mautern, en présence des officiers de votre suite et de vos ordonnances, et qui insiste à obtenir de votre part réparation convenable.

« Comme il serait cruel pour moi que votre départ fût marqué par une scène d'un état très-sérieux, je vous prie, Monsieur le général, de satisfaire le général de Hugel d'une manière publique, ce qui, pour un général en chef qui quitte son corps d'armée et qui ordinairement prend congé dans un ordre du jour, ne peut guère être difficile.

« J'en appelle à votre justice, Monsieur le général, et à la bonté de votre caractère et qui ont toujours percé par la vivacité de votre tempérament et qui, dans cette dernière occasion, seraient à leur place pour honorer encore davantage votre souvenir. »

Vandamme, hors d'état de se contenir plus

longtemps, écrivit au comte de Wollwarth le 19 octobre :

« Je reçois à l'instant votre lettre en date de ce jour et m'empresse d'avoir l'honneur d'y répondre. Que penser de vous, Monsieur le général, qui avez signé cette lettre ? A qui donc croit-on avoir affaire ? Le général Hugel ignore-t-il qui je suis ? Quoi ! j'ai grièvement offensé ce général-major à Mautern, parce que je lui ai reproché sa négligence, la fausse position qu'il avait fait prendre à son artillerie, le tort qu'il avait d'avoir trop dispersé ses troupes, l'insouciance qu'il avait montrée en ne visitant pas ce jour-là toute la ligne, tandis que l'ennemi pouvait au premier passage tout enlever, ce qui serait effectivement arrivé sans la reconnaissance que j'ai faite moi-même, puisque le lendemain les Autrichiens, à deux heures du matin, avaient déjà dépassé les positions où étaient la veille les canons du général Hugel ? Je lui représentai la générosité de son roi, de qui il venait de recevoir une épée d'honneur, et je lui fis des reproches en termes sévères, mais nullement inconvenants. Je l'ai envoyé aux arrêts, simplement pour l'éloigner de moi, parce qu'il était fort impertinent. Ce général s'est plaint à son frère, l'envoyé de votre roi, je crois, à Sa Majesté elle-même. J'ai feint de tout ignorer, je ne m'en suis pas plaint à l'Empereur qui aurait sans doute renvoyé le général de Hugel de l'armée. J'avais l'habitude de traiter ce général peu respectueux, avec

indulgence, je puis même dire avec trop de bonté. Vous-même, Monsieur le général, avez été indigné de sa conduite et surpris de mon indulgence. Aujourd'hui, vous êtes son avocat et, oubliant ce que vous devez à votre rang et au mien, vous m'adressez une lettre qui étonnera beaucoup Sa Majesté l'Empereur, à qui je vais l'envoyer. Il paraît, Monsieur le général, que vous vous êtes entièrement laissé circonvenir par l'indigne hypocrisie de quelques gens de ceux qui vous entourent et dont vous vous êtes si souvent plaint à moi de confiance. Je n'ai qu'un seul reproche à me faire envers le général Hugel, c'est de lui avoir donné une réputation fort au-dessus de son mérite, et de l'avoir toujours trop bien traité à tous égards. Trop de braves officiers de tous grades de vos troupes en sont convaincus. Lui-même doit en convenir.

« Il a plu à Sa Majesté l'Empereur de me confier le commandement des troupes de Wurtemberg en Silésie et en Allemagne. L'on sait assez partout ce que j'ai fait pour leur gloire et pour leur bien-être. La masse de vos officiers et de vos soldats m'a payé de reconnaissance. Je méprise quelques intrigants qui croient gagner quelque chose à être ingrats. Nos deux souverains finiront par les connaître et en feront bonne justice. Je ne sais pas encore si vos troupes cesseront d'être sous mes ordres. Sous peu nous connaîtrons nos nouvelles destinations. Quelque chose qui m'arrive,

je me rappellerai toujours des officiers qui ont bien servi. »

En transmettant à Berthier la lettre du comte de Wollwarth et sa réponse à cet officier général, Vandamme envoya aussi les rapports de son chef d'état-major Revest, puis il écrivit lui-même à Berthier :

« Au moment où je me disposais à donner communication à Votre Altesse de la lettre que vient de m'écrire M. le lieutenant général de Wollwarth et de celle que je me suis empressé de lui répondre, j'ai reçu de l'adjudant-commandant Revest, chef de mon état-major, le rapport que je joins ici et qui me signale de nouveaux abus commis par les troupes de Wurtemberg. Je dois d'abord convenir d'un tort que je me suis acquis vis-à-vis de moi, c'est d'avoir partout proclamé l'éloge de ce corps d'armée dont le commandement n'a été pour moi qu'un long tissu de désagréments les plus amers, et d'avoir cherché cent fois à lui assurer une réputation aux dépens de ma vie. Il est temps enfin, Monseigneur, que je ne dissimule plus des fautes qui, en définitive, me sont plus ou moins attribuées et qui ont toujours porté à mon honneur des atteintes dont je n'ai cessé d'être victime. Votre Altesse, en prenant connaissance du rapport que j'ai l'honneur de lui transmettre, verra que les troupes du général Hugel viennent, pour ainsi dire sous ses yeux, de frapper une assez forte contribution, quoique nous soyons en paix,

et ont commis les plus grands désordres vis-à-vis des habitants qui ont refusé de payer. Une action plus noire encore que j'ai à reprocher aux troupes de Wurtemberg et qui doit m'être la plus sensible, c'est d'avoir, à une certaine époque, à Freystadt, demandé une somme de 16,000 florins ; d'avoir fait paraître devant le général Vandamme qui, cependant, n'avait jamais dépassé Neumarck, un magistrat âgé à qui l'on a fait subir le traitement le plus inhumain. Je ne parlerai point de toutes les exactions qui se sont commises en mon nom, des abus qui se sont glissés malgré ma surveillance active, malgré mes remontrances et au mépris de toutes les mesures que j'ai pu prendre. Tous les soins que je me suis donnés pour cacher autant d'actes d'une conduite si coupable ont été payés de l'ingratitude la plus insigne. L'on a cherché à me nuire et peut-être y est-on parvenu. Ce n'est point ici, Monseigneur, le désir de vengeance qui me conduit à faire connaître la vérité. C'est pour la vérité elle-même que je souhaite fixer Votre Altesse sur ces différents faits et aussi pour mon intérêt personnel, puisque, par une patience trop infatigable, ma réputation a été attaquée à différentes reprises, pour avoir traité avec trop d'indulgence des gens qui, en faisant peser sur moi tout le mal qu'ils commettaient, rapportaient à eux seuls le bien que par mon zèle je procurais à ce corps de troupes, etc. »

Le major général s'empressa de transmettre à

l'Empereur la lettre du général de Wollwarth. Il pria Vandamme de venir dîner chez lui le 20, et manda au général wurtembergeois : « Vous avez oublié que vous écriviez à un général sous les ordres duquel vous êtes. En attendant la réponse de Sa Majesté et la décision du roi, vôtre souverain, je vous rappelle, Monsieur le général, à votre devoir et au respect que vous devez à celui qui vous commande. Vous serez responsable, Monsieur, des suites d'une démarche aussi inconsidérée. »

Le comte de Wollwarth ne s'attendait pas à une telle solution ; il se hâta d'écrire à Vandamme, le 21 octobre 1809, de Krems :

« Je suis au désespoir de l'effet que ma lettre a fait sur vous, effet tout à fait contraire à celui que j'en attendais.

« Il ne s'agissait pas de vous faire un affront, Monsieur le général, j'ai voulu en appeler à votre justice et à votre bonté, pour vous prier de vouloir bien réparer le tort que vous avez eu envers le général de Hugel.

« Ce ne sont pas les arrêts ni les reproches qui pouvaient l'offenser, c'était un mot inconvenable ; un autre mot, une mention honorable dans un ordre du jour, aurait tout réparé, et je crois que ni votre dignité, ni votre qualité de général en chef n'en auraient reçu la moindre atteinte. »

Vandamme apprit du major général, le 20, que les Wurtembergeois, dont l'Empereur était mé-

diocrement satisfait, passeraient sur la rive gauche du Danube, où ils attendraient de nouveaux ordres. A Krems, au moment du départ, une nouvelle plainte arriva au chef d'état-major. Des soldats, et même un officier, avaient maltraité un petit poste français.

Enfin, le 28 octobre, le ministre de la guerre reçut de l'Empereur l'avis que Vandamme allait se rendre, en toute diligence, à Anvers, pour y prendre, sous le duc d'Istrie, un commandement dans l'armée du Nord, attendu la connaissance qu'il avait de ce pays, mais qu'il resterait à la tête des troupes de Wurtemberg jusqu'au 20 novembre, époque de l'évacuation de Vienne.

Vandamme, fort aise d'être débarrassé du contingent wurtembergeois, fort mécontent de ces troupes alliées, assez peu satisfait de la campagne qu'il venait de faire, pendant laquelle il avait déployé vigueur, talent, bravoure et dévouement, quitta Lintz le 19 novembre, Passau le 20, et revint en France. Il fut d'abord chez lui, à Cassel, puis il se rendit à Paris au commencement de janvier 1810, affirmant que l'ordre écrit d'aller à Anvers, prendre le commandement des deux divisions de l'armée du Nord du général Reille, ne lui était pas parvenu. L'ordre ayant été réitéré par Berthier, Vandamme déclara que sa blessure, reçue à Eckmuhl, s'était rouverte, qu'il était fort souffrant et que le climat humide de la Zélande lui étant contraire, il demandait un congé de quelques mois.

L'Empereur accorda sans hésiter un congé de deux mois au général; mais vingt jours plus tard, le 27 janvier 1810, il fit donner brusquement, par le ministre de la guerre, l'ordre à Vandamme de se rendre en poste à Berg-op-Zoom, pour servir sous le maréchal Oudinot, dans l'armée du Brabant.

Le général resta à Paris, alla trouver Napoléon qui avait oublié le congé donné et fut autorisé à en profiter. Les choses en étaient là, lorsque, le 7 février, un nouvel ordre lui enjoignit d'aller à Boulogne-sur-Mer, pour prendre le commandement du camp en remplacement du général Sainte-Suzanne, rappelé à Paris. Cette fois, Vandamme n'osa pas refuser. Il se rendit donc, le 21 février 1810, à son corps d'armée, composé de deux divisions, à la tête desquelles se trouvaient les généraux de brigade Legrand et Sarrazin. Ces divisions étaient formées par les cohortes de la Somme, de la Seine, de la Seine-Inférieure, de l'Yonne, et par quelques compagnies de marine, d'ouvriers militaires, d'ouvriers d'artillerie, donnant un total d'environ 6,000 hommes. Le général de brigade Harty était chef d'état-major de ce petit corps, qui ne convenait à Vandamme que par sa proximité de Lille et de Cassel, où il avait sa famille et ses intérêts.

Le général inaugura ses nouvelles fonctions par un trait qui fut désavoué par l'Empereur.

Voici, à cet égard, les documents officiels que

nous ferons suivre de la lettre explicative de Vandamme.

RAPPORT AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« 10 mars 1810.

« On a l'honneur de rendre compte au ministre des principaux faits dont se compose une plainte assez grave, portée par le maire de Boulogne, contre le général Vandamme, commandant le camp de Boulogne.

« Le 13 février dernier, le maire de Boulogne reçut, d'un officier d'état-major, l'avis de l'arrivée du général Vandamme, et l'invitation de lui faire préparer un logement convenable.

« Le maire répondit en indiquant quatre maisons au choix du général Vandamme; et en annonçant que, jusqu'à ce qu'il se fût déterminé, les appartements de l'hôtel Britannique seraient provisoirement mis en réquisition pour le recevoir.

« Le 21, le général Vandamme arriva et ne descendit point à l'hôtel Britannique, où tout était préparé, mais à l'hôtel de France.

« Le maire se présenta le 22 pour lui rendre ses devoirs et ne fut pas reçu.

« Le général Sainte-Suzanne était logé *dans la maison du maire de Boulogne,* et partit dans la nuit du 22 au 23.

« Immédiatement après son départ, et pendant que le sommeil régnait dans la maison, dix gen-

darmes s'y rendirent, par ordre du général Vandamme ; et, à son réveil, le maire trouva les appartements du général Sainte-Suzanne occupés par eux, avec l'ordre de n'y laisser entrer personne et de n'en laisser sortir ni meubles ni effets.

« Le général Vandamme s'y rendit dans le milieu de la journée, et en prit possession sans voir le maire et sans lui faire dire un mot, quoiqu'il lui eût fait annoncer sa visite à une heure fixe.

« Après avoir attendu vainement une explication, le maire eut lieu de se convaincre, qu'après s'être emparé de vive force de sa maison, le général Vandamme avait l'intention de s'y maintenir.

« Le général Vandamme a fait depuis signifier par huissier au maire, qu'il allait faire dresser un état des lieux et un inventaire des meubles et effets. Le maire ignore si ce procès-verbal a été dressé, n'ayant reçu aucune signification.

« Le général Vandamme a fait également transporter dans une remise, au grand air, des meubles et effets qui ne lui ont pas convenu.

« Le maire fait observer que, par le fait de cette violence, il se trouve réduit, dans sa propre maison, à deux petites chambres et quelques cabinets, ainsi qu'à une petite salle à manger, pour recevoir les autorités locales.

« Le maire ajoute qu'il n'avait eu lieu jusqu'alors qu'à se louer des généraux Rampon et Sainte-Suzanne, qui avaient habité sa maison conjointement avec lui ; et que même en consen-

tant à y recevoir le général Sainte-Suzanne, il n'avait cédé qu'à ses instances et à ses bons procédés.

« Le maire ajoute à ce récit celui de quelques-unes des humiliations sans nombre, dont la violence du général Vandamme a été accompagnée; et il en réclame avec instance la réparation, et comme citoyen et comme fonctionnaire public.

« On prie Son Excellence de faire connaître si elle est dans l'intention d'écrire, à ce sujet, au général Vandamme ou d'en rendre compte à l'Empereur.) »

(*En marge :*) « Faire un précis de cette affaire et prendre les ordres de l'Empereur. »

Une note du ministre de l'intérieur, en date du 14 mars, et reproduisant les mêmes faits en termes à peu près identiques, fut envoyée à l'Empereur le 14 mars.

Le 16 du même mois, le ministre de la guerre répondit au maire :

« Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 28 février dernier, au sujet de la conduite qu'a tenue le général Vandamme au moment où il a occupé la maison que vous habitez; nous en avons été fort peinés, le ministre de l'intérieur et moi. Je viens d'en faire sentir l'inconvenance au général Vandamme, et je l'ai invité à évacuer votre maison dans un bref délai.

« L'exécution de ce que j'ai prescrit au général Vandamme à ce sujet devient pour vous, Mon-

sieur, une satisfaction suffisante, surtout si l'on considère que le commandement qui lui est confié et les fonctions que vous remplissez vous-même prescrivent de limiter les suites de cette affaire dans de certaines bornes. »

En même temps qu'il écrivait la lettre ci-dessus au maire de Boulogne, le ministre de la guerre mandait à Vandamme :

« Général, j'ai vu avec peine les plaintes qui ont été adressées au ministre de l'intérieur et à moi, sur la manière dont vous avez occupé la maison du maire de Boulogne sans son aveu. Cette conduite a nécessité l'ordre que vous trouverez ci-joint, et à l'exécution duquel vous ne pourriez vous dispenser de vous conformer sous aucun prétexte; des actes aussi inconsidérés qui ravissent, dans l'opinion, à un chef militaire une partie du respect et de la considération dont il doit jouir, pourraient, s'ils étaient répétés, éloigner l'Empereur de vous confier de grands commandements, quelle que soit l'estime que Sa Majesté fait de vos services et des talents militaires qui vous ont distingué dans ses armées. »

AU NOM DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI.

« Il est ordonné au général de division Vandamme, commandant le camp de Boulogne, d'évacuer dans les vingt-quatre heures de la réception du présent ordre, la maison du maire de Boulogne,

qu'il a occupée d'une manière illicite et inconvenante. Le général Vandamme habitera l'un des logements qui avaient été désignés pour lui par la municipalité de Boulogne, avant son arrivée, ou tout autre auquel il voudrait pourvoir à ses frais.

« Il est également ordonné au général Vandamme de garder les arrêts pendant vingt-quatre heures, à cause de la conduite qu'il a tenue envers le maire de la ville de Boulogne. L'officier général le plus élevé en grade recevra, du général Vandamme, le commandement du camp de Boulogne, qu'il exercera pendant la durée des arrêts de ce général. Il sera rendu compte au ministre de la guerre de l'exécution du présent ordre. »

Dans l'intervalle, le maire de Boulogne vint à Paris, obtint une audience de l'Empereur et lui demanda satisfaction. Après l'avoir écouté quelques instants, Napoléon, qui se promenait de long en large dans son salon, s'arrêtant brusquement devant M. de Menneville, lui dit, moitié sérieusement, moitié en riant :

— « Écoutez, monsieur le maire, voyez-vous, si j'avais deux Vandamme, j'en ferais fusiller un, mais je n'en ai qu'un et je le garde pour moi, parce que j'en ai besoin et que je ne pourrais pas le remplacer. Si jamais je suis obligé de faire la guerre au diable, c'est lui que j'y enverrai, il est seul capable de le mettre à la raison. »

Vandamme fut peiné de l'ordre du ministre de la guerre, il lui répondit le 21 mars :

« Monseigneur, j'ai témoigné à Votre Excellence combien il m'avait été douloureux de recevoir l'ordre de quitter l'appartement que j'occupais dans la maison du sieur Menneville. J'ai l'honneur de lui rendre compte aujourd'hui de l'exécution de cet ordre : j'ai de suite remis les lieux à la disposition de ce propriétaire. M. le général Harty, chef de l'état-major-général a pris le commandement du camp pendant le délai que Votre Excellence avait fixé, et hier il a dû adresser à Votre Excellence le rapport de l'armée.

« Je n'ai cherché aucun prétexte pour éluder ce qui m'était si sévèrement prescrit. J'ai fait preuve de toute la soumission qu'on pouvait attendre ; mais je dois encore, Monseigneur, réclamer quelques instants d'attention de la part de Votre Excellence pour lui faire entendre ma justification, non pour éloigner la cause de l'affliction qui m'accable, puisque maintenant tout le mal est fait, mais pour détruire l'opinion défavorable que des rapports peu exacts ont fait naître, et éclairer la religion de Votre Excellence qu'on me paraît avoir surprise.

« J'avais tout lieu d'espérer, Monseigneur, qu'avant de prononcer, j'aurais été entendu, et que du moins, d'après l'explication que j'aurais présentée, on ne m'aurait pas donné, vis-à-vis du sieur Menneville, un échec aussi avilissant ; mais puisqu'il en a été autrement, je dois, le cœur navré, me résigner à voir le sieur Menneville colporter

la décision qui assure son triomphe, et à l'entendre, par des propos injurieux, chercher à atténuer le respect et la considération dont je suis environné et à faire rejaillir sur moi une portion du souverain mépris qu'il inspire. Ce n'était là sans doute pas la récompense que mes services devaient m'attirer, et j'ai besoin d'être animé, pour l'Empereur, de tout l'attachement dont j'ai donné des preuves, pour supporter le chagrin amer et le dégoût qui viennent de m'être suscités.

« Lorsque pour la première fois, Monseigneur, j'ai été chargé du commandement du camp de Boulogne, j'ai pris le logement qu'occupait M. le colonel général Gouvion Saint-Cyr, et c'était chez M. Menneville. Depuis moi, M. le sénateur Rampon a eu cet appartement, et successivement M. le sénateur Sainte-Suzanne, que j'y ai trouvé établi. Il m'a donc semblé très-simple de rentrer dans cette maison que j'avais laissée aux généraux qui m'ont succédé et qui, par sa position et ses dehors, paraît destinée à servir de quartier général aux généraux commandant en chef. Cette maison, la seule où l'on puisse représenter, est située sur la place d'Armes, et pour le bien même du service il est utile que le général en chef y soit logé.

« Je sais que le sieur Menneville a tiré contre moi un grand moyen d'accusation, de ce que j'avais placé des gendarmes dans sa maison. Je le répète, ces gendarmes n'ont été employés que pour empêcher qu'on ne détournât aucun des effets

du général Sainte-Suzanne après son départ, et pour assurer mon entrée dans cette maison, puisque l'on m'avait menacé de fermer les portes dès que le sénateur quitterait son logement; mais on n'a mis en usage aucune violence, on n'a point expulsé le sieur Menneville de chez lui. Vis-à-vis de qui pouvait-on exercer des moyens coërcitifs, puisque l'appartement que je faisais occuper se trouvait entièrement libre. Un motif qui me portait encore à ne point penser à m'établir ailleurs, c'est que je ne pouvais nulle part me loger sans mettre dans l'embarras des premières personnes de l'armée, dont la maison pouvait me convenir, mais à laquelle je me gardais bien de songer, parce qu'il me répugnait d'occasionner un déplacement à des personnes établies. Et c'est ici, Monseigneur, que je dois relever une erreur qui semblerait consacrée par l'ordre même de Votre Excellence. On paraîtrait avoir affirmé qu'avant mon arrivée, la municipalité avait désigné un logement pour moi. Ce fait est de la fausseté la plus insigne. Lorsque je suis arrivé à Boulogne, on avait retenu, dans *une auberge,* plusieurs chambres que, sans l'office de qui que ce fût, je pouvais très-bien louer moi-même; mais on n'a pas pu m'assigner une maison puisqu'il n'en existe aucune vacante, et c'est si vrai que, forcé de quitter l'appartement que je tenais, je me trouve obligé d'aller *en hôtel garni.*

« En vain, Monseigneur, le sieur Menneville

a-t-il fait valoir qu'il ne voulait avoir l'entière jouissance de sa maison que pour *représenter, ainsi que sa place le comportait.* Le sieur Menneville ne tient pas d'une manière très-ferme à faire de grands frais de représentation, puisque, quoique maire, il vendrait demain sa maison si quelqu'un voulait en faire l'acquisition, et renoncerait facilement aux appartements de réception, dont il paraît si empressé de jouir; et d'ailleurs, Monseigneur, ne serais-je pas fortement autorisé ici à interpeller hautement le sieur Menneville. S'il est vrai que son projet soit de représenter et d'occuper entièrement sa propriété, pourquoi, depuis plus de six mois que les fonctions de maire lui sont confiées, n'a-t-il pas fait valoir ses droits, n'a-t-il pas exprimé ses intentions, pourquoi a-t-il souffert que successivement des généraux occupassent sa maison, pourquoi me réserve-t-il, à moi, l'injure la plus prononcée en me refusant ce qu'il a accordé à d'autres? Je le demanderai, Monseigneur, m'était-il permis de supporter cette insulte et de ployer scandaleusement aux volontés d'un individu qui se trouve accablé du profond mépris de toutes les personnes de la ville qui, se reportant à l'origine de ce fonctionnaire qui a été *laquais,* n'ont qu'à gémir de devenir les administrés d'un être aussi peu digne de confiance. »

Rentré à Boulogne, M. Menneville connut la satisfaction qui lui était donnée, et écrivit, le 21, au ministre de la guerre :

« Monseigneur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 16 présent mois, m'a été remise le 19, par le secrétaire du général Vandamme ; le général étant à Cassel depuis le 2 du courant.

« Daignez agréer mes très-sincères remerciments pour la prompte et plus que suffisante satisfaction que j'ai obtenue.

« Qui ne serait glorieux de vivre sous un gouvernement qui veut que les lois soient respectées par tous, et qu'il y ait un ordre public bien établi? Les torts du général Vandamme sont déjà effacés de ma mémoire. Il m'a été pénible de les dévoiler et j'aurais été vivement affligé si j'avais été trop vengé.

« J'ose vous prier de croire, Monseigneur, que dans aucune circonstance, je n'oublierai les égards qui sont dus au rang qu'occupe le général Vandamme, aux services éminents qu'il a rendus à l'État et à la confiance dont Sa Majesté l'honore. »

Cette affaire n'eut pas d'autre suite, et nous n'aurions plus à parler du séjour de Vandamme, sans l'affaire du général Sarrazin, un des deux commandants de division du camp, qui, en pleine paix, déserta à l'ennemi et passa en Angleterre.

Voici les documents qui se rapportent à cette singulière trahison, inouïe dans les fastes militaires de la France.

VANDAMME AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« Boulogne, 14 juin 1810.

« Monseigneur, ce matin, j'ai eu l'honneur de faire connaître à Votre Excellence, par une dépêche télégraphique, que je venais d'acquérir la certitude que le général de brigade Sarrazin avait passé hier à l'ennemi. Je ne puis que confirmer cette nouvelle, et exposer à Votre Excellence les circonstances qui appartiennent à cet événement extraordinaire.

« Le 10, au matin, le général Sarrazin, accompagné d'un domestique nègre, s'est embarqué à la petite Garenne, avec un pêcheur du Camiers, pour faire la pêche. Arrivé au large, et ayant aperçu un brick anglais, il a forcé l'équipage de le conduire à bord de ce bâtiment, sous prétexte qu'il avait l'ordre d'aller en parlementaire. Une fois à bord du brick, il a renvoyé son équipage, après avoir donné au patron une déclaration constatant qu'il avait ordonné à ce bateau de pêche de le conduire à bord du brick anglais, pour affaire de service. Ces faits sont établis par les rapports.

Dès que j'ai eu connaissance de cette désertion à l'ennemi, les mots d'ordre ont été changés dans tout l'arrondissement de l'armée, des rondes et patrouilles ont été exactement faites. J'ai, sans délai, ordonné au colonel Vincent, mon premier aide de camp, et au capitaine de gendarmerie

Montjovet, commandant la force publique, de se rendre en toute hâte au camp de gauche, où était la baraque occupée par le général Sarrazin. Tous les papiers ont été saisis, les deux aides de camp de ce général et ses domestiques ont été envoyés devant le commissaire général de police, ainsi que les hommes composant l'équipage du bateau le *Saint-Laurent,* et toutes les personnes qu'on soupçonnait avoir eu des relations avec le général Sarrazin, ou qui pouvaient donner des éclaircissements sur sa conduite.

« Cette détermination de cet officier général a frappé toute l'armée du plus grand étonnement et ne peut être attribuée qu'à une espèce de frénésie. Les généraux, tous les chefs et même les soldats, ne peuvent la concevoir ; et moi-même j'éprouve une surprise d'autant plus forte, que je recevais de la part de ce général les témoignages les plus certains de son zèle, de son amour pour ses devoirs et de son désir d'assurer le bien du service de Sa Majesté. Personne ne déployait une activité plus soutenue, ne s'occupait plus que lui des détails de son commandement, et, par les mesures qu'il prenait, ne portait plus à faire croire que tout ce qu'il faisait tendait à procurer une amélioration dans le service. La veille même de sa fuite, il m'adressa le résultat de la vérification qu'il avait faite de la comptabilité des troupes qu'il commandait. Certes, Monseigneur, d'après ces témoignages parlants, il était de toute impossi-

bilité de diriger le plus léger soupçon sur cet officier général.

« J'ai l'honneur, etc. »

Extrait d'une lettre écrite au général Harty, chef d'état-major du camp de Boulogne, par M. Renaud, capitaine adjoint, commandant la 2e brigade de la 4e division, datée d'Étaples, le 10 juin 1810, à 10 heures du soir.

« Mon général, M. le général Sarrazin s'est embarqué ce matin, 10 juin, sur un bateau de Camiers qui l'attendait près du poste de la Petite-Garenne, en disant qu'il voulait aller à Étaples; étant vis-à-vis la batterie de Dannes, il passa sur un autre bateau, dit le *Saint-Laurent,* de Camiers; il commanda alors au patron de cette dernière embarcation de s'éloigner du rivage pour pouvoir pêcher en allant à Étaples ; aussitôt que ledit bateau fut loin des forts, on aperçut un brick ennemi au large. M. le général Sarrazin donna l'ordre de le conduire à bord ; les pêcheurs refusèrent en alléguant pour raison qu'il leur était défendu expressément de mener quelqu'un chez l'ennemi ; alors le général fit voir un poignard et des pistolets à la main, obligea lesdits pêcheurs à gouverner sur le brick, en disant qu'il avait ordre de Son Excellence le général en chef d'aller en parlementaire en Angleterre ; l'équipage, voyant le nègre, domestique du général, aussi armé, obéit et

aborda le bâtiment anglais, où M. le général Sarrazin donna lui-même par écrit l'ordre que m'a rapporté le patron du bateau qui est revenu à terre après cette expédition. Je garde l'original de cet ordre, qui est bien écrit de la main de M. le général Sarrazin. »

Copie de la déclaration que le général Sarrazin a remise à l'équipage du bateau pêcheur le Saint-Laurent.

« Le général Sarrazin déclare avoir ordonné à son équipage du bateau de pêche le *Saint-Laurent*, de Camiers, de le conduire à bord d'un brick anglais pour affaires de service. »

ORDRE DU JOUR DU 11 JUIN 1810.

« L'armée vient d'être témoin d'un événement le moins attendu et qui n'a pu que la frapper de la plus vive indignation.

« Le général Sarrazin s'est rendu traître à sa patrie et au souverain qui, par ses nombreux bienfaits, a su commander la reconnaissance et l'amour de tous les Français. Ce général a abandonné le poste qui lui était confié pour passer chez l'ennemi. Par cet acte abominable, il se couvre du plus grand opprobre, et se voue au profond mépris de toutes les nations, même de celle dont il vient d'embrasser la cause. L'armée peut avoir

l'assurance que toutes les mesures sont prises pour que ce crime n'ait aucun résultat fâcheux ; que tous les calculs que le général Sarrazin pourrait avoir formés seront aisément renversés, et que la honte seule restera au coupable qui a pu fouler aux pieds les devoirs les plus sacrés, pour adopter des sentiments criminels et dignes de la punition la plus rigoureuse.

« Le général en chef recommande expressément à MM. les généraux et à tous les officiers commandants sur les côtes de prendre toutes les mesures pour que le général Sarrazin, dans le cas où, sous un prétexte quelconque, il reparaîtrait ici, soit de suite arrêté partout où il se trouverait et soit de suite conduit, sous bonne et sûre escorte, au quartier général du général en chef. Cette disposition très-importante doit être ponctuellement suivie. »

Ce général Sarrazin est le même qui a écrit la relation des campagnes de 1812 et de 1813 d'une façon aussi fausse que partiale.

LIVRE XI

D'Août 1811 à Juin 1813.

Vandamme reçoit, le 24 août 1811, le commandement de la 14e division militaire. — En 1812, il est chargé du commandement du contingent westphalien et arrive à Cassel le 8 mars. — Les troupes du roi Jérôme forment le 8e corps et commencent leur mouvement sur Kalisch à la fin de mars.— Commencement de la mésintelligence entre le roi Jérôme et Vandamme. — Lettre de ce dernier (28 avril). — Difficulté de faire vivre les troupes. — Lettres du général Marchand (mai 1812). — Lettre de Berthier (1er juin). — Réponse de Vandamme (4 juin). — Le roi Jérôme retire à Vandamme son commandement (3 juillet 1812). — Correspondance relative à cette affaire. —Vandamme reste sans emploi jusqu'au commencement de 1813. — Il est envoyé à Wesel et dans la 32e division militaire avec un commandement supérieur (mars 1813). — Situation des choses dans le Nord. — Les Danois. — Vandamme à Wesel, puis à Brême le 1er avril. — Lettres et documents du 1er au 23 avril 1813, époque de l'arrivée du prince d'Eckmühl à Brême. — Opérations devant Hambourg. — Affaire des Danois. — Reprise de la ville. — Satisfaction de l'Empereur. — Documents.

Vandamme conserva le commandement de la 16e division militaire et celui du camp de Boulogne jusqu'à la fin d'août 1811. Le 24 de ce mois, il reçut l'ordre de prendre le commandement de la

14e division et du camp que l'on formait à Cherbourg. Il devait être remplacé à Boulogne par le maréchal Ney et être rendu de sa personne, le 1er septembre, à Cherbourg. Il conserva son traitement de 40,000 francs, attribué aux généraux commandant en chef un corps d'armée.

Dès que la guerre contre la Russie fut décidée, dès que l'Empereur s'occupa de la répartition des troupes françaises et étrangères qui devaient être employées dans cette campagne pour laquelle des préparatifs gigantesques étaient faits, Vandamme fut désigné pour être placé à la tête du contingent westphalien.

Le général, qui s'était trouvé fort mal récompensé de ses deux commandements des troupes wurtembergeoises en Silésie et en Autriche; qui, en 1807, avait eu à plusieurs reprises maille à partir avec le plus jeune des frères de l'Empereur, ne se souciait nullement d'avoir de nouveau un commandement de ce genre et encore moins d'être placé sous un jeune souverain dont l'amour-propre naturel n'avait fait que s'accroître depuis qu'il avait monté les marches du trône. Il n'osa cependant refuser, et, vers le 2 mars 1812, il quitta la France, par ordre du major général, pour se rendre à Mayence où il devait recevoir ses instructions.

Le 8 mars, il arriva à Cassel. Présenté au roi, il fut très-bien accueilli, lui remit ses ordres de service, et rendit compte au prince Berthier. Il

vit les troupes westphaliennes, les trouva fort belles et surtout admirablement bien tenues.

L'aile droite de la grande armée confiée au jeune roi de Westphalie était composée de quatre corps d'armée : le cinquième (Polonais, 34,000 hommes), commandé par le prince Poniatowski; — le huitième (Westphaliens, 16,000 hommes), commandé par Vandamme; — le septième (Wurtembergeois et Saxons, 16,000 hommes), commandé par le général Reynier; — le quatrième corps de réserve de cavalerie, commandé par le général de Latour-Maubourg (7,000 chevaux), ce qui formait, au moment de l'entrée en campagne, un effectif de 75 à 80,000 combattants, dans la main de Jérôme, alors âgé de moins de trente ans.

La composition du huitième corps était la suivante :

Chef d'état-major, l'adjudant-commandant Revest (5 officiers français adjoints et 3 à la suite). — La 23e division (général Tharreau, brigades Damas et Wickemberg), 9,000 hommes et 350 chevaux. — 24e division (général d'Ochs), brigade Wellingerode et brigade de cavalerie légère du général Hammerstein, plus tard ministre de la guerre de Westphalie, 5,000 fantassins et 1,400 chevaux.

Le 8e corps avait sous les armes 18 bataillons, 8 escadrons, donnant 16,000 hommes, 2,400 chevaux montés, 1,000 de trait et 42 bouches à feu bien approvisionnées. Le quartier général était

à Dessau, et les troupes réparties entre l'Elbe (rive gauche), la Mulde et la Saale dans les États du duc d'Anhalt. A propos de ce prince, alors duc régnant, on peut voir par la lettre suivante, qu'il écrivit à Vandamme le 16 mars 1812, quelle était à cette époque l'humilité des princes de la Confédération vis-à-vis leur Protecteur.

« J'ai éprouvé jusqu'ici sans interruption les effets bienfaisants de la protection magnanime dont Sa Majesté l'Empereur et Roi a daigné m'honorer, dès l'heureux moment où j'eus le bonheur de rendre en personne, à cet auguste monarque, l'hommage de mon admiration et de mon dévouement respectueux et entier.

« Depuis le 6 de ce mois, une quantité considérable de troupes westphaliennes se trouve cantonnée dans mes États, de façon qu'il n'y ait un seul village qui en soit exempt. La récolte de l'année dernière ayant été des plus pauvres, et l'importation des vivres ainsi que des fourrages étant entièrement arrêtée en suite du cantonnement des troupes à l'entour, nous nous voyons exposés à une disette générale.

« Dans cette extrémité, je n'hésite pas de confier mes peines à Votre Excellence, comme à l'un des anciens et des plus chéris généraux de l'auguste Protecteur de la Confédération du Rhin, et d'implorer son assistance pour nous délivrer du fléau qui nous menace. Qu'il plaise à votre Excellence de faire partir ces troupes de chez nous, au

plus tôt. En nous sauvant de la ruine par cette marque insigne de sa bienveillance et de son humanité, elle s'acquerra des droits sur la reconnaissance d'un cœur accoutumé dès longtemps à révérer ses qualités éminentes et rares. »

Vandamme ne pouvait malheureusement qu'exécuter les ordres qu'il recevait de Paris, et l'ordre de départ fut donné seulement le 23 mars.

La veille, le général adressa aux troupes du 8e corps un ordre du jour, dans lequel il leur exprimait sa satisfaction de les commander. Il leur parlait aussi de la sollicitude bien connue de leur souverain, sous les yeux duquel ils allaient combattre; des succès qu'ils ne pouvaient manquer d'obtenir sous la bannière du grand Napoléon. En un mot, cet ordre, comme ceux adressés aux Wurtembergeois en 1807 et en 1809, était le *factum* obligé de tout général en chef qui prend son commandement.

Le 24, le 8e corps passa l'Elbe sur plusieurs points et Vandamme vint à Wittembreg, d'où il écrivit au roi et au major général. Tous deux se trouvaient à Paris.

Le contingent westphalien continua son mouvement sur Luckau et Glogau, traversant les pays allemands situés entre la Bohême et les États prussiens pour se diriger sur la Silésie. Le 15, il était à Kalisch, sur les confins de la Pologne, où il séjourna quelque temps.

Bientôt le manque de vivres commença à se

faire sentir dans les cantonnements polonais comme dans ceux du duché d'Anhalt. Vandamme adressa aux généraux des recommandations pressantes pour qu'ils fissent observer la discipline la plus exacte. « Ménagez avec plus que de l'économie, leur disait-il, le peu de ressources que ces tristes contrées produisent encore. Ce ne sera que par nos soins réunis que nous pourrons parer aux maux dont nous sommes menacés, etc. »

Le 23 avril, il écrivit également au préfet du département de Kalisch pour lui dire de faire connaître le dénûment du pays au gouvernement, afin que l'on pût aviser aux moyens de ne pas laisser aggraver le mal.

Par une seconde lettre, il prévint le roi de la famine générale qui menaçait les troupes de destruction. « Nos maux vont en augmentant, disait-il à Jérôme, notre position devient de plus en plus critique. Le pays entier est dans la disette. Plus nous approchons de la Vistule et plus notre situation empire. Déjà des habitants meurent de faim, d'autres se nourrissent de glands. Votre Majesté jugera dans quelle anxiété je me trouve. Le prince de Neufchâtel m'avait assuré qu'il existait des magasins à Kalisch, Votre Majesté sait qu'il n'y avait rien à l'arrivée du 8e corps. Je pense que la sagesse de Votre Majesté nous délivrera du fléau qui nous menace. »

Le lendemain, le général mit à l'ordre du 8e corps :

« Westphaliens, c'est à vous tous que je m'adresse ; c'est à l'armée entière que je parle et je pense que ce ne sera pas en vain. Nous sommes en Pologne, pays allié et particulièrement affectionné du grand Napoléon, peuple soldat et brave qui partout a mêlé son sang à celui des Français pour vaincre les ennemis de la dynastie napoléonienne. En Italie comme en Allemagne, en Egypte comme en Espagne, les légions polonaises ont marché d'accord avec nous. Ces contrées offrent en ce moment peu de ressources, nous y souffrons déjà et nos maux vont augmenter, mais des secours nous arriveront. Votre roi connaît notre position. Sa Majesté l'exposera à son Auguste frère et bientôt nos privations cesseront. Vos généraux s'occupent de vous ; des administrateurs sages, qui ont la confiance de votre souverain, travaillent à vaincre les difficultés. De votre côté, il faut une grande patience, de la sobriété, de la confiance ; un militaire doit savoir souffrir sans se plaindre. La valeur n'est pas la seule vertu qui distingue le vrai soldat. Vous prouverez aux Polonais que vous savez patienter avec vos amis. En mon particulier, je vous en témoignerai toute ma satisfaction. »

Au milieu des embarras où l'on se trouvait à cause du manque de vivres, Vandamme était fort désireux de voir arriver le roi Jérôme à la tête de ses troupes ; mais le roi, revenu de Paris et parti de Cassel, était occupé à un voyage d'exploration

sur Cracovie et en Pologne, voyage que l'Empereur l'avait autorisé à faire *incognito*.

En son absence, le chef d'état-major général de l'aile droite, le comte Marchand, donna le 27 avril à Vandamme l'ordre de cantonner le 8e corps la droite à Pulawi ; la gauche à Pilica, de façon à former l'extrême droite de l'armée, en se rapprochant de Cracovie et en tirant ses vivres de la Vistule. Ce mouvement devait commencer le 3 mai. Le quartier général du roi était indiqué à Varsovie.

Vandamme, le jour même, donna les ordres nécessaires pour opérer le mouvement. Il s'apprêtait à le faire commencer le 2 mai, lorsque le 30 avril il reçut du roi des instructions toutes différentes que voici :

« Vous vous porterez avec le 8e corps le long de la Vistule, la droite appuyée à *Warka* sur la *Pilica* et la gauche à *Villanova* près Varsovie.

« Vous commencerez votre mouvement le 2e du mois de mai.

« Vous ne devez point faire faire de marches forcées.

« Les gardes du corps et les chevau-légers lanciers de la Garde devant rester avec moi à Varsovie, où je serai le 2, le général Wolf recevra désormais ses ordres de moi directement ; vous devez l'en prévenir.

Le général Reynier aura sa droite appuyée à *Pulawi* et sa gauche à *Ryczywol*.

Vous regarderez comme non avenu l'ordre que vous avez reçu de porter votre droite à *Pulawi* et votre gauche à la *Pilica*.

« Je ne puis qu'être mécontent de l'accident qui est arrivé à la brigade de Hammerstein ; c'est toujours la faute des officiers. »

Vandamme prit fort mal les instructions nouvelles qui lui étaient envoyées par le roi de Westphalie, et qui venaient changer tout ce qu'il avait prescrit. Il eut le tort de s'en exprimer assez nettement par la lettre suivante adressée à Jérôme et datée de Zlaczew, 28 avril :

« Conformément aux dispositions arrêtées par Votre Majesté, je renverrai exactement toutes les ordonnances appartenant au 1er et au 2e de hussards, dès que les lanciers polonais qui doivent les remplacer à mon quartier général y seront arrivés. J'aurai l'honneur de me rendre auprès de Votre Majesté demain, 30 avril, à Vilbord, pour lui présenter mes hommages, et recevoir les ordres qu'elle daignera me donner.

« M. le général comte Marchand, par sa lettre du 27, dont je joins ici copie, m'a fait connaître que, d'après les instructions du prince de Wagram, le 8e corps était destiné à former l'extrême droite de la grande armée et devait être cantonné, la droite à Pulawi, la gauche à Pilica. Je me suis empressé de régler le placement des troupes pour prendre cette position. Tous les ordres de mouvement ont été expédiés, toutes les

mesures prises pour assurer les subsistances et pourvoir aux besoins des corps, autant que peut le permettre la situation pénible de ce pays malheureux. Aujourd'hui, les dernières dépêches de Votre Majesté viennent totalement changer les instructions que j'ai données, mes précautions demeurent inutiles, il me faut contremander tout ce que j'ai prescrit. Qu'il me soit permis d'observer à Votre Majesté, avec tout le respect que je lui porte, mais aussi avec toute la liberté que doit me donner la confiance dont elle m'honore, que rien ne jette le découragement et la négligence parmi les troupes, comme cette incertitude sur les ordres qu'elles ont à exécuter, et que rien, plus que les mouvements continuels et inutiles, ne peut contrarier le service et s'opposer au bien-être du soldat. Les séjours que les autres corps d'armée ont employés à leur repos, aux réparations toujours si nécessaires, ont été chez nous continués en marches et contre-marches et ne nous ont procuré presqu'aucun des avantages que nous pouvions en espérer. Je supplie Votre Majesté de ne point permettre le moindre changement sans qu'il ait été mûrement pesé et réfléchi. Dans l'anxiété où nous nous trouvons, il est de toute prudence de ne pas fatiguer les troupes et d'éviter soigneusement de détruire le résultat des peines infinies qu'il faut prendre pour rassembler les faibles ressources que la prévoyance et l'activité la plus soutenue peuvent encore découvrir.

« J'oserai ajouter, Sire, que je vois avec extrêmement de peine diminuer chaque jour le nombre des troupes qui restent directement sous mes ordres. Elles vont tout à l'heure se trouver réduites à rien. Nous ne pouvons nous attendre à recevoir de longtemps ni la brigade du général Danloup-Verdun, ni le régiment de Magdebourg ; je n'ai même encore aucune nouvelle officielle de son arrivée. Je suis donc presque restreint à la seule division d'Ochs, et s'il faut agir, mon inquiétude sera d'autant plus vive, que je n'aurai qu'une très-faible portion de cavalerie, et que la totalité des corps se forme d'officiers et de soldats tous animés de la meilleure volonté, mais encore jeunes et inexpérimentés.

« J'aurais cru manquer à Votre Majesté, j'aurais cru manquer aux devoirs que j'ai à remplir, si je n'avais pas soumis ces observations à Votre Majesté; qu'elle daigne être intimement persuadée qu'elles me sont dictées par le désir ardent que j'ai de contribuer à la gloire de ses armes. J'ai pour Votre Majesté un attachement aussi sincère que respectueux. Tous mes soins tendront à lui prouver mon entier dévouement; mais si elle a daigné placer en moi quelque confiance et attendre quelques résultats satisfaisants du zèle que je mets à son service, je regarderai toujours comme ma tâche la plus essentielle de lui proposer les mesures qui devront le mieux lui prouver le vif intérêt que je prends aux succès

de l'armée qui fixe constamment toute sa sollicitude. »

Cette lettre commença à indisposer fortement le jeune roi contre le commandant en chef du 8e corps. Jérôme n'aimait pas les remontrances, et encore bien moins, lorsque, comme dans cette circonstance, il n'avait pas tort. Un ordre du major général, en effet, était venu modifier brusquement les dispositions prescrites pour les positions à occuper.

Le 2 mai, le mouvement prescrit fut exécuté, et le général adressa au roi l'itinéraire des divers régiments pour se porter sur la Vistule.

Cependant le 8e corps éprouvait toujours de grandes difficultés pour vivre. Son ordonnateur Dupleix, un des familiers du roi, amené par lui de Cassel, était plus souvent au quartier général de Jérôme qu'avec les troupes en marche. Vandamme, fort mécontent de cette conduite, écrivit le 3 mai une lettre un peu verte à cet ordonnateur pour le rappeler à son devoir. — « Je suis étonné, lui disait-il, de ne point vous voir encore arriver ici, et je ne puis deviner pour quels motifs vous tenez constamment à rester en arrière. Ce n'est cependant point là que vous parviendrez à assurer les subsistances de l'armée. Vous donnez des ordres, mais je vous le répète, ce n'est point par une correspondance qu'il est possible de sortir aujourd'hui du pas difficile où nous nous trouvons. C'est en avant que vous devez être, en Galicie,

sur tous les points qui peuvent présenter quelques ressources, que vous devez vous transporter et faire agir par des employés sûrs dont l'intelligence et l'activité vous soient connues. Toute l'administration reste tranquille au moment où nous sommes dans les transes les plus cruelles. Les généraux et les officiers font le métier des administrateurs, et ce n'est que par des mesures illégales et souvent peu certaines, qu'ils cherchent à nourrir leurs troupes, etc. Je serais fâché de faire sentir mon autorité à l'administration, mais je serai contraint de sévir extrêmement sévèrement si désormais le service n'est pas mieux assuré, etc. » Vandamme terminait en disant que les autorités locales promettaient et ne tenaient pas; qu'il ne répondait plus des troupes si on les laissait sans vivres, etc.

Ce manque de subsistances ne tarda pas à engendrer des désordres que Vandamme, malgré sa sévérité, fut impuissant à réprimer. Le général se plaignit au roi, disant que Sa Majesté donnait à ses intentions une interprétation fausse. Jérôme lui fit répondre de Varsovie, le 12 mai, par le comte de Furstenstein, un de ses ministres, la lettre suivante :

« Monsieur le comte, le roi a reçu votre lettre. Sa Majesté me charge de vous dire qu'Elle n'est point portée à donner aucune fausse interprétation ni à vos intentions ni à votre conduite, et que vous avez la preuve de sa confiance dans la

demande qu'Elle a faite de vous pour commander ses troupes (1); mais Elle observe que tout ce qu'Elle ordonne doit être ponctuellement exécuté, et que toute négligence à cet égard est sujette à beaucoup d'inconvénients, puisqu'il faut qu'Elle soit assurée que ses ordres trouveront toujours le commandant de l'armée sur le point qu'il lui a été prescrit d'occuper. Ce n'était point là le cas, lorsque vous vous êtes rendu à Villanova, malgré la lettre du général Marchand. Quels que soient vos sentiments particuliers à l'égard du chef de l'état-major, Sa Majesté pense qu'ils doivent être étrangers au service, et que les ordres qu'Elle le charge de transmettre doivent être exécutés avec autant d'exactitude que si Elle les adressait directement. Sa Majesté espère que, comme militaire, vous sentirez la justesse de ce raisonnement et que vous n'attribuerez point ses observations à un mécontentement personnel. »

Vandamme avait le caractère entier et se pliait difficilement à certaines exigences. Déjà il avait échangé avec le général Marchand, chef d'état-major général de l'aile droite, des lettres aigres-douces à propos des mouvements de troupes ordonnés, puis modifiés, puis changés totalement, à propos de la difficulté de faire vivre les hommes et

(1) Non-seulement le roi n'avait pas demandé Vandamme, mais il avait même été très-mécontent de voir que l'Empereur avait placé ce général à la tête du contingent westphalien.

les chevaux. Après le mouvement sur la Vistule, Vandamme ayant écrit directement au roi, sans prévenir le chef d'état-major du point où il s'était établi de sa personne, Marchand lui manda le 12 mai :

« Monsieur le général, dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 6 de ce mois, je vous avais prié de me faire connaître le lieu où vous établiriez votre quartier général, et, lorsque le roi me demande où vous êtes, je ne puis que lui répondre que je l'ignore. Vous pensez bien, Monsieur le général, que lorsque je vous écris, c'est toujours par l'ordre du roi, et que je n'ajoute jamais une phrase, ni un seul mot à ce que Sa Majesté me prescrit de vous dire. Je n'ai pas besoin de vous parler de cela, vous le savez tout aussi bien que moi. Le roi avait également ordonné que vous établiriez des postes de correspondance entre Varsovie et la Pilica, pour que la communication entre le quartier général et le général Reynier fût prompte et assurée ; vous ne m'avez point répondu là-dessus, de manière que les ordres de Sa Majesté restent sans exécution. D'après cela, il est impossible que le service puisse se faire, et les inconvénients les plus graves peuvent en résulter. Je ne connais pas les raisons que vous avez d'en agir ainsi; mais, si cela doit durer, je vous prie de me le dire franchement, parce qu'il est juste que je puisse me justifier, si je suis hors d'état de remplir le poste qui m'a été confié.

« Je puis vous faire ma profession de foi et vous assurer que, n'ayant aucune espèce de prétention, je ne cherche que le bien du service et me renferme absolument dans les ordres et les volontés du roi. Je vous prie dans cette circonstance de mettre de côté toute prévention, parce que vous ne pouvez trouver en moi qu'un bon et franc camarade.

« Il serait indispensable que vous me fissiez connaître la dislocation de votre corps d'armée, en m'indiquant les différents quartiers généraux de vos généraux, afin que je puisse répondre aux questions de Sa Majesté. »

Un nouveau sujet de mécontentement vint s'ajouter à ceux que nous venons d'exposer. Le roi de Westphalie voulut passer en revue les deux divisions d'infanterie et la cavalerie du 8e corps ; mais comme le jeune souverain aimait le faste, la représentation, au lieu de venir seul ou avec ses aides de camp, il voulut voyager avec six voitures de gala, ses chambellans et les personnes de sa cour. Il fit écrire le 24 mai à Vandamme par le général Marchand :

« Monsieur le général, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint l'itinéraire que tiendra Sa Majesté pour une revue qu'elle doit passer d'une partie des troupes sous ses ordres.

« Le roi devant partir le 30 de Lukow pour se rendre le même jour à Pulawi, passera par Kock, où le général Hammerstein devra faire te-

nir prête une escorte de cinquante hommes avec six chevaux de troupes pour les personnes à la suite de Sa Majesté qui seront dans le cas d'aller à cheval.

« Le général Hammerstein devra en outre faire rassembler à Kock quarante des meilleurs chevaux de trait des environs, qu'il fera demander chez les seigneurs, pour être attelés et conduire six voitures du roi jusques à Miechow, où il se trouvera un relais de chevaux d'artillerie fournis par le 7e corps. Je vous prie de donner des ordres en conséquence au général Hammerstein.

« Sa Majesté voulant passer la revue de votre première division le 1er juin, et venir coucher le même jour à Varsovie, il sera nécessaire que vous fassiez former deux relais de trente-six chevaux d'artillerie chacun, et dans chaque relai il devra y avoir six chevaux de troupes ou de paysans pour les courriers ou écuyers de Sa Majesté. Vous demanderez aussi au général Hammerstein de vous envoyer cinquante hussards pour former deux escortes de vingt-cinq hommes chacune, pour accompagner le roi. Je vous prie de me faire connaître les endroits où vous établirez les relais, afin que Sa Majesté sache où elle devra se diriger en passant la Pilica.

« Si vous avez un emplacement plus central que Géra et qui convienne mieux pour votre revue, je vous engage à le faire savoir à Sa Majesté

à Kosenice, d'où je ferai en sorte de vous écrire le 31 pour vous indiquer l'heure précise où le roi pourra arriver au lieu de la revue. »

Vandamme était plus soldat que courtisan et faisait la guerre pour de bon. Il ne pouvait admettre que l'on fatiguât inutilement les chevaux du pays, si nécessaires pour les charrois, et ceux de l'artillerie, épuisés par le défaut de nourriture, tout cela pour traîner pompeusement six voitures de gens de cour. Comme il ne savait pas se taire, ses observations parvinrent aux oreilles du roi, dont le mécontentement contre son chef du 8e corps ne fit qu'augmenter.

A la fin du mois de mai, l'Empereur reçut de son frère des plaintes sur Vandamme ; et, des autorités du pays, des plaintes d'un autre genre sur les réquisitions faites par les troupes westphaliennes. Il fit écrire par Berthier au général, le 1er juin :

« Monsieur le général Vandamme, l'Empereur m'ordonne de vous témoigner son extrême mécontentement sur les excès commis par les troupes du contingent de Sa Majesté le roi de Westphalie, dans tous les lieux où elles ont passé. Les plaintes sont générales à cet égard. L'Empereur vous ordonne de rétablir l'ordre dans le corps que vous commandez, de faire fusiller ceux qui se rendraient coupables de délits envers les habitants, de renvoyer en Westphalie ceux de leurs officiers qui se permettraient d'exiger des traitements ou des

fournitures qui ne seraient point autorisés pour les autres corps d'armées. »

A la réception de cette lettre de reproche qui n'était nullement fondée, puisque Vandamme prenait tous les moyens possibles pour éviter les exactions et maintenir la discipline, le commandant du 8e corps répondit au major général, le 4 juin :

« Rien ne pouvait me faire plus de peine que la lettre que Votre Altesse m'a écrite de la part de l'Empereur pour me témoigner l'extrême mécontentement de Sa Majesté sur les excès commis par les troupes westphaliennes. Il paraît exister un plan contre le 8e corps et je vois avec une grande affliction qu'on est parvenu à faire entendre à l'Empereur une foule de plaintes qui joignent à la noirceur la plus complète l'exagération la plus outrée. J'affirme que jamais des troupes ne se sont conduites avec plus de réserve, avec plus de soumission que celles du 8e corps. Elles sont encore jeunes, inexpérimentées, mais elles ont été continuellement maintenues dans le devoir et ont montré peu de dispositions à s'en écarter. S'il s'est commis quelques abus, ils étaient inséparables de la marche d'une armée et ils doivent être tous rapportés à des causes qui nous sont étrangères ; ils n'ont pu être produits que par l'absence des autorités locales ou l'ignorance de celles à qui nous pouvions encore nous adresser ; par le défaut d'administration, le manque de moyens de trans-

port, et surtout parce qu'on n'avait pris aucune mesure pour nous recevoir et que le soldat n'a eu qu'à partager la misère de la plupart des habitants. Le moindre excès a toujours été puni sévèrement. Justice a été rendue dès qu'on l'a réclamée; mais les énormes torts qu'on nous suppose se réduisent à quelques poules tuées, quelques bœufs emmenés, et chaque fois les corps ont été contraints à payer le dommage qu'ils avaient causé. J'ai accueilli toutes les plaintes qui m'étaient présentées ; je puis dire même que j'en ai mendié. Le prévôt et les officiers de gendarmerie ont été chargés d'examiner scrupuleusement tous les crimes imputés à nos soldats ; vérification faite, on a sans cesse reconnu que dans les réclamations on portait un esprit d'exagération ridicule, et constamment on a obtenu une rétractation de la part même des dénonciateurs. Les archives de l'état-major et de la prévôté contiennent des pièces qui attestent ces faits.

« Les autorités de ce pays semblent s'être tracé une conduite qu'elles suivent fidèlement. Lorsque nous sommes arrivés, on élevait des plaintes graves contre le corps saxon, on cherchait à nous persuader que tout était dévasté, qu'il ne restait plus aucune ressource; d'après les éloges que nous avions reçus dans le duché de Dessau, en Saxe, en Prusse, on se félicitait même que nous vinssions remplacer le 7e corps. Maintenant, c'est contre nous qu'on se déchaîne, mais

on se prépare aussi à ne point épargner l'armée d'Italie, dont on témoigne une peur extravagante, et à laquelle sans doute on ne manquera pas de faire supporter les imputations les plus mensongères.

« Je puis assurer à Votre Altesse et je la prie d'en présenter la certitude à l'Empereur, que tous les généraux du 8e corps ont été attentifs à prévoir et à punir rigoureusement les plus légers délits; que la gendarmerie, qui est parfaitement organisée, a exercé une surveillance très-active, que des officiers d'état-major porteurs d'instructions très-sévères ont parcouru les cantonnements pour y faire régner le bon ordre, donner connaissance des intentions de l'Empereur et du roi, et annoncer une punition exemplaire à ceux qui montreraient une conduite blâmable. Nous n'avons eu réellement à réprimer que la désertion, plusieurs exécutions ont eu lieu. La retenue et les bonnes dispositions du corps westphalien me faisaient me féliciter d'en avoir le commandement et j'étais loin de m'attendre qu'il se trouverait en butte à des accusations aussi perfides. Que Votre Altesse veuille bien avoir l'assurance que les reproches faits au 8e corps n'ont aucun fondement, qu'il est dans des principes et dans un esprit tout autres que ceux qu'on a voulu lui prêter, et qu'il est vraiment incapable des excès qu'on lui suppose ; qu'elle veuille bien aussi se persuader que j'apporte des soins continuels et presque minutieux

à contenir mes troupes dans le strict devoir et que c'est au maintien de la discipline la plus exacte que j'applique une partie des efforts que je ferai toujours pour prouver à l'Empereur qu'il peut voir en moi le sujet le plus dévoué et le plus respectueusement attaché. »

Le 8e corps cependant fit un mouvement dans les premiers jours de juin et vint occuper Karczew, Stanislawow, Kamienczik et la gauche de la Narew, sa cavalerie légère sur la rive gauche du Bug couvrant le front de la position. Le quartier général s'établit à Varsovie même. Le 15, un nouveau mouvement porta les troupes vers le nord sur Pultusk et Sierock, sur la rive droite du Bug. Le 7e corps (Saxons de Réynier) eut ordre de remplacer le 8e dans son camp d'Okoniew et dans ses positions qu'il quittait. Le roi porta le 16 son quartier général à Pultusk.

En arrivant à Sierock, Vandamme écrivit au roi, le 17 juin :

« J'ai visité et reconnu à fond la position offensive et défensive de Sierock. J'ai tracé le camp de la 23e division. Le général Tharreau a les ordres convenables en cas qu'il ait à se défendre ici, ou à secourir Pultusk. Les ponts et les têtes de ponts sont peu avancés, et à chaque heure nous pouvons avoir à les défendre ou à nous en servir pour déboucher sur le Bug ou sur le Narew. Le général Allix dispose cependant à tort

de tout le monde et ne voit que les ponts. Le major Phuff, commandant l'artillerie du 8e corps et que je croyais à son parc, est ici, à mon grand étonnement, à jouer le rôle d'officier de sapeurs ou de pontonniers, tandis que le colonel Uliac est chargé spécialement de cette partie. Le major Phuff abandonne toute l'artillerie du corps westphalien dont il est spécialement responsable, par zèle et par reconnaissance envers le général Allix. Comme ce désordre compromet tout, j'ai dû m'en fâcher fortement et je prie Votre Majesté de défendre au général Allix commandant l'artillerie, les ponts et le génie de l'aile droite, de disposer du commandant de mon artillerie, car en ce moment cette arme est loin d'être à la hauteur de ses besoins, etc. »

Le 20 juin, le 8e corps se mit en marche sur Grodno par Nowogrod et Rozan et s'établit le 21 dans cette dernière ville.

Les vivres étaient si mal assurés, les distributions manquaient si souvent que les troupes allemandes, assez disposées au pillage par leur nature, commettaient mille désordres sur leur passage. Le roi mit à l'ordre de l'aile droite, le 29, des dispositions sévères pour remédier au mal. Vandamme prescrivit de lire cet ordre à la tête de chaque compagnie, avertissant que tout pillard serait immédiatement traduit devant une commission prévôtale et fusillé dans les vingt-quatre heures.

Le 30, le 8e corps vint à Lipsk, continuant sa marche sur Grodno où il entra le 2 juillet.

Le 3 juillet, Vandamme, désespéré de ce que le 8e corps manquait de tout, ne recevait aucune distribution régulière, voyant qu'il ne pouvait empêcher des hommes mourant de faim de prendre ce qu'ils trouvaient pour leur nourriture, à bout de patience, eut l'imprudence d'écrire au roi la lettre suivante :

« Sire, les maux du 8e corps sont à leur comble, et si Votre Majesté ne daigne pas remédier à la situation affligeante dans laquelle se trouvent tous les corps, je serai forcé de la prier de me permettre de céder à un autre le commandement dont l'Empereur m'a honoré. Il est impossible de supporter plus longtemps ce qui se passe autour de moi. L'ordre a disparu, la violence règne partout au nom de Votre Majesté. L'on viole toutes les formes et les convenances; Polonais et Westphaliens s'en plaignent et personne ne semble en avoir averti Votre Majesté. J'y suis donc obligé autant par mon devoir que par mon attachement à votre personne. Je prie Votre Majesté de se pénétrer de notre situation; elle y est doublement intéressée et il n'y a plus de temps à perdre. Les résultats les plus affreux ne peuvent que naître d'un désordre aussi inouï. Les rapports ci-joints prouveront en partie à Votre Majesté ce qui se fait en son nom. »

Vandamme, ignorait lorsqu'il écrivit cette lettre,

que le roi de Westphalie s'était déjà plaint à différentes reprise, à l'Empereur du caractère difficile et des exigences du commandant de son 8e corps, et que l'Empereur fatigué avait, dans un moment de mauvaise humeur, répondu à son frère d'ôter le commandement des Westphaliens au général, s'il en était mécontent.

Le jeune roi, profitant de la demande que Vandamme semblait lui faire de résilier ses fonctions, lui écrivit le jour même, 3 juillet :

« Je reçois votre lettre d'aujourd'hui. Dans ce que vous appelez désordre je ne vois au contraire que l'établissement régulier des mesures que jai prescrites, personne n'ayant le droit de se servir soi-même.

« Les lettres de l'ordonnateur du 8e corps que vous me soumettez comme une preuve du désordre me font voir au contraire que les chevaux de votre corps ont reçu un demi-boisseau de seigle, que les hommes ont eu demi-ration de pain et que la ration sera complétée ce soir. Je ne vois rien là qui ressemble au désordre; en conséquence, d'après votre lettre, comme je ne changerai rien à l'ordre établi, vous êtes autorisé à vous rendre à Varsovie où vous attendrez les ordres de S. M. l'Empereur auquel jenvoie votre lettre en lui rendant compte de ce qui se passe.

« Vous remettrez le commandement du 8e corps au général de division Tharreau auquel je viens d'expédier l'ordre de le recevoir de vous. »

Vandamme ne s'attendait pas à une solution de ce genre, puisque de fait il n'était nullement dans son tort en demandant que l'administration veillât à ce que des distributions régulières fussent faites. Il fut attéré et écrivit immédiatement à l'Empereur :

« Votre Majesté aura déjà reçu le rapport du roi de Westphalie au moment que la présente pourra lui être remise.

« Sur une représentation aussi fondée que respectueuse que j'ai adressée au roi et dont je joins ici copie, il a plu à Sa Majesté de me retirer le commandement du 8e corps et de m'envoyer à Varsovie attendre les ordres de Votre Majesté Impériale et Royale. Ne pouvant en ce moment trouver de chevaux pour me porter sur Varsovie ni sur Vilna, je me suis vu forcé d'attendre à Grodno les ordres qu'il plaira à Votre Majesté de me donner.

« Sire, c'est après avoir fait tous les efforts possibles pour mériter la confiance du roi de Westphalie et que je croyais y avoir quelques droits, que je me trouve tout à coup sans commandement.

« Je supplie Votre Majesté de ne pas oublier mes bons et anciens services et d'être persuadée que je n'ai eu d'autres torts ici que d'avoir été desservi auprès du roi qui hier encore me comblait de ses faveurs.

« Je prie Votre Majesté de ne pas me laisser

plus longtemps dans l'anxiété qui m'accable, au moment où il y a des Russes à combattre. »

Le 8e corps quitta Grodno, se porta en avant. Vandamme le suivit de loin et s'avança jusqu'à Bielitsa, à un jour de Nowogrodeck. De là, il écrivit le 11 juillet au roi :

« C'est à Votre Majesté que je m'adresse avec confiance pour la prier de faire cesser mes incertitudes. N'ayant pas encore reçu les ordres de l'Empereur je n'ai pu rester plus longtemps à Grodno, si éloigné des armées où l'on pourrait avoir à combattre les Russes.

« Le motif qui a déterminé Votre Majesté à m'éloigner d'elle n'a rien de coupable ; je pense qu'il dépendra beaucoup de Votre Majesté que je reprenne le commandement du 8e corps où je n'ai cessé de faire tout mon possible pour le bien de son service et l'avantage de ses troupes.

« Les bontés multipliées dont Votre Majesté m'a honoré durant cette courte campagne où je n'ai pu rien faire pour prouver toute ma reconnaissance et mon attachement à votre personne, me donnent l'assurance que Votre Majesté daignera me dire ce que je puis espérer, n'ayant commis aucune action qui ait pu me faire démériter.

« C'est à Bielitsa que je supplie Votre Majesté de me faire parvenir ou ses ordres ou un mot de réponse. »

Vandamme s'était fait trop d'ennemis dans l'entourage du roi, pour que Jérôme revînt sur sa

décision ; il lui fit écrire le 15 de Nieswisz par son secrétaire le baron de Sorsum :

« Monsieur le comte, Sa Majesté reçoit la lettre que vous lui adressez de Bielitsa, en date du 11 courant, et elle m'ordonne de vous informer que l'Empereur a approuvé que le général de division Tharreau fût chargé du commandement du 8e corps, et des instructions lui ont été adressées en conséquence. Le major général annonce qu'il vous fera connaître à Varsovie les ordres de l'Empereur.

« Sa Majesté le roi, d'ailleurs, par une nouvelle disposition, étant appelé de sa personne sur un autre point, a remis le commandement des différents corps de l'aile droite au prince d'Eckmühl. »

Comme on le voit, la lettre de Vandamme était parvenue au roi de Westphalie, précisément au moment où ce prince abandonnait l'armée, choqué de la conduite à son égard de l'Empereur qui le mettait sous les ordres de Davout, et plus encore de la façon d'agir du maréchal qui lui annonçait brutalement son intention de réunir les troupes de l'aile droite dans sa main.

Ces nouvelles, la lettre du baron de Sorsum, firent comprendre au malheureux Vandamme, au désespoir de quitter l'armée lorsqu'elle allait sans doute aborder l'ennemi, qu'il ne pouvait conserver d'illusion, et qu'il n'avait plus qu'un parti à

prendre, celui de chercher à voir l'Empereur; il écrivit donc le 18 au major général :

« D'après les bruits qui se répandent à Grodno que les Russes voulaient se battre du côté de Mir, et pensant que le 8e corps aurait pu m'être rendu, je m'étais empressé de m'avancer vers le quartier général du roi de Westphalie, en prévenant Sa Majesté que je suivrais la route que ses troupes avaient tenue. Hier soir, j'ai appris que l'Empereur avait donné le commandement de ce corps au général Tharreau, que le roi ne commandait plus l'aile droite, et que sous peu je recevrais une nouvelle destination qu'on me ferait connaître à Varsovie.

« Je ne puis qu'être extrêmement sensible à ce qui m'arrive, n'ayant rien fait pour démériter des bontés de Sa Majesté Impériale et Royale. Sans doute on m'aura chargé des torts des autres, et l'on sera parvenu, à force de mensonges, à aigrir mon souverain contre moi. Quoi qu'il arrive, je n'ai rien à me reprocher, j'en appelle à tout ce qui est braves gens à l'armée westphalienne et estimable à la cour du roi. J'aurais grand besoin de voir l'Empereur, afin de n'être pas victime de faux rapports, mais je dois encore tout espérer et attendre avec confiance que Sa Majesté daigne me rendre justice.

« J'ose prier Votre Altesse de me faire expédier copie des ordres de Sa Majesté, car je pense que les dépêches qui m'ont été adressées à Varsovie

mettront trop de délai à me parvenir. Ce sera une nouvelle obligation à ajouter à celles que, depuis si longtemps, les bontés de Votre Altesse me font contracter envers elle. »

Cette lettre étant restée sans réponse, le 27 juillet Vandamme écrivit de nouveau à Berthier :

« La situation pénible dans laquelle je me trouve me force à interrompre encore Votre Altesse. Lorsque le roi de Westphalie a cru devoir m'ôter le commandement que l'Empereur m'avait confié, j'ai sollicité les ordres de Sa Majesté Impériale et Royale, et tenant fortement à ne pas m'éloigner de l'armée, je les ai attendus à Grodno. Ne recevant malheureusement aucune réponse, et pensant que l'ennemi nous attendrait entre le Dnieper et la Dwina, je me suis établi à Bielitsa, d'où j'ai expédié à Votre Altesse un aide de camp qui, n'ayant pas pu outrepasser Vilna, d'après les intentions de l'Empereur, a été obligé de déposer chez le gouverneur les dépêches par lesquelles je priais instamment Votre Altesse d'avoir la bonté de me donner copie des ordres de l'Empereur, que le roi m'annonçait avoir été envoyés pour moi à Varsovie. Cette lettre reste sans réponse, mon espoir est toujours trompé et ma position ne fait qu'empirer. Les armées sont en pleine marche, je reste en arrière sans aucune destination. Je suis au milieu d'un pays ruiné où j'épuise l'argent que j'avais encore, et où il m'est impossible de me rien procurer des quatre mois d'appointements qui

me sont dus. Je suis enfin réduit à l'état le plus complet de privations, de tristesse et de la plus cruelle inquiétude. Je supplie Votre Altesse de daigner faire cesser cette anxiété trop accablante, et de me rappeler au souvenir de l'Empereur. Sa Majesté ne refusera pas, ce me semble, d'entendre plaider en ma faveur, lorsqu'Elle voudra bien examiner que, dans cette occasion, je ne me suis acquis aucuns torts, que c'est toujours dans la vue du bien du service que j'ai dirigé toutes mes actions, et que personne plus que moi n'a mis d'ambition à lui prouver un véritable attachement. Il est douloureux qu'en un moment et pour une cause qui m'est tout à fait inconnue, je perde le fruit de tous mes services et me voie retirer la bienveillance que le souverain daigne souvent me témoigner. Mon désespoir est à son comble, Monseigneur, et Votre Altesse voudra bien, sans doute, contribuer de tout son pouvoir à y mettre un terme. Elle a eu pour moi des bontés si multipliées, que j'ose espérer un nouveau témoignage de l'intérêt qu'Elle m'a tant de fois accordé. Je réclame que mon sort soit fixé ; j'ose surtout réclamer qu'on se rappelle ma conduite passée, celle que j'ai tenue dans cette circonstance, mon attachement à mes devoirs, et les sentiments d'amour que j'ai toujours professés pour Sa Majesté Impériale et Royale. »

Le 4 août, Vandamme, toujours à Bielitsa où il attendait une réponse à ses lettres, réponse qui

n'arrivait pas, écrivit pour la troisième fois au major général :

« Nous sommes au 4 août et ma position n'est point changée. Je n'ai reçu aucune réponse aux différentes lettres que j'ai écrites les 3, 18, et 27 juillet. J'ai prié les gouverneurs de Varsovie, Grodno et Vilna, de me faire parvenir les ordres qui leur seraient adressés pour moi. J'ai interrogé tous les courriers qui passaient sur ce point. Toutes mes démarches ont été infructueuses. Je ne sais à quoi attribuer un silence aussi accablant et j'en éprouve un véritable désespoir. Ne pouvant davantage supporter cette situation affligeante, je suis forcé de prendre le dernier parti d'envoyer auprès de Votre Altesse le capitaine Pommereul, mon aide de camp. Je supplie Votre Altesse de me faire connaître ma destination par le retour de cet officier. Je sollicite comme grâce particulière de reprendre le commandement du 8e corps, et Votre Altesse m'obligera éminemment en m'obtenant cette faveur. Je place toute ma confiance, Monseigneur, dans la bienveillance que Votre Altesse m'a si souvent témoignée, et dans l'intérêt qu'elle daignera prendre à ce qu'en un seul instant, et sans m'être acquis aucuns torts, je ne sois pas privé des bontés de mon souverain.

« J'ose renouveler à Votre Altesse les assurances de mon respectueux attachement et les expressions de la vive gratitude que je ne cesse de lui conserver. »

Cette lettre était expédiée depuis quelques jours, lorsque Vandamme reçut de Berthier celle-ci, datée de Witebsk, 6 août :

« Monsieur le général comte Vandamme, j'ai mis sous les yeux de l'Empereur les lettres que vous m'avez écrites.

« Sa Majesté ne vous ayant pas autorisé à quitter votre commandement, Elle a dû, à cause de votre absence, vous remplacer : ce qu'Elle a fait. En conséquence, vous n'êtes plus employé dans l'armée, et vous devez rentrer en France, où vous serez à la disposition du ministre : j'en préviens le ministre de la guerre. »

L'empereur, mécontent de la marche des affaires à sa droite, mécontent de son frère, mécontent de Davout, mécontent de tout le monde, s'en prenait à tout le monde et faisait passer sa colère sur tout le monde. Il était injuste envers Vandamme, puisqu'il lui imputait à crime d'avoir quitté son commandement *sans ordres* tandis que le malheureux général n'avait fait qu'obéir à un ordre formel de son général en chef autorisé par l'Empereur lui-même.

Vandamme ne fut pas replacé et rentra en France. Il se rendit à Cassel, où il resta jusqu'à la fin de l'année. Il avait été mis par lettre de Berthier en date du 6 août à la disposition du ministre de la guerre, mais laissé sans emploi.

Au commencement de 1813, le général vint à Paris et vit l'Empereur qui, ne voulant pas se pri-

ver plus longtemps des services d'un tel homme de guerre, lui promit non-seulement de l'employer activement, mais de lui donner même une position qui lui permît de réparer le temps perdu et de conquérir de nouveaux droits à l'objet de sa légitime ambition, la dignité militaire du maréchalat.

En effet, Vandamme reçut ses lettres de service le 17 mars 1813, pour aller prendre à Wesel le commandement de deux divisions d'infanterie en organisation dans la 25e division et d'une autre dite de réserve.

Ces deux divisions se formaient avec les 4e bataillons des deux premiers corps de la grande armée, sous les généraux Dufour et Dumonceau, la division de réserve avec les 3e, 105e et 29e de ligne, et les bataillons de marche des 30e et 31e. Elles avaient ordre de se réunir ensuite dans la 32e division territoriale en se portant sur Münster, Osnabrück, Brême, Hambourg, où commandaient les généraux Loison et Carra-Saint-Cyr.

En envoyant à Vandamme ses instructions, le ministre de la guerre lui recommandait de partir en poste, d'être à Wesel le 25 mars au plus tard, d'annoncer la marche de troupes nombreuses destinées à réprimer les mouvements insurrectionnels de la 32e division militaire, de faire grand bruit de son arrivée et des forces qui le suivaient; de faire établir à Osnabruck des commissions

pour juger les perturbateurs ; de correspondre avec le vice-roi commandant alors la grande armée ; avec le général Lauriston commandant le corps d'observation sur l'Elbe, avec le major général Berthier qui avait repris ses fonctions.

En arrivant à Wesel le 26, Vandamme trouva l'ordre de marcher sur Brême avec trois ou quatre bataillons, laissant les autres généraux former leurs divisions. Le général Loison était averti de se rendre à Münster avec cinq ou six cents hommes. Ces dispositions étaient faites pour réprimer les mouvements insurrectionnels qui semblaient menaçants.

Un fait assez bizarre c'est que le roi Jérôme en apprenant que Vandamme arrivait à Wesel lui écrivit le 23 mars : J'ai appris avec plaisir que Sa Majesté venait de vous donner une destination active et qu'elle vous rapprochait de mes États. Je prendrai toujours part à ce qui pourra vous être agréable, etc.

Deux jours après avoir expédié cette lettre, le roi de Westphalie écrivit de nouveau au général :

« Après avoir répondu à votre lettre et avoir envoyé ma réponse à Wesel, où je vous croyais encore, je viens d'apprendre par une lettre de S. M. l'Empereur que vous deviez arriver à Osnabrück avec un corps de troupes. Je suis informé à l'instant de votre arrivée en cette ville et je m'empresse de vous envoyer un de mes officiers d'ordonnance afin de connaître à quelle époque

vous aurez une ou deux divisions en état d'agir et de pouvoir combiner mes mouvements avec les vôtres pour que nos opérations puissent s'accorder.

« Je désire que vous me fassiez connaître par le retour de mon officier d'ordonnance quels sont les mouvements que vous comptez faire et avec quelles troupes vous les exécuterez ; de mon côté, j'espère, à la fin de la semaine prochaine ou dans les premiers de la suivante, avoir douze bataillons d'infanterie, deux mille chevaux et trente pièces de canon. J'ai indépendamment de cela deux bataillons à Dantzick, quatre à Custrin et quatre à Magdebourg.

« Cette lettre n'étant à d'autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur le général comte Vandamme, en sa sainte garde. »

Avant d'aller plus loin nous croyons utile de faire connaître en quelques mots la situation des choses dans la 32e division militaire et les rapports avec la France du gouvernement danois, dont les troupes étaient à Hambourg.

Par le traité de Fontainebleau, l'Empereur s'était engagé vis-à-vis le Danemark à lui garantir l'intégrité de son territoire ; aussi pendant l'année 1811, la cour de Suède ayant fait faire des ouvertures à Paris pour qu'on lui prêtât assistance dans l'accomplissement de ses désirs de réunir la Norwége à son territoire, Napoléon fit répondre qu'il ne pouvait, en vertu de ses stipu-

lations avec le cabinet de Copenhague, donner son consentement au démembrement de son allié.

La Suède s'éloigna alors de la France et se rapprocha de l'Angleterre. L'année suivante, 1812, la guerre devenant imminente avec la Russie, le cabinet de Stockholm revint à la charge, proposant de faire cause commune avec nous, si nous consentions à lui laisser prendre la Norwége. Le cabinet des Tuileries refusa, ayant, disait-il, les mains liées par le traité avec le Danemark. La Suède, dès ce moment, ne garda plus de mesure ; elle s'entendit avec l'Angleterre et le czar.

Napoléon, cependant, décidé à porter la guerre au centre de la Russie, rassembla dans sa main tous les moyens d'action des puissances qu'il traînait à sa suite, pour les opposer aux armements de son redoutable adversaire.

Les troupes danoises durent fournir leur contingent, mais elles ne bougèrent pas de leur pays et de la 32e division militaire, dont Hambourg était le chef-lieu. Ces troupes formèrent, sous les ordres du général de division Ewald et des généraux de brigade Wegener et Dorrien, une division de deux brigades composée de onze bataillons, de huit escadrons, avec un matériel de cinquante bouches à feu, et ayant un effectif réel, au 1er juin 1812, de neuf mille quatre cents combattants.

Cette belle division se trouva, au commence-

ment de l'hiver de 1812 à 1813, ainsi que le gouvernement danois, dans une position assez critique. L'armée française, détruite par les glaces et la famine, avait évacué une grande partie du pays que lui avait conquis ses victoires aux embouchures des fleuves. Hambourg fut abandonné en mars; le Danemark était ménacé par la Suède et par la Russie. Le cabinet de Copenhague montra de l'hésitation. Il voyait la Norwége lui échapper ; la France ne lui paraissait pas capable de le défendre efficacement ; le roi s'adressa à l'Empereur pour sortir de cette situation critique. Napoléon, tout en laissant une sorte de liberté d'action au Danemark, espérant le retenir encore quelques jours dans son alliance par de bons procédés, lui renvoya quatre équipages d'excellents matelots danois qui montaient quatre bâtiments de la flotte de l'Escaut. Il savait bien que le moment n'était pas loin où, grâce à l'énergique défense du prince Eugène qui avait réorganisé les débris de la Grande-Armée sur l'Elbe, grâce à sa prodigieuse activité pour la formation d'une armée nouvelle dirigée de la France sur le Nord, grâce à l'ascendant de son génie, il allait pouvoir reparaître en vainqueur dans la lice et faire probablement changer les dispositions hostiles de bien des alliés douteux.

En effet, dès le commencement d'avril 1813, et tandis que l'Angleterre faisait offrir au Danemark, s'il voulait entrer dans la coalition contre

nous, de lui donner les départements de la 32e division militaire en compensation de la Norwége, des troupes françaises s'acheminaient, sous le comnandement du prince d'Eckmühl et du général Vandamme, deux des hommes les plus vigoureux de l'armée, vers les embouchures du Weser et de l'Elbe.

La politique du Danemark, cependant, avait fléchi devant les circonstances, les dangers et l'éloignement des secours. Le roi parut consentir, non pas à la cession de la Norwége, mais à couvrir Hambourg et à tenir cette ville à l'abri même des armées françaises pendant le temps de la guerre, si on voulait lui garantir l'intégrité de son territoire. Deux plénipotentiaires furent envoyés pour achever cette négociation, l'un à Londres, l'autre à Saint-Pétersbourg. M. de Berensdorff fut mal reçu par le prince régent, qui refusa de lire la lettre du roi de Danemark et déclara qu'il ne pouvait y avoir de traité si, au préalable, la Norwége n'était cédée à la Suède. M. de Moltke fut éconduit à Saint-Pétersbourg, et le prince Dolgorouki fut désavoué comme ayant outrepassé ses pouvoirs en consentant à la convention faite avec le cabinet de Copenhague. Ainsi, au moment où les armées françaises s'approchaient du Weser et de l'Elbe, au moment où les troupes de Napoléon allaient être en présence des troupes danoises, le cabinet de Copenhague se trouvait sans alliance avec les puissances coalisées et presque en hostilité avec

nous. La situation politique et militaire de ce malheureux pays devenait donc de plus en plus singulière et dangereuse.

Tel était l'état des choses à la fin de mars 1813, lorsque Vandamme, nommé commandant supérieur de la 32e division militaire et précédant avec quelques bataillons les deux divisions en formation dans le nord, lança de Wesel aux habitants de la Lippe, des Bouches-du-Weser et de l'Elbe, une proclamation pour leur annoncer les intentions de l'Empereur. Le chef-lieu de la 32e division militaire, la ville de Hambourg, que les Danois avaient promis de défendre contre nous, était occupée alors par les troupes russes du général Tettenborn. En outre, Altona, ville danoise, qui est, pour ainsi dire, un des faubourgs de la riche citée anséatique, avait pour garnison une partie de la division Ewald, alors passée sous les ordres du général Wegener. Le commandant de la place d'Altona était le colonel Haffner, jouissant de la confiance et de l'amitié de son souverain, et ayant sa pensée tout entière.

Vandamme avait ordre de marcher sur Brême, de refouler l'ennemi, de mettre en état de siége la 32e division et de pousser sur Hambourg pour s'en emparer de vive force, si besoin était.

Le 26 mars, en arrivant à Wesel, Vandamme lança la proclamation suivante :

Aux habitants du département de la Lippe, des Bouches-du-Weser et de l'Elbe, etc.

« Je suis envoyé par S. M. l'Empereur Napoléon le Grand, notre auguste souverain, à la tête d'une armée considérable pour vous défendre et vous protéger. Les troupes maintiendront partout la discipline la plus sévère ; elles n'oublieront pas qu'elles sont en France. Vous leur prouverez, j'espère, que vous ne leur êtes pas étrangers.

« Je dois vous prémunir contre les criminelles suggestions de nos ennemis, qui parcourent le pays en fomentant des troubles. Déjà des courriers ont été insultés, des militaires maltraités et même des voyageurs particuliers dévalisés. De tels attentats ne peuvent avoir pour auteurs que des ennemis de la gloire de la France. Ces lâches disparaîtront bientôt : la sûreté publique, et celle des troupes que l'Empereur a daigné me confier, l'exigent.

Esclave de mon devoir et soumis à mon maître, les mesures sont prises pour que tout rassemblement armé soit dissipé par la force des armes et que tout individu convaincu d'avoir attenté à la sûreté publique ou particulière soit à l'instant traduit devant l'une des quatre commissions militaires établies à Wesel, Munster, Osnabruck et Brême, et exécuté à l'instant de sa condamnation.

« Les autorités civiles et judiciaires sont priées de concourir de tous leurs moyens à faire connaître ceux qui pourraient compromettre les bons habitants du pays et l'armée. Le moment est venu de se montrer tout entier au souverain et fortement attaché aux devoirs de sa place.

« De toutes parts, des corps nombreux accourent de l'ancienne France pour vous secourir et prouver à nos ennemis, quels qu'ils soient, que l'on ne touche pas impunément au territoire du grand Empire. De nouvelles victoires vous rendront bientôt cette sécurité que de lâches alarmistes vous ont un instant fait perdre. L'Empereur veille et pourvoira à tout; restez-lui fidèles; ses ennemis n'ont jamais été longtemps heureux. »

La mission de Vandamme dans les départements du nord devenait de jour en jour plus importante et plus difficile. Napoléon lui prescrivait de prendre des mesures promptes et énergiques pour réprimer les insurgés, de faire des exemples très-sévères, de réoccuper les côtes, de rétablir les batteries de côte abandonnées, de tenir en force la ligne du Weser, etc.

Le 29 mars, le général manda d'Osnabruck au major général qu'arrivé la nuit, il avait trouvé son 1er bataillon de marche et serait le surlendemain à Brême; qu'en traversant Munster il avait vu les autorités et passé la revue de quatre bataillons; qu'il apprenait à l'instant que les insurgés de Bremerleké avaient été réduits, le fort repris, et qu'on

y avait tué cent cinquante révoltés, quarante Anglais, et que l'un des chefs de l'insurrection, Jean Boucher, avait été fusillé.

Dans les premiers jours d'avril, Vandamme apprit par une dépêche de l'état-major général que le prince d'Eckmülh ayant reçu le commandement de toute la ligne de l'Elbe, de Magdebourg à la mer, la 32e division était sous ses ordres, et que lui-même par conséquent se trouvait devoir obéir au maréchal, et correspondre avec lui. Il restait néanmoins revêtu du titre de commandant supérieur des trois divisions se réunissant dans la 32e division territoriale, lesquelles étaient : celles des généraux Carra-Saint-Cyr, Dufour et Dumonceau. La mission des troupes qui les formaient était de marcher sur les rassemblements, de désarmer le pays et de faire de sévères exemples. Elles devaient, une fois les côtes et les batteries réoccupées, se porter sur Lunebourg, Haarbourg, Hornebourg, Cuxhaven, se placer sur la rive gauche de l'Elbe de façon à reprendre Hambourg lorsque le moment serait venu.

Vandamme avait espéré rester seul commandant en chef de la 32e division militaire, il fut médiocrement satisfait d'apprendre qu'une fois encore il était sous les ordres de Davout.

Toutefois, il ne laissa rien percer de sa contrariété, et il continua à servir, comme il avait l'habitude de le faire, avec une activité, un dévouement au service de l'Empereur et de la France, avec

une fermeté, une vigueur bien appréciés de Napoléon.

Le 15 avril, il écrivit de Brême au major général.

« Monseigneur, l'Empereur ayant daigné me laisser la plus grande latitude et me dire qu'arrivé à Brême je serais le maître d'agir d'après les circonstances, j'ai pensé qu'en ce moment l'objet essentiel était de calmer les esprits et de rétablir l'ordre. Ce résultat est complétement obtenu, je puis en attester MM. les préfets. Maintenant je vais faire réoccuper les bords de l'Elbe et observer Hambourg par les troupes que commande le général Carra-Saint-Cyr. Mes bataillons se porteront sur la côte au fur et à mesure qu'ils arriveront. Les derniers bataillons formeront une réserve sur le Weser. Je crois que ces mesures compléteront mes premières opérations. De nouvelles circonstances détermineront de nouvelles dispositions.

« Le roi de Westphalie, Monseigneur, m'a donné connaissance d'une lettre en date du 29 mars, par laquelle le vice-roi annonçait à Sa Majesté que la colonne qu'il avait dirigée sur Werben était entrée dans la ville le 27 au soir et y avait culbuté un millier de Cosaques qui la défendaient; que cependant il était déjà passé le général Czernichen avec un duc d'Œls et un général hanovrien, et que leurs troupes, consistant dans environ 3,000 chevaux et 3,000 hommes

d'infanterie, s'étaient dirigées à Sahausen et paraissaient vouloir gagner le Hanovre dans l'espérance de l'insurger. Je me suis empressé de faire les dispositions nécessaires pour arrêter les progrès de ce corps. Je ne puis encore confier mon rapport au papier; mais, dès que je serai sûr des communications, j'aurai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence des mesures que j'ai prises et du résultat qu'elles auront produit.

« *P.-S.* — D'après les nouvelles que je reçois à l'instant, il paraîtrait certain que ce corps ennemi n'a pu continuer sa marche sur le Hanovre et qu'il a eu un engagement avec le général Morand, car on a entendu hier une canonnade du côté de Totstedt. Un officier français, qu'on va envoyer interroger, est arrivé blessé à Ottersberghée. Les communications avec le général Morand ont sans doute été interceptées, puisque jusqu'aujourd'hui on n'a pas reçu de ses nouvelles.

« Le bruit court que l'ennemi a un fort poste à Celle, ce qui pourrait aussi faire croire qu'il s'est porté sur le Hanovre et qu'une partie du corps seulement a été engagée avec la division du général Morand. »

Rien ne pourra mieux faire connaître la situation des choses à cette époque, dans la 32e division militaire, que les lettres suivantes, émanées de divers personnages :

LE GÉNÉRAL CARRA-SAINT-CYR AU GÉNÉRAL MOLITOR.

« Brême, 1er avril 1813.

« Mon cher général, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire d'Utrecht, le 23 mars.

« Les temps sont changés, si vos instructions ne le sont pas; il est prudent pour vous de ne plus compter sur la division danoise.

« J'ai dû passer sur la rive gauche de l'Elbe pour y prendre position, je l'ai quittée momentanément pour empêcher l'insurrection dans le département du Weser de faire de trop grands progrès. Le lieutenant général Vandamme ayant porté son quartier général à Brême, je pars aujourd'hui pour me joindre avec les troupes à ma disposition au général Morand, et tenir sur la rive gauche de l'Elbe.

« Voilà, mon cher général, mon histoire en raccourci; le sort, sur mes vieux ans, ne m'a pas destiné à d'heureuses aventures; cependant je pousserai ma carrière tant que mes forces me permettront de suivre l'Empereur. »

VANDAMME AU MAJOR GÉNÉRAL.

« Brême, 3 avril 1813.

« Monseigneur, j'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a écrite le 30 mars. J'ai de suite fait

connaître à MM. les préfets d'Osnabrück, Brême et Hambourg, que l'Empereur ordonnait que les départements composant la 32e division fussent mis en état de siége.

« J'avais déjà, Monseigneur, fait mes rapports au prince d'Eckmühl; je les lui continuerai et m'empresserai d'exécuter les ordres qu'il me donnera pour le service de Sa Majesté.

« Les instructions que Votre Excellence m'adresse par sa dépêche du 30 seront ponctuellement suivies. Elle voudra bien être persuadée que je ferai tous mes efforts pour remplir le mieux possible les intentions du souverain. »

LE PRINCE EUGÈNE A VANDAMME.

« Magdebourg, 1er avril 1813.

« Monsieur le général comte Vandamme, Sa Majesté le roi de Westphalie vient de me faire passer copie de votre lettre du 28 mars et copie de sa réponse. Il me tardait de vous voir arriver sur le Weser et c'est avec satisfaction que je vois que votre 1re division sera le 5 à Brême. Il faudra qu'elle fournisse un poste à Verden, et votre 2e division qui sera le 10 à Minden détachera des troupes à Nieubourg. Vous ferez continuer le travail que j'ai ordonné à la tête de pont de Minden; il y a un officier du génie chargé de cette opération. Je vous recommande de donner des ordres pour la police des bacs et bateaux en faisant couler

ceux que l'on ne pourrait réunir dans les différentes villes de Brême, Verden, Minden, Nieubourg.

« Je m'établis demain sur la rive droite de l'Elbe avec six divisions et près de 3,000 chevaux. Le prince d'Eckmühl occupe le bas Elbe avec 17 bataillons, et j'ai formé un corps d'observation de 12 bataillons et 2,000 chevaux sous les ordres du général Sébastiani, pour poursuivre les partis qui ont passé l'Elbe entre Verden et Hambourg, au nombre de 5 à 6,000 hommes, infanterie et cavalerie. Le général Sébastiani doit chercher à rallier le général Morand, qui est entre Brême et Hambourg. J'ai besoin de faire rentrer dans mes divisions les troupes qui se trouvent en ce moment sous les ordres des généraux Morand et Carra-Saint-Cyr. Il est d'autant plus essentiel que vous arriviez promptement à Brême que les Russes et Prussiens jettent des partis sur la rive gauche de l'Elbe par Hambourg et Boizenbourg, s'établissent à Lunebourg et se lient aux Anglais qui, au nombre de 500 hommes, ont débarqué à Cuxhaven ; en même temps on travaille le pays pour le porter à se soulever. Il n'y a que la présence d'une force militaire imposante qui puisse mettre ordre à tout cela. »

VANDAMME AU MAJOR GÉNÉRAL.

« Brême, 4 avril 1813.

« Monseigneur, conformément aux intentions

de Votre Excellence, M. le général Dumonceau est allé s'établir à Minden, où se réunira la division qu'il doit commander. Il communiquera avec le général Boursier, qui est à Hanovre, avec le général Hammerstein, qui se trouve maintenant à Hildesheim avec un corps westphalien et avec le corps de partisans français qui est à Celle.

« Je suis de suite entré en correspondance avec le général Lemarrois pour le prier de presser autant que possible l'organisation des bataillons et la formation de l'artillerie qui me sont destinés. Les instructions les plus positives sont données sur la route pour qu'on hâte la marche des troupes et qu'on dirige de suite sur Minden celles qui appartiennent au général Dumonceau.

« Les ordres sont expédiés pour qu'on marche sur les rassemblements. J'ai prescrit de désarmer le pays, de réoccuper les côtes et les batteries dont les insurgés se sont emparés. Des commissions militaires sont établies; elles jugeront ceux accusés d'avoir été auteurs ou complices des révoltes.

« J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence copie d'une lettre par laquelle le général Carra-Saint-Cyr me donne la presque certitude que le général Morand, après avoir été blessé, a été fait prisonnier. J'ai ordonné au baron Carra-Saint-Cyr de rester réuni à Ottersberg avec sa division,

de faire éclairer le pays et de se tenir prêt à tout événement. Je prescris à ce général de marcher cependant sur l'ennemi s'il apprenait que le général Sébastiani attaquât les troupes du duc d'Oels, ou que le général Morand ne fût pas réduit.

« Je prie instamment Votre Excellence de vouloir bien renouveler ses ordres pour que tout ce qui doit composer mes divisions me soit promptement expédié. Je n'ai aucune artillerie, les bataillons manquent d'officiers. Je n'ai point de généraux de brigade, ni un seul officier d'état-major, ni rien du personnel administratif de mon corps d'armée.

« Je suis réellement dans une position embarrassante et que Votre Excellence m'obligerait beaucoup de faire cesser le plus promptement possible. Qu'elle veuille bien se persuader que je ne me plains point et que je ne désire voir changer ma situation actuelle que pour pouvoir m'utiliser davantage pour le service de l'Empereur. »

« *P.-S.* — Au moment de fermer cette dépêche, arrive à mon quartier général un officier de l'état-major du prince vice-roi, et qui m'assure qu'étant à Celle il a appris du major qui y commande un parti de 500 chevaux, que, le 2 avril, le général Morand était libre à *Lunebourg*, et qu'il se battait par intervalles en avant de cette ville. »

VANDAMME AU MAJOR GÉNÉRAL.

« 6 avril 1813.

« Monseigneur, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Altesse l'état de la situation des bataillons appartenant aux divisions réunies et qui avaient passé le Rhin à l'époque du 3 de ce mois. Elle verra que demain j'aurai à Brême six bataillons, que le 9 j'en aurai quinze sur ce point et celui de Minden, et le 15 dix-sept; ce qui me formera alors une force de 10,200 hommes environ. Je regrette que cet état ne soit pas plus complet dans ses détails; mais actuellement tout le monde est en marche ou s'organise, et il est bien difficile d'obtenir tous les renseignements nécessaires.

« Je reçois à l'instant une lettre du général de Montbrun, datée du 5 de ce mois, et par laquelle il m'annonce son arrivée à Lunebourg le 4 avec l'avant-garde du corps du prince d'Eckmühl, qui de sa personne devait être à Lunebourg le même jour 5.

« Le général Carra-Saint-Cyr qui, en ce moment, occupe avec sa division en colonne tous les villages depuis Ottersberg jusqu'à Brême, reçoit de moi l'ordre de se porter demain jusqu'à Rottembourg, après demain à Tostedt, afin d'être en communication avec le général de Montbrun que j'invite à le faire reconnaître le plus promptement possible. J'ai de suite fait part au roi de

Westphalie et aux préfets de ces départements de l'arrivée de cette avant-garde. Cette nouvelle produira un bon effet.

« Les commissions militaires s'occupent activement de juger les habitants qui sont accusés d'avoir été auteurs ou complices des révoltes; hier cinq insurgés de la commune de Blexem ont été fusillés. Ils avaient été arrêtés par la colonne mobile. Cet exemple maintiendra le calme qui se rétablit d'une manière sensible.

« Ayant appris que des compagnies départementales des véterans et des gendarmes de ce pays avaient déserté, j'ai cru devoir ordonner que tous les militaires indigènes dont la conduite n'était pas franche fussent envoyés à Wesel, pour y attendre qu'il soit prononcé sur leur destination. »

LE ROI JÉROME A VANDAMME.

« Cassel, 6 avril 1813.

« Monsieur le général comte Vandamme, j'ai vu par mes différents rapports (qui, j'espère, ne se justifieront pas), que le général Morand avait été pris avec tout son corps, à Lunebourg. Si cela est, Hanovre se trouve tout à fait à découvert, car je suis obligé de me servir de la division que je comptais envoyer à Hildesheim pour couvrir ma droite, l'ennemi étant entré à Leipzig et Weimar avec un corps de 12,000 hommes.

« Je désire savoir combien vous avez de troupes réunies, et quels sont les mouvements que vous comptez faire.

« Vous savez sans doute que le vice-roi, avec un corps de 70,000 hommes, dont 8,000 chevaux et 100 pièces de canon, a passé l'Elbe le 3, et a établi son quartier général le 4 à Mockern, sur la route de Brandebourg, après avoir culbuté les avant-postes ennemis. Le vice-roi paraît n'avoir devant lui que 12 bataillons prussiens et 2,000 cosaques.

« Le prince de la Moskowa s'est réuni à Wurtzbourg avec l'armée d'Italie.

« J'attends à chaque instant la nouvelle du départ de l'Empereur de Paris. »

VANDAMME AU MAJOR GÉNÉRAL.

« 7 avril 1813.

« Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence que le général Carra-Saint-Cyr m'a annoncé ce matin l'arrivée du prince d'Eckmühl à Lunebourg. Je me suis empressé de demander les ordres de Son Excellence et de lui faire part des mesures que je venais de prendre et dont je présente ici le rapport à Votre Excellence.

« J'ai prescrit au général Carra-Saint-Cyr de marcher sur Staden pour ensuite se porter rapidement sur Cuxhaven. Deux frégates anglaises

paraissant à l'embouchure du Weser depuis avant-hier soir, on croit qu'elles ont débarqué du monde hier ou cette nuit. Je fais renforcer deux bataillons que commande un major et qui sont à Ersfleth et Varel, et je porte le général Dufour avec quatre bataillons par Osterholz, Hagen, Stotel, Lehe à Dorum, afin d'appuyer la gauche du général Carra-Saint-Cyr dans sa marche sur Cuxhaven, et d'être à même de secourir au besoin les troupes que je dirige sur Blexem par la rive gauche du Weser. Je recommande au général Saint-Cyr de bien se lier par sa droite au général Montbrun, et par sa gauche au général Dufour, afin de régler ses mouvements conjointement avec ceux de ses voisins. Je vais approcher de Brême la division du général Dumonceau aussitôt que je saurai ce qui se passe vers le Hanovre.

Ces dispositions me semblent devoir nous mettre en mesure de combattre tout ce qui se présentera entre les bouches de l'Elbe et du Weser et entre le Weser et l'Ems. J'ai ordonné aux douaniers et à la gendarmerie d'aller reprendre les postes qu'ils occupaient au fur et à mesure que les circonstances le permettraient. Cet ordre est exécuté entre le Weser et l'Ems, mais son exécution commence entre le Weser et l'Elbe.

« On continue avec activité la recherche des individus qui ont été auteurs ou complices de la révolte. J'ai fait arrêter les personnages qui com-

posaient la commission administrative d'Oldenbourg, de Papenbourg et de Varel. J'ai fait mettre aussi en état d'arrestation M. Nyvenheim, chambellan de l'Empereur et décoré de plusieurs ordres. Avec un passe-port qu'il avait pris à la Haye, le 31 mars, pour Garneim, il a couru tour à tour dans le département de l'Ems-Oriental, dans les départements de l'Ems-Supérieur et du Weser. Il a parcouru les côtes, a été à Varel, à Oldenbourg, à l'époque où tout était en combustion. Il est même venu à Brême où il a évité le préfet et tous les fonctionnaires français pour ne voir que ceux qui ont été considérés comme principaux instigateurs des mouvements insurrectionnels. Je l'envoie à Paris sous bonne et sûre garde pour être remis à la disposition du duc de Rovigo, à qui je transmets tous les papiers et renseignements qui me sont parvenus.

« Différents rapports m'annoncent que Leipzig et Halle sont occupés par les Russes. Ils m'apprennent aussi que depuis le 1er jusqu'au 3 avril, on s'est constamment battu entre Magdebourg et Burg. Comme cette nouvelle me paraît très-vraisemblable, je pense qu'il entrera dans les dispositions du prince d'Eckmühl de se porter sur ce point. Ses forces sont inutiles dans ce pays qui est maintenant bien tranquillisé et où l'ennemi ne formera pas de grandes entreprises. Un petit corps d'observation que laisserait Son Excellence serait bien plus que suffisant dans la situation où

nous sommes aujourd'hui, surtout me renforçant chaque jour.

« Un bulletin qui m'est remis par la police annonce que le corps russe qui était en marche pour se porter d'Ultzen sur Celle a repris la direction de Salzwedel, pour aller à la rencontre du prince d'Eckmühl. On dit que le corps russe qui s'est porté en partie sur Lunebourg et en partie sur Ultzen était de 15,000 hommes. Je ne pense pas qu'il soit aussi fort. »

VANDAMME AU MAJOR GÉNÉRAL.

« 8 avril 1813.

« Monseigneur, le préfet des Bouches-du-Weser m'a communiqué la lettre par laquelle Votre Excellence lui reproche d'avoir appelé à Brême le général Carra-Saint-Cyr et sa division. Je tardais depuis mon arrivée de rendre compte de ce que j'ai vu ou appris; mais je suis enfin forcé de déclarer la vérité. Le préfet a pu demander du secours au général Saint-Cyr; ce général aurait pu lui envoyer un bataillon et un bon officier. Ces forces suffisaient pour tout ce département. Le général Carra-Saint-Cyr pouvait et devait même rester sur l'Elbe, et ne pas quitter le général Morand qui, dans toutes ses lettres, le priait de ne pas s'éloigner. Voici, Monseigneur, des faits que je désire voir porter à la connaissance de l'Empereur, afin que Sa Majesté ne soit pas

trompée par des rapports mensongers. Le général Saint-Cyr est hors d'état de diriger ses troupes au moindre danger. Ce général est fini, usé, nul enfin et sans caractère. Il était mené par le directeur général de la police de Hambourg, M. Daubignosc, qui ne connaît rien au métier des armes, et pourrait mieux faire le sien s'il s'en occupait sérieusement. Le général Carra-Saint-Cyr n'a donné que des ordres timides et incertains. Son expédition de Bremerlhé et de Blexem le prouve assez. Il n'y avait là que des paysans et quelques vétérans anglais, et on a tout abandonné, forts, batteries et canons, après avoir pris ou tué quelques hommes. A mon arrivée, tout le monde ici était dans l'inquiétude, et personne n'était moins rassuré que le général Saint-Cyr. Les troupes à Oldenbourg, à Brême, Bremerlhé et partout ont commis des excès affreux, parce que le général est sans énergie et ne peut réellement plus convenablement commander. J'aurais voulu l'ignorer, j'ai cru pouvoir le taire, mais je suis forcé de remplir mon devoir tout entier, quoiqu'il m'en coûte d'avoir à desservir un camarade, de qui je n'ai jamais eu à me plaindre pour moi personnellement. Le comte d'Arberg n'a rien à se reprocher; il est impossible d'avoir montré plus de force et plus de dévouement.

« La ville de Brême est calme comme Châlons et tout va au mieux ici; mais je dois le dire à Votre Excellence, le général Carra-Saint-Cyr ne pourra

plus servir utilement l'Empereur dans ces pays. C'est à son manque de caractère, plus qu'à toute autre cause, que les troubles et révoltes de Hambourg doivent une grande partie de leur origine, et je pense que Votre Excellence sera forcée d'en faire part à Sa Majésté, à qui je pourrais donner les détails les plus circonstanciés.

« Je ne puis me permettre aucun ménagement vis-à-vis de ceux qui ne serviraient pas l'Empereur avec la plus vive ardeur.

« Il n'y a que quelques bricks anglais sur la côte; les frégates ont disparu. La nouvelle que 12,000 hommes qui étaient depuis longtemps embarqués en Angleterre sont partis pour le Tage tranquillise ici beaucoup les personnes dévouées à la France. »

DAVOUT A VANDAMME.

« Lukow, 8 avril 1813.

« Mon cher général, je reçois à l'instant votre lettre du 7 de ce mois. Lorsque mon chef d'état-major a écrit au général Saint-Cyr, je ne croyais pas votre arrivée aussi prochaine; je l'ai apprise avec beaucoup de satisfaction pour le service de notre souverain, à qui des hommes de votre trempe sont bien nécessaires dans les circonstances où nous nous trouvons.

« Je dois vous donner connaissance de l'état actuel des choses : j'ai été envoyé le 29 mars du

côté de Stendal pour me mettre à la poursuite des partis russes qui avaient passé l'Elbe et qui inondaient le pays. Le 1er avril on a mis à ma disposition pour cet objet la division Puthod. Quelque diligence que j'aie faite, il ne m'a pas été possible de prévenir le malheureux contre-temps de Lunebourg. Je l'ai appris le 9, à mon arrivée à *Dannenberg*. C'est là aussi que j'ai reçu une lettre du major général qui m'annonçait que la 32e division militaire était mise en état de siége, que Sa Majesté la mettait sous mon commandement, et que je devais me conformer aux instructions que le vice-roi devait m'adresser. Non-seulement elles ne me sont pas encore parvenues, mais je n'ai pas même reçu une seule réponse aux différentes lettres que je lui ai écrites à cet égard. J'ai continué ma marche sur Lunebourg et j'ai poursuivi les troupes russes et prussiennes, qui ont repassé l'Elbe le 3, à Brekede. Toute la rive gauche de l'Elbe, depuis Magdebourg jusqu'à *Ollenspicken* était bien nettoyée et bien observée. J'avais le projet, en me concertant avec les troupes de Brême, d'achever la prompte occupation de la 32e division militaire, située entre l'Elbe et le Weser. Sur ces entrefaites, j'ai reçu l'ordre du vice-roi, qui m'a été réitéré, de me rapprocher de lui, en commençant mon mouvement par réunir mes troupes à *Salzwedel*, où je recevrai probablement l'ordre de me diriger sur Brunswick.

« Ce qui a donné lieu à ces dispositions, c'est

que l'ennemi a jeté des ponts à Dessau. Le vice-roi défendra le terrain pied à pied, et il a l'intention de concentrer ses forces dans les environs de Brunswick.

« Demain ou après, toutes les forces qui étaient sur la rive droite passeront sur la gauche, ayant de grands moyens d'embarcation à Domitz et à *Boizenbourg*. J'ai chargé le général Montbrun de faire connaître à son départ de Lunebourg cet état de choses à M. le général Saint-Cyr. L'essentiel maintenant est donc de se maintenir sur le Weser. Les mesures que vous avez prescrites, si elles sont bien exécutées, rempliront cet objet; on ne peut y travailler avec trop de célérité. Il faut faire occuper les différents ponts que nous avons sur le Weser, et y faire construire des têtes de pont pour y mettre vos jeunes troupes à l'abri des insultes de l'ennemi. Quant à la destruction des bacs, bateaux et nacelles, il n'y a pas de doute que les habitants les soustrairont à cette mesure; il n'y a qu'en envoyant par eau, depuis le point où le Weser porte bateau, différents détachements commandés par des officiers intelligents et actifs, que vous pouvez espérer d'obtenir ce résultat. Alors il sera impossible à l'ennemi de jeter des partis sur la rive gauche pour fomenter des troubles. Au commencement de mon séjour dans la 32e division militaire, j'avais ordonné le désarmement de tous les habitants, ce qui avait produit 30 à 40,000 armes qui ont été transportées à Lune-

bourg; elles étaient, il est vrai, de la mauvaise espèce, mais enfin ce sont des armes qui tuent. Je ne doute pas que les habitants ne s'en soient procuré depuis cette époque, et que même les Anglais n'en aient jeté une grande quantité sur les côtes. Il faut sommer les habitants d'apporter dans les chefs-lieux de leurs départements et dans un temps proportionné aux distances, toutes les armes, de quelle qu'espèce qu'elles soient. Ce qui reste du département de l'Elbe devra envoyer ses armes à Brême.

« Au surplus, mon cher général, toutes les observations sont oiseuses, puisque personne mieux que vous n'est en état de prendre de bonnes mesures pour le service de notre souverain, selon que les circonstances l'exigent; ainsi, le véritable objet de cette lettre est de vous faire connaître l'état des choses, et je continuerai à vous en instruire.

« J'ai prescrit au général Montbrun de faire connaître au général Saint-Cyr le contenu d'une lettre de Tettenborn à *Tschernischeff*. Je vous en adresse la copie. Je présume que l'ennemi doit agir du côté de Brême ou de *Hanovre*. Au surplus, ces derniers jours il y avait très-peu de Russes à Hambourg. On y organisait des troupes; mais elles ne seront pas bonnes de longtemps. La première colonne des troupes suédoises débarquées en Poméranie y était annoncée.

« Il me semble absolument nécessaire que vous

fassiez faire à vos troupes l'exercice à feu, et que vous envoyiez à cet effet chercher de la poudre à *Wesel*. »

MOLITOR A VANDAMME

« Utrecht, 9 avril 1813.

« Mon général, en apprenant votre arrivée dans le voisinage de la Hollande où je me trouve employé, permettez-moi de me rappeler à votre souvenir et de vous offrir mes vœux pour la campagne glorieuse que vous allez ajouter à tant d'autres.

« Les soulèvements des Bouches-du-Weser que votre présence va dissiper entièrement n'ont pas, je crois, dépassé l'Ems; j'ai envoyé deux bataillons à Groningue pour renforcer le général Janssens.

« La tranquillité a régné jusqu'à présent en Hollande. Une conspiration, sur le plan de Mallet, s'était ourdie, il y a deux mois, à Amsterdam; c'était l'œuvre de quelques intrigants; je les ai découverts à temps; une commission militaire en a fait justice.

« Nous sommes en mesure ici contre les Anglais; de bons forts élevés sur la côte, de bonnes places bien approvisionnées, garantissent les points principaux de débarquement ; six bataillons étrangers en font la garde avec une artillerie suffisante, trois autres bataillons de garde soldée et compagnies départementales assurent la tranquillité des grandes villes de l'intérieur.

« J'ai quitté Amsterdam pour établir mon quartier général à Utrecht où se rassemble un corps de troupes françaises; j'y ai déjà quatre bataillons sans comprendre ceux que j'ai envoyés à Groningue; j'attends 1,200 Suisses sous peu de jours, et pour le mois prochain des forces beaucoup plus considérables. MM. les généraux de division Ledrut et Amey me sont annoncés pour le camp d'Utrecht.

« Voilà, mon général, ma position actuelle; ajoutons-y votre puissant et imposant voisinage, je pense que nous pouvons raisonnablement désirer plutôt que craindre l'arrivée des Anglais.

« S'il survenait quelque chose d'important dans cette partie, permettez-moi d'avoir l'honneur de vous en faire part. »

VANDAMME AU MAJOR GÉNÉRAL.

« 9 avril 1813.

« Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Altesse que Brême et Minden sont maintenant à l'abri d'un coup de main. On travaille à force à perfectionner les travaux et à compléter la défense.

« Tous les ponts sur le Weser sont rompus, ainsi que celui de l'*Aller* à Verden. Le pont en pierre de Nieubourg est couvert par un ouvrage offensif dont on s'occupe avec activité.

« J'ai donné pour l'instruction des troupes des

ordres très-positifs, dont autant que possible je surveille moi-même l'exécution. On fait l'exercice régulièrement le matin et le soir. Nous nous dépêchons de former nos jeunes soldats.

« L'organisation de mes divisions s'opère autant qu'il peut dépendre de moi. Je stimule le zèle de tout le monde.

« M. le comte d'Arberg, préfet du département des Bouches-du-Weser, m'annonce : 1° que les perceptions ont peu souffert et que la rentrée des contributions sera sous peu complète; 2° que tous les chevaux votés par son département sont prêts à être livrés. J'en préviens M. le général Bourcier et l'invite à envoyer chercher ces chevaux.

« Sur mon invitation, MM. les préfets des départements de la Lippe, de l'Ems-Supérieur et des Bouches-du-Weser ont, par une proclamation, engagé les gardes-côtes, les gendarmes et douaniers à reprendre sans délai le poste que quelques-uns d'entre eux ont abandonné. Il a été accordé à ces déserteurs un délai de douze jours à l'expiration duquel ils seraient jugés par des commissions militaires.

« La nouvelle des succès obtenus par le vice-roi sur les Russes et les Prussiens a été publiée ici et a produit dans tout le pays le plus heureux effet.

« Une lettre que je reçois du général Montbrun m'annonce que le prince d'Eckmühl a reçu des ordres du vice-roi pour se rapprocher de Son Al-

tesse, et qu'en conséquence le maréchal a déjà commencé son mouvement. Le général Montbrun a dû lui-même quitter aujourd'hui Lunebourg avec l'arrière-garde et ira coucher demain à Ultzen. »

VANDAMME AU MAJOR GÉNÉRAL.

« 10 avril 1813.

« Monseigneur, M. le général Montbrun m'ayant annoncé que le prince d'Eckmühl remontait l'Elbe pour se rapprocher du vice-roi, et que son arrière-garde devait arriver ce soir à Ultzen, je n'ai pu faire autrement que de rappeler près de Brême les divisions Carra-Saint-Cyr et Dufour. L'une est à Ottersberg et l'autre à Osterolz et Stellebrock, en face d'Elsfeth, où se trouvent des moyens de passage en cas de besoin. Son Excellence m'a confirmé la nouvelle de son départ seulement aujourd'hui, et c'est la première lettre que je reçois d'elle parce qu'elle ignorait mon arrivée ici.

« Le général Dufour, qui avait d'abord l'ordre de se porter sur Cuxhaven, a été jusqu'à Bremerlhé. A son approche, les bricks anglais ont appareillé et mis à la voile. Ils ont emmené avec eux environ trente barques ou bateaux chargés de grains qu'on assure être la propriété de quelques négociants hambourgeois.

« Des députés de Bremerlhé sont venus deux

lieues au-devant du général ; ils ont paru effrayé et n'ont pas dissimulé que les habitants, craignant de voir renouveler les scènes qui se sont passées le mois dernier, voulaient abandonner leurs foyers. Le général les a rassurés et personne n'a quitté la ville. Pendant cette marche, le général Dufour a été très-satisfait de ses bataillons. »

LE GÉNÉRAL RUSSE TETTENBORN A VANDAMME.

« 12 avril 1813.

« Monsieur le général, le bruit court ici que vous avez fait fusiller deux magistrats d'Oldenbourg, et que vous avez encore destiné au même sort plusieurs personnes respectables. Je ne crois pas que ces atrocités soient vraies ; mais, si elles l'étaient, j'ai l'honneur de vous prévenir que je saurai les venger et que tous les militaires et employés français qui sont dans mon pouvoir et qui y tomberont encore par la suite seront mis à mort; les militaires, sans distinction de grade, fusillés, et les gendarmes, douaniers et employés de toute autre espèce, pendus. J'ai à disposer de plus de cent employés français, et dans ce moment on m'amène vingt-cinq gendarmes, parmi lesquels deux officiers. Soyez persuadé, monsieur le général, que je tiendrai parole, et permettez-moi de vous observer que dans la situation où vous êtes,

toutes vos mesures de terreur se dirigent contre vous-même. »

VANDAMME AU MAJOR GÉNÉRAL.

« 15 avril 1813.

« Monseigneur, j'ouvre mes dépêches pour annoncer à Votre Altesse que, d'après tous les rapports que je reçois, il paraît certain que l'ennemi fera demain quelques efforts pour rejeter dans Brême les troupes que j'ai en avant du fossé et en tête des faubourgs, car de toutes parts il s'avance et se renforce. J'en fais part au prince d'Eckmühl et le prie de faire une pointe sur Schafstal, tandis que le général Maurin se porterait sur Hademsdorf. Il n'y a pas de doute que ce mouvement forcerait l'ennemi à se retirer vers l'Elbe et nous en débarrasserait pour une huitaine de jours, ce qui nous mettrait en état de compléter la défense du Weser, de Brême, de Nieubourg et de Minden, et de nous organiser complétement. Je prends du reste toutes mes mesures pour bien repousser les attaques qui seraient dirigées contre moi. »

VANDAMME AU MAJOR GÉNÉRAL.

« Brême, 19 avril 1813.

« Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte

à Votre Altesse que, hier, un poste placé à Boryfeld a été attaqué par les paysans qui ont fait feu de toutes leurs croisées au moment où quelques cosaques ont paru. Six hommes de ce poste ont été blessés ; on a remarqué deux cavaliers habillés en rouge au milieu des paysans. J'ai de suite envoyé à Listerdieck, entre Brême et Boryfeld, assez de troupes pour maintenir l'ennemi s'il se disposait à faire un mouvement. Aujourd'hui j'ai donné des ordres pour qu'on me livrât les auteurs de cette révolte ouverte ; j'en ferai bonne justice.

« Le 14 de ce mois, à onze heures du soir, 60 Anglais ont débarqué à Grosensiel, ont surpris et enlevé deux préposés des douanes qui étaient sur ce point du Weser pour porter la correspondance. Un colporteur de faïence, que l'ennemi a pris pour un douanier, a été également fait prisonnier. Ces 60 Anglais se sont rembarqués sans effectuer aucun versement frauduleux.

« D'après les ordres que je viens de donner, les troupes sous mon commandement vont être ainsi réparties :

« La 2e division laisse deux bataillons à Minden et va prendre position à Nieubourg où sera son quartier général.

« La 5e division se porte sur Brême, laissant un bataillon sur la côte à Varel et Elsfleth.

« La division Carra-Saint-Cyr a été renforcée des 1er et 2e bataillons de marche, et est placée à Tenöver.

« Demain, à moins d'accident extraordinaire, je ferai occuper la ligne d'Ottersberg. »

DAVOUT A VANDAMME.

« Minden, 19 avril 1813.

« Monsieur le général, depuis ma dernière lettre dont je vous envoie le duplicata dans le cas où elle ne vous serait pas parvenue, je vous fais connaître les nouvelles circonstances survenues à l'état actuel des choses.

« Le jour où je devais me porter sur Ultzen, j'ai reçu un ordre de l'Empereur qui m'a été transmis par le vice-roi, pour me rendre de suite dans la 32e division militaire qui est mise en état de siége, afin d'en prendre le commandement, comme aussi des troupes qui y sont et de celles qui doivent y être dirigées. On a joint à cet ordre une expédition du décret du 10 avril, sur l'exécution du sénatus-consulte qui suspend le régime constitutionnel dans les départements de la 32e division militaire.

« Le général Maurin, qui était à Celle, devait partir le même jour pour faire une forte reconnaissance soit sur la route de Lunebourg, soit sur celle d'Ultzen. Au lieu d'exécuter ces ordres, il a évacué Celle sur un avis que lui a donné le général Bourcier que des partis ennemis avaient paru sur sa gauche, et il me prévenait qu'il se retirait à la hauteur de Meinersein. Je lui

ai donné l'ordre impératif de partir à la pointe du jour, le 18, pour réoccuper Celle. Le général Sébastiani, le même jour, a dû partir de Gifhorn pour se porter sur Ultzen, avec 2,500 chevaux, 20 bouches à feu et 2,000 hommes d'infanterie ; Gifhorn, qui est susceptible de défense, étant fortement occupé : 600 chevaux étaient à Brunswick sous les ordres du général Dubois, en communication avec le général Sébastiani. Le général Bourcier avait laissé à Hanovre 250 chevaux qui n'ont dû en partir qu'à l'arrivée de l'ennemi. J'attends à chaque instant des nouvelles du général Sébastiani. Je compte avoir d'organisé ici sous quarante-huit heures vingt-quatre bouches à feu; demain, le général Dumonceau partira à la pointe du jour pour Nieubourg, avec huit bouches à feu. Il laissera ici trois bataillons; les sept autres bataillons qui sont avec lui seront réunis à Nieubourg et Hoya, et je lui enverrai des ordres selon les nouvelles que je recevrai du général Sébastiani. Je ferai porter aussi sur Nieubourg 3 ou 400 chevaux que, d'après les ordres du vice-roi, le général Bourcier a mis à ma disposition, et j'espère sous peu de jours en avoir un millier.

« Je vous donne connaissance, mon cher général, des ordres que je viens de donner directement au général Dumonceau, afin d'éviter toute perte de temps, pour se procurer des effets de campement qui, après le fusil, sont ce qu'il y a

de plus nécessaire au soldat en temps de guerre.

« Faites-moi connaître où en est l'organisation du personnel et du matériel de l'artillerie destinée au 1er corps, et que le général Jouffroy a dû organiser à Wesel.

« J'attends ici mes chevaux qui ne peuvent arriver qu'après-demain. Je profiterai de ce temps pour presser les travaux, afin de mettre Minden en état de défense. Donnez-moi de vos nouvelles par un officier qui, à son retour, passera par Nieubourg.

« Je vous serai obligé aussi, mon cher général, de m'envoyer un état de situation des troupes et de leur emplacement.

« Jusqu'à ce que j'aie des nouvelles du général Sébastiani, il faut laisser les choses dans l'état où elles sont; demain on sera en état d'agir puisque le général Dumonceau aura à Nieubourg de l'infanterie, de l'artillerie et de la cavalerie.

« J'adresse des ordres de haute police au préfet de Brême, prenez-en connaissance et remettez-lui la lettre. »

LE ROI JÉRÔME A VANDAMME.

« Cassel, 20 avril 1813.

« Monsieur le général comte Vandamme, je reçois votre lettre du 18 avril.

« Vous savez sans doute, à l'heure qu'il est, que l'Empereur est arrivé à Mayence, le 17, à deux

heures du matin; que le prince de la Moskowa occupe Erfurth depuis le 17 avec 60 mille hommes, et que le duc de Raguse, avec 50 mille hommes, occupe Gotha et Eisenach.

« La garde de l'empereur est arrivée à Field, et le général Bertrand, avec 50 mille hommes, occupe Bamberg et Cobourg; dans peu de jours nous aurons de grands résultats.

« Le général Morin a battu hier l'ennemi à Celle; le général Sébastiani, avec le corps du prince d'Eckmülh, l'a également battu à Usingen.

« Je ne conçois rien à l'article d'une lettre du prince d'Eckmülh, que je reçois à l'instant, par lequel il m'annonce qu'il se rend dans la 32e division mititaire pour en prendre le commandement ainsi que des troupes qui s'y trouvent; dites-moi ce qui en est. »

VANDAMME AU MAJOR GÉNÉRAL.

« Brême, 23 avril 1813.

« Monseigneur, le prince d'Eckmühl est arrivé cette après-midi à Brême. Je lui ai rendu compte de la situation politique et militaire de la 32e division, et j'ai remis à Son Excellence tous les papiers relatifs à ce commandement que l'Empereur avait daigné me confier et qu'il a plu à Sa Majesté de me retirer. Je désire ardemment être encore utile au service de Sa Majesté, mais je doute que j'y réussisse sous les ordres du prince

d'Eckmulh. J'essaierai cependant par de nouveaux efforts à mériter les suffrages de mon souverain. »

Le 23 avril 1813, Davout arriva à Brême. Vandamme lui remit tous les papiers relatifs au commandement de la 32e division militaire, et en rendit compte au major général.

Vandamme, en se rendant dans la 32e division, avait la promesse d'un commandement en chef, d'une position égale à celle d'un maréchal, le mettant en position d'obtenir, avant la fin de la campagne et à la première occasion, cette dignité suprême, objet de son ambition.

Passant sous les ordres de Davout, il craignait de se trouver dans une position secondaire; mais il se trompait ; l'intention bien arrêtée de l'Empereur était alors de couronner la vie militaire de l'intrépide général par une récompense qu'il avait méritée en mainte circonstance. La malheureuse affaire de Kulm, dont on ne saurait attribuer les désastres à Vandamme, empêcha son élévation à la dignité suprême du maréchalat. En 1815, il était encore le général le plus en vue pour l'obtenir, et celui que désignait l'armée.

Davout rendait justice entière à Vandamme, car le lendemain de son arrivé à Brême, dans une lettre à Berthier, par laquelle il annonce qu'il va se porter sur Rottenbourg afin d'appuyer le mouvement du général Sébastiani et de forcer l'ennemi à repasser l'Elbe sur tous les points, il dit : « Le

général Vandamme marche avec les troupes. Son arrivée et sa présence ici ont été d'une grande utilité pour le service de l'Empereur; il y aurait eu de très-grands troubles sans cela. »

Les meilleures relations s'établirent au reste bientôt entre ces deux hommes de guerre, ayant entre eux plus d'un point de ressemblance : grands talents, bravoure reconnue, caractères rudes et quelquefois difficiles, ne s'épargnant pas et ne reculant devant rien pour le bien du service.

Vandamme, depuis son arrivée à Brême, avait organisé les troupes de façon à ce que Davout pût les mettre en mouvement. C'est ce qu'il fit. Le 27 avril, la division Dufour se mit en marche sur Rottenbourg, en passant par Sottrum, laissant deux bataillons à Ottersberg et se dirigeant sur l'Elbe par le nord-est. La division Dumonceau opéra de même le 26 au matin. Les troupes sous les ordres directs de Vandamme présentaient un effectif de 15 à 16,000 combattants.

Le 28 avril, Vandamme arriva à Rottenbourg et écrivit de cette ville à l'Empereur, la lettre suivante :

« Sire, j'ai l'honneur de remercier Votre Majesté des nouvelles qu'Elle a la bonté de me donner par sa lettre du 26 que je reçois aujourd'hui. Il paraît certain que le général Sébastiani doit maintenant occuper Lunebourg et que les Russes l'ont évacué hier. Je vais tâcher d'établir ma communication avec lui.

« Le pays que nous occupons est entièrement débarrassé des Cosaques. Avant-hier, ma division d'avant-garde, où se trouvaient MM. Revest, le jeune prince de Reuss et le général baron de Fezenzac, a eu un engagement entre Sottrum et Rottenbourg; ils étaient environ 1,500 avec quelques pièces de canon. Ils ont voulu s'opposer à notre marche, mais ils ont été complétement culbutés, ont fui de toutes leurs forces et se sont embarqués en toute hâte à Harbourg, où ils ont ensuite coulé tous les bateaux. Pour y arriver plus promptement, ils ont requis des voitures pour transporter leurs bagages. Il est malheureux que dans ce moment nous n'ayons pas eu de cavalerie à l'avant-garde. Nous avons maintenant 400 lanciers polonais; sous quelques jours nous en aurons environ 1,500.

« La division d'avant-garde, qui occupait aujourd'hui Schessel, va prendre position à Tostedt et à Harbourg.

« Une brigade de la division Dumonceau va la remplacer à Schessel.

« Une brigade de la division Dufour va se placer en avant de Rottenbourg. Il est très-probable que demain le reste de ces deux divisions suivra ce mouvement.

« Votre Majesté peut avoir l'assurance que dès que j'apprendrai quelque chose qui puisse l'intéresser, je m'empresserai de lui en faire part. »

Le maréchal Davout suivait le mouvement du corps de Vandamme. Le 28, à Rottembourg, il crut prudent d'arrêter la marche offensive des deux divisions pour attendre des nouvelles du général Sébastiani opérant au nord sur l'Elbe par Lunebourg, pour donner aux jeunes soldats fatigués, des deux divisions, quelques moments de repos et pour se rendre compte des intentions de l'ennemi.

Le 29 au matin, le prince d'Eckmühl reçut en effet des nouvelles du général Sébastiani. Ce dernier était à Lunebourg. Les corps russes de Czernischeff et de Dörnberg avaient repassé l'Elbe à Artlembourg et à Boitzenbourg, points sur lesquels le général avait porté des forces. Davout, désirant s'entendre avec lui pour les opérations ultérieures, lui donna rendez-vous pour le 30 entre Lunebourg et Tolstedt. Il pria Vandamme de l'accompagner. La brigade du prince de Reuss de la division d'avant-garde occupa Harbourg le même jour 29 avril, en face Hambourg, sur la rive gauche de l'Elbe, après un combat brillant. L'ennemi se replia sur la rive droite. Hambourg était occupé par 7,000 hommes de la légion anséatique, 1,000 Anglais et 3,000 Cosaques. Une partie de ces troupes s'établit dans l'île de Wilhemsbourg, et se mit à tirailler avec les avant-postes des troupes françaises occupant Harbourg et le fort.

Le corps de Vandamme se trouvait donc enfin en

présence de l'ennemi, sous les murs d'une grande ville à la possession de laquelle l'Empereur attachait une importance capitale. C'était encore à l'intrépide général qu'allait être réservée la mission difficile de faire rentrer cette riche cité dans le devoir.

Le 30 avril, Vandamme reçut de son chef immédiat, Davout, la lettre suivante, écrite de Tolstedt, à deux heures de l'après-midi :

« Monsieur le général, je vous adresse copie d'une lettre du prince major général, au général Cara Saint-Cyr, qui annonce l'arrivée successive à Brême de quatre compagnies de 470 marins danois chacune.

« La première de ces compagnies devait arriver le 5 mai à Brême, et les autres successivement quarante-huit heures après.

« Il paraît que ces compagnies arriveront plus tôt.

« Il est important que l'on prenne des mesures avec les autorités danoises, n'ayant pas de moyens de transport sur la rive gauche, pour qu'à un signal convenu et au premier avis elles puissent les envoyer chercher sur la rive gauche. Il me semble que ce serait entre Altona et Gluckstadt, que l'on pourrait fixer le point de passage. Il y a ordinairement au village danois de Blankenèse beaucoup de bateaux de pêche que l'on pourrait utiliser.

« Envoyez un officier intelligent, avec le moins de bruit possible, se concerter avec les autorités

danoises; elles doivent être intéressées à garder le secret.

« Donnez l'instruction verbale à cet officier de prendre des informations sur la quantité et l'espèce de troupes qui sont à Hambourg, sur les travaux qui s'y font et sur l'armée suédoise dont on parle depuis si longtemps; en quoi consiste-t-elle, où est-elle? Il faut que cet officier montre la plus grande confiance aux Danois, mais recommandez-lui d'être tout yeux et tout oreilles; se battent-ils, oui ou non, et sérieusement avec les Anglais, ont-ils des réunions de troupes, et où sont-elles?

« Je dirigerai les marins danois suivant les arrangements qui auront été pris avec les autorités; bien entendu que l'officier passera avec son uniforme, mais il faut qu'il y mette beaucoup de discrétion. Il faut que cet officier s'adresse à M... Je ne mets pas son nom, car je ne me le rappelle pas bien et que je crains de l'estropier, c'était le commandant militaire d'Altona du temps que j'étais à Hambourg; et qu'il ne parle absolument qu'à lui, parce que je pense que c'est lui qui a toute la confiance de son souverain et qu'il la mérite. S'il ne s'y trouvait pas, il prendrait des informations sur celui qui est à la tête de la marine danoise. Cet officier, du reste, parlera de la position des armées au 26, de l'arrivée de l'Empereur, des 64 bataillons qui, sous huit jours, seront ici; et des 100 bouches à feu, et qu'il débite

toutes ces vérités naturellement et sans jactance; il est bon que le Danemark ait de bonnes informations.

« *P.-S.* Cet officier nous rapporterait toutes les dernières gazettes. »

Avant d'aller plus loin, faisons connaître la conduite du gouvernement danois vis-à-vis de la France à cette époque, et la singulière position dans laquelle le cabinet de Copenhague se trouvait à l'égard de celui des Tuileries.

En exécution des ordres de Davout, Vandamme envoya un officier chargé de la mission de s'entendre avec le colonel Haffner pour la remise des marins. Cet officier fut mis sous une espèce de surveillance et ne put s'aboucher qu'avec le colonel, chez lequel venaient chaque jour les généraux russes Czernischeff, Tettenborn et autres. Ces généraux, connaissant la mauvaise réception des plénipotentiaires de la cour de Copenhague à Londres et à Saint-Pétersbourg, craignaient de voir l'espèce de neutralité observée jusqu'alors par les troupes du Danemark cesser à l'entrée en ligne des divisions françaises. Or, les alliés tenaient beaucoup à conserver Hambourg, et ils savaient bien que la ville ne serait pas en leur pouvoir du jour où ils auraient en avant d'eux les soldats de Vandamme, et en arrière, à Altona, les soldats de la division danoise. L'arrivée de l'officier français à Altona causa naturellement une grande sensation sur la promenade où se

trouvaient réunis beaucoup d'officiers russes et hambourgeois. Tettenborn craignait que la mission apparente de la reddition des marins n'en cachât une secrète pour le colonel Haffner et pour le général Wegener.

Le colonel Haffner adressa beaucoup de remercîments, donna tous les moyens pour le passage des marins de la rive gauche à la rive droite de l'Elbe, et Vandamme, feignant de traiter les Danois en alliés, communiqua au commandant d'Altona la position des armées françaises en Allemagne. Ce dernier lui répondit :

« Comme des nouvelles aussi authentiques ne peuvent qu'être d'un très-grand intérêt pour Sa Majesté le roi mon maître, je me propose de les lui communiquer. Quant aux nombreuses troupes françaises rassemblées sur ce point-ci, fasse le ciel qu'elles ne soient pas employées directement contre la ville de Hambourg, dont les malheurs auraient une influence absolue sur la ville d'Altona. »

Ainsi, les Danois restaient encore dans une sorte de neutralité plus hostile cependant à la France qu'aux puissances alliées. Cet état de choses des plus bizarres rendait tout fort délicat.

Le général Wegener, commandant la division danoise, avait, selon toute apparence, les ordres secrets de son gouvernement, consistant à tergiverser jusqu'au moment où l'on connaîtrait les premières opérations militaires et les succès de

l'un ou de l'autre parti, de façon à se ranger du côté qui offrirait le plus de garanties. Pour ne rien compromettre, il s'éloigna d'Altona, y laissant un simple colonel, qu'on pouvait désavouer au besoin.

Davout et Vandamme devaient peser sur le gouvernement danois, faire briller à ses yeux le prisme encore si éclatant de la puissance de Napoléon, malgré les désastres de 1812, et opérer de façon à arriver à l'occupation de Hambourg, plutôt en obtenant l'évacuation des Russes que par la force des armes.

Tettenborn comprenait très-bien que le jour où les Danois se jetteraient franchement dans l'alliance française, l'occupation de Hambourg par les alliés était impossible.

La division danoise devenait donc l'objet des attentions des chefs russes et français. La victoire de Lutzen allait trancher ce nœud gordien.

Revenons maintenant à ce qui se passait à Tolstedt où s'était arrêté Davout, et à Rottenbourg, où se trouvait Vandamme. Le premier, ne recevant pas de réponse du général Sébastiani à sa demande d'entrevue, se décida à se rendre de sa personne, le 1er mai, à Lunebourg pour s'entendre avec le général. Il n'emmena pas Vandamme et laissa son aide de camp pour le remplacer. Arrivé à dix heures du soir à Lunebourg, le prince d'Eckmühl se hâta d'écrire immédiatement au général :

« J'ai poussé jusqu'à Lunebourg, où je viens

d'arriver. J'y ai trouvé le général Sébastiani, qui se disposait à en partir demain ; déjà ses avant-postes ayant été retirés, l'ennemi a fait passer un parti de cavalerie, qui était aujourd'hui à Winsen (1).

« Je donne l'ordre au général Dumonceau de se porter demain, à la petite pointe du jour, sur Winsen avec deux ou trois bataillons et deux pièces de canon pour en chasser l'ennemi et le forcer à repasser l'Elbe ; de mon côté, je ferai partir d'ici demain, à la même heure, un parti de cavalerie que le général Sébastiani nous laisse, pour Winsen.

« Le reste de la division du général Dumonceau se rendra à Lunebourg. Je donne l'ordre à ce général, lorsqu'il aura forcé l'ennemi, de repasser l'Elbe, d'établir des postes d'observation sur l'Elbe, sur sa droite et sur sa gauche, je lui recommande de communiquer avec ceux de Harbourg.

« Je suppose que demain vous aurez réuni à Harbourg, avec l'avant-garde du général Osten, la division Dufour. Je vous prie d'y rester de votre personne jusqu'à ce que vous ayez de mes nouvelles ; il est bon de pousser une petite avant-garde dans la direction de Stade.

« Le général Sébastiani ralentira un peu son mouvement pour nous donner le temps de nous

(1) Entre Harbourg et Lunebourg.

établir ; faites-moi passer directement ici vos nouvelles jusqu'à dix heures du matin. »

Vandamme se hâta d'exécuter les ordres contenus dans cette lettre. La brigade du prince de Reuss à Harbourg se porta sur Winsen, où elle opéra sa jonction avec la division Dumonceau. Lui-même se porta à Harbourg, tandis que Davout revint à Brême. Le 3 mai, il écrivit au général :

« Monsieur le général, un officier danois, envoyé par le commandant du premier transport de marins de cette nation, est chargé d'une lettre de moi pour que vous lui donniez les renseignements nécessaires à son passage, pour qu'il aille annoncer l'arrivée de ce transport. Cet officier doit revenir ensuite rejoindre son chef sur la route de Brême à Stade. Le convoi de marins qui arrive demain partira après-demain et sera le 5 à Zeven.

« Il est bien important que nous occupions promptement tout le pays sur la rive gauche de l'Elbe, jusqu'à Cuxhaven, afin que le préfet des Bouches-de-l'Elbe, qui est parti ce matin pour Zeven, puisse organiser les administrations et dissoudre celles que l'ennemi avait établies ; il y a quarante-huit heures qu'il levait encore des contributions dans la partie du département des Bouches-du-Weser qui est sur la rive droite de ce fleuve.

« Je sais que vous manquez de généraux. Le général Fezensac est sans expérience. Je me propose de faire partir demain le général Beurmann

pour être à votre disposition. Vous pourriez lui confier le commandement d'une colonne mobile, que vous composeriez d'un bataillon d'infanterie, de cinquante chevaux et de deux bouches à feu : vous le chargeriez particulièrement, après avoir montré des troupes partout, de faire exécuter les ordres du préfet, avec qui il entrerait en correspondance.

« Stade est un point fort important à occuper. L'Empereur y attache une grande importance ; il faut y avoir une forte garnison. La ville est entourée de remparts et a beaucoup d'eau ; il serait facile de la mettre de suite à l'abri d'un coup de main. Donnez des ordres au chef de bataillon Vinache pour qu'il fasse faire sans délai ce qui sera nécessaire pour remplir ce but.

« Le quartier général du vice-roi était le 30 à Mersebourg ; on dit que nous avons remporté une victoire près de Dessau ; les résultats seraient 5,000 prisonniers russes et prussiens et vingt-cinq bouches à feu, mais il n'y a rien de certain. Je vous donne cette nouvelle comme un on-dit du directeur de l'*Estafette* d'Osnabruck. Pressez le général Dumonceau d'exécuter toutes les dispositions que je lui ai prescrites, de réunir à Lunebourg toutes les embarcations qui existent ; pressez aussi la réunion à Harbourg de toutes les embarcations qui se trouvent dans les petites rivières qui se jettent dans l'Elbe, surtout dans l'Ost, afin que nous puissions être en mesure de

passer promptement sur la rive droite, quand la grande armée aura passé l'Elbe, et de profiter de la terreur que ses succès auront produite. »

Vandamme, d'après les instructions du maréchal Davout, avait expédié à Altona un officier de son état-major, le capitaine Argout, fort intelligent, qui lui rapporta une lettre du colonel danois Haffner, dans laquelle on remarque ce passage :

« Le Danemark étant en guerre ouverte avec l'Angleterre, puisqu'il n'existe pas même d'armistice entre les deux puissances, mon dessein est d'assurer le transport de ces marins sur l'Elbe, au moyen d'une partie des chaloupes canonnières stationnées devant la ville d'Altona, et dont j'augmenterai le nombre, s'il faut, pour rendre la réussite plus complète, etc. »

Vandamme expédia la copie de cette lettre au major général, ainsi que le rapport secret de M. Argout sur tout ce qu'il avait pu observer à Hambourg. La lettre du général, en date du 3 mai, se terminait ainsi :

« L'ennemi travaille toujours en toute hâte à se fortifier et continue à nous tirer fréquemment des coups de canon. Les troupes en garnison dans l'île de Wilhemsbourg ne cessent de crier : Garde à vous ! et montrent beaucoup d'agitation. »

Les choses en étaient là, lorsque la victoire de Lutzen du 2 mai vint donner une tournure plus décidée aux affaires et déterminer la conduite

politique du gouvernement danois, qui se rapprocha de la France.

Le major général fit connaître à Davout, par une lettre du 7 mai, les intentions de l'Empereur relativement à Hambourg. Il lui écrivit :

« Je vous ai annoncé, prince, par ma lettre du 5, la victoire complète que l'Empereur a remportée le 2, dans les plaines de Lutzen, sur les armées russe et prussienne réunies. Nous continuons à poursuivre l'ennemi et probablement nous serons demain à Dresde. Le prince de la Moskowa va passer l'Elbe et marcher sur Berlin.

« L'Empereur me charge de vous faire connaître qu'il est indispensable que vous vous portiez à Hambourg, que vous vous empariez de cette ville et que vous dirigiez sur-le-champ le général Vandamme dans le Mecklenbourg. Voici la conduite que vous avez à tenir : vous ferez arrêter sur-le-champ tous les sujets de Hambourg qui ont pris du service sous le titre de sénateurs de Hambourg ; vous les ferez traduire à une commission militaire et vous ferez fusiller les cinq les plus coupables. Vous enverrez les autres sous bonne escorte en France pour être retenus dans une prison d'État. Vous ferez mettre le séquestre sur leurs biens et vous les déclarerez confisqués. Le domaine prendra possession des maisons, fonds de terre, etc.

« Vous ferez désarmer la ville, vous ferez fusiller tous les officiers de la Légion anséatique et

vous enverrez tous ceux qui ont pris de l'emploi dans cette légion en France pour y être mis aux galères.

« Aussitôt que vos troupes seront arrivées à Schwerin, vous tâcherez, sans rien dire, de vous saisir du prince et de sa famille, et vous l'enverrez en France, dans une prison d'État. Ces ducs ayant trahi la Confédération, vous en agirez de même à l'égard de leurs ministres.

« Vous ne commettrez aucune hostilité contre les Suédois, s'ils restent dans la Poméranie et déclarent vouloir demeurer tranquilles.

» Vous ferez une liste de rebelles des 1,500 individus de la 32e division militaire les plus riches et qui se sont le plus mal conduits, vous les ferez arrêter et vous ferez mettre le séquestre sur leurs biens, dont le domaine prendra possession. Cette mesure est surtout nécessaire dans l'Oldembourg.

« Vous ferez mettre une contribution de cinquante millions sur les villes de Hambourg et de Lubeck ; vous prendrez des mesures pour la répartition de cette somme et pour qu'elle soit promptement payée. Vous ferez partout désarmer le pays et arrêter les gendarmes, canonniers, gardes-côtes et officiers et soldats ou employés qui, étant au service, auraient trahi. Leurs propriétés seront confisquées. N'oubliez pas surtout toutes les maisons de Hambourg qui se sont mal comportées et dont les intentions sont mauvaises.

Il faut déplacer les propriétés, sans quoi on ne serait jamais sûr de ce pays.

« Vous ferez armer la place de Hambourg; vous ferez faire des ponts-levis aux portes; vous ferez mettre des canons sur les remparts, relever les parapets et vous établirez une citadelle du côté de Harbourg, de manière que 4, à 5,000 hommes y soient à l'abri de la population etde toute incursion.

« Vous ferez également armer Lubeck pour que cette ville soit à l'abri d'un coup de main.

« Vous réorganiserez Cuxhaven.

« Toutes ces mesures, prince, seront de rigueur. L'Empereur ne vous laisse la liberté d'en modifier aucune ; vous devez déclarer que c'est par ordre exprès de Sa Majesté et agir en temps et lieu avec la prudence nécessaire. Tous les hommes connus pour être chefs de révolte doivent être fusillés ou envoyés aux galères.

« Quant aux Mecklembourg, l'instruction générale est que ces princes sont hors de la protection de l'Empire ; mais il n'en faut rien laisser apercevoir et probablement Sa Majesté aura le temps de donner des ordres. Comme les princes de Mecklembourg peuvent ignorer nos dispositions, vous pouvez promettre d'abord tout ce qu'on voudra, en y mettant pour restriction : sauf l'approbation de l'Empereur. L'approbation étant parvenue, tout se trouverait en règle.

« Hambourg étant en état de siége, vous y nom-

merez un commandant ferme pour y faire la police. Vous enverrez le général Vandamme en avant avec votre quartier général. Il faut avoir soin, prince, de ménager ce général, les hommes de guerre devenant rares. »

Les instructions contenues dans cette lettre toute confidentielle, envoyée par courrier extraordinaire, sont trop nettes, trop précises pour avoir besoin de commentaires. La dernière phrase indique quel cas l'Empereur faisait de Vandamme comme homme de guerre.

Le même courrier apporta au général la lettre suivante de Berthier, lettre datée du 7, de Waldheim :

« L'Empereur, monsieur le général Vandamme, me charge de vous faire connaître qu'il est content de votre conduite à Brême et qu'il vous destine un bon commandement. En attendant, secondez le prince d'Eckmühl de tous vos moyens, Sa Majesté vous saura gré et vous tiendra compte de ce que vous aurez fait pour remplir à cet égard ses intentions. »

Lorsque les ordres contenus dans la dépêche confidentielle du 7 mai, du major général, parvinrent à Davout, Vandamme avait déjà fait une tentative audacieuse sur les îles de l'Elbe situées entre Hambourg et Harbourg, prologue indispensable de l'attaque de la première de ces deux villes.

A quatre heures du matin, le 9, le général en-

voya au prince d'Eckmühl un premier rapport sur cette opération qui avait parfaitement réussi. Davout s'empressa de lui répondre pour le complimenter, en ajoutant : — « Alliez avec votre vigueur la prévoyance. Si vous jugez que vous puissiez vous maintenir dans l'île de Wilhemsbourg, faites-le... » etc.

Le soir, différentes circonstances rapportées dans le second rapport ci-dessous, de Vandamme, firent connaître au maréchal que l'on avait dû évacuer les îles.

« Ce matin, entre minuit et une heure, j'ai attaqué à la fois les îles d'Ochsens, Werder, Wilhemsbourg et Altenwerder. Toutes les trois ont été tournées et enlevées de vive force. L'ennemi a partout été chargé à la baïonnette et vivement poursuivi jusqu'à ses embarcations et ses derniers réduits.

« Le vent s'est tout à coup élevé si violemment, que nos communications sont devenues extrêmement difficiles. L'ennemi en a profité pour porter toutes ses forces de Hambourg sur les trois îles. Lorsque j'ai reconnu sa résolution, que j'ai pu deviner facilement à la marche de ses troupes, je me suis empressé de prescrire au prince de Reuss, qui occupait Ochsenwerder, et au chef de mon état-major qui était dans Altenwerder de se porter tous deux, avec toutes leurs forces, sur l'île de Wilhemsbourg, où je pensais pouvoir me maintenir ; mais le vent ayant toujours continué avec

violence, j'ai craint de voir mes communications entièrement interrompues. Il a donc fallu penser à la retraite. Nous avons été attaqués. Alors s'est engagée une vive fusillade. Au milieu de la mêlée, s'est présenté comme parlementaire le commandant danois d'Altona. Il avait ordre de son roi de me voir, et de prier Sa Majesté Impériale et Royale de faire déclarer les îles neutres et de demander en grâce que Hambourg, qui est enclavé entièrement avec Altona, ne fût pas pris de vive force.

« Le colonel Haffner est l'ami particulier de son roi, qui lui permet de correspondre avec lui sans intermédiaire. Cet officier supérieur semble bien aimer notre Empereur. Le roi regarderait comme une grâce spéciale, comme un bienfait auquel il met le plus grand prix, que Sa Majesté Impériale et Royale lui accordât cette faveur.

« Le sénat fera toutes les soumissions que l'Empereur pourra prétendre, et s'en remettra à sa clémence et à sa générosité.

« Je vais continuer à en imposer aux Hambourgeois avec mes jeunes soldats qui, en général, se sont parfaitement conduits.

« La retraite s'est opérée avec le plus grand ordre, et nous n'avons absolument laissé personne, hors les derniers blessés.

« Cette opération a eu pour résultat de nous rendre maîtres de toute l'artillerie ennemie et d'une grande quantité d'embarcations. Nous avons détruit celles que nous n'avons pu enlever. Nous

avons fait environ 150 prisonniers, parmi lesquels plusieurs officiers. Nous avons pris 15 à 20 chevaux de Cosaques. On peut évaluer au moins à 300 le nombre des morts et blessés de l'ennemi. Nous en avons eu beaucoup moins, et nos blessés le sont en général peu dangereusement, n'ayant pas eu beaucoup d'artillerie contre nous, et l'ayant prise de suite.

« Il se trouvait dans l'île de Wilhemsbourg deux petites pièces sur affût marin, une pièce de 24, une de 12 et 2 obusiers de 6 pouces. Toute cette artillerie provenait des arsénaux de la marine.

« Nous sommes bien en mesure et prêts à agir d'après les ordres que je recevrai, n'ayant rien voulu prendre sur moi dans une circonstance si délicate. »

Le maréchal approuva l'évacuation de Wilhemsbourg. « Cette expédition, écrit-il le 10 mai à Vandamme, après la réception des rapports de ce dernier, cette expédition a été fort heureuse. Elle aura jeté une grande consternation dans Hambourg et dans tout le pays. Il ne faut pas accepter la neutralité des îles. Vous pouvez envoyer un officier à Altona, près de M. Haffner, pour lui faire connaître qu'on ne peut point adopter la proposition de la neutralité des îles; que d'ailleurs nous ne demandons pas mieux que de ne pas enlever Hambourg de vive force, et que c'est aux habitants sages à prévenir cette extrémité en fai-

sant leur soumission. Pour les conditions, ils doivent s'en rapporter à la *clémence bien connue de l'Empereur.* »

Il est probable que si la lettre du 7 mai eût été connue à Hambourg, au contraire, les habitants auraient tremblé de se rendre.

Vandamme, cependant, mit le colonel Haffner en demeure de lui donner par écrit les ouvertures verbales que, le 9, pendant le combat, il était venu lui faire. Le colonel répondit une longue lettre qui se terminait par la menace suivante : « Hambourg n'étant pas une forteresse ou un *point militaire assuré* pour une des parties belligérantes, j'ose espérer que Votre Excellence se souviendra de toutes les raisons que j'ai eu l'honneur de lui expliquer, dictées par l'humanité, et d'accord autant avec l'intérêt de Sa Majesté l'Empereur qu'avec celui de S. M. le roi, qui, bien que cela ne change en rien le système politique ou la situation amicale qui existe entre les deux Etats, verra sans doute avec la plus grande douleur les commandants de ses troupes dans la pénible nécessité *d'opposer de la résistance aux troupes françaises* ou à celles d'une nation amie. »

Vandamme, de plus en plus étonné de l'attitude prise par le colonel Haffner, écrivit au général Wegener, et soumit l'affaire à l'Empereur qui approuva la conduite du commandant de la 32e division militaire, et fort mécontent d'une réponse ambiguë et toute diplomatique du général Wegener,

réponse qui lui fut également communiquée, fit écrire par le major général au prince d'Eckmühl : « J'ai mis sous les yeux de l'Empereur les dépêches dont était porteur votre aide de camp. Sa Majesté m'ordonne de vous le réexpédier pour vous faire connaître qu'elle est indignée de la démarche des Danois ; qu'elle est contente de la réponse du général Vandamme ; que Hambourg fait partie intégrante de l'Empire, et que si les Danois l'oublient, l'Empereur est assez puissant pour les en faire repentir. Faites passer, Monsieur le maréchal, la lettre ci-jointe du duc de Vicence à M. Alquier (alors ministre de France à Copenhague). Sa Majesté y porte plainte au gouvernement danois. L'Empereur trouve qu'il y a dans tout cela un étrange renversement d'idées, et qu'il faut que tous ces hommes soient fous. La ville de Hambourg s'est indignement conduite ; les lettres interceptées, qui nous ont été communiquées par le cabinet de Sa Majesté, prouvent la mauvaise conduite des sénateurs ; l'Empereur ordonne que vous les fassiez arrêter et que vous les envoyiez en France, etc., etc. »

L'expression du juste mécontentement de Napoléon étant parvenue à Copenhague, le roi, qui avait appris la victoire de Lutzen et l'imprudente conduite du colonel Haffner à Altona, commença à avoir des craintes sérieuses. Il ne vit plus qu'un moyen de conjurer l'orage, c'était de faire cesser une neutralité impossible à garder plus longtemps,

et de se ranger du côté qui paraissait être le plus fort. Alquier, notre ministre, écrivit à Vandamme, le 17 mai :

« Aussitôt que je fus informé que M. Haffner vous avait notifié qu'il avait l'ordre de défendre Hambourg contre les troupes de Sa Majesté l'Empereur et Roi, je m'empressai de demander au ministre du roi l'explication d'une conduite si étrange et si imprévue. M. de Rosencranz me répondit : que Sa Majesté venait d'expédier de nouveaux ordres à M. Haffner, d'après lesquels cet officier général devait vous déclarer, Monsieur le comte, que la première démarche qu'il avait faite auprès de vous devait être regardée comme non avenue, et qu'il n'entreprendrait rien de contraire à vos opérations.

« De nouveaux renseignements m'ont appris que le contre-ordre donné à M. Haffner était arrivé trop tard et que vous avez eu à combattre des troupes danoises. Le roi, en chargeant son ministre de m'exprimer la douleur que cet événement lui a causée, m'a fait informer aussi de la résolution qu'il a prise de mettre toutes ses troupes *sous vos ordres et à votre disposition*, et enfin de vous faire offrir tous les secours en bateaux et en bâtiments dont vous pouviez avoir besoin pour un passage de rivière. Le roi, pour ne manquer, dans une circonstance aussi grave, à aucune des mesures que lui prescrivent ses intérêts, et que sa sagesse doit lui conseiller, fait partir aujourd'hui même un

ministre extraordinaire qui se rend au quartier général de Sa Majesté l'Empereur et Roi. M. de Kaas (c'est le nom de cet envoyé), l'un des premiers personnages de l'État, se propose, Monsieur le comte, d'avoir l'honneur de vous voir et de conférer avec vous ; il vous remettra une lettre par laquelle j'ai l'honneur de vous le présenter. J'ose me flatter que vous voudrez bien accueillir ce ministre avec les égards qui lui sont dus, et comme un ami bien déclaré de la France. »

L'instant d'hostilité des troupes danoises contre nous avait suffi pour donner aux Russes qui formaient la garnison de Hambourg l'espérance de voir la division Wegener prendre parti pour eux; cela avait, d'un autre côté, retardé les mesures prises par Vandamme et l'attaque qu'on voulait faire contre la ville, et enfin il était résulté de cette perte de temps que quelques bataillons suédois avaient pu se jeter dans la place. Lorsque les ordres formels du roi de Danemark parvinrent au quartier général de Davout, et que les Russes virent que non-seulement Vandamme ne paraissait pas intimidé par le renfort des Suédois, mais que les troupes danoises échappaient à l'armée alliée, Tettenborn évacua Hambourg dans la nuit du 30 au 31 mai. Les Français y entrèrent le lendemain matin et s'y établirent.

A partir de ce moment, le Danemark sembla marcher franchement dans notre alliance ; mais à la fin de 1813, et lorsque l'armée française, à la

suite de Leipzig, dut repasser le Rhin, les Danois tournèrent définitivement leurs armes contre Davout.

Nous allons maintenant donner une partie de la correspondance de Vandamme avec le prince d'Eckmühl et avec le major général, du 11 mai au 3 juin 1813.

Ces documents feront connaître les événements qui amenèrent la reprise de la ville de Hambourg par les troupes du général, et le rôle important que lui-même joua à cette époque.

DAVOUT A BERTHIER.

« Brême, 11 mai 1813.

« Nous occupons toute la rive gauche, depuis l'embouchure de l'Elbe.

« L'ennemi a évacué le 8 à notre approche, les forts près de Cuxhawen, dont nous nous sommes emparés. Ces forts sont détruits en ce qui concerne la défense du côté de la mer et les canons ont été enlevés. On travaille à remettre ces forts en état.

« Le 9 au matin, le général Vandamme attaqua les îles qui sont entre Harbourg et Hambourg, notamment l'île de Wilhemsbourg, où nous avons fait 150 prisonniers et pris 8 bouches à feu. L'ennemi a eu 2 à 300 hommes tués ou blessés.

« Notre perte, en tués et blessés, n'a pas excédé

60 hommes, cette opération a jeté la consternation dans Hambourg.

« Le 9, dans la soirée, l'ennemi ayant réuni des forces supérieures pour reprendre cette île et l'ayant fait attaquer, le général Vandamme a fait replier les troupes avec ordre et sans perte, et a fait enclouer les pièces qui avaient été prises.

« Je joins à cette lettre le rapport du général Vandamme qui rend compte de cette opération, pendant laquelle M. de Haffner, commandant militaire danois à Altona, s'est présenté comme parlementaire, chargé par son souverain de solliciter la neutralisation de ces ces îles, et que Hambourg, qui est enclavé entièrement avec Altona, ne soit pas enlevé de vive force.

« J'ai fait connaître au général Vandamme que nous ne pouvions pas accepter la neutralité de de ces îles, je l'ai prié d'en informer M. de Haffner, en ajoutant que nous ne demandions pas mieux de ne pas enlever Hambourg de vive force, mais qu'il fallait que les habitants fissent leur soumission, s'en remettant à la clémence connue de l'Empereur et qu'ils chassent les étrangers de chez eux, sans attendre à la dernière extrémité. On dit que le sénat est disposé à implorer la clémence de l'Empereur. »

VANDAMME A DAVOUT.

« Harbourg, 11 mai (4 heures du soir).

« J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence

les rapports qui me sont parvenus de notre droite et la copie des lettres que j'ai écrites ce matin au général Tettenborn, aux magistrats de Hambourg et au général commandant les troupes danoises dans le Holstein.

« Je crois pouvoir ne plus douter de l'évacuation des îles et de Hambourg, et il paraît bien certain aussi que l'ennemi défile devant le général Dumonceau, depuis trois jours, par Domitz et Lenzen pour faire une courte halte à Gerleberg; aussi je n'attends pas le retour de mon chef d'état-major et je vais passer en force dans l'île de Wilhemsbourg, d'où j'agirai vigoureusement contre Hambourg car il est plus que temps d'en finir. Quant aux intermédiaires danois, je n'en serai pas dupe.

« Je donne ordre au général Dumonceau de réunir toutes les embarcations et de se préparer à passer le fleuve ou à Boizenbourg ou à Lauenbourg; ne fît-il qu'un simulacre il pousserait la retraite de l'ennemi sur la rive droite qui fera diligence pour gagner Berlin.

« Je ferai au reste tout ce que les circonstances me permettront pour utiliser nos nouvelles troupes et gêner autant que possible la marche ennemie. Dans très-peu d'heures, monsieur le maréchal, vous aurez un nouveau courrier,

« Les Suédois sont avancés et ne s'avanceront plus.

« Veuillez m'envoyer de la cavalerie, quelle

qu'elle soit, et tout ce qui peut encore quitter le Weser en toute arme. »

VANDAMME A DAVOUT.

« Harbourg, 12 mat (9 h. 15 du soir).

« Monsieur le maréchal, d'après les rapports de mon chef d'état-major que j'avais envoyé à Hambourg, avec les lettres et sommations dont j'ai eu l'honneur d'envoyer copie à Votre Excellence, il paraît que cette ville est dans une complète anarchie sous l'aventurier Tettenborn et compagnie. Ce général appelle troupes russes les bandes de rebelles et d'étrangers qu'il a commencé de former.

« Il ne paraît que trop vrai, d'après la lettre dont je joins ici copie, que les danois se sont joints aux ennemis de la France pour défendre la ville et le territoire de Hambourg.

« Je vais me mettre en mesure d'en imposer à tout ce monde et sous qnelques heures je saurai à quoi m'en tenir. Je retourne dans l'île de Wilhemsbourg. Je vais faire les approches de Hambourg, occuper toutes les îles et conduire cette affaire avec autant de prudence que de vigueur. L'annonce des troupes que me fait Votre Excellence me mettra fort à l'aise. Si je pouvais recevoir 4 obusiers, je déciderais tout en peu de jours. Dans tous les cas, je ne négligerai aucun moyen

militaire ni politique pour réduire cette ville à l'obéissance.

« Le général Dumonceau a les ordres les plus précis pour faire son passage à Zollenspiecker ou Altenbourg, afin d'inquiéter ou de presser l'ennemi dans sa retraite, que la marche de l'Empereur et du prince de la Moskowa rendra chaque jour plus difficile.

« J'envoie à Votre Excellence la *Gazette de Hambourg* du 11.

« Je vous prie de croire, Monsieur le maréchal, que tout sera mis en œuvre pour assurer et hâter le succès de notre entreprise. »

DAVOUT A BERTHIER.

« Harbourg, 13 mai 1813 (minuit).

« Monseigneur, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Altesse Sérénissime les derniers rapports du général Vandamme. Son expédition d'hier sur l'île de Wilhemsbourg est très-belle; il se loue beaucoup de la conduite de ses jeunes troupes.

« Il est fort heureux que ce général se soit trouvé ici : c'est à sa présence et à l'élan qu'il a su donner aux troupes, qu'on doit ce résultat.

« Ses dispositions pour l'opération de Hambourg sont fort bien entendues. J'ai été les voir et j'ai trouvé qu'elles ne laissaient rien à désirer. Sa petite flottille est bien organisée et tous ses moyens sont bien préparés, mais la tergiversa-

tion du général Dumonceau force à ajourner l'exécution de l'attaque de Hambourg jusqu'à ce qu'on ait vu clair à ce qui se passe sur notre droite.

« Je donne l'ordre positif au général Dumonceau de se porter avec toutes ses forces sur Dalenbourg, où je me rendrai moi-même si les rapports qu'il m'enverra sont dans le même sens que les précédents. Si, ce qui est vraisemblable, ils sont dénués de fondement, je le ferais venir ici pour m'emparer de Hambourg.

« La conduite des Danois est inexplicable; il est présumable que sous deux à trois jours tout ce qui s'est fait sera désavoué par le roi de Danemark. Ce sera un des résultats de la bataille de Lutzen.

« Cependant voulant, sous peu d'heures, donner du positif à cet égard, j'ai cru devoir écrire au général danois la lettre dont copie est ci-jointe. Je m'empresserai de transmettre sa réponse à Votre Altesse Sérénissime.

« M. le lieutenant général comte Vandamme m'a prié d'appuyer près de Sa Majesté la demande du grade de général de brigade qu'il forme en faveur de l'adjudant-commandant Revest, son chef d'état-major. Il en fait le plus grand éloge depuis qu'il est avec lui.

« Je prie Votre Altesse Sérénissime d'adresser à l'Empereur cette demande et d'assurer Sa Majesté que la meilleure harmonie régnera entre le

général Vandamme et moi ; que nous ne penserons l'un et l'autre qu'à la bien servir, et que ce motif fera disparaître les petites altercations que nos caractères entiers pourraient occasionner. »

Cette dernière phrase est sans doute une allusion à une altercation assez vive entre Davout et Vandamme, altercation racontée par le général duc de Fesenzac dans son charmant ouvrage *(Souvenirs militaires)*.

A la page 364, on lit à propos de Vandamme :

« Son avancement n'avait répondu ni à ses « talents ni à ses services.

« Son caractère indomptable lui nuisait auprès « de l'Empereur. Vraiment, disait Napoléon, je « ne pourrais par avoir deux Vandammes ; ils se « battraient jusqu'à ce que l'un eût tué l'autre. »

VANDAMME A DAVOUT.

« Avant-hier nous étions imparfaitement établis dans l'île de Wilhemsbourg. La nuit étant venue, il avait fallu se borner à se garder militairement.

« Hier 12, à huit heures du matin, l'ennemi a commencé par débarquer 1,000 à 1,200 hommes en face de Hambourg. Une vive fusillade s'est engagée avec la brigade d'infanterie légère commandée par le général Gengoult. J'ai été examiner l'affaire, et j'ai vu que cette colonne ennemie, s'attendant à être appuyée, prétendait nous faire sortir de l'île.

« L'ennemi pressant d'abord son attaque, avait

gagné quelque avantage et avançait en force avec l'artillerie qu'il avait débarquée. Je fis à l'instant former en masse les trois bataillons d'infanterie légère, soutenus par tout le reste de la division Dufour. J'ordonnai la charge, et en un quart d'heure, tout fut mis dans la déroute la plus complète. L'ennemi abandonna toute son artillerie, ses caissons, ses munitions et se rembarqua dans le plus grand désordre, laissant des prisonniers et un grand nombre de morts, parmi lesquels se sont trouvés beaucoup de Danois. Le général Dufour et le général Gengoult se sont parfaitement conduits dans cette affaire.

« J'ai voulu connaître parfaitement l'île, je la parcourus au galop; alors je me suis décidé à y faire passer la brigade de Reuss que je destinais à occuper Altenwerder, Kuttwick et Rossenhof. A peine avais-je fait débarquer les troupes que j'appris que l'ennemi tentait un nouveau débarquement sur le point de Reiherstuger Land, d'où il semblait vouloir se diriger sur le point de mon passage. Une fusillade s'est engagée, et l'ennemi, voyant qu'il n'avait pu nous surprendre, s'est retiré précipitamment avec perte de quelques morts, blessés et prisonniers.

« J'ai établi le 152e en réserve et en observation au château même de Wilhemsbourg, afin de pouvoir se porter partout.

« Prévoyant bien une nouvelle attaque, je fis marcher le 37e, qui était sur la digue. La fusillade

s'engagea sérieusement ; je n'hésitai pas à ordonner au 37e de se retirer lentement en défendant la digue et à laisser avancer l'ennemi de manière à lui couper sa retraite, ou à le poursuivre vigoureusement.

« J'ordonnai de suite à deux bataillons de la droite de la division Dufour de se rendre directement au pont où l'ennemi avait passé, tandis que je prescrivis au prince de Reuss de marcher précipitamment sur l'ennemi avec les deux bataillons qui se trouvaient au château de Wilhemsbourg. La fusillade s'est d'abord engagée, et comme on ne peut cheminer que par des digues fort élevées, j'ordonnai aux troupes de cesser le feu et je fis battre la charge de toutes parts. L'ennemi fut contraint à la retraite et poursuivi pendant une heure, la baïonnette dans les reins. Jamais confusion ne fut plus complète. Tout ce qui s'était jeté dans les barques a été noyé ou tué. 430 hommes environ qui n'ont pas pu s'embarquer ont mis bas les armes.

« Je ne puis assez me louer de la valeur de nos troupes ; je ne me rappelle pas d'avoir jamais trouvé plus d'ardeur dans nos vieilles bandes. Plusieurs officiers de tout grade se sont particulièrement distingués. J'aurai l'honneur d'en adresser l'état à Votre Excellence pour qu'elle veuille bien le faire parvenir à l'Empereur. »

DAVOUT A VANDAMME.

« Winsen, 18 mai 1813.

« Monsieur le général, je vous ai informé dans le temps que j'avais transmis à Sa Majesté votre correspondance avec les Danois ; j'ai pensé qu'il vous serait agréable de connaître l'approbation qu'y a donnée notre souverain ; je vous adresse copie de la lettre du major général qui la contient.

« J'ai reçu la lettre où vous m'annoncez le retour de l'officier de marine qui a accompagné mon aide de camp d'Houdetot. J'envoie à Sa Majesté copie de votre lettre et le journal qui y était joint ; il paraît que l'ennemi a plusieurs batteries sur la rive droite de l'Elbe, dans le Billwarder ; je vous enverrai demain des notes pour vous en faciliter les reconnaissances.

« Il faut charger le chef de bataillon Vinache d'employer toute la journée de demain à bien reconnaître toute la rive droite, depuis l'île de Moorwarder jusqu'à la hauteur d'Altona. Je ferai reconnaître tout le pays qui est entre le Moorwarder et Zollempicker.

« Des rapports annoncent que des fourriers suédois sont arrivés hier à Lauenbourg ; mais, depuis le temps que cela se débite, on n'y croit pas. »

DAVOUT A VANDAMME.

« Harbourg, 21 mai 1813.

« Monsieur le général, je regrette beaucoup que vous n'ayez point voulu vous rendre à Garrburg, où je suis venu sur votre refus de vous rendre à moitié chemin de Garrburg à Winsen. Il était important de convenir des mesures à prendre pour le passage de l'Elbe et l'attaque d'Hambourg. Un bombardement ne nous mettrait pas (d'après les conséquences qu'on peut tirer de votre première tentative) en possession de cette ville. Il faut, pour obtenir ce résultat, faire sauver les étrangers qui en sont les maîtres, à qui il importe fort peu que Hambourg soit brûlé ; on n'y réussira que lorsqu'on sera sur la rive droite.

« Je vous ai adressé des observations sur les moyens d'effectuer le passage, en vous priant de faire faire les reconnaissances nécessaires ; je n'ai reçu aucune réponse à cet égard. Quoi qu'il en soit, voici à quoi je m'arrête définitivement : j'envoie au général danois un officier français, porteur d'une réponse à la lettre dont je vous ai fait connaître à peu près le contenu. Il est probable que le gouvernement danois interviendra fortement et agira pour que nous puissions entrer dans Hambourg, sans y éprouver de résistance, à moins que des forces majeures ne soient arrivées sur ce point. Je fais suspendre toute hostilité jusqu'au

retour de l'officier, à qui j'ai recommandé d'être ici demain, de bonne heure. Demain, je donnerai tous les ordres pour le passage et je ferai rapprocher une partie des troupes du général Dumonceau, pour le faire avec le plus de forces possibles et être en mesure contre les forces ennemies que l'on peut rencontrer, quelles qu'elles soient. »

DAVOUT A VANDAMME.

« Winsen, 22 mai 1813.

« Monsieur le général, j'ai reçu vos trois lettres du 21, dont une à six heures et deux à dix heures du soir. Je ne regrette pas que l'attaque contre Hambourg ait été différée jusqu'à l'époque où l'on a eu la certitude que les Danois en avaient retiré leurs troupes, puisqu'une attaque faite lorsqu'ils y étaient eût pu décider la guerre avec cette puissance. Cet incident seul devait apporter des délais.

« Je vous observerai en outre que l'Empereur, dans ses instructions, n'avait pas prévu cette circonstance ; d'ailleurs, jusqu'à ce jour, cette opération eût été impraticable, puisqu'une colonne ennemie de 4 à 5,000 chevaux, 3 à 4,000 hommes d'infanterie et douze pièces, était près de Dalenbourg. Il a été nécessaire de mettre en mouvement la division Dumonceau pour faire repasser l'Elbe à l'ennemi.

« L'officier français que j'ai envoyé au général

danois était porteur de la lettre dont copie est ci-jointe ; il a ordre, à son retour, de vous communiquer la réponse et ce qu'il aura appris.

« Donnez, Monsieur le général, vos ordres à toutes ces troupes ; faites-moi connaître l'ensemble de vos opérations et le point où vous serez de votre personne ; je me porterai sur un autre point pour veiller à l'exécution des ordres que vous aurez donnés et concourir à leur exécution.

« Ne voyez, Monsieur le général, dans tout ceci, qu'une preuve de ma haute confiance et nullement la vile pensée de rejeter sur vous la plus petite responsabilité ; c'est moi qui commande, ainsi c'est moi qui dois la supporter.

« Un de mes principaux motifs en agissant ainsi est un sentiment de justice. Vous avez tout préparé, tout reconnu, vous devez recueillir le fruit de toute votre prévoyance ; aussi, je vous le répète, je ne serai là qu'un de vos généraux. Je serai à Harbourg une heure après la réception de cette lettre. »

VANDAMME A BERTHIER.

« Wilhemsbourg, 22 mai 1813.

« Monseigneur, je n'entretiendrai pas Votre Altesse de la correspondance que j'ai eue avec les autorités militaires danoises, puisque le prince d'Eckmuhl la lui a soumise et qu'elle a fait connaître que l'Empereur avait daigné témoigner qu'il

approuvait cette correspondance. J'annoncerai seulement à Votre Altesse que non-seulement les Danois ont abandonné la cause de Hambourg, mais encore que le roi a l'intention de mettre toutes ses troupes sous mes ordres et de me procurer tous les secours en bateaux et en bâtiments dont je pourrais avoir besoin pour un passage de rivière. Votre Altesse connaîtra les dispositions du cabinet de Copenhague par la lettre que j'ai reçue de M. Alquier, ministre de France près la cour de Danemark et dont je joins ici copie. Aujourd'hui même, Monseigneur, j'ai envoyé M. l'adjudant commandant Revest, mon chef d'état-major, pour connaître les ordres qui peuvent déjà être parvenus aux troupes danoises et savoir précisément ce qu'on peut espérer d'elles. J'attends pour demain matin la réponse du général commandant en chef. Quelle qu'elle soit, je tenterai, sans délai, de prendre Hambourg de vive force. Déjà le 19, j'ai, de minuit à deux heures, lancé sur la ville une centaine d'obus et fait jouer quatre pièces de 6 et une de 24, prise sur l'ennemi. Nous avons tué dix à douze personnes, blessé un grand nombre et causé une émigration considérable. Cette nuit, je recommencerai cette attaque, mais d'une manière plus vive et avec beaucoup plus de bouches à feu. Demain, dans l'après-midi, à moins d'événement extraordinaire, j'entreprendrai le passage de l'Elbe, que j'ai bien combiné et dont je chercherai à assurer le succès par tous les

soins et toutes les mesures de prudence qui pourront dépendre de moi.

« Je dois confirmer ici à Votre Altesse, ce qui sans doute, lui a déjà été annoncé, qu'il est impossible de trouver plus de courage et d'enthousiasme réel que dans nos jeunes soldats. Dans toutes leurs rencontres avec l'ennemi, ils ont montré un zèle et une ardeur admirables. Toutes leurs attaques faites aux cris de : *Vive l'Empereur !* ont complétement réussi. Depuis que j'ai sous mes ordres ces nouveaux bataillons, je ne les ai presque point quittés, je me suis constamment occupé de leur instruction, j'ai été partout avec eux, partout je les ai encouragés. Jusqu'à présent, j'ai tiré d'eux tout le parti que je pouvais en espérer. Je serai bien heureux si l'Empereur daigne applaudir à mes efforts et reconnaître qu'il a en moi un fidèle et bien dévoué serviteur.

« D'après la nouvelle que je reçois à l'instant qu'on pourra traiter avec le général Tettenborn, j'accorde une suspension de vingt-quatre heures, qui pourra bien être prolongée jusqu'à trente-six.

« Quelques bataillons suédois sont arrivés à Hambourg, mais ma situation n'en est point changée, et les Danois prenant parti pour nous, il est impossible de craindre que ce renfort pour Hambourg soit un obstacle à nos entreprises. »

VANDAMME A DAVOUT.

« Wilhemsbourg, 23 mai 1813 (5 h. du soir).

« L'officier que j'avais envoyé ce matin auprès de mon chef d'état-major rentre à l'instant d'Altona et me dit en substance que Tettenborn veut se défendre, ayant reçu des renforts suédois (deux bataillons avant-hier et trois cette après-midi). Nul doute qu'il n'eût évacué Hambourg, si nous eussions forcé du 19 au 20.

« L'ambassadeur extraordinaire danois dit que le roi est dans une position très-embarrassante envers la Suède et la Russie ; que cependant il se dévoue tout entier à Sa Majesté Impériale et Royale ; que si nos troupes passent l'Elbe et que nous ayons des succès, les troupes danoises se joindront à nous ; que le roi ne peut solder sa troupe hors de son territoire et qu'il est, pour cette raison, très-gêné en ce moment.

« M. le comte de Kaas dit encore que M. le baron d'Alquier a parfaitement interprété les intentions du roi dans une lettre que ce ministre m'a adressée, mais que le Danemark est aujourd'hui serré de si près par les Suédois qu'il faudrait un grand événement pour le sauver des maux dont il est menacé et que rien au monde ne ferait plus de plaisir aux troupes que de servir sous les drapeaux du Grand Napoléon.

« Le comte de Kaas désire présenter ses hom-

mages demain à Votre Excellence en passant par Harbourg, d'où il pressera sa marche vers le quartier général impérial.

« On a prétendu prouver au roi que nous n'avions ici, sur le bas Elbe, que dix mille hommes, et que le prince royal de Suède en commandait trente mille, Suédois, Russes, Prussiens et Allemands.

« Je crois, Monseigneur, que dans la situation où nous nous trouvons, il faut réunir sur le point de Stade à Lunebourg toutes nos forces et tenter le passage de l'Elbe le plus promptement possible et avant que les Suédois aient le temps de rassembler ici trop de troupes. On assure qu'ils sont en échelons depuis Hambourg jusqu'à Stralsund.

« Si Votre Excellence croit ne devoir pas faire prendre l'île de Ochsen-Werder et tenter le passage de l'Elbe pour investir Hambourg, il sera nécessaire de faire retirer plusieurs bataillons de l'île de Wilhemsbourg et même d'y diminuer l'artillerie.

« J'attends les ordres de Votre Excellence. Le chevalier Revest ne sera de retour qu'après-demain de son voyage près du général danois. »

DAVOUT A VANDAMME.

« Harbourg, 23 mai 1813 (8 h. du soir).

« Monsieur le général, je reçois à l'instant votre lettre de ce jour, à cinq heures du soir. Nous nous

trouvons dans une position qui n'a pas été prévue par l'Empereur, puisqu'il n'avait pas compté qu'on y trouverait les Danois comme ennemis, et qu'après eux on y rencontrerait les Suédois ; nul doute qu'il ne faille prendre dans les vingt-quatre heures un parti, ou de passer l'Elbe ou de nous borner à défendre la rive gauche en gardant fortement l'île de Wilhemsbourg. Je désire que vous vous rendiez ici demain, de bonne heure, de votre personne, pour raisonner ensemble sur notre situation. Dans le cas où les circonstances ne vous permettraient pas de vous absenter momentanément de votre île, j'irai moi-même vous trouver.

« Si nous étions à Berlin ou près d'y entrer, il n'est pas vraisemblable que les Suédois eussent osé quitter la Poméranie pour venir à Hambourg : l'ennemi ne serait pas sur la rive droite, en face de Magdebourg, et il n'aurait pas des partis à Salzwedel, qui ont poussé jusque vers Hanovre. »

NAPOLÉON A BERTHIER.

« Gœrlitz, 24 mai 1813.

« Mon cousin, faites connaître au prince d'Eckmuhl que je désire qu'aussitôt qu'il sera entré à Hambourg, il y reste avec la division de Hambourg et la 3e qu'il fera venir de Wesel et qu'il réunira à Brême et Hambourg, et qu'il fasse partir de Hambourg le général Vandamme avec les 2e et 5e divisions et l'artillerie nécessaire, dans la di-

rection du Mecklembourg et de Berlin, afin de couvrir le flanc gauche du corps qui est à Berlin. »

DAVOUT A VANDAMME.

« Harbourg, 27 mai 1813 (4 h. du soir).

« Monsieur le général, je reçois à l'instant votre lettre de ce jour, à quatre heures après midi. Vous pouvez donner à M. le général Wegener l'assurance que vous et moi nous nous réunirons pour solliciter l'indulgence et le pardon de l'Empereur en faveur des habitants de Hambourg, sous la condition qu'ils feront une soumission prompte et complète.

« Il me semble que le traité qui engageait les Danois à nous prêter un secours pour s'opposer à l'occupation du littoral de Hambourg par des troupes étrangères n'est pas aboli ; alors le général Wegener pourrait, dans le cas où l'ennemi abandonnerait la ville avant notre passage sur la rive droite, occuper Hambourg pour y maintenir l'ordre; mais il serait plus convenable que les choses s'arrangeassent de manière à ce que les troupes de notre souverain arrivent à Hambourg assez à temps pour y maintenir l'ordre.

« Au surplus, l'essentiel est d'y arriver le plus tôt possible. »

DAVOUT A VANDAMME.

« Harbourg, 29 mai 1813 (10 h. du matin).

« Monsieur le général, je reçois à l'instant votre lettre où vous m'annoncez la prise de l'île de Oschen-Werder. Il faut envoyer à Altona un de vos officiers donner l'ordre à votre chef d'état-major de requérir les Danois de cerner entièrement Hambourg, d'occuper le village de Hamm, qui n'est qu'à une portée de fusil de Vandebeck, et de se mettre en communication avec vous; ils devront intercepter tout secours venant de Bergdorf ou de toute autre route. Les troupes danoises qui sont à Altona devront cerner Hambourg entre les rives droites de l'Alster et de l'Elbe, et se mettre en communication avec le corps qui a dû arriver aujourd'hui à Vandebeck et qui cernera Hambourg entre la rive gauche de l'Alster et la rive droite de l'Elbe.

« Recommandez à votre chef d'état-major de marcher avec cette dernière colonne et de faire promptement jonction avec vous. Votre chef d'état-major enverra sommer Hambourg et ne donnera qu'une demi-heure pour ouvrir les portes.

« Toutes vos mesures étant prises pour assurer la retraite de vos troupes dans le cas où elles seraient attaquées par des forces supérieures, il serait oiseux de faire la plus petite recommandation à cet égard. Prescrivez que l'on se retranche

dans les différentes issues qui aboutissent à Hambourg, Bergdorf et Zollenspiecker. »

DAVOUT A VANDAMME.

« Harbourg, 30 mai 1813 (midi).

« Monsieur le général, M. de Fayet, mon aide de camp, arrive à l'instant; le compte qu'il me rend me fait craindre qu'il n'y ait un malentendu et qu'il vous ait mal rendu ce que je l'avais chargé de vous dire. Voici les faits : En revenant de Bulenhausen, j'ai rencontré un officier danois qui m'était envoyé par le commandant d'Altona pour me faire connaître que ce matin une députation hambourgeoise était venu annoncer que cette nuit les Russes avaient évacué la ville; qu'il était prié de m'annoncer une députation des habitants pour implorer la clémence de l'Empereur. J'ai chargé M. de Fayet, qui était témoin de cette circonstance, d'aller vous dire de faire marcher des troupes pour prendre possession de la ville, car il n'est plus question de capitulation.

« Je suis rentré à Harbourg avec l'officier danois que j'ai renvoyé à Altona avec mon chef d'état-major, lequel a l'instruction, dans le cas où vos troupes ne seraient pas encore à Hambourg, d'en faire prendre possession par les Danois, qui occuperont les portes et ne laisseront sortir personne : ils occuperont aussi les batteries.

« La magistrature a reçu l'ordre de faire dépo-

ser toutes les armes de la garde nationale et autres, dans la prairie qui se trouve vis-à-vis de l'île de Wilhemsbourg. Ces armes seront sous la garde des troupes danoises, en attendant l'arrivée des troupes françaises.

« Le général de Laville doit faire expédier à Wilhemsbourg le plus d'embarcations possibles pour être à la disposition du commandant de vos troupes, qui devront, pour passer, attendre vos ordres.

« Les Danois ont dû envoyer des partis de cavalerie par le Bill-Werder pour communiquer avec vos troupes. Ainsi, c'est à vous à prendre toutes les mesures. Lorsque les postes danois seront relevés par les troupes françaises, ils rentreront chez eux pour éviter les malentendus.

« L'essentiel est maintenant d'être promptement maître des portes de Hambourg. Le général de Laville, du reste, agit en votre nom.

« Puisque vous êtes maintenant aux batteries qui tiraient sur Hambourg, envoyez un officier pour chercher les bâtiments nécessaires au transport de vos troupes, afin de prendre possession de la ville.

« S'il y avait eu encore des troupes russes à Hambourg, on aurait pu faire une espèce de capitulation; mais puisqu'ils sont partis, il serait contre toutes les convenances de faire aucun arrangement avec des sujets de l'Empereur.

« Les transports danois seront arrivés vers les

4 heures dans le port de Harbourg. Cinq bataillons du général Dumonceau, y compris le 108e arrivé hier soir, seront à Harbourg avant cette heure-là.

« Il faut faire passer avec ces transports le plus de troupes et d'artillerie possible.

« Je vais faire venir le reste de la division Dumonceau pour que vous puissiez avoir toutes vos troupes réunies à Hambourg et entre Hambourg et Bergdorf. »

DAVOUT A BERTHIER.

« Harbourg, 30 mai 1813 (4 h. après midi).

« Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Altesse Sérénissime que l'opération d'hier du général Vandamme sur l'île d'Ochsenwerder et la réunion des troupes danoises à Altona et Vandebeck, ont eu leur effet. Les Russes, voyant qu'ils allaient être tournés, ont évacué Hambourg cette nuit, en prenant la direction de Bergdorf. Nous occupons maintenant cette ville.

« Demain j'adresserai les détails à Votre Altesse Sérénissime.

« Je ferai porter des troupes sur le Mecklembourg, et lorsque Lubeck sera occupé, j'exécuterai à la rigueur les intentions de l'Empereur, renfermées dans sa lettre chiffrée du 7 mai.

« Je dois vous prier, Monseigneur, de dire à Sa Majesté que ce résultat est entièrement dû aux

bonnes dispositions du général Vandamme, qui, tout en agissant avec vigueur, avait pris des mesures telles qu'il n'avait pas d'échauffourée à craindre.

« Je dois ajouter que depuis que le général Vandamme a été mis sous mes ordres, je n'ai eu qu'à me louer de son excellent esprit.

« L'Empereur connaît l'ambition du général Vandamme. Il a acquis, dans cette circonstance, de nouveaux droits à la bienveillance de Sa Majesté.

« Il a su tirer un très-grand parti des marins français, qu'il a réussi à bien organiser ; les moyens de passage et tout a été bien conduit.

« *P.-S.*— Nous avons perdu dans l'affaire d'hier 32 hommes dont 2 tués, les 30 autres ne sont que blessés.

« On a enterré 25 cadavres de l'ennemi et fait plus de 200 prisonniers. »

DAVOUT A BERTHIER.

« Hambourg, 31 mai 1813.

« Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Altesse Sérénissime que l'ennemi n'a eu que le temps de se sauver de Hambourg. Les travaux qu'on y a faits sont surprenants. La fausse braye est rétablie tout autour des remparts et dans le meilleur état possible. Il existe des ouvrages avancés très-bien entendus et achevés.

« On a trouvé, tant dans l'arsenal que sur les remparts, toutes les pièces que la marine française a laissées à Hambourg, et quelques-unes que l'ennemi avait amenées.

« Les pièces dejà reconnues se montent à 150 et quelques, de tout calibre, dont le plus petit est de 6.

« On a trouvé aussi 800,000 cartouches, dont 600,000 anglaises.

« Les munitions d'artillerie ne sont pas proportionnées à la quantité de pièces. Il y a aussi de la poudre en barils. On estime à 10,000 le nombre de fusils anglais qui ont été distribués à la garde bourgeoise que l'on désarme.

« L'ennemi espérait pouvoir conserver Hambourg, où le prince royal de Suède devait, dit-on, se porter, par des arrangements convenus avec l'Angleterre. Il s'est refusé à les tenir, parce qu'on n'avait pas exécuté tout ce qui avait été annoncé.

« On devait mettre à sa disposition un corps russe fort de 15,000 hommes, un corps de 10,000 Prussiens, et un autre de pareille force, composé de la légion germanique attendue d'Angleterre et de troupes levées dans ce pays. Je ne donne ici que comme des bruits qui circulent en ville.

« Une nouvelle plus positive, c'est qu'un Français parti le 2 mai d'Helgoland, voyageant comme un négociant de Hambourg, déclare y avoir vu le comte d'Artois et son fils, arrivant d'Angleterre. Il a été chargé par eux d'un paquet pour le général

Tettenborn. Ignorant que nous occupions Hambourg, il a remis ce paquet au consul français à Tounningue, qui doit me le faire passer ces jours-ci. Je le transmettrai à Votre Altesse Sérénissime.

« L'armée suédoise est entre Stralsund et Gadebusch, à ce qu'on dit. Je n'ai pas encore de données positives. Le corps de Dornberg est réuni à la hauteur de Lauenbourg.

« Les troupes françaises n'étaient pas à Berlin le 28. Des partis ennemis sont toujours aux environs de Magdebourg, sur les deux rives.

« Le général Vandamme se portera ces jours-ci dans le Mecklembourg.

« Le corps danois, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en informer, a des ordres du roi d'être à la disposition du commandant français. »

LIVRE XII

De Juin à la fin d'Août 1813

Vandamme est envoyé dans le Mecklembourg, après la prise de Hambourg. — Ses négociations avec Bernadotte. — Vandamme reçoit l'ordre, à la fin de juin, de se rendre à Magdebourg. — Il a le commandement du 1er corps réuni autour de Dessau. — Composition et forces des armées belligérantes. — Plan de l'Empereur et rôle destiné à Vandamme.

— Le général se rend le 16 à Dresde pour conférer avec Napoléon. — Le 1er corps est destiné à défendre à outrance l'entrée des défilés de la Bohême (20 août 1813), pendant la pointe de Napoléon. — Vandamme reçoit l'ordre d'occuper Pirna (25 août), de déboucher par Kœnigstein et de se placer sur les lignes de retraite de l'ennemi. — Instructions que lui donne l'Empereur. — Mouvement du 1er corps le 23 août. — Journée du 28 ; dispositions prises le matin par l'empereur. — Ordre donné à Vandamme à 4 heures 1/2 du soir. Combat de Hellendorf. — Marche des maréchaux Marmont, Saint-Cyr et de Vandamme. — L'ennemi modifie sa marche. — Combat du 29 en avant de Kulm. — Bataille du 30 août. — Récit de Vandamme. — Rôle de Marmont, de Saint-Cyr, de Mortier. — Leurs dépêches. — Documents sur les affaires du 29 et du 30. — Explication de la bataille de Kulm. — Lettres de M. de Norvins, du duc de Bassano, du général Haxo, de Vandamme. — Réflexions. — Vandamme prisonnier.

Immédiatement après la prise de Hambourg, Vandamme reçut l'ordre de se porter dans le Mecklembourg avec les deux divisions Dufour et Dumonceau. Il allait se trouver en présence des troupes suédoises, commandées par un homme avec lequel il avait été fort lié, Bernadotte, devenu prince royal de Suède, et bien près d'être un des ennemis les plus déclarés de sa patrie.

On espérait encore que la Suède ne prendrait pas parti contre nous, et on cherchait à ménager Bernadotte. Des instructions avaient été données dans ce sens à Davout dès le 7 mai. Lorsque Vandamme fut sur le point de partir, le prince d'Eckmühl lui fit connaître par la lettre ci-dessous, datée de Hambourg, 3 juin 1813, comment il devait agir à l'égard des Suédois :

« Monsieur le général, comme vous êtes sur le point de vous porter dans le Mecklembourg avec les deux divisions Dufour et Dumonceau, je crois devoir vous donner communication d'un article de la lettre du major général, en date du 7 mai, relatif à la conduite à tenir envers les Suédois.

« Les renseignements que nous avons sur les troupes de cette puissance étant vagues et contradictoires, puisque les uns disent qu'ils se retirent en Poméranie, et les autres qu'ils se portent en avant, il est bon de savoir promptement à quoi s'en tenir.

« Je vous invite à envoyer par Lubeck un officier intelligent avec l'ordre de s'adresser au premier général suédois venu, pour lui demander une explication, et de nous faire connaître positivement si les troupes suédoises sont neutres ou ennemies. Si elles sont neutres, elles doivent rester dans la Poméranie suédoise.

« Cet officier aura une instruction basée d'après cette lettre. »

Ci-joint l'extrait de celle du major général.

« Vous ne commettrez aucun acte d'hostilité contre les Suédois, s'ils restent dans la Poméranie, et déclarent vouloir rester tranquilles. »

Vandamme chargea de la délicate mission auprès du prince royal de Suède un commissaire des guerres fort intelligent, M. de Richardot. Ce dernier essaya vainement d'arriver jusqu'à Bernadotte, il

ne put y réussir. Voici du reste le rapport fait par lui au général, et daté de Hambourg 12 juin :

« Aussitôt que j'eus reçu les dépêches de Votre Excellence pour Son Altesse le prince royal de Suède, je partis le 8 juin à 10 heures du soir, dirigeant ma route sur Lubeck et Traremunde ; j'avais d'abord conçu le projet de me rendre par mer directement à Stralsund ou à Rugen, mais connaissant toute l'importance de ma mission, et voulant en accélérer les effets, l'absence absolue des vents me fit renoncer à ce premier projet ; les renseignements que j'avais recueillis que de nombreux détachements de cosaques rôdaient dans tous les environs de Lubeck, sur la route de Dessau à Gresmühle, me donnèrent quelques inquiétudes, mais n'arrêtèrent pas ma volonté. Je mis soigneusement à couvert mes deux missions secrètes, et ne gardant sur moi que celle qui couvrait ma mission et qui traitait d'un échange de prisonniers, je partis en côtoyant la mer, toujours me dirigeant sur Gresmühle, où je savais trouver les troupes suédoises ; en effet, arrivé dans un village distant d'une lieue de Gresmühle, je trouvai un poste qui me reconnut et me fit escorter à Gresmühle, où je trouvai un assez grand nombre de troupes et plusieurs officiers qui, après une assez longue série de questions, me firent conduire chez le bourgmestre, à qui je donnai connaissance, ainsi qu'aux officiers, de l'objet de ma mission. Ces messieurs me signifièrent qu'ils avaient ordre

de ne laisser passer qui que ce fût sans y être autorisés par le général qui commande en chef les troupes suédoises dans le Mecklembourg, dont le quartier général se trouve à Wismar ; je me décidai de suite à adresser à ce général la lettre dont j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Monseigneur la copie ci-jointe sous le n° 1.

« J'étais arrivé à Gresmuhle avant trois heures. Je ne cessai d'être accompagné par des officiers qui se relevaient successivement jusqu'à onze heures du soir, heure à laquelle arriva un officier que le général envoya avec ordre de me conduire à son quartier général où, malgré la diligence possible, nous n'arrivâmes qu'à deux heures du matin. Je fus introduit de suite chez M. le général, qui me reçut de la manière la plus affectueuse ; l'ayant informé par ma lettre de l'objet de ma mission, je mis sous ses yeux la dépêche ostensible dont j'étais porteur pour Son Altesse Royale le prince de Suède ; nous eûmes un entretien à la suite duquel il me signifia qu'il regrettait beaucoup que ses instructions ne lui permissent pas de me laisser aller plus loin. Il me conseilla d'écrire au prince et de lui adresser ma dépêche, assurant qu'il la lui ferait parvenir de suite ; je cherchai à vaincre la rigueur de cet ordre en alléguant toutes les raisons que je crus propres à lui faire sentir le besoin et les bienfaits d'une libre communication entre les chefs et représentants des deux gouvernements ; ce fut en vain. Le général se renferma

dans l'absolu de l'ordre qui ne lui laissait pas la liberté de l'interpréter. Forcé de renoncer à toute tentative prolongée, je me décidai alors à adresser (sous enveloppe) à Son Altesse le prince royal de Suède les trois dépêches dont vous m'avez chargé, Monseigneur, expliquant à Son Altesse que celle relative à l'échange n'était que le prétexte qui devait me favoriser l'accès de sa personne, que les deux autres lui donneraient facilement à connaître de quelle importance il eût été que j'aie été à même de transmettre à Son Altesse le prince royal les détails particuliers que j'étais chargé de lui communiquer de votre part, Monseigneur. Les difficultés insurmontables pour approcher la personne du prince royal, différents détails échappés au général, dans une conversation de près de trois heures, me confirment, Monseigneur, dans l'opinion que Son Altesse se trouve dans une situation très-difficile ; continuellement observé par les nombreux agents de ses alliés, par ses propres sujets, j'estime que les succès des armées de Sa Majesté l'Empereur sont seuls capables de rendre à Son Altesse une liberté d'exécution dont je ne la crois plus en possession. »

Bernadotte répondit de Stralsund le 18 juin à Vandamme :

« Monsieur le lieutenant général comte Vandamme, j'ai reçu vos trois lettres du 7 de ce mois. Jusqu'ici les troupes sous mes ordres n'ont point fait de prisonniers sur l'armée française et d'après

les rapports que j'ai reçus, la Suède n'a à réclamer que ceux faits par les Français lors de l'invasion de la Poméranie suédoise. Deux régiments qui tenaient garnison dans cette province furent désarmés et traités en ennemis au sein de la paix et contre la foi des traités les plus solennels. La Poméranie ayant été réoccupée, les troupes suédoises se sont étendues et ont pris des positions en avant dans des pays amis; jusqu'à ce qu'elles reçoivent l'ordre de faire des mouvements, elles ont celui de résister à toute attaque de la part des troupes ennemies ou étrangères qui voudraient franchir la ligne qu'elles occupent. Au reste l'armistice qui vient d'avoir lieu entre les puissances belligérantes à la suite des propositions faites par l'empereur Napoléon, a réglé qu'à dater du 8, à minuit, les armées respectives garderaient la ligne des avant-postes où elles se trouvaient à cette époque, dans le nord de l'Allemagne et sur le bas Elbe.

« Quant aux relations politiques, votre caractère purement militaire ne me permet pas d'entrer en discussion sur cet objet qui, d'ailleurs, regarde exclusivement nos gouvernements. La Suède a été attaquée et le roi mon souverain m'a confié le soin de la défendre.

« Je me rappelle avec une bien vive satisfaction, monsieur le comte, le temps où nous combattions ensemble et les preuves d'attachement que vous m'avez données seront toujours présentes à ma

mémoire. Je vous renouvelle de bien bon cœur, assurance de la continuation des sentiments que vous me connaissez pour vous et pour les vôtres. Sur ce, je prie Dieu, etc.

« Votre affectionné et ancien frère d'armes.

« CHARLES-JEAN. »

« *Post-scriptum.* Je vous prie de faire agréer à Madame mon hommage et mes civilités. »

Le lendemain du retour de M. de Richardot, la nouvelle de l'armistice de Parschwitz fut apportée à Hambourg et les négociations en restèrent là.

Cet armistice courait à dater du 1er juin 1813, mais de part et d'autre on croyait peu à une paix définitive... Napoléon, bien renseigné sur l'attitude de plus en plus menaçante de l'Autriche, voulait renforcer son armée et combiner des opérations nouvelles. Les alliés espéraient profiter du répit qui leur était accordé pour entraîner dans leurs rangs les puissances encore hésitantes.

Vers la fin du mois de juin, Vandamme reçut l'ordre de se porter à Magdebourg. L'Empereur lui destinait un magnifique commandement, celui du 1er corps, appelé à jouer un rôle des plus importants à la reprise des hostilités.

L'armée tout entière désignait le brave général comme destiné à recevoir le premier bâton de maréchal, juste et tardive récompense de ses services de guerre et de ses hauts faits.

Le 1er juillet 1813, Napoléon signa les nouvel-

les lettres de service du général et fixa de la manière suivante la composition du 1er corps : 1re, 2e, 23e divisions, la 1re réunie à Dessau, les 2e et 23e à Magdebourg ; deux batteries légères, six batteries divisionnaires et deux de réserve, deux compagnies des équipages militaires. Ces troupes furent passées eu revue le 9 juillet à Dessau et à Magdebourg par l'Empereur parti de Dresde le 8.

La division à Dessau était sous les ordres du général Philippon, celles à Magdebourg sous les ordres des généraux Dumonceau et Teste. Le 14, Vandamme recut l'avis du major général qu'il devait : laisser la division Teste à Magdebourg, jusqu'à ce que la garnison de cette place importante fût complétée ; appeler de Dessau à Wittemberg où elle formerait un camp baraqué, la division Philippon ; partir de sa personne pour se rendre en trois jours à Dessau avec la division Dumonceau et y établir son quartier général. Vandamme se trouva en outre chargé de garder toute la ligne de la rive droite de l'Elbe, depuis Magdebourg jusqu'à Luckau, où commençait le commandement du duc de Reggio. Une brigade du 3e corps de cavalerie (duc de Padoue) lui fut prétée pour fournir les postes sur la ligne. En vertu d'un nouvel ordre du major général, ce fut le corps polonais de Dombrowski que l'on envoya à Wittemberg. On le mit momentanément sous le commandement de Vandamme, auquel on donna également le 9e régiment de chevaux-légers.

Jusqu'à la dénonciation de l'armistice, le général resta à Dessau, occupé de l'organisation de son corps d'armée, faisant tirer les hommes à la cible et ne perdant pas une minute pour que tout soit prêt le jour où l'on rentrerait en campagne.

A la fin de juillet, il reçut l'avis que le 1er corps aurait probablement à opérer par Wittemberg. On lui recommandait de s'occuper de la formation du 9e lanciers, du régiment de cavalerie du prince de Dessau ; on lui ordonnait de passer une grande revue le 5 août, et de faire célébrer avec pompe la fête de l'Empereur le 10 au lieu du 15. La division Teste quitta Magdebourg pour se rapprocher de Dessau et vint à Cothen.

Lorsque les hostilités recommencèrent en août 1813, les armées belligérantes étaient dans la position suivante, sur les deux théâtres d'opérations.

Au midi : 60,000 Autrichiens sous le général Hill, marchant contre le vice-roi qui se disposait à défendre l'entrée des provinces illyriennes avec 60,000 recrues. 20,000 Autrichiens se portant sur l'Inn contre l'armée bavaroise, de force égale, et paraissant vouloir résister.

Au nord : L'armée autrichienne à Prague, (120,000 hommes — prince de Schwartzenberg) ; l'armée russo-prussienne à Schweidnitz (60,000 hommes — Wittgenstein) ; l'armée de Silésie au-delà de l'Oder (90,000 Russes et Prussiens — Blücher) ; l'armée du nord autour de Berlin (80,000 Russes, Prussiens, Suédois — Berna-

dotte); la réserve du bas Elbe en face de Hambourg (20,000 Anglais et Allemands — Walmoden); l'armée russe sur la Vistule (60,000 hommes, — Benningsen). Total 430,000 combattants dont 100,000 cavaliers.

A ces masses formidables, Napoléon opposait seulement 340,000 hommes dont 40,000 cavaliers.

En première ligne sur la Katzbach le 3e corps, (Ney avec 36,000 hommes); le 5e corps, (Lauriston avec 23,000 hommes); le 2e corps de cavalerie (Sébastiani avec 10,000 chevaux.)

En seconde ligne, sur le Bober: le 4e corps (Bertrand avec 20,000 hommes); le 6e corps (Marmont et 15,000 hommes); le 11e corps (Macdonald avec 20,000 hommes).

En troisième ligne, sur la Neiss, le 7e corps (Reynier, 15,000 hommes); le 2e de cavalerie (Latour-Maubourg, 12,000 cavaliers); le 1er corps (Vandamme, 30,000 hommes); le 2e corps (Victor, 20,000 hommes); le 8e corps, (Poniatowski, 12,000 hommes); le 4e de cavalerie (Kellermann, et 6,000 cavaliers).

Ces quatre derniers corps, les 1er, 2e, 8e et 4e de cavalerie, 60,000 combattants à peu près, étaient groupés autour de Zittau, sur la frontière de Bohême.

En quatrième ligne, sur l'Elbe à Torgau, le 12e corps (Oudinot 20,000 hommes); à Dresde, la garde (35,000 hommes). Dans le camp retranché de Pirna s'appuyant, à gauche sur la capitale de

la Saxe mise en état de défense, et à droite sur la forteresse de Kœnigstein, le 14e corps (Saint-Cyr, 15,000 hommes); à Magdebourg (Girard avec un corps de 15,000 hommes); à Hambourg, Davout avec le 13e corps et les Danois (30,000 hommes).

Enfin, en réserve, par échelons de l'Elbe au Rhin: le duc de Padoue (3e corps de cavalerie, 6,000 hommes); le général Michaud (5e corps de cavalerie, 5,000 hommes); Augereau (15e corps avec 18,000 hommes).

L'armée sous les ordres immédiats de Napoléon, forte de 280,000 hommes, occupait la surface d'un triangle formé par l'Elbe, de Wittemberg à la Bohême, et par deux lignes tirées du confluent de l'Oder avec la Katzbach à Wittemberg et à Kœnigstein.

Le plan adopté par Napoléon était celui-ci:

Battre l'armée de Schwartzenberg, contenir les armées de Silésie et du Nord. Pour atteindre ce double but l'Empereur mit 100,000 hommes aux mains de Ney avec mission de retenir Blücher au delà de l'Oder; il en donna 70,000 à Oudinot pour marcher sur Berlin; il chargea Gouvion Saint-Cyr d'arrêter les têtes de colonnes autrichiennes aux débouchés de la Saxe, et se disposa avec 120,000 hommes et sa garde, à descendre lui-même en Bohême par Lœbau et Zittau.

Napoléon attachait une grande importance au mouvement sur Berlin que le duc de Reggio devait opérer, soutenu par le corps détaché de Mag-

debourg et de Wittemberg, aux ordres de l'intrépide général Girard chargé de se lier avec l'armée de Davout. Voici une lettre du 13 août adressée par le major général au prince d'Eckmühl, qui relate tout le plan de l'Empereur.

« Le duc de Reggio, avec une armée de 80,000 hommes, composée de son corps (le 12e), du 4e commandé par le général Bertrand, du 7e commandé par le général Reynier et du 3e de cavalerie, commandé par le duc de Padoue, part le 18 de Bayreuth, pour se porter sur Berlin; il y arrivera le 21, s'il n'est pas retenu par des forces supérieures.

« Le général Girard avec 10 à 12,000 hommes débouche par Magdebourg le 18, pour pousser l'ennemi devant lui, s'il n'y est pas en forces supérieures, ou le suivre aussitôt qu'il sera affaibli. Le général Girard, formant la partie active du corps de Magdebourg, ne doit point se laisser couper de la ligne; son but est d'aider la réunion du duc de Reggio avec vous.

« L'intention de l'Empereur est qu'aussitôt que cela sera possible tout votre corps d'armée doit se réunir sur la rive droite de l'Elbe, en avant de Hambourg, avec les Danois, et après avoir laissé une garnison dans la place. Vous devez avoir un corps d'au moins 30,000 combattants.

« Si l'ennemi n'est pas devant vous en forces supérieures, attaquez-le, le 18, et le menez battant; s'il est en forces supérieures, non-seule-

ment par le nombre, mais encore par la cavalerie, faites des mouvements devant lui, inquiétez-le, suivez-le aussitôt qu'il sera affaibli. Votre principal but est de marcher entre la mer et Berlin, pour vous réunir au duc de Reggio, pousser les Suédois dans la mer, et enfin débloquer Stettin. Si vous parvenez à débloquer Stettin, il faut sur le champ en retirer les généraux inutiles, et réapprovisionner la place en prenant les blés qu'on pourra y trouver, de manière que la place puisse tenir jusqu'à la fin d'octobre.

« Vous trouverez ci-joint la liste des généraux qui ont le grand chiffre, et des généraux qui ont le petit chiffre. Je vous envoie copie du petit. Comme il est facile à copier, vous pourrez le donner aux généraux qui seraient détachés, en leur faisant sentir l'importance de ne pas le perdre, et de s'arranger de manière que, venant à être faits prisonniers, par exemple, le chiffre ne tombât pas au pouvoir de l'ennemi.

« L'Empereur porte aujourd'hui son quartier général à Bautzen. Le maréchal Saint-Cyr avec le 14e corps est à Pirna, à cheval sur le fleuve.

« Le 1er corps (celui du général Vandamme) arrivera le 17 à Dresde.

« La déclaration de guerre de l'Autriche accroît le nombre de nos ennemis. Il est nécessaire que tous les généraux détachés fassent tout ce

qu'exigent et leur zèle pour le service de l'Empereur et la gloire des armes françaises.

« L'Empereur vous a envoyé le général de division Pécheux, qui est homme de mérite; il vous envoie un nouveau général de brigade. Le général Lemoine, avec six bataillons de la 6e division *bis*, a ordre de prendre position à . . . . . Donnez-lui des nouvelles par toutes les occasions.

» Vous recevrez cette lettre le 16. Il importe que vous me fassiez connaître promptement ce qui se passe devant vous, et ce que vous pourrez faire. »

Dans les combinaisons adoptées par Napoléon, le 1er corps était destiné à faire partie de l'armée sous son commandement immédiat. Vandamme reçut donc l'ordre le 12 août de se rapprocher de Dresde. La 1re division (Philippon) y arriva le 17 à midi; la 2e division (Dumonceau), le 18; la 3e du 1er corps ou 22e de la grande armée (Teste) le 19. La 21e brigade de cavalerie légère, le 20 août. Le corps de Dombrowski resta à Wittemberg.

Le 1er corps était bien organisé, avait de l'artillerie, mais il pêchait par la cavalerie; sa brigade légère formée du 9e de lanciers du régiment du duc d'Anhalt était très-faible, ce dernier régiment n'avait pas même ses armes.

Vandamme, sur un ordre pressant de l'Empereur, fut rendu de sa personne à Dresde, le 16 à

5 heures du matin pour conférer avec Napoléon. Le lendemain, il dut faire les dispositions pour porter son quartier général à Bautzen, de façon à pouvoir au besoin et en quelques heures marcher sur Zittau, au débouché des montagnes, sur Dresde, ou sur Kœnigstein, où il y avait un pont, au-dessous du camp de Pirna. Le 1er corps se trouva remplacer ainsi, vers le 20 août, le 14e de Saint-Cyr.

Dans une lettre datée du 17 août, adressée par Napoléon à Berthier, on trouve le passage suivant qui indique sa pensée :

« Vous leur ferez connaître que les mouvements de l'ennemi ne sont pas encore clairs; que mon intention est que le général Vandamme soit prêt à se porter au camp d'Eckartsberg, à une demi-lieue derrière Zittau et où se trouve le prince Poniatowski, s'il arrivait que l'ennemi se présentât de Bohême pour entrer en Saxe par le débouché de Zittau qui est le seul vraiment praticable, qui se trouve sur la rive droite; et que, dans ce cas la 42e division remplacerait celle du général Vandamme, pour surveiller Neustadt, et le débouché de Rumburg. Mais, si, au contraire, l'ennemi, avec de grandes forces, formait son opération sur la rive gauche pour marcher sur Dresde, le général Vandamme devrait se porter, selon l'indication du maréchal Gouvion Saint-Cyr, ou sur le camp de Kœnigstein, ou sur Dresde (ce qu'il peut faire en un jour), et la division de Bautzen qui serait la

plus éloignée, en un jour et demi. Le maréchal Saint-Cyr réunirait ainsi dans le camp de Dresde plus de 60,000 hommes. Dans ce cas, le maréchal Saint-Cyr ne doit laisser dans la citadelle de Kœnigstein et dans Lilienstein, pour garder le pont et les batteries, en tout, que 2 ou 3 bataillons; que le général Vandamme doit donc placer ses troupes de manière à pouvoir se porter promptement sur Zittau et sur Dresde. C'est ce qui me porte à lui donner la direction d'une division à Bautzen, une à Neustadt, et une à mi-chemin de Dresde à Bautzen, et cela jusqu'à ce que les événements prennent un caractère décidé et que les mouvements de l'ennemi soient plus connus. »

Le 20 août, l'Empereur fit en personne une reconnaissance en avant des montagnes de la Bohême, vers Gabel, sur le versant sud. Il revint ensuite le même jour à Zittau. Voyant que les Autrichiens, avec la lenteur qui caractérise toutes leurs opérations militaires, ne débouchaient pas, il pensa qu'il avait le temps de se porter au nord-est vers l'armée de Ney pour battre celle de Blücher. En conséquence, voici les instructions qu'il expédia au major général et qui sont très-nettes, très-formelles.

« Faites connaître au duc de Bellune que je pars pour Lauban, et de là je marcherai sur Lowenberg pour attaquer l'ennemi. D'ici à cinq jours l'ennemi ne peut rien entreprendre du côté de Gabel, puisque le 18 il était à Schlan. Le prince

Poniatowski, commandant le 8e, et le comte de Valmy, commandant le 4e de cavalerie, sont sous ses ordres. Dites-lui que mon intention est qu'il engage tout son corps pour se maintenir à Gabel et rester maître du défilé et du col, malgré tous les efforts de l'ennemi. 25,000 hommes qu'il a sous ses ordres sont capables de défendre le défilé plusieurs jours contre 100,000 hommes. Prévenez-le que le général Vandamme, qui a quatre divisions, fait fortifier le col de Rumburg. Je lui donne ordre de le défendre à toute extrémité. Ces trois corps réunis forment plus de 50,000 hommes. Le maréchal Saint-Cyr appuyera par sa gauche avec deux divisions, si le mouvement de l'ennemi se prononçait en force de ce côté. Enfin, j'exige qu'il n'y ait aucune hésitation. Il faut trois à quatre jours pour fortifier les hauteurs, les défilés, faire les abatis et même les redoutes (deux) et un pont sur le ruisseau. Il faut qu'il organise le terrain pour une vive résistance. Si on est obligé d'évacuer les défilés, il faut défendre les hauteurs. J'ai ordonné ainsi ce qu'il fallait; il est à croire que l'ennemi n'oserа pas entreprendre une lutte qui lui deviendrait funeste. Si cependant le cas arrivait, je reviendrai rapidement, j'attaquerai à mon tour l'ennemi. »

Dans la nouvelle combinaison de l'Empereur, le 1er corps était donc destiné à fortifier et à défendre à outrance le col et les passages de Rumburg, en seconde ligne du duc de Bellune chargé

des premiers défilés. Vandamme concentra ses troupes autour de Rumburg, de Gorgenthal et de Haimbach, sur la route de Gabel à Bautzen, et fit commencer la construction de deux redoutes sur deux mamelons dominant le col.

Au moment de quitter Zittau, Napoléon manda encore au major général (20 août 1813) :

« Mon cousin, écrivez au général Vandamme que je pars pour Lauban où j'arriverai ce soir; que j'arriverai demain à Lœvenberg; qu'après demain 22, j'attaquerai l'armée ennemie, et qu'avec l'aide de Dieu je compte en avoir bon compte. Immédiatement après je reviendrai ici pour entrer en Bohême et marcher sur Prague. D'après tous mes calculs, l'ennemi ne peut être en forces sur Gabel et Rœhrsdorf, que dans cinq jours. Vous trouverez ci-joint les ordres que je donne au duc de Bellune; je donne les mêmes au général Vandamme. Aussitôt qu'il saura que l'armée ennemie se dirige de ce côté-ci, il concentrera ses trois divisions et défendra les défilés et les montagnes jusqu'à toute extrémité. Avec la division de la garde il a plus de 35,000 hommes : avec le duc de Bellune et le 8e corps, il y a plus de 65,000 hommes. Dans des positions retranchées et préparées d'avance, il peut écraser l'ennemi et se défendre quatre ou cinq jours.

« Lorsque l'ennemi apprendra que j'ai été à Gabel, il marchera sur ce point avec toutes ses forces; le maréchal Saint-Cyr pourra, avec deux

ou trois divisions, venir au secours du général Vandamme. L'intention de l'Empereur est qu'on se batte jusqu'à extinction. Le général Vandamme devra employer les quatre ou cinq jours qu'il a devant lui pour bien organiser son champ de bataille, bien fortifier le col et que, dans les endroits où le défilé s'élargit, il établisse des abatis, redoutes, etc., détermine les emplacements de l'artillerie en bataille en s'attachant à se lier avec le duc de Bellune. Il verra la position de Gabel et tout le terrain qu'il doit défendre, et se mettra en mesure de donner à l'Empereur le temps d'arriver, après son expédition de Silésie. Il devra établir son quartier général au delà du col, dans quelques-unes des maisons qui en sont voisines pour être de plus près en communication avec le prince Poniatowski et le duc de Bellune.

« Le maréchal Saint-Cyr prendra part à l'offensive, en se portant sur sa droite.

« Écrivez au maréchal Saint-Cyr, en lui envoyant copie des instructions que j'adresse au général Vandamme et au duc de Bellune. Prévenez-le que je pars pour Lœvenberg, pour engager l'ennemi à une bataille, et s'il n'accepte pas, le poursuivre à toute extrémité. Il verra le rôle qu'il doit remplir. Je compte sur son zèle et ses talents militaires pour agir avec décision et vigueur. »

Vandamme était trop homme de guerre pour ne pas comprendre l'importance de la mission con-

fiée au 1er corps, pendant la présence de Napoléon au nord. Il s'empressa, dès son arrivée à Rumburg, de faire pousser une reconnaissance par la cavalerie Desnouettes mise à sa disposition sur la grande route de Prague jusqu'à Neuchloss.

Ayant acquis la certitude par le rapport du général Desnouettes que le prince de Schwartzenberg menaçait le maréchal Saint-Cyr, et ce dernier lui ayant fait connaître qu'il s'attendait à être attaqué le 23 août, il se mit à la disposition du maréchal et écrivit au major général qu'il était en mesure de faire face à toutes les éventualités. Si quelques jours plus tard, le maréchal Saint-Cyr, mieux inspiré, eût agi à l'égard du 1er corps comme le commandant de ce corps agissait alors à l'égard du 14e, on eût évité la triste catastrophe de Kulm et le sort de la campagne eût été bien différent. Mais n'anticipons pas.

On travaillait sans relâche aux redoutes, batteries et abatis qui devaient défendre le col, et si l'ennemi s'était présenté du côté de Gabel, il eût été reçu vigoureusement.

Le maréchal Saint-Cyr ne s'était pas trompé; les Autrichiens commencèrent dès le 22 au matin leur mouvement offensif contre le 14e corps. Ils avaient abandonné le camp de Neuchloss, ils se portèrent sur Pirna par Guieshubel.

L'ennemi ayant déployé des forces considérables, la 43e division qui défendait Guieshubel fut obligée de l'abandonner. Le 14e corps battit en re-

traite en bon ordre sur Dresde et sur le camp de Lilienstein. Le 23 août, Saint-Cyr replia ses troupes jusque dans la place et en fit occuper les faubourgs et les routes par la 43e division (Claparède). La 44e division fut placée en avant et à gauche se prolongeant sur les bords du fleuve. La division de cavalerie Lhéritier couvrit la route de Pirna, la division Pajol celle de Freyberg. Le 24 et le 25 l'ennemi continua à pousser les avant-postes et les grand'gardes ; le 26, toute l'armée autrichienne étant sous les murs de Dresde, le maréchal prit ses dispositions pour résister à une attaque imminente.

Gouvion Saint-Cyr avait prévenu le 21, à 11 heures du soir, Napoléon, qu'il allait être attaqué. L'Empereur venait de battre devant Bunzlau l'armée de Silésie. Il se hâta d'écrire directement à Vandamme de serrer son corps sur Dresde en se portant sur Stolpen, après avoir laissé une arrière-garde pour masquer son mouvement rétrograde, jusqu'à ce que le prince Poniatowski l'eût remplacé dans sa position.

Le 23 août, Napoléon vint à Lœwenberg. Il fit dire au maréchal Ney de remettre le commandement de son corps au général Souham et de le joindre le 24 à Görlitz, ayant l'intention d'entrer en Bohême et voulant le charger de diriger cette opération. Le jour suivant, 24, il arriva à Bautzen et écrivit de là à 3 heures de l'après-midi à M. de Bassano.

« Monsieur le duc, j'ai reçu votre lettre à 11 heures; j'arrive maintenant à 3 heures après midi avec la garde. Le général Vandamme est à Stolpen et Neustadt. Toute l'armée sera demain à Stolpen. J'y aurai demain mon quartier général et plus tôt, si j'apprends des nouvelles de Dresde, de la journée d'aujourd'hui, qui nécessitent ma présence. Les gardes d'honneur ayant avec eux un bataillon d'infanterie et une batterie auraient pu prendre position à Meissen, pour assurer ce point important contre les cosaques. Toutefois, si cela n'est pas, on leur ordonnera de se porter sur Torgau ; et donner le même ordre au général Margallon ; il a de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie. Je ne suppose pas que l'infanterie ennemie soit de sitôt à Leipzig. Il est probable qu'après demain, 26, j'attaquerai l'ennemi; que si le général Margallon est compromis, il doit se retirer à Torgau et communiquer avec moi par la rive droite. Je crois vous avoir mandé tout cela hier; de sorte que la fausse direction donnée aux gardes d'honneur aura été contremandée.

« Vos courriers sont fort mal appris. Ils partent sans ordre. Donnez-leur des instructions pour qu'ils ne repartent plus, ni ne remettent des lettres à personne sans l'ordre du grand écuyer. Rendez-moi compte des mesures que j'ai ordonnées de s'emparer des maisons et de barricader les rues qui donnent sur les brêches.

Si elles sont exécutées, Dresde peut tenir plusieurs jours. Demain, à 2 heures après midi, 40,000 hommes pourront entrer dans Dresde; mais si toutes les mesures sont prises, que les redoutes soient armées et que les troupes soient bien disposées, il n'y a rien à craindre, et alors je préférerai faire déboucher les 40,000 hommes par Kœnigstein; et je déboucherai sur la rive ennemie par Kœnigstein. »

Les intentions de l'Empereur paraissent au grand jour, dans cette lettre. Il est prêt : soit à concentrer ses forces à Dresde, si Dresde et Saint-Cyr sont menacés sérieusement; soit à passer l'Elbe à Kœnigstein pour se porter en Bohême sur le flanc de l'armée autrichienne, si Dresde n'est pas menacé. Afin de tout prévoir, Napoléon écrivit au prince Poniatowski d'avoir à remplacer Vandamme à Gabel et à Gorgenthal, et lui ordonne de défendre ces deux défilés avec la dernière vigueur.

« Les Autrichiens n'ont pas là des forces supérieures aux vôtres, dit-il au prince. Comportez-vous selon les circonstances. Il est nécessaire que l'ennemi ignore le plus longtemps possible le mouvement que font nos troupes, parce que lorsque ses propres mouvements deviendront plus clairs, si leur armée se trouvait loin, l'Empereur pourrait opérer sur Prague et rebrousser chemin sur vous. Si, au contraire, l'armée autrichienne prête à des combinaisons, l'Empereur tombera

dessus, et s'il a l'avantage, il entrera en Bohême, en vous faisant soutenir par un corps d'armée sur les deux rives. Il est donc important de garder les deux cols. Le quartier général de l'Empereur sera aujourd'hui à Bautzen. Ayez soin de m'écrire tous les jours. Le duc de Tarente est resté commandant de l'armée qui est sur le Bober, laquelle est forte de 120,000 hommes. Écrivez-lui tout ce que vous apprendrez de nouveau. Les officiers que vous chargerez de vos dépêches passeront par Lauban. J'ai reçu une lettre du duc de Reggio, il comptait entrer aujourd'hui à Berlin. »

Vandamme mit en mouvement, le 24 août, le 1er corps et deux divisions de la jeune garde placées sous son commandement. La division Teste occupa Stolpen ; le même jour, la division Dumonceau vint à Neustadt avec la réserve d'artillerie ; la division Philippon gagna Schlukenau. La cavalerie légère, un bataillon et une demi-batterie restèrent en extrême arrière-garde pour attendre les troupes du 8e corps (Poniatowski).

Le 25, le mouvement sur Dresde continua, Vandamme écrivit à Berthier de Hainsbach, à 4 heures du soir :

« Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Altesse que je reçois à l'instant l'avis que me fait donner M. le maréchal Saint-Cyr, que l'ennemi s'approche de Dresde avec cent mille hommes et de l'artillerie de siége. D'après cet avis, j'ai donné des ordres pour que le 1er corps

et les 2e et 3e divisions de la garde se rapprochent ce soir autant que possible de Dresde. La lettre qui m'annonce la marche de l'ennemi est datée du 23, à 6 heures 1/2 du soir et ne me parvient qu'à l'instant.

« La 23e division avec huit bataillons sera ce soir entre Stolpen et Dresde. Elle envoie six bataillons au camp de Lilienstein sous Kœnigstein, d'après les ordres de M. le maréchal Saint-Cyr. La 2e division avec treize bataillons (en ayant un à Bautzen) sera également ce soir en avant de Stolpen. La 1re division s'avancera sur Neustadt, pour être demain matin près de Dresde. Enfin, les deux divisions de la garde, la 2e d'infanterie et la 3e de cavalerie prendront position ce soir entre Stolpen et Dresde, pour arriver demain matin aux portes de cette ville.

« *P. S.* — Je reçois à l'instant l'avis de Son Excellence le duc de Bassano que l'ennemi est auprès de Dresde et que ses feux couronnent les hauteurs. Cet avis est également daté du 23 au soir et me parvient par un courrier autrichien venant de Bohmisch-Leypa. Je ne puis concevoir ce qui a pu occasionner le retard et la marche de cette dépêche. »

L'Empereur, dans la journée du 25, et en raison des nouvelles qu'il reçut de l'ennemi et de Dresde, modifia ses projets. Il résolut de faire déboucher Vandamme par Kœnigstein sur Pirna, de le jeter sur Hollendorf avec tout son corps d'armée aug-

menté de la 42e division (Berthezène), de façon à le placer sur les communications de l'ennemi, qui se trouverait ainsi coupé de ses lignes de retraite.

Les instructions de l'Empereur sont contenues dans la dépêche suivante écrite de Stolpen le 25, à 3 heures 1/2 de l'après-midi, et portée à Vandamme par l'officier d'ordonnance Athalin, lequel quitta Napoléon à 6 heures du soir :

« Une division de votre corps d'armée est à Neustadt, une à Stolpen et six bataillons sont déjà rendus au camp de Lilienstein. Vous avez donc trente-quatre bataillons dans la main. La 42e division doit avoir au moins douze bataillons si elle n'a pas ses quatorze bataillons. Elle sera sous vos ordres. Vous aurez donc quarante-six bataillons réunis sous le fort de Kœnigstein.

« Vous expédierez tous vos ordres pour demain. A la petite pointe du jour, tout se mettra en marche. Si vous pouvez faire arriver vos sapeurs avant la nuit, faites-les venir. Donnez ordre à la dernière compagnie, qui est détachée pour le service du camp, de couper des fascines pour rendre plus faciles les chemins que la pluie aurait gâtés.

« Cette nuit, vous ordonnerez à la 42e division et aux six bataillons de la division Teste, ce qui fera dix-huit bataillons, avec la batterie d'artillerie de la 42e division et la batterie de la brigade Teste, si cette brigade a amené avec elle sa batterie, de monter sur le plateau et de se ranger en bataille dans le plus grand silence derrière Kœ-

nigstein, de manière à pouvoir, au point du jour, s'y trouver en bataille avec leurs canons.

« Si la brigade de la division Teste n'a pas sa batterie, les douze bataillons de la 42e division n'auront plus qu'une batterie, ce qui ne sera pas suffisant. Vous aurez soin alors d'ordonner à vos deux batteries d'artillerie légère, ou à la batterie que vous aurez le plus près, de se porter dans la nuit sur le plateau, de manière à y être à la pointe du jour. J'estime qu'il faut au général Berthezène vingt-quatre pièces de canon environ.

« Vous y ferez venir votre cavalerie légère, de manière qu'elle soit à la pointe du jour au camp de Kœnigstein et vous aurez ainsi dans la main une avant-garde de 10 à 12,000 hommes placés sur le plateau.

« Il serait nécessaire que ce soir vous fissiez chasser toutes les vedettes ennemies pour qu'elles ne puissent pas voir les camps ni ce qui se fait.

« Demain, au jour, aussitôt que le brouillard sera dissipé, cette avant-garde s'emparera de tout le plateau de Pirna.

« Votre division de Neustadt, qui est la plus près, arrivera la première et se formera sur le plateau de Kœnigstein. Votre seconde division arrivera immédiatement après et vous ferez les dispositions suivantes :

« Vous dirigerez le général Berthezène avec la 42e division et la brigade Teste et vingt-quatre pièces de canon sur Pirna, dont il s'em-

parera en restant sur les hauteurs. Vous, avec vos deux divisions, aussitôt que vous serez assuré que l'ennemi n'est pas en mesure de disputer le camp ni la ville de Pirna aux dix-huit bataillons du général Berthezène, vous vous porterez, en prenant une position militaire, sur *Langenhersdorf.*

« Il sera convenable de faire monter le plus tôt possible une batterie de 12, afin de l'envoyer au géneral Berthezène, s'il en a besoin pour contrebattre les pièces que l'ennemi pourrait établir sur le Kohlberg.

« L'équipage de pont sera arrivé à midi vis-à-vis Pirna avec les huit autres bataillons de la division Teste auxquels j'adresse des ordres directement. En une heure ou deux, nous jetterons le pont et je ferai occuper les hauteurs de Pirna par la division de la jeune garde. Aussitôt le général Teste, avec les huit bataillons qu'il aura amenés avec lui et les six bataillons qu'il trouvera avec le général Berthezène réunira sa division, viendra vous joindre par un mouvement à gauche, de sorte que vous aurez dans la main vos divisions avant 4 ou 5 heures de l'après-midi.

« Le camp de Pirna sera donc dès lors occupé, la droite à Pirna par 40,000 hommes d'infanterie de la garde et 8 à 10,000 hommes de cavalerie ; la gauche par votre corps d'armée. Si alors les renseignements que l'on aura reçus donnent à

penser que vous puissiez vous porter de *Bahra* et *Hellendorf* pour vous emparer des défilés et tomber sur les derrières de l'ennemi, vous le ferez *et je vous ferai soutenir par la jeune garde.*

« Je donne ordre au général Corbineau de partir à 5 heures du matin avec sa division de cavalerie légère pour venir vous joindre. Il a 4,000 hommes et une batterie d'artillerie. Il sera utile pour occuper tout *le plateau.*

« Vous aurez soin de vous informer auprès des ingénieurs saxons de tous les principaux débouchés du camp de Pirna qu'il faut garder par des postes : ces postes seront successivement relevés par la jeune garde lorsqu'elle débouchera à Pirna.

« Il sera nécessaire que vos sapeurs avec leurs pioches soient à la tête des colonnes pour élargir le chemin et abattre les bois dans les défilés, depuis *Bahra* jusqu'à *Hellendorf.*

« Demain au soir le reste de l'armée arrive et débouche, un corps par Kœnigstein, et l'autre par *Pirna.*

« Veillez à ce que les bagages, les fourgons d'équipages militaires et toutes les voitures quelconques restent sous la protection des redoutes de Hohenstein. Laissez-y la brigade du général prince de *Reuss*, qui arrivera de bonne heure demain à Hohenstein.

« La 42e division a, je crois, six bataillons entre

Dresde et Kœnigstein ; j'ai ordonné au général Lefebvre-Desnouettes de les faire relever par la jeune garde ; je suppose que c'est fait et que ce soir toute la division Berthezène sera réunie au camp.

« Je vous envoie mon officier d'ordonnance Athalin qui connaît ces routes. Je vous envoie avec lui un ingénieur géographe qui a servi la Saxe et connaît également le pays. Prenez aussi dans la citadelle des ingénieurs saxons qui connaissent parfaitement le pays et prenez des Prussiens pour vous conduire. »

Dans la nuit du 25 au 26, Napoléon écrivit de nouveau à Vandamme :

« Je vous ai fait connaître hier mes instructions. Toute l'armée ennemie hier, à la nuit, s'est présentée sur Dresde, et le maréchal Saint-Cyr craignait d'être attaqué aujourd'hui ; je m'y porte, mais cela est une probabilité de plus pour penser que les forces qui sont contre vous sont bien peu considérables. Débouchez donc le plus tôt possible et emparez-vous du plateau. Maître de l'extrémité de ce plateau, vous le serez de la ville de Pirna et alors vous y ferez jeter le pont. Enfin, si les circonstances sont favorables, débouchez pour vous porter sur Hellendorf. Cette opération portera la terreur chez l'ennemi et peut être d'un grand résultat.

« Laissez deux bataillons d'infanterie et une brigade de cavalerie pour garder les redoutes

de Hohenstein et de Lilienstein. La cavalerie battra les débouchés de Neustadt pour mettre le pays à l'abri des incursions.

« Il est convenable pour faire une diversion sur Dresde, que vous débouchiez le plus tôt possible et j'ai l'espoir que, pendant la journée, vous vous trouverez sur les derrières de l'ennemi et que vous aurez écrasé la division qu'on a placée là pour vous observer. »

Ainsi donc, Vandamme, depuis la reprise des hostilités, s'était porté avec le 1er corps sur Dresde, puis sur les débouchés des défilés. Il s'était ensuite rapproché de la capitale de la Saxe et, au moment d'y entrer, il avait été envoyé sur Pirna pour marcher sur Hellendorf et se placer à cheval sur les lignes de retraite de l'armée de Schwartzemberg, de façon à couper cette armée en pleine opération sur Dresde. L'Empereur ne croyait pas encore, le 26 août, à une attaque sérieuse sur la ville, car, ce jour-là, il écrivit à Berthier :

« Le général Vandamme sera prévenu que l'ennemi s'étant rapproché le soir de Dresde et ayant l'air de menacer d'une attaque pour aujourd'hui, *quelque peu probable que cela soit,* l'Empereur a jugé convenable de s'y porter. Sa Majesté ordonne que conformément à ses intentions d'hier, le général Vandamme prenne le commandement de la 1re et de la 2e division, de la brigade de la 28e division qui est au camp de Kœnisgtein (l'au-

tre brigade, sous les ordres du général Teste, reçoit directement de moi l'ordre de se rendre à Dresde; de toute la 42e division (Berthezène); de la brigade du prince de Reuss, composée de 6 bataillons du 2e corps. Le général Vandamme aura donc sous ses ordres 52 bataillons d'infanterie, plus la cavalerie légère, et la division Corbineau qui est forte de 4,000 chevaux.

« Avec ces troupes, le général Vandamme doit s'emparer de tout le plateau du camp de Pirna, occuper Pirna, et couper la route de l'ennemi, aujourd'hui, ou au plus tard demain, sur Hellendorf et Gieshübel, dans le temps que l'armée qui déboucherait par Dresde pousserait vivement l'ennemi.

« L'équipage de pont sera aux ordres du général Vandamme. Il sera à une heure après midi au village de Mulhdorf ou à Lohmen, et aussitôt que le général Vandamme sera maître de Pirna, il pourra faire jeter le pont.

« Prévenez le général Vandamme que le général Lefebvre-Desnouettes, avec la colonne de cavalerie légère de la garde, garnira tous les postes depuis Pirna jusqu'à Dresde. »

Le 26 août, Vandamme commença son mouvement. Pendant qu'il l'effectuait avec sa vigueur habituelle, le maréchal Saint-Cyr, attaqué mollement dans Dresde, par un temps affreux, résistait et se préparait à la journée du lendemain, sûr alors que l'Empereur en personne, avec sa garde,

viendrait au moment décisif le secourir et diriger les opérations.

Le rôle de Vandamme avait changé. Il n'avait plus à aider l'Empereur à battre l'ennemi à Dresde, mais à se placer sur les lignes de retraite, à le couper, et à changer sa retraite en désastre. Ainsi donc, tandis que Napoléon battait complétement devant la capitale de la Saxe, le 27 août, l'armée de Schwartzemberg, Vandamme s'emparait de vive force du camp de Pirna, malgré la résistance du général russe Ostermann et du prince de Wurtemberg et occupait cette position.

Le 28 août, il écrivit à Berthier à 10 heures du matin, de Pirna :

« Monseigneur, il ne s'est rien passé d'extraordinaire, cette nuit, à portée de nos positions.

« Le général Corbineau ne s'était pas encore rendu maître de Gieshübel hier au soir. Il marche avec une partie de sa division pour opérer avec le général Philippon, à qui j'avais prescrit de s'approcher le plus possible de ce poste important et de l'emporter s'il n'était pas trop occupé. Le général Philippon ne m'a fait aucun rapport hier dans la journée ni la nuit dernière. Ce matin j'ai envoyé un officier supérieur pour reconnaître ce que l'on a fait, et ce que l'on pourrait faire sur ce point essentiel. J'ai prescrit au général Philippon de faire tous ses efforts pour intercepter la route de Bohême qui arrive sur Peterswalde.

« Ce matin je mets toutes mes troupes en mouve-

ment pour prendre les positions qu'il convient d'occuper sur les bords du plateau de Pirna. J'appuie ma droite à cette ville, couvrant le pont sur l'Elbe et ma gauche à Kritschwitz. Par ce moyen je serai prêt à me porter partout et à seconder les mouvements des généraux Philippon et Corbineau. Je vais moi-même me rendre près de ces généraux pour connaître leur situation et donner les ordres que je croirai utiles au service de l'Empereur.

« J'ai fait passer sur la rive gauche la 2e brigade de la 42e division afin de la réunir sous les ordres du général Duvernet.

« J'avais interrompu ce rapport, Monseigneur, pour aller faire une reconnaissance de ma position. Je rentre actuellement et je vois que l'ennemi fait filer beaucoup de troupes du côté de la Bohême, et paraissant venir de devant Dresde. J'ai vu passer, il y a une heure, 5 à 6,000 hommes et un convoi considérable que je crois être en partie de l'artillerie.

« Il paraît certain que l'ennemi occupe en forces Hellendorf et Gieshübel. Des masses assez considérables s'y réunissent depuis que l'ennemi a connaissance des positions du 1er corps. J'estime à 25,000 hommes ce que j'ai devant moi à une distance rapprochée et je vois ces forces s'accroître à chaque heure par celles qui se retirent devant l'Empereur. Votre Altesse sait que je n'ai point de pièces de 12; que mon parc de réserve est à

Dresde avec le général Baltus qui commande l'artillerie et même une compagnie à cheval. Je n'ai point, par conséquent, les forces qui m'ont été désignées. Il serait bien nécessaire que le général commandant mon artillerie revînt ici avec une portion de ma batterie de 12.

« Le général Pirée m'annonce à l'instant que le général Corbineau lui a donné l'ordre de se rendre avec sa brigade vers Dresde, dans la batterie n° 4. Quoique ce mouvement dont je n'ai point été instruit m'affaiblisse, lorsque j'aurais besoin d'être renforcé, je le fais exécuter. »

L'Empereur ayant remporté la victoire décisive de Dresde le 27 août, donna dès le lendemain matin 28 les ordres nécessaires pour la poursuite de l'ennemi. Vandamme, en position, et occupant les premiers défilés de la Bohême par lesquels les vaincus se retiraient, devait, selon toute probabilité, compléter le désastre des alliés.

Afin de rendre ce désastre plus terrible, Napoléon fit écrire le 28, à 4 *heures du matin*, au général Baltus commandant l'artillerie de Vandamme, de mettre en marche à l'instant les réserves de douze du 1er corps gardées à Dresde, et de les diriger sur la position occupée par le général.

A 6 heures du matin, il écrivit à Berthier les deux lettres suivantes, contenant des instructions pour Saint-Cyr et pour Mortier :

« Mon cousin, donnez ordre au maréchal Saint-Cyr, de marcher sur Dohna. Il se mettra sur la

hauteur, et suivra, sur les hauteurs, la retraite de l'ennemi, en passant entre Dohna et la plaine.

« Le duc de Trévise suivra sur la grande route.

« Aussitôt que la jonction sera faite avec le général Vandamme, le maréchal Saint-Cyr continuera sa route pour se porter, avec son corps et celui du général Vandamme, sur Gieshübel.

« Le duc de Trévise prendra position sur Pirna. Du reste, je m'y rendrai moi-même aussitôt que je saurai que le mouvement est commencé. Il est nécessaire qu'en marchant sur Dohna, toutes ces colonnes soient en plaine, afin d'être toujours en vue du duc de Trévise.

« Écrivez au général Vandamme pour l'instruire du mouvement et de la retraite de l'ennemi. « 30,000 hommes, 40 pièces de canon et plusieurs généraux ont été pris; instruisez-le de la marche du maréchal Saint-Cyr et du duc de Trévise sur Dohna et Pirna. Aussitôt que la réunion sera faite, il formera tout son corps sur les hauteurs de Gieshübel et de Hellendorf.

« Je vais me rendre sur le chemin de Pirna.

« Écrit devant Dresde, ce 28 août 1813. »

« Mon cousin, donnez ordre au roi de Naples de se porter sur Frauenstein, et de tomber sur les flancs et les derrières de l'ennemi, et de réunir, à cet effet, sa cavalerie, son infanterie et son artillerie. — Donnez ordre au duc de Raguse de suivre vivement l'ennemi sur Dippodiswalde, et dans toutes les directions qu'il aurait prises. —

Donnez ordre au maréchal Saint-Cyr de suivre l'ennemi sur Maxen et sur toutes les directions qu'il aurait prises. Instruisez ces trois généraux de la position respective des deux autres, afin qu'ils sachent qu'ils se soutiennent réciproquement. »

Selon son habitude Berthier, envoya les ordres de l'Empereur. Ses lettres aux maréchaux, étant la paraphrase de celles de Napoléon, nous croyons inutile de les reproduire.

Les dépêches partirent à 8 heures du matin, en même temps que la suivante écrite par le major général à Vandamme. Elles sont de la plus haute importance pour expliquer la suite des événements.

« Monsieur le général Vandamme, je vous préviens que je donne l'ordre à M. le maréchal Saint-Cyr de marcher sur Dohna. Il se *mettra sur les hauteurs* et suivra sur les hauteurs la retraite de l'ennemi en passant par Dohna et la plaine ; le duc de Trévise suivra la grande route. *Aussitôt que la jonction sera faite* avec vous, vous formerez tout votre corps sur les hauteurs de Gieshübel et de Hellendorf et continuerez votre route avec le 14e corps pour vous porter sur Berg-Gieshübel. Le duc de Trévise prendra position sur Pirna. *Au reste, Sa Majesté s'y rendra elle-même, aussitôt qu'elle saura le mouvement commencé.* »

Ainsi, voilà qui est positif :

Vandamme avec le 1er corps, en position à

Pirna, doit attendre que Saint-Cyr, marchant par Dohna, ait opéré sa jonction avec lui, et que Mortier l'ait remplacé à Pirna. Il se mettra alors aux trousses de l'ennemi et l'Empereur dirigera lui-même le mouvement général.

Mais à 4 heures du soir, ce même jour, 28 août, les choses sont modifiées. Berthier écrit au général la lettre suivante :

« A une lieue de Pyrna, le 23 août à 4 h. après midi.

« Monsieur le général Vandamme, l'Empereur ordonne que vous vous *dirigiez sur Peterswalde* avec tout votre corps d'armée, la division Corbineau, la 42e division, et enfin avec la brigade du 2e corps que commande le général prince de Reuss, ce qui vous fera 18 bataillons d'augmentation.

« Pirna sera gardé par les troupes du duc de Trévise qui arrivent ce soir à Pirna. Ce maréchal a aussi l'ordre de relever vos postes du camp de Lilienstein.

« Le général Baltus, avec votre batterie de 12 et votre parc, arrive ce soir à Pirna, envoyez-le chercher ; *l'Empereur désire que vous réunissiez toutes les forces qu'il met à votre disposition et qu'avec elles vous pénétriez en Bohême, et culbutiez le prince de Wurtemberg s'il voulait s'y opposer.*

« L'ennemi que nous avons battu paraît se retirer sur Altemberg. Sa Majesté pense que vous

pourriez arriver avant lui sur la communication de Teschen, Aussig et Tœplitz et par là prendre ses équipages, ses ambulances, ses bagages et enfin tout ce qui marche derrière une armée. L'Empereur ordonne qu'on lève le pont de bateaux devant Pirna, afin de pouvoir en jeter un à Teschen. »

Ce nouvel ordre parvient à Vandamme vers les 5 heures. Il n'est plus question pour le général d'attendre Saint-Cyr et Mortier, il doit réunir tout le 1er corps et marcher sur Peterswalde, vers le sud.

Vandamme, en présence d'un ordre aussi formel, aussi positif, n'a qu'à obéir, et nullement à s'inquiéter de savoir s'il est couvert sur ses flancs. C'est l'affaire de l'Empereur *qui dirige lui-même tout le mouvement*. Le soir, à 8 heures et demie, il est déjà à moitié chemin de Pirna à Peterswalde, à Hellendorf, et de là écrit à Berthier :

« Monseigneur, nous sommes arrivés à Hellendorf. L'ennemi a fait de vains efforts contre nos jeunes braves, il a été partout culbuté et mis en pleine déroute. Nous avons pris un canon avec son caisson. Les canonniers ont été tués sur leurs pièces. J'ai environ quatre à cinq mille hommes devant moi. Je les attaque demain à la pointe du jour et je marche sur Tœplitz avec tout le 1er corps, si je ne reçois pas d'ordre contraire. Toutes mes troupes se sont parfaitement conduites et ont rivalisé de zèle et d'ardeur. Nous avons un assez

bon nombre de prisonniers parmi lesquels se trouvent quelques officiers. L'ennemi a eu beaucoup de blessés et a laissé une assez grande quantité de morts sur le champ de bataille. »

Le duc de Raguse fit connaître le soir à Berthier qu'étant arrivé sur les hauteurs de Wendischcarsdorf il avait découvert des masses se retirant par Dippoldiswalde sur Tœplitz, qui semblait le point de concentration générale.

Les choses en étaient là, tout paraissait en bonne voie pour rendre désastreuse la retraite de la grande armée alliée, lorsque deux circonstances imprévues vinrent tout changer.

Après la bataille de Dresde, le gros des Russes sous Barclay de Tolly s'était retiré à la suite d'Ostermann par la route de Péterswalde avec mission de la rouvrir de vive force, si elle était occupée par Vandamme. Les Prussiens et une partie des Autrichiens avaient pris la route d'Altemberg, Zinnwald et Tœplitz, à l'ouest de celle de Péterswalde. Le reste de l'armée autrichienne avait ordre de gagner le grand chemin de Leipzig à Prague, par la chaussée de Freyberg, encore plus à l'ouest, pour se rabattre ensuite sur Commotan, au débouché des montagnes.

La retraite des alliés commença en effet à s'effectuer, comme nous venons de le dire, mais le 28, Barclay de Tolly, craignant de rencontrer des obstacles trop considérables sur la route de Péterswalde, changea tout à coup de direction et se porta

à l'ouest sur Altemberg. Il fit dire à Ostermann de se replier sur lui, et de laisser le prince Eugène continuer seul à marcher par la route de Péterswalde. Ces dispositions furent la cause d'une vive discussion entre le général russe et le prince wurtembergeois. Ce dernier, aux prises avec Vandamme, ne voulait pas se trouver seul en face de son redoutable adversaire, disant avec raison que le commandant du 1er corps français, s'il parvenait à gagner Tœplitz, serait maître des débouchés sur la Bohême. Ostermann, de son côté, résistait. Cependant il finit par se décider à suivre la même route que le prince et à joindre ses efforts aux siens, pour devancer Vandamme au débouché de Tœplitz.

Le 28 août, Ostermann et le prince de Wurtemberg continuèrent leur retraite. Ils ne furent poursuivis *que le soir* par le 1er corps, attendu que l'Empereur avait d'abord prescrit à Vandamme d'attendre à Pirna le double mouvement de Saint-Cyr et de Mortier, et que ce fut le soir à 5 heures seulement qu'on écrivit au général de marcher sur Péterswalde. Ils purent donc s'échapper par la rampe de Gieshübel et gagner la route de Péterswalde.

On ne saurait en conséquence attribuer à Vandamme le passage des deux généraux ennemis. Ils ne gagnèrent la route de Péterswalde que par suite de l'ordre envoyé le 28 au matin à Vandamme d'attendre l'arrivée des corps de Saint-

Cyr venant de l'ouest et de Mortier venant du nord. Que l'on n'oublie pas encore une fois que Vandamme reçut le 28, à *cinq* heures du soir, l'ordre, qu'il exécuta de suite, de se porter avec le 1er corps sur Péterswalde; qu'on n'oublie pas que cet ordre fut exécuté si rapidement qu'à 8 heures et demie le général *écrivait* de Hellendorf au major-général pour l'informer de son succès. *Mais dans la journée Ostermann et le prince de Wurtemberg* avaient pu gagner Péterswalde. Ils avaient donc devancé le 1er corps sur la route de Kulm et de Tœplitz (1).

Le 28 août, tandis que le prince de Wurtemberg et Ostermann se portaient sur Hellendorf et Péterswalde, tandis que Barclay de Tolly et la masse des coalisés se jetaient à l'ouest sur Altemberg, l'Empereur, des hauteurs de Dresde, voyant le mouvement général transversal et craignant que Marmont ne fût pas assez fort, ordonna lui-même de vive voix à Saint-Cyr de se rabattre à l'ouest de

(1) M. Thiers dit que les deux généraux ennemis *eurent ce bonheur* parce que Vandamme avait eu de la peine à traîner son artillerie, à cause du mauvais temps, et que le 28, au matin, il avait été surpris par l'apparition des Russes, etc. (page 323, volume 16). C'est là une erreur.

Vandamme avait obéi le 28 aux ordres de l'Empereur, comme il obéit le 29, comme il obéit le 30. Si on ne lui avait pas prescrit d'attendre sa jonction avec le 14e corps, si le maréchal Saint-Cyr eût été lancé un peu plus tôt à la poursuite des Alliés, ni Ostermann ni le prince de Wurtemberg, selon *toute* apparence, n'eussent pu gagner Hellendorf, car la route eût été barrée par le 1er corps.

Dohna sur Maxen pour soutenir le duc de Raguse, modifiant ainsi ses premières instructions, en vertu desquelles Saint-Cyr devait rallier Vandamme. Napoléon se porta ensuite vers Pirna. Arrivé sur ce point, vers les 4 heures et demie du soir (ainsi que cela résulte de la dépêche du major général à Vandamme), il prit un léger repas, ressentit quelques douleurs d'entrailles et reçut des dépêches lui annonçant les revers du duc de Reggio du côté de Berlin. Ces différents motifs le décidèrent à rentrer à Dresde. D'ailleurs, il venait d'apprendre que la colonne prince de Wurtemberg et Ostermann était parvenue à gagner la route de Péterswalde, et dès lors Vandamme n'avait plus à la couper, mais à la suivre vigoureusement.

L'abandon de la direction générale du mouvement de poursuite par l'Empereur à ses lieutenants fut un grand malheur. Les événements se pressaient, Napoléon ne pouvait donner des instructions qu'après avoir reçu les dépêches de ses lieutenants, et lorsqu'il avait expédié un ordre, il était la plupart du temps trop tard, tandis que s'il eût été sur le terrain, il eût donné ses instructions en temps opportun.

Le 29 août, dans la journée, Marmont eut une affaire brillante à Falkenheim, entre Dippodiswalde et Altemberg, et rendit compte que l'ennemi continuant à marcher dans cette dernière direction, il se mettrait en mouvement le lende-

main, de grand matin, pour le harceler. Saint-Cyr de son côté rendit compte également, le 29 au soir, que l'ennemi avait abandonné dans la nuit du 28 au 29 la position de Maxen, qu'il l'avait fait poursuivre par la cavalerie du général Pajol, et que toutes les colonnes des alliés paraissaient se retirer par la mauvaise route d'Altemberg, défilé continuel où il avait laissé le duc de Raguse passer le premier, deux corps ne pouvant s'y engager ensemble.

Tandis que les 6e et 14e corps poursuivaient les alliés en retraite par la route d'Altemberg, que devenait le 1er corps? Il continuait à pousser les colonnes Ostermann et Wurtemberg, sur Péterswalde et Tœplitz, comme il en avait reçu l'ordre, sans s'inquiéter de ses flancs et de ses derrières, ainsi que cela lui avait été prescrit d'une manière formelle.

Le 30 au matin de nouveaux ordres furent expédiés de l'état-major général à Dresde, pour les maréchaux Saint-Cyr et Mortier. Le premier reçut celui de laisser Marmont suivre l'ennemi sur Altemberg, et de chercher un chemin pour venir appuyer le 1er corps; le duc de Trévise dut, avec les divisions Lefebvre-Desnouettes, Roguet et Decouz, soutenir au besoin Vandamme. La dépêche se terminait ainsi : « Envoyez un officier auprès du général Vandamme pour voir ce qui s'y passe et que cet officier revienne sur le champ. »

Il était trop tard, comme on le verra. Voici ce qui avait motivé ces instructions nouvelles.

Dans le principe l'Empereur avait espéré que le 1er corps réuni au 14e, soutenu par celui du duc de Trévise, pourrait barrer la route de Péterswalde par laquelle les alliés battus devant Dresde semblaient vouloir se retirer en Bohême. Dans ce cas, le duc de Raguse arrivant sur les derrières des colonnes russes, prussiennes et autrichiennes, c'était, comme nous l'avons dit, un désastre pour l'ennemi.

Le 28, dans la journée, apprenant que les principales forces des alliés avaient changé leur ligne de retraite et marchaient pour gagner la route d'Altemberg, Napoléon avait prescrit au 14e corps de laisser le 1er corps et de soutenir le 6e; puis Vandamme n'ayant plus devant lui que le corps d'Ostermann et du duc de Wurtemberg, il l'avait lancé à leur poursuite.

Le 29, les dépêches ayant fait connaître que les alliés allaient descendre d'Altemberg en Bohême par Tœplitz, Napoléon fut persuadé que Vandamme, s'il était renforcé, pourrait culbuter les colonnes en retraite devant lui, occuper Tœplitz et les défilés avant l'arrivée des troupes venant d'Altemberg et qu'alors, de nouveau, les battus de Dresde seraient maintenus par le 1er corps en tête, harcelé en queue par le 6e. Il donna donc l'ordre à Mortier de mettre trois divisions de la garde à la disposition de Vandamme, et à Saint-

Cyr celui *de chercher un passage pour rejoindre le général.*

Convaincu que Vandamme ne courait nul danger, que Saint-Cyr et les trois divisions de Mortier arriveraient à temps pour garantir les derrières et les flancs du 1er corps, il prescrivit au général de *marcher droit sur Tœplitz, de donner tête baissée sur l'ennemi, sans se préoccuper en rien de ses flancs et de ses derrières.* Vandamme obéit ponctuellement. Nous allons voir quelle fut la conséquence de sa trop grande docilité aux ordres de son souverain, et par quel singulier hasard, une combinaison très-belle et des plus rationnelle tourna entièrement au désavantage de l'armée française.

Ainsi que nous l'avons dit, Vandamme, fier à juste titre du succès obtenu le 28 à Hellendorf, voyant enfin poindre à l'horizon cette récompense objet de ses désirs, le bâton de maréchal auquel il avait tant de droit, ne laisse aucun repos à l'ennemi. Le 29 au matin, à la tête de son avant-garde formée par la brigade prince de Reuss, il culbute les Russes entre Hellendorf et Péterswalde et lui fait 2,000 prisonniers. Franchissant les montagnes à la suite de l'ennemi, et confiant dans les assurances qui lui avaient été données *que ses flancs et ses derrières seraient à couvert* et parfaitement garantis par Saint-Cyr et par le duc de Trévise, il descend dans la plaine. Des hauteurs il a vu déboucher les colonnes ennemies arrivant

pourchassés par la route d'Altemberg et cherchant à gagner Tœplitz. N'importe, il a l'ordre formel de donner tête baissée sur Tœplitz. Il n'hésite pas à faire ce qui lui est prescrit.

Cependant l'Empereur Alexandre avait franchi l'Erz-Gebirge le 29 au matin ; parvenu sur le revers méridional de la montagne, le souverain découvrit d'un coté la position de Kulm sur laqu'elle Vandamme s'était arrêté en face des Russes, de l'autre Tœplitz et la vallée de l'Eger. Il fut effrayé de ce qui allait avoir lieu, si on ne parvenait à contenir le 1er corps. Les généraux ennemis partagèrent son opinion et l'ordre fut envoyé à Ostermann et au prince de Wurtemberg de tenir bon, coûte que coûte, devant Kulm. Les colonnes de la garde russe, les troupes prussiennes qui commençaient à déboucher, leur disait-on, par la route d'Altemberg, leur seraient envoyées aussitôt qu'elles auraient pu être formées.

Toutefois, il fallait quelques heures aux alliés pour mettre en ligne des renforts suffisants. Vandamme, n'osant enfreindre les ordres formels qu'il avait reçus de l'Empereur et du major général, et bien qu'il vît les colonnes ennemies s'arrêter et augmenter en face de lui, se décida après en avoir conféré avec le général du génie Haxo et ses généraux de division à brusquer l'attaque. Il n'avait encore sous la main que la brigade de Reuss avec laquelle il avait marché depuis le matin, néanmoins il chassa les Russes de Kulm et du vil-

lage de Straden. Ce dernier emporté, il se trouva devant une position assez forte protégée par un ravin. L'ennemi occupait par son centre le village de Priesten, couronnant un plateau et dominant la route de Kulm à Tœplitz. Sa droite s'appuyait à des marais et au village de Karbitz, sa gauche aux montagnes. L'attaque de Priesten eut lieu, cependant, mais la brigade de Reuss fut repoussée par les gardes russes d'Ismaïlow. Vandamme n'ayant ni son artillerie ni sa cavalerie, attendit l'arrivée de la 42e division d'infanterie. Dès qu'il eut entre les mains neuf des quatorze bataillons de cette division (Mouton-Duverney) il les porta lui-même sur sa droite vers les bois et les hauteurs et il rejeta l'ennemi sur Priesten. Quarante escadrons de la garde russe venaient d'entrer en ligne; ils se déployèrent dans la plaine de Karbitz en se prolongeant sur la gauche. Cette cavalerie chargea avec fureur. Les bataillons du général Mouton la continrent, tandis que la division Corbineau qui arrivait sur le terrain, à la gauche de Vandamme, l'arrêta dans les prairies. Il fut impossible toutefois d'avancer et l'on dut se borner à conserver le terrain conquis. Vers deux heures, parut la 1re brigade (Pouchelon) de la division Philippon. Vandamme se hâta de faire renforcer sa droite par le 12e de ligne, son centre par le 7e léger et de renouveler l'attaque de Priesten. Bientôt, la 2e brigade (de Fezensac) parut et fut également engagée. Le 7e léger criblé de mitraille

à l'attaque de Priesten, sabré par la cavalerie russe fut sauvé par cette brigade Fezensac ralliée par son chef sous le feu de l'ennemi.

Vandamme voyant que la résistance devenait opiniâtre, que l'ennemi présentait à chaque instant de nouvelles forces, se replia sur les hauteurs de Kulm qu'il occupa fortement. Les alliés voulurent l'y attaquer, les bouches à feu de la réserve du général Baltus et les charges de cavalerie les continrent. Ils reprirent la position de Priesten, la droite aux prairies, la gauche aux montagnes couvrant la route de Tœplitz.

Le lendemain 30 août, Vandamme ayant 52 bataillons, une belle division de cavalerie et 80 bouches à feu, se consulta avec le général Haxo, et résolut de se maintenir dans sa position de Kulm jusqu'à l'arrivée des troupes du duc de Trévise qui avaient eu l'ordre, il le savait, d'occuper Pirna et de le soutenir. Il comptait aussi sur l'arrivée du 14e corps, et sur la diversion faite par le 6e du côté d'Altemberg (1).

Dans la journée du 29, tandis que Vandamme était aux prises avec la majeure partie des forces des alliés, les commandants des divers corps engagés à la poursuite faisaient connaître à l'Em-

(1) M. Thiers dit que le 29 au soir, Vandamme rendit compte à Dresde de l'affaire de Kulm et demanda des secours. La chose est possible, probable même, toutefois nous n'avons trouvé trace de cette dépêche ni dans la correspondance de Vandamme ni au dépôt de la guerre.

pereur leurs succès; ce dernier qui malheureusement était à Dresde et ne pouvait plus juger des choses que sur les rapports qu'on lui faisait et nullement *de visu* crut naturellement que Marmont et Saint-Cyr forçaient l'ennemi à se jeter en désordre dans les montagnes, tandis que sur l'autre revers, Vandamme, maître des défilés, après avoir poussé le prince de Wurtemberg et Ostermann, était prêt à recevoir les fuyards sur la pointe des baïonnettes du 1er corps soutenu par la garde.

Il envoya donc le 30 au matin les nouveaux ordres pressants que nous avons fait connaître; au duc de Trévise celui d'appuyer Vandamme, à Vandamme celui de ne s'occuper ni de ses flancs ni de ses derrières et de pousser en avant.

Tandis que les ordres intempestifs portés par des officiers d'état-major de Berthier étaient expédiés, la situation changeait complétement, et une circonstance fortuite allait encore l'aggraver. Les alliés n'avaient d'autre but que de contenir Vandamme pour donner le temps aux colonnes en retraite de défiler par la route de Tœplitz, mais ils n'avaient aucune nouvelle du corps prussien, celui de Kleitz qui s'étant retiré par Dippodiswalde devait se trouver alors entre Vandamme et Saint-Cyr. Retardés dans leur marche par le mouvement de Barclay de Tolly, les Prussiens de Kleitz se trouvaient le 29 sur le revers nord des montagnes. Un officier fut envoyé au général

prussien pour le prévenir de la présence à Kulm du 1er corps français. On lui laissait le choix de la route qu'il aurait à prendre pour échapper au danger et on lui promettait de tenir ferme le lendemain devant Kulm.

Tel était l'état des choses le 29 à minuit. Le 30, les deux armées étaient en présence. La gauche des coalisés (Russes) aux montagnes ; le centre (Russes) en avant de Priesten ; la droite (Autrichiens et cavalerie) aux prairies de Karbitz. L'ennemi résolut de prendre l'offensive contre Vandamme, afin de favoriser le mouvement de Kleitz.

Ici nous laissons la parole au général Vandamme lui-même. Voici comment dans des notes écrites de sa main, il rend compte de la journée du 30 août 1813 :

« Le général Vandamme *relut l'ordre positif* de l'Empereur, qui lui fut apporté par les colonels Montesquiou et Stoffel, et les ordres itératifs du prince de Wagram, de presser les opérations et de se porter en toute hâte sur Tœplitz *sans qu'aucune considération ne l'arrête.* Les corps d'armée des maréchaux Saint-Cyr, Victor et Mortier avaient l'ordre de suivre le 1er corps. L'Empereur et le major général répétaient au général qu'il ne devait nullement s'occuper de ses flancs ou de ses derrières et que le maréchal Mortier était chargé de la garde et de la conduite de l'équipage du pont de Pirna. Le général Haxo a vu ces ordres et le

général Vandamme en a donné connaissance à ses généraux de division (1).

« Le 30 août, à la pointe du jour, le général Vandamme, voyant les troupes russes, autrichiennes, prussiennes, réunies en nombre très-supérieur au corps d'Ostermann qu'il avait combattu et repoussé la veille, décida de se tenir sur une stricte défensive.

« Le général Haxo approuva ce parti qui était le seul à prendre. Tous les détachements rentrèrent tour à tour, l'artillerie et les munitions retenues ou retardées par les défilés et les mauvais chemins, arrivées au fur et à mesure, furent placées aux points que le général en chef indiqua. Tout concourut à une très-vigoureuse défense qui se prolongea au delà de ce que l'on pouvait espérer et exiger, en présence d'un nombre aussi supérieur d'ennemis.

« L'empereur Alexandre et le roi de Prusse étaient présents à cette attaque et les princes de Schwartzemberg et Barclay de Tolly se montrèrent souvent à la vue de nos lignes et de nos batteries.

« Le général Vandamme n'a donc pas à se reprocher de s'être trop avancé, malgré l'ordre positif qu'il avait de son souverain et du major général, mais le général, qui connaissait l'Empe-

(1) Nous expliquerons plus loin pourquoi ces ordres n'ont pas été tous retrouvés.

reur comme il connaissait son état, avait vu tout changer autour de lui, du 29 vers midi, *date des lettres reçues*, à la pointe du jour du 30. Tout fuyait devant les colonnes que Sa Majesté commandait, contre les alliés, depuis Dresde jusqu'à Tœplitz; mais l'Empereur ayant appris les succès du prince royal de Suède, et se trouvant forcé d'envoyer le maréchal Ney, au secours du maréchal Oudinot, fut obligé de s'arrêter lui-même, et alors les alliés profitèrent de ce mouvement pour tourner par leur gauche la droite du 1er corps, et pour l'attaquer de front avec les forces disponibles des trois armées.

« Le général Vandamme n'étant pas secouru par les corps qui devaient au moins couvrir ses derrières, et se trouvant tourné par les Prussiens qui lui coupaient la retraite, fut forcé de rompre leurs lignes à différentes reprises, afin de se retirer sur le corps d'armée du maréchal Saint-Cyr. »

Expliquons cette dernière phrase :

Nous avons dit que le corps de Kleist, coupé de l'armée alliée et placé entre Saint-Cyr et Vandamme, sur les derrières de celui-ci, sur la route de Péterswalde et de Hellendorf, avait été prévenu qu'on chercherait à faire une diversion puissante pour le sauver du 1er corps, et d'avoir à opérer son mouvement comme il l'entendrait. Kleist se trouvait entre les routes de Péterswalde, occupée par le 1er corps, et celle d'Altemberg, que tenait le 6e. Il n'hésita pas à se jeter dans les sentiers

qui menaient sur le revers de la montagne au risque de se heurter contre les troupes de Vandamme. Il croyait d'ailleurs que le 14e corps de Saint-Cyr le talonnait.

Les Prussiens, devant le triple danger, gravirent la montagne qui s'élevait devant eux, résolus à se faire jour au travers du 1er corps s'il le fallait. Ils avaient marché toute la nuit du 29 au 30, sans être attaqués par Saint-Cyr, et avaient découvert une route de traverse, passant par Furstenwalde et Streeckenwalde, et les conduisant précisément sur les derrières de la ligne occupée par Vandamme. Dès que Kleist put juger de la situation nouvelle et vit que le 1er corps avait en tête cent mille hommes à combattre, il commença lui-même l'attaque par derrière avec ses trente mille Prussiens.

Rendons maintenant la parole à Vandamme.

« Forcé de passer sur le corps des Prussiens à différentes reprises, et ne pouvant opérer sa retraite que par le défilé très-resserré par lequel il était venu, Vandamme résolut au premier moment de sa défense de faire le sacrifice de son artillerie, ne voulant pas s'exposer à voir encombrer son étroit passage et perdre beaucoup plus de monde que ne valaient quelques pièces de canon. Il prolongea le feu de son artillerie le plus tard possible et le rendit très-funeste à l'ennemi. Il laissa peu de canonniers, fit partir tous les chevaux, fit brûler les caissons vides et ordonna de

faire sauter ceux dont les munitions n'étaient pas complétement épuisées lors de la prise des batteries.

« Le général ayant vu, au commencement de la retraite que ses ordres ne s'exécutaient pas avec la célérité, l'exactitude et l'ensemble qu'il avait prescrits, prit la résolution d'aller lui-même donner ses instructions et les faire exécuter. Il s'exposa beaucoup et fut contraint de diriger lui-même les principales défenses de front, et les attaques sur les derrières pour faire ouvrir le passage à ses colonnes. C'est après avoir fait passer la dernière colonne que commandait le jeune général Montesquiou de Fezensac, qu'il fut fait prisonnier, étant seul, sans escorte et sans officier d'état-major, afin d'être moins remarqué de l'ennemi et plus prompt à se porter partout. Déjà le général Haxo était tombé au pouvoir des alliés. »

Afin de ne rien laisser dans le doute sur cette affaire de Kulm, nous allons faire suivre notre récit de quelques documents importants, ou de leur analyse.

Le 30 août, le maréchal Gouvion Saint-Cyr qui aurait pu avoir rejoint Vandamme ou qui, du moins, n'aurait pas dû quitter le corps de Kleist, écrivait de Lauestein à quelques lieues au nord-ouest de Kulm, la lettre suivante au major général :

« Mon prince, conformément à la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire ce matin, j'ai cherché un chemin pour me porter entre le sixième

et le premier corps, j'ai passé par Glashutle et Dittersdorf; j'espère que mon artillerie passera le grand ravin de Glashutle et m'arrivera ce soir. Mon avant-garde était échelonnée sur la route d'Altemberg, par conséquent n'est arrivée qu'après mon infanterie. Je suis arrivé avec la tête de cette infanterie sur les cinq heures du soir au village de Libeneau au moment où un gros corps de troupes y arrivait dans le plus grand désordre. Aussitôt qu'un peloton de cavalerie fut arrivé nous le reconnûmes; il s'est trouvé que c'était le 1er corps d'armée; il a arrêté sa marche et s'est rallié sur nous. L'aide de camp du général Corbineau vous donnera les détails de la catastrophe arrivée à ce corps d'armée. J'ai prévenu ce soir le maréchal Marmont qui canonnait ce soir en avant d'Altemberg; on croit que le premier corps est suivi, et que l'ennemi débordera demain matin notre gauche. L'avantage qu'il a eu étant assez considérable pour le déterminer à prendre l'offensive, il me paraitrait bien nécessaire que le corps du duc de Trévise s'avançât sur la route de Péterswalde et sur la vieille route de Tœplitz, à peu près à notre hauteur. Sa Majesté jugera mieux que moi ce qu'il sera convenable de faire, j'attends ses ordres. »

Le même jour, le duc de Trévise qui, avec un peu d'initiative et d'entente de la guerre, eût pu, sans attendre les ordres de l'Empereur, soutenir Vandamme en envoyant de Pirna à Hellendorf une ou plusieurs de ses divisions, reçut du major

général la lettre suivante, et lui en répondit trois autres dans la journée.

NAPOLÉON A MORTIER.

« Dresde, 30 août 1813. »

« Mon cousin, écrivez au duc de Trévise de soutenir, avec les divisions Lefebvre-Desnouettes, Roguet et Decouz, le général Vandamme, s'il en a besoin. Envoyez un officier auprès du général Vandamme pour savoir ce qui s'y passe et que cet officier revienne sur-le-champ. »

Première lettre de Mortier au major général.

« Pirna, 3 heures de l'après-midi.

« Monseigneur, en conséquence de l'avis que Votre Altesse me donne par sa lettre de ce jour, je fais prendre les armes à la troupe sous mes ordres, pour appuyer si cela est nécessaire le général Vandamme à qui j'envoie un officier.

« Dans ce moment, le général Lefebvre-Desnouettes m'annonce qu'une colonne de 7 à 8,000 Prussiens, avec une nombreuse artillerie, arrive sur Pirna, par la route de Péterswalde. Je vais me porter en avant pour la reconnaître. »

Deuxième lettre.

« 5 heures du soir.

« Monseigneur, j'étais en marche pour me por-

ter sur Peterswalde et reconnaître la colonne dont je vous ai parlé cette après-midi, je rencontre le général..... du corps du général Vandamme. D'après son rapport il y aurait eu aujourd'hui à Kulm près Karbitz, une affaire fâcheuse où le 1er corps aurait été compromis. Je vous envoie cette lettre par le colonel..... qui s'est trouvé à l'affaire et qui pourra vous donner les renseignements que vous lui demanderez.

« Je pense qu'il conviendrait d'échelonner derrière moi les 1re et 2e divisions de la jeune garde qu'on me dit être rentrées à Dresde. J'ai devant moi un corps ennemi dont je ne puis trop évaluer la force; il serait considérabte si le rapport d'un prisonnnier que nous venons de faire est exact. »

Troisième lettre.

« 10 heures du soir. »

« Monseigneur, je me suis porté à deux lieues d'ici sur la route de Peterswalde, pour avoir des nouvelles du général Vandamme; des officiers, des soldats qui s'échappaient m'ont tous confirmé la nouvelle du désastre qui a eu lieu aujourd'hui à Kulm près de Karbitz, et que je vous ai annoncé.

« Le directeur du parc du 1er corps que j'ai vu, m'a assuré que toute l'artillerie, et celle de la réserve a été prise; on dit le général Vandamme blessé et au pouvoir de l'ennemi; cependant un fourrier du train m'a assuré qu'il l'avait suivi pen-

dant quelque temps, et qu'il croyait qu'il s'en était tiré. Il paraîtrait qu'il a combattu contre des troupes fraîches arrivées de Tœplitz et d'Aussig.

« J'ignore où se trouve le corps du général Saint-Cyr, mais il est probable que si l'ennemi profite de l'avantage qu'il a eu dans la journée, il cherchera à se glisser entre lui et moi, et à gagner avant moi la tête des défilés qui conduisent à Dresde.

« Dans cet état de choses, je compte me porter sur Leuben et Dobritz, afin de me rapprocher de Dresde. Je laisserai au camp retranché de Lilienstein le régiment qui s'y trouve, et avec lequel on pourra communiquer par la rive droite. Je prie Votre Altesse de me faire connaître les ordres de Sa Majesté par le retour de l'officier porteur de la présente. »

Lettre du commissaire ordonnateur du 1er corps au major général.

31 août 1813.

« Monseigneur, Votre Excellence doit être déjà instruite de l'échauffourée qui a eu lieu hier au 1er corps. Quelques efforts que j'aie faits pour conserver le matériel de l'administration ou du moins une partie, ils ont été vains. A l'exception de quelques chevaux du 10e bataillon du train des équipages, tout le reste a été abandonné sur le champ de bataille. Il a été impossible de ramener un seul caisson. Artillerie, trésor, postes, bagages, matériel d'ambulance, tout y est resté. Le

personnel n'a pas été plus heureux, beaucoup d'employés d'administration ont dû être tués ou pris ; je n'ai pas encore retrouvé un seul officier de santé. Je n'ai auprès de moi que le directeur principal des hôpitaux, deux directeurs d'ambulance, l'inspecteur des vivres viande, faisant fonctions de directeur et un commis aux vivres pain. Je m'occupe de rallier ici tout ce qui aura pu échapper au désastre, personnel et matériel, mais je compte sur peu de chose relativement à ce dernier objet. Je suis ici avec le noyau de la 2e division commandé par le général Dumonceau, que, dans notre retraite, protégée par le 25e de ligne, nous avons repris d'entre les mains des Prussiens. On ignore quel a été le sort de Son Excellence M. le général comte Vandamme. Son chef d'état-major M. le général Revest s'est, dit-on, rendu cette nuit à Dresde.

« Lorsque l'échauffourée a eu lieu, j'étais à l'ambulance au village de Kulm et mes papiers étaient au camp, sous le village, à un quart de lieue avec mes bagages, mes domestiques et mes chevaux, à l'exception d'un seul qui, une demi-heure après, a été tué sous moi. Il en résulte que j'ai tout perdu, papiers, domestiques, chevaux, effets, il ne me reste absolument rien que ce que j'ai sur le corps. En outre de cela, j'ai la main droite foulée et une forte contusion à la jambe qui m'enpêche de marcher et qui provient d'une balle morte. Je n'ai auprès de moi aucun commis-

saire des guerres du corps d'armée; j'ignore ce qu'ils sont devenus. Oserai-je supplier Votre Excellence de me permettre de me rendre à Dresde pour m'y remonter et m'y rééquiper, ne pouvant rentrer en campagne dans l'état ou je me trouve. »

Rapport de l'aide de camp du général Vandamme (M. de Kœnigsegg).

« Le 30 août, à dix heures du matin, le 1er corps d'armée fut attaqué près le village de Kulm, par les armées combinées russe, autrichienne et prussienne. Une colonne ennemie s'étant présentée sur la route de Peterswalde, le général en chef ordonna à M. de Kœnigsegg, son aide de camp, de porter l'ordre à M. le général Gobrecht d'attaquer cette colonne et de nettoyer la route, afin que le 1er corps ne fût pas coupé. Cet ordre fut exécuté par le 9e de lanciers qui, après une charge brillante, prit les pièces de l'ennemi, et se maintint dans sa position. Cependant une colonne d'infanterie prussienne s'étant présentée avec de l'artillerie, le général en chef ordonna de nouveau à M. de Kœnigsegg de faire marcher six bataillons d'infanterie et une demi-batterie d'artillerie légère pour soutenir M. le général Gobrecht. Ce mouvement ayant été exécuté avec beaucoup de vigueur, l'ennemi fut forcé de rester dans sa position sans pouvoir avancer un seul pas.

« Le général en chef de son côté, se voyant attaqué de front par une force très-considérable

prescrivit à M. le chef de bataillon d'artillerie de Coisy de porter l'ordre à M. le général Baltus de concentrer une partie de l'artillerie sur la hauteur en avant de Kulm, et de faire feu jusqu'à la dernière extrémité; ce qui fut exécuté. Plusieurs canonniers furent sabrés sur leurs pièces. Le général en chef donna ordre au général Philippon de faire venir la 2e brigade, comme étant la plus faible, pour la placer sur la gauche de notre artillerie et soutenir le général Gobrecht ; cet ordre fut transmis par M. le chef de bataillon de Coisy et le mouvement fut exécuté, mais le général en chef se voyant pressé de toutes parts par l'armée ennemie, fit donner l'ordre au général Philippon par M. le capitaine de Berckeim, officier d'état-major, de se retirer avec le reste de sa division pour gagner la grande route de Peterswalde en cotoyant les bois afin de protéger la retraite. Ce mouvement fut commencé, mais au rapport de M. de Berckeim une partie des équipages qui cherchait à gagner les bois intercepta tellement la marche de cette division qu'elle fut forcée elle-même de se jeter dans le bois. Un nouvel ordre ayant été donné à cette division d'exécuter le premier mouvement ordonné, l'officier chargé de le porter ne trouvant plus la division fut obligé de le laisser sans exécution. Depuis ce moment la déroute fut complète.

« Quant à la division Dumonceau qui formait la gauche du 1er corps, elle fut forcée de se retirer

par la plaine, elle exécuta ce mouvement dans le meilleur ordre en repoussant toutes les charges de cavalerie. »

Rapport sur les mouvements et affaires du 1er corps, depuis le 24 août jusqu'au 8 septembre, par le chef d'état-major (Revest).

« Camp de Racknitz, 8 septembre 1813.

« Le 1er corps reçut l'ordre, le 25 août, de se porter sur Kœnigstein, et de passer l'Elbe pour se diriger sur le plateau de Pirna.

« Le dernier mouvement se fit le 26 ; on rencontra l'ennemi dans la plaine; il fut repoussé jusque sous Pirna, quoique l'artillerie du 1er corps ne fût pas encore arrivée.

« Le 27, le 1er corps, ayant reçu son artillerie, continua son mouvement, culbuta l'ennemi, enleva le plateau de Pirna et s'empara de la ville.

« Le 28, il marcha par la route de gauche sur Gieshübel, où l'ennemi perdit une pièce de canon; l'avant-garde s'établit à Hellendorf.

« Le 29, le corps d'armée continua son mouvement, repoussa l'ennemi par Peterswalde, où il lui fit 2 à 3,000 prisonniers ; le combat fut continuel, de position en position, depuis Peterswalde jusqu'à Kulm. En prenant les hauteurs de Hellendorf, un boulet atteignit le général de brigade prince de Reuss; cet officier général, distingué par

sa bravoure et ses talents militaires, mourut quelques heures après.

« L'ennemi prit position à une lieue en avant de Kulm, sa gauche du côté de Tœplitz, et sa droite dans la direction de l'Elbe et d'Aussig.

« Le 1er corps prit position immédiatement en avant de Kulm, sur la hauteur, sa droite aux montagnes, et sa gauche sur les mamelons, dans la direction d'Aussig.

« Le 30, à 8 heures 1/2 du matin, l'ennemi fit déboucher par Tœplitz deux fortes colonnes d'infanterie; une tourna de suite la gauche du corps d'armée et l'autre vint en attaque sur Kulm; dès le matin il s'était emparé en force du col de Hellendorf.

« Dans cette situation, on ordonna au 1er corps la retraite sur Hellendorf.

« La 1re et la 42e divisions, qui tenaient la droite de la ligne, ne pouvant arriver sur Kulm, se jetèrent dans les montagnes, à droite.

« La 2e division, la brigade Quiot de la 23e division, deux bataillons du 46e et un bataillon du 72e, qui étaient de la brigade Reuss, se trouvèrent engagés avec toute l'artillerie et les bagages du 1er corps.

« Une partie de la cavalerie avait fait une trouée, l'autre avait gagné dans les montagnes à droite, après avoir combattu.

« Les troupes qui étaient au combat firent des efforts extraordinaires; la colonne ennemie qui

avait pris position, dès le matin, à Hellendorf, et qui avait descendu le col, éprouva de très-grandes pertes. Elle fuyait de toute part, abandonnant son artillerie ; mais la colonne ennemie qui se porta sur Kulm, n'ayant trouvé aucune résistance, vint tomber sur ce qui restait encore de la 2e division, de la brigade Quiot et de la brigade Reuss. La fortune changea de face; le 1er corps perdit son artillerie, ses bagages et son général en chef qui fut fait prisonnier.

« Les autres officiers généraux et d'état-major, perdus dans l'affaire du 30, sont indiqués sur l'état ci-joint au présent rapport.

« Sa Majesté Impériale a ordonné la réunion du 1er corps en 25 bataillons, conformément à l'état de situation ci-joint. »

L'Empereur apprit la nouvelle du désastre de Kulm dans la nuit du 30 au 31 août. Il fit écrire, à 5 heures du matin, à Saint-Cyr, de couvrir la route de Peterswalde à Dresde ; à Mortier, de prendre position en avant de Pirna ; à Marmont, de s'établir à la droite du 14e corps, ayant le duc de Bellune sur sa propre droite. Il craignait que l'ennemi ne voulût se porter sur Dresde.

Dans la journée, plusieurs rapports furent faits à l'Empereur sur l'affaire du 1er corps. Le baron de Trobriant, dans le sien, écrivit : « On ne sait rien de positif sur le général Vandamme. Un officier de son état-major a assuré à M. le maré-

chal duc de Trévise qu'il *s'était brûlé la cervelle.* »

C'est après avoir reçu ce message que l'Empereur écrivit au duc de Raguse, le 1er septembre :

« Mon cousin, le duc de Tarente est aujourd'hui sur Goerlitz. S'il continue à se laisser pousser, il serait possible que je fusse obligé de marcher le 3 sur Bautzen. Mon intention est d'y mener votre corps avec ma garde. Soyez donc à Dippoldiswalde, de manière à pouvoir, en un même jour, passer les ponts à Dresde. *Ce malheureux Vandamme, qui paraît s'être tué, n'avait pas laissé une sentinelle sur les hauteurs, ni une réserve nulle part ; il s'était engouffré dans un fond, sans s'éclairer en aucune façon.* Cependant il m'arrive beaucoup de monde de son corps ; presque tous les généraux sont arrivés, et il est aussi arrivé déjà 15,000 hommes ; de sorte que je pense que ma perte ne sera que de 4 à 5,000 hommes. »

Le lendemain, l'Empereur manda à Berthier :

« Mon cousin, le secrétaire particulier du général Vandamme se trouve à Dresde. Faites mettre les scellés sur ses portefeuilles. Vous en retirerez tous les papiers relatifs à l'armée ou aux affaires d'État ; et les papiers particuliers du général seront cachetés et envoyés à sa famille. »

Vandamme ne s'était pas tué; nous dirons plus loin ce qu'il était devenu. L'Empereur l'accusait injustement de *s'être engouffré dans un fond,*

sans s'éclairer. Vandamme n'avait agi ainsi que sur des ordres formels. On n'était pas fâché de voir disparaître les traces de ces ordres ; on fit arrêter son secrétaire pour saisir les papiers du général. C'était peine inutile. Vandamme avait donné lecture de ces ordres à plusieurs de ses généraux, entre autres au général Haxo, et, au moment d'être fait prisonnier, *il les avait anéantis*.

Ce que nous avançons là ressort, non-seulement de ce que le général a écrit, de ce que nous avons exposé plus haut, mais de la correspondance suivante, à laquelle l'affaire de Kulm donna lieu.

Le 10 février 1826, M. de Norvins, auteur d'une histoire de l'Empereur Napoléon Ier, écrivit au duc de Bassano (père du duc actuel et alors à Paris) la lettre suivante :

« Monsieur le duc, on m'a reproché d'avoir rendu, dans le portefeuille de 1813, M. Vandamme responsable de la malheureuse affaire de Kulm. Ce général était dernièrement à Paris et, chez le général Bertrand, en présence de plusieurs officiers généraux et notamment à la requête du général Haxo, il déclara avoir reçu deux ordres pour marcher sur Tœplitz, l'un signé de l'Empereur lui-même, l'autre du prince de Neufchâtel ; M. le général Gourgaud, à qui j'allai faire part de cette déclaration, me dit qu'elle était d'autant plus fondée, qu'il croyait bien se rappeler avoir écrit lui-

même l'ordre de l'Empereur sous sa dictée ; je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur le duc, combien la vérification de ce fait est importante pour mon ouvrage et combien aussi la rectification de ce que j'ai cru devoir écrire intéresse mon honneur comme homme et comme écrivain. Au moment de publier une seconde édition, il est de mon devoir de réparer ce que mon livre peut contenir d'erreurs et surtout de celles qui peuvent faire peser un grand reproche sur un chef d'armée. Ayant appris que le général Vandamme avait l'honneur d'être connu de vous, je m'adresse à vous, Monsieur le duc, pour vous prier de lui faire connaître toute mon inquiétude et le désir que j'éprouve d'être mis par lui en état de rétablir les faits. Or, je ne vois qu'un seul moyen authentique, ce serait que le général Vandamme voulût, sur votre demande directe, vous envoyer, certifiée par lui, la copie de ces deux ordres et celle de la correspondance du quartier impérial, par laquelle il aurait dû lui être donné avis que son mouvement serait soutenu par le maréchal Saint-Cyr, Mortier et Bellune. Ceci est la légalisation historique des premiers ordres pour le mouvement sur Tœplitz ; de cette manière, je rétablirai les faits, et justice serait rendue à chacun selon ses œuvres. Je dois ajouter que le général Vandamme a déclaré hautement avoir été abandonné par eux et n'avoir pas à se plaindre de l'Empereur. Le général Haxo a dit aussi que trois fois le général Vandamme lui avait lu l'or-

dre de marcher sur Tœplitz, ordre dont il avait été porteur, mais que cet ordre ne lui avait pas été lu tout entier ; vous voyez, Monsieur le duc, que ce sont ces deux ordres dans leur entier dont il est important d'avoir une copie bien fidèle, car mon esprit n'est pas encore bien convaincu de la gravité de mes torts ; je suis prêt à les reconnaître et à les réparer, si je reçois par votre entremise les témoignages écrits de l'obligation imposée au général Vandamme, non de s'arrêter sur les hauteurs de Péterswalde pour y couper la retraite des Prussiens de Kleist, mais d'aller à Tœplitz même fermer aux Autrichiens la retraite sur la Bohême.

« Veuillez, Monsieur le duc, instruire le général Vandamme de la démarche que je fais auprès de vous et le prier de ne mettre aucun retard pour l'envoi des pièces que je demande. Je réclame avec confiance et avec instance votre honorable intervention dans cette affaire, où se trouvent également intéressés l'honneur du général Vandamme et le mien. »

Quelques jours après la réception de cette lettre, le 10 février 1826, le duc de Bassano écrivit à Vandamme retourné à Gand :

« Monsieur le comte, dans les derniers moments de votre séjour à Paris, une indisposition qui dure encore m'a empêché d'exécuter le projet que j'avais formé d'aller prendre une ou deux heures de votre temps. Je voulais m'instruire auprès de vous de quelques circonstances rela-

tives au seul événement contraire que vous ayez éprouvé dans votre longue et brillante carrière.

« J'écris des mémoires, vous le savez mon général et vous pensez bien que, quoique je ne me permette guère d'émettre des opinions sur les faits militaires, il est difficile qu'ils ne se rattachent pas quelquefois et par quelque côté aux choses dont j'ai été le témoin. Ainsi, lorsque la nouvelle de l'affaire de Kulm fut apportée à l'empereur par le général Corbineau, j'étais là, je recueillis toutes les impressions du moment, j'entendis ce qui fut dit d'honorable pour vous, je remarquai et retins dans ma mémoire des traits qui donnent la mesure du caractère du grand homme; mais je fus aussi spectateur de débats avec le prince de Neufchâtel et de recherches dans les livres d'ordre et dans la correspondance, d'où il résulterait pour moi que vous auriez marché sur Tœplitz ou sans ordres, ou malgré des contre-ordres qui vous auraient été transmis. J'aurais bien soupçonné alors quelque manquement grave du prince de Neufchâtel, dont il n'aurait pas eu le courage de faire l'aveu. Ces soupçons suffiraient-ils pour éclaircir le fait aux dépens d'un homme, qu'à la vérité j'ai vu trop souvent abandonner par faiblesse, ou par jalousie, le courage trompé dans ses efforts et la gloire malheureuse une fois?

« Je voulais donc vous demander, mon général, des éclaircissements et même une copie des ordres qui vous ont été transmis. Je me proposais de

vous les demander pour mon propre compte, pour m'éclairer et pour m'éviter de répandre par mes récits des impressions contraires à la vérité. J'allais vous écrire à ce sujet, lorsque j'ai reçu ce matin la lettre ci-jointe. Elle est de M. Norvins, écrivain distingué et ami du vrai. Vous ne pouvez désapprouver le sentiment qui l'a dictée. Veuillez, en répondant à la demande que je vous adresse pour moi, me prescrire ce qu'il vous convient que je dise à M. Norvins. Il est réellement troublé de son erreur, comme si elle avait été volontaire, et il ne désire rien tant que d'avoir la preuve de son tort pour le réparer dans sa nouvelle édition. »

Le 20 février, Vandamme répondit de Gand au duc de Bassano :

« Monsieur le duc, j'ai l'honneur de répondre à votre très-flatteuse lettre du 10 courant dans laquelle se trouve celle de M. Norvins, du 10 courant adressée à Votre Excellence ; je n'ai lu ces lettres qu'hier à mon retour de mes terres de Culand.

« Je vous détaillerai ici Monsieur le duc, pour vous d'abord, et pour M. Norvins, si cela vous convient, tout ce qui est relatif à l'affaire de Kulm où je fus victime d'un mauvais voisin.

« L'Empereur, ayant résolu de quitter les deux Silésies et de porter ses plus grandes forces sur Dresde et Kœnigstein, m'appela à son quartier général impérial à Stolpen, où Sa Majesté me

confia sa résolution de forcer les ennemis à quitter l'entreprise dirigée contre Dresde, et de faire tous ses efforts pour battre les alliés et les contraindre de rentrer en Bohême.

« L'Empereur me chargea de me rendre de suite à Kœnigstein, et d'y réunir le plus tôt possible le 1er corps d'armée que je commandais pour attaquer et battre le corps russe, commandé par le général Ostermann et un duc de Wurtemberg, et forcer ce corps d'armée de quitter le camp de Pirna, ce que je fus assez heureux d'exécuter en 36 heures; après quoi je reçus l'ordre itératif et par duplicata du prince major général de forcer le passage de Péterswalde, de pénétrer en Bohême, et de faire tous mes efforts pour arriver à Tœplitz, où je trouverais l'artillerie, les caissons et les bagages d'une armée en déroute....; *que je ne devais m'inquiéter, ni de mes flancs, ni de mes derrières, ni attendre après les détachements que j'avais laissés dans les défilés de l'Elbe que je venais de traverser, que le maréchal Saint-Cyr me suivrait de très-près avec son corps d'armée, que le duc de Bellune, appuierait le maréchal Saint-Cyr, que je ne devais plus m'occuper des ponts de haquet que j'avais laissés sur l'Elbe à Pirna;* que le duc de Trévise, commandant la jeune garde, appuierait le mouvement du corps du duc de Bellune, et se chargerait de cet équipage de pont; un ordre particulier de l'Empereur me répéta les deux ordres du prince :

le premier m'a été apporté par le colonel Stoffel, suisse de l'état-major général, et l'ordre de l'Empereur et le duplicata par Anatole Montesquieu. Vous jugerez facilement, Monsieur le duc, que si je n'avais pas reçu les ordres les plus positifs de Sa Majeste et du prince de Neufchâtel, de la part de l'Empereur, je ne me serais pas engagé dans ces défilés et je n'aurais pas essayé de pénétrer par Kulm, sur Tœplitz, preuve que j'avais l'ordre de faire tous mes efforts pour y arriver le plus promptement possible, et que les corps d'armée susdits appuieraient mon mouvement.

« Le maréchal Saint-Cyr, occupait les premières hauteurs près de Hellendorf, d'où le corps du général prussien Kleist a débouché pour se placer sur mes derrières, sans qu'un seul de ses soldats nous ait donné le moindre secours. Le général Haxo, commandant alors l'arme du génie de la garde, qui était auprès de moi, le général Corbineau qui fut blessé en avant de Kulm, savent très-bien que j'avais reçu ces ordres. Et qui, dans le monde, pourrait croire que j'eusse pris sur moi de tenter une telle entreprise? A chaque heure des officiers de l'Empereur suivaient mon mouvement et le général Haxo, lui-même, en aurait sans doute informé l'Empereur qui m'aurait arrêté ou rappelé.

« Je dois aussi observer à Votre Excellence, qu'après avoir fait tous mes efforts le premier jour pour forcer le général Ostermann, qui a eu le bras emporté dans ce premier combat, je me suis bien

gardé le deuxième jour de m'avancer dans la plaine, car pas un des soldats du 1er corps d'armée que je commandais n'a dépassé le ruisseau qui est la défense de Kulm, et qui coulait partout à portée de mes batteries que j'avais établies défensivement. Prévoyant que je pouvais être forcé à me retirer par le défilé de Péterswalde, avant d'être secouru des corps qui m'avaient été annoncés, j'avais pris la résolution dès la pointe du jour de faire le sacrifice de mes canons et de mes bagages et entre autres les miens propres, pour ne pas encombrer le défilé en cas de presse, ayant eu la précaution de renvoyer vers Pirna mes caissons d'artillerie vides, mes chariots de vivres que les distributions avaient rendu disponibles, et qui me servirent à évacuer mes malades et mes blessés; je me décidai à sacrifier mon artillerie après la plus vigoureuse défense, et ne laissant que peu de caissons et presque pas de munitions et pas un cheval des équipages d'artillerie. Je m'étais décidé à cette mesure, lorsqu'à la pointe du jour j'avais vu et bien acquis la certitude que non-seulement le corps d'armée du général Ostermann, mais des forces très-considérables des gardes russes et prussiennes, et plusieurs grandes divisions des trois armées marchaient contre moi. La déroute de la veille, qui, comme un torrent, débouchait par les vallées de Geising et de Zinnwald, venant de Dresde sur Tœplitz, avait cessé, ce qui me prouvait que les troupes n'étaient plus poursuivies par

l'Empereur qui, selon moi, avait changé ses manœuvres, comme cela était effectivement, ce que je n'ai su que longtemps après ma captivité. J'espérais toujours les secours promis par Sa Majesté et le prince major général. Le maréchal Saint-Cyr n'arriva pas, et forcé, pour assurer la retraite de chaque régiment, brigade, ou division de percer la ligne prussienne qui avait débouché à Hellendorf, je finis par être pris par des cosaques de la garde impériale russe, un instant après que le général Haxo avait été fait prisonnier, et que j'avais fait passer une colonne que commandait le général Montesquiou de Fesenzac.

« Comme vous pouvez faire tel usage qu'il vous plaira de ma longue lettre, Monsieur le duc, je dois observer à Votre Excellence, que pas un seul régiment, bataillon ou détachement n'a été enlevé sabré ou enfoncé par des charges ennemies, causées par de fausses manœuvres de notre part, et qu'en tous ces combats, l'ennemi porte lui-même ses pertes devant le 1er corps, depuis Pirna jusqu'en avant de Kulm à 14,000 hommes, et les nôtres à 9,000 hommes : un ordre du jour de Barclay de Tolly en fait foi. Je n'ai pas voulu faire imprimer l'historique de ce malheureux événement pour ma justification parce que j'aurais été forcé d'accuser des chefs qui ont encore les moyens de rendre service à la patrie, et que déjà dans maintes occasions nos ennemis, français ou étrangers, ont eu à rire de nos débats et de nos divisions. Au

reste, Monsieur le duc, vous savez mieux que beaucoup d'autres, combien j'ai toujours aimé ma patrie que j'ai servie de mon mieux, très-souvent, en exposant ma vie, et que j'ai été en tout temps noblement dévoué au grand capitaine qui a tant illustré la nation et l'armée, quoiqu'il ne m'ait pas accordé autant de grâces qu'à tant d'illustres ingrats. Monsieur le duc, je dois tous ces détails à votre ancienne amitié, à votre vieille estime pour moi. Je vous dirai qu'ayant été pris tout à la fin de cette terrible journée, au moment que le général Haxo avait été jeté par la mitraille à bas de son cheval à mes côtés, exposé à tous les coups, à une mort à laquelle je n'ai échappé que par miracle, je n'ai rien à me reprocher que de n'avoir pas plus songé à ma propre retraite que j'ai pu opérer dix fois ; mais il restait encore des Français à sauver.

« Je dois encore vous dire, Monsieur le duc, que lorsque le 16 janvier dernier, veille de mon départ de Paris, je me suis trouvé chez le général Bertrand, le général Haxo s'y trouvait ; je ne l'avais pas vu depuis notre captivité à Tœplitz; ce général me rappela et déclara, en présence de beaucoup de généraux, qu'en descendant le défilé de Péterswalde, bien en arrière de Kulm, je lui avais observé en passant devant la vallée de Hellendorf, par laquelle les Prussiens ont débouché : *que si je n'avais pas l'ordre de ne pas m'occuper de mes flancs et de mes derrières, j'aurais laissé là un corps et que très-certainement le maré-*

chal Saint-Cyr y placerait sa première division, ce qui était très-naturel.

« Depuis mon retour des prisons de Russie, j'ai su que le lieutenant général Thümen, Prussien, qui avait son quartier général à ma campagne à Cassel, avait dit à différentes reprises que je n'avais dû mon malheur qu'à l'abandon où m'avaient réduit la négligence et la lenteur au moins du maréchal Saint-Cyr, et que le roi de Prusse a lui-même beaucoup craint de perdre le corps du général Kleist, vivement compromis si le corps du maréchal Saint-Cyr m'avait secondé. Si le duc de Bassano désirait des éclaircissements plus étendus sur sur l'affaire de Kulm, M. Frosté, mon ancien secrétaire intime, répondrait avec vérité à toutes les questions qui lui seraient faites. J'ai cru, Monsieur le duc, de joindre ici la lettre originale de M. Frosté que je vous prie de conserver devers vous jusqu'à ce que par bonne occasion vous puissiez me la renvoyer.

« Je finis, Monsieur le duc, ces longs détails qui vous fatigueront probablement, mais que je devais en réponse à votre lettre, à la vérité et à tous mes sentiments pour vous. »

Le duc de Bassano, après avoir communiqué à M. de Norvins la lettre de Vandamme, lui répondit le 10 avril 1826 :

« Monsieur le comte, j'ai reçu à sa date la réponse que vous avez bien voulu me faire le 21 février. Je l'ai communiquée aussitôt à M. de Nor-

vins. Nous nous sommes alors occupés, lui, dans l'intérêt de la vérité, et moi dans un double intérêt puisqu'il s'agissait aussi du vôtre, de recherches qui n'ont pas été sans fruit. La complaisance de M. le général Dumas nous a procuré le moyen de compulser le livre d'ordres du prince de Neufchâtel, où nous avons trouvé les trois ordres dont je joins ici la copie textuelle. M. de Norvins rectifiera en conséquence, dans sa nouvelle édition, l'article qui vous concerne.

« Je n'ai pas eu besoin de consulter M. Frosté, et quoique j'eusse été charmé de faire sa connaissance, j'ai craint de le déranger inutilement. Je vous renvoie sa lettre du 2 septembre 1813.

« Je vous prie, mon général, de me renvoyer aussi la lettre de M. de Norvins que j'ai jointe à la mienne du 11 février. »

Les trois ordres dont le duc envoyait la copie au général, sont : celui du 28 août, écrit près de Pirna et que nous avons donné *in extenso;* celui du 30 août, de l'Empereur à Berthier, pour le duc de Trévise, et une dernière lettre du 30 août 1813, onze heures et demie du matin, adressée par le major général à Vandamme. La voici :

« Je vous envoie, général, un officier de mon état-major pour savoir ce qui se passe. J'ai donné l'ordre au duc de Trévise de vous soutenir avec une partie de ses troupes, si vous en aviez besoin. Renvoyez-moi sur-le-champ l'officier que je vous expédie. »

Des deux dernières lettres il résulte que l'Empereur savait Vandamme en marche sur Tœplitz et que l'ordre était donné à Mortier de le soutenir, ce que le maréchal ne fit pas plus que Saint-Cyr.

Voici maintenant une lettre du 4 mars 1826, du secrétaire de Vandamme, qui explique ce que sont devenus les ordres *originaux* portés au commandant du 1er corps par des officiers du prince de Neufchâtel et de l'Empereur.

« Mon général, j'espère bien que vous ne pensez pas que je mette de la froideur à vos intérêts. Je m'en suis occupé et je m'en occupe encore, avec le zèle que vous m'avez toujours vu mettre à ce qui vous touche, et sur lequel vous devez toujours compter.

« Il sera bien que vous adressiez au duc de Bassano ce que vous avez de renseignements sur l'affaire de Kulm. Mais j'ai en mains et j'ai montré à M. de Norvins les documents les plus irréfragables qui établissent cette affaire dans tout son jour. M. de Norvins est tout à fait édifié et prépare depuis plusieurs jours un article qui redresse complétement l'opinion qu'il a émise sur cette affaire. Je suis armé jusqu'aux dents et je fournirai les renseignements que je me suis procurés à force de recherches. *Ils sont sans réplique.*

« M. de Norvins m'avait dit que vous aviez annoncé chez le duc de Bassano avoir les ordres qui vous prescrivaient de marcher sur Tœplitz. Je lui

ai répondu que la communication qu'il en attendait de vous était impossible, parce que je vous avais vu déchirer ces ordres au moment où vous me renvoyiez dans Kulm pour y prendre et brûler le grand chiffre de l'armée. J'ai en effet eu le temps de faire cet auto-da-fé et d'y joindre une lettre que vous écriviez à la comtesse. Je ne saurais donc trop vous engager, mon général, à vous tranquilliser maintenant sur cette circonstance qui intéresse si vivement votre gloire. Je sais où sont les *documents officiels*, et je les ferai lire à qui de droit. Je dois revoir M. de Norvins, avec qui je suis entré en relations. Il est désespéré, ce sont ses expressions, d'avoir aventuré son opinion sur l'affaire de Kulm, qu'il ne connaissait que d'après les bulletins, et que par conséquent il ne connaissait pas. »

Enfin, le 3 novembre 1826 et le 3 janvier 1827, le général Haxo écrivit de Paris à Vandamme :

« Mon général, il se publie à Berlin une suite de plans et de relations des combats les plus importants de la dernière guerre. L'auteur, M. le major Wagner, s'adresse à moi pour obtenir des renseignements sur l'affaire de Kulm.

« Vous jugerez peut-être convenable de fournir à ces Prussiens ce qu'ils demandent, afin que l'histoire, composée sur leurs documents, ne vous traite pas comme ont fait quelques écrivailleurs de Paris. J'espère d'après cela que vous voudrez bien me mettre en état de répondre convenablement à M. Wagner, et je prends la liberté de vous deman-

der communication des notes que vous pouvez avoir sur la force des troupes et leurs manœuvres, depuis le passage de l'Elbe jusqu'à la journée de Kulm.

« Veuillez être persuadé, mon général, que je ne me mêlerai dans cette affaire que pour aider à rétablir la gloire du corps d'armée que vous commandiez, et pour vous donner une nouvelle preuve de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

« Mon général, je prends la liberté de vous rappeler la promesse que vous avez bien voulu me faire par votre lettre du 8 novembre dernier, relativement aux renseignements qu'on me demande sur l'affaire de Kulm. Le major prussien est pressé de publier son ouvrage et me fait sentir que mes notes pourraient arriver trop tard. Je serais fâché de voir s'échapper ainsi l'occasion qui se présente de donner au public une idée exacte d'une affaire malheureuse sur laquelle on n'a pas encore dit la vérité jusqu'ici. »

Vandamme, choqué probablement de ce que le général Haxo n'eût pas pris l'initiative et fourni lui-même à l'auteur prussien des matériaux qu'il eût été plus en position que qui que ce fût de lui adresser, lui répondit le 30 janvier 1827 :

« Monsieur le général, j'ai relu votre dernière lettre, et après mûre réflexion, je n'écrirai pas à M. le major Wagner sur l'affaire de *Kulm*. Le duc de *Bassano*, M. le général *Dumas* et M. de Norvins ont entre leurs mains les copies des ordres que

j'ai reçus dans le temps de l'empereur Napoléon et du prince de Wagram, major général. J'ai répondu à diverses questions qui m'ont été faites par le général Jomini, aide de camp de l'empereur de Russie, et je pense là borner ma correspondance au sujet de cette affaire. S'il vous convient, Monsieur le général, de fournir quelques renseignements à ce major prussien, personne n'est plus à même que vous de lui faire connaître la véritable situation de notre position à Kulm, où vous avez tout vu aussi bien que moi. »

En note de la copie de cette lettre, on trouve écrit de la main du général :

« Cette copie doit être jointe aux lettres du général Haxo. Le général commandait dans le temps de l'affaire de Kulm l'arme du génie de la garde impériale. Il s'est trouvé près de moi à cette expédition, parce qu'il avait été chargé antérieurement par l'Empereur d'examiner la partie de la Bohême le long de l'Elbe, parce que nous étions au dépourvu de bonnes cartes. Ce général, très-instruit, galant homme, etc., etc., m'accompagnait dans la descente du défilé du haut de Kulm, lorsque je lui observai que j'aurais laissé une brigade à *Hellendorf*, où le prince de *Reuss*, général de brigade, venait d'expirer, si *je n'avais pas l'ordre très-expresse* de ne pas m'occuper de mes flancs et derrières, les corps des maréchaux Saint-Cyr, Bellune et Trévise me suivant dans le grand défilé de Peterswalde à *Kulm*,

« Ce général ne m'a pas quitté durant les différents combats. Il a été fait prisonnier presque en même temps que moi, après avoir été jeté en bas de son cheval d'un grain de mitraille qui l'avait atteint à la poitrine. Nous avons été conduits ensemble devant l'empereur Alexandre au château de Kulm, et ensuite à Tœplitz.

« Ce général a rappelé lui-même, en janvier 1826, à Paris, chez le général Bertrand, ce que je lui avais dit à la descente de Peterswalde, en route pour Kulm, etc., etc. »

Nous croyons avoir donné tous les documents de nature à bien établir que dans cette affaire il y a eu beaucoup de coupables, mais que Vandamme n'eut rien à se reprocher.

Le premier coupable est la fatalité qui ramena Napoléon à Dresde et l'empêcha de suivre une opération dont il regardait le succès comme infaillible, tant elle était bien préparée. Ce retour de l'Empereur dans la capitale de la Saxe perdit tout, car s'il eût été sur le terrain, s'il eût vu le changement de route des alliés, il eût renforcé Vandamme par le duc de Trévise non pas le 30 août, lorsqu'il était trop tard, mais dès le 29 au matin. La position de Hellendorf eût été occupée, et le corps de Kleist fait prisonnier.

Le second coupable est Saint-Cyr, qui n'a pas suivi Kleist ; le troisième Mortier, qui manqua d'initiative.

Cette affaire de Kulm eut les plus désastreuses

conséquences pour la fin de la campagne. Dans tous les ouvrages où nous en avons lu la relation plus ou moins détaillée, nous ne l'avons trouvée appréciée avec vérité, avec impartialité, que dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, de M. Thiers.

Le *Moniteur universel* du 10 septembre annonça la mort de Vandamme. Il n'en était rien. On a raconté de plusieurs manières la réception du général par l'empereur Alexandre, sa captivité en Russie. Personne n'était plus à même que lui de faire connaître la façon dont il avait été traité, et voici ce qu'il a écrit à cet égard :

« Le général Vandamme fut annoncé à l'empereur Alexandre. Sa Majesté Impériale envoya le grand-duc Constantin au-devant du général prisonnier. Le grand-duc lui adressa son compliment de condoléance sur sa captivité et le félicita de sa longue et glorieuse défense. Le général fut conduit près de l'empereur, qui le reçut avec bonté et lui adressa également des compliments sur sa défense. Il fut mené avec le général Haxo à Tœplitz. Le lendemain, il fut dirigé sur Moscou, où il fut traité avec égards par le comte Rostopchine, et avec la plus grande bienveillance par beaucoup de seigneurs russes, dont l'esprit hospitalier et chevaleresque est bien connu. Le général passa cinq mois dans cette capitale, sans avoir à se plaindre de personne, et il fut depuis conduit à Viasma, à trois cents lieues de Moscou, à l'époque où les

alliés résolurent le passage du Rhin et l'attaque de la France. »

LIVRE XIII & DERNIER.

De 1814 à 1815.

Vandamme revient en France, en 1814. — Il est calomnié. — Réfutation des accusations portées contre lui.— Lettres qui lui sont écrites. — Il est envoyé en mission extraordinaire dans le Nord, en avril 1815, après le retour de l'Empereur. — Il est nommé pair de France et reçoit le commandement du 3e corps de l'armée du Nord. — Son entrée en campagne en juin 1815. — Combat contre le général Zicthen (15 juin) Bataille de Ligny (16 juin).— Rôle de Vandamme. — Marche sur Wavre (17). — Combat de Wavre (18). — Retraite sur Namur et sur Paris (du 19 au 30 juin).— Armée de la Loire. — Vandamme proscrit. — Son séjour à Limoges, Olivet, Vierzon, Gand, Philadelphie.— Son retour en France (1819). Dernières années de sa vie. — Sa mort en 1830 (15 juillet).— Coup d'œil sur l'ensemble de sa vie militaire.

Vandamme resta en Russie jusqu'à l'époque où les prisonniers français furent rendus par l'empereur Alexandre. Voulant alors favoriser le retour

dans leur patrie de bon nombre d'officiers ses compagnons d'infortune, il frêta à ses frais dans le port de Riga un navire, la *Coff Anna Dorothea,* appartenant à des armateurs de Copenhague, les sieurs Erick Nisson, et ayant pour capitaine un nommé Johan Peterson.

Le général s'embarqua avec ses compagnons d'armes dans le port de Riga au mois de juillet, pour revenir en France par Copenhague et Dunkerque. A cette même époque, le bruit se répandit dans sa famille que le grand-duc Constantin ayant eu une discussion des plus vives avec lui, ayant même été provoqué, s'était vengé en obtenant qu'on fît subir à Vandamme d'affreux traitements. On ajoutait qu'il ne serait pas rendu à sa patrie. La sœur du général écrivit à la comtesse Vandamme qu'elle ferait bien de partir immédiatement pour Paris demander justice au roi, et qu'il fallait faire prévenir de ce qui se passait le général Maurice et le colonel Lévêque alors à Saint-Pétersbourg, chargés de faire rentrer les prisonniers.

Si l'on en croit ce que Vandamme lui-même a écrit sur sa captivité, il aurait été au contraire l'objet des soins, des attentions et des prévenances des Russes.

Quoi qu'il en soit, le général, embarqué à Riga, vint relâcher quelque temps à Copenhague, et remit à la voile pour Dunkerque. En vue du port de cette ville, le navire ayant touché sur les bancs éprouva des avaries assez graves. Le capitaine

perdit d'abord la tête, puis se livra à la boisson, et la *Dorothea* ne dut son salut qu'au sang-froid de Vandamme et des officiers français passagers à son bord.

Cette circonstance et la mauvaise foi des armateurs donnèrent lieu à une réclamation mal fondée et injuste des sieurs Nisson. Il s'ensuivit un procès qui dura plusieurs années et que Vandamme termina au moyen d'un sacrifice d'argent.

Le général fut reçu à Dunkerque par sa femme, par sa sœur, par son père, par son fils et par ses neveux et nièces. Ce fut une scène des plus touchantes. Toute la famille s'était réunie pour l'embrasser plus tôt.

Des ennuis d'une nouvelle espèce l'attendaient sur le sol natal. Des calomnies avaient été répandues sur son compte par des journaux allemands. On avait fait circuler en France le fragment d'une prétendue lettre qui aurait été adressée en 1793 par lui à un de ses compagnons d'armes. Dans cette lettre il aurait écrit en parlant des émigrés :

« J'ignore si vous connaissez le traitement que je leur fais quand j'ai le bonheur d'en attraper. Je ne donne pas à la commission militaire la peine de les juger; leurs procès sont faits sur-le-champ, *mes pistolets* et *mon sabre* font leur affaire. »

Une lettre anonyme, parvenue à Vandamme le 18 juillet 1814, lui fit connaître ce que l'on disait. Fort ému, il se rendit à Paris et demanda une audience à Louis XVIII. Le roi refusa de le recevoir,

ainsi que cela résulte de la réponse, en date du 22 septembre, du duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre.

Vandamme se décida alors à avoir recours, pour confondre ses calomniateurs, au témoignage de ses anciens chefs et camarades.

Il écrivit à plusieurs d'entre eux. Nous allons donner quelques-unes des réponses qui lui furent faites. Le maréchal Jourdan, gouverneur de la quinzième division militaire, lui manda de Rouen : « J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 courant, par laquelle vous me prévenez qu'on vous accuse d'avoir tué de votre main des émigrés à Nieuport en 1793, et vous me priez de vous accorder un certificat en ma qualité d'ancien général en chef de cette armée pour vous aider à repousser cette imputation calomnieuse. Je présume que, comme tous les autres chefs militaires, vous avez fait exécuter les lois qui ordonnaient de traduire devant des commissions militaires tous les Français pris les armes à la main dans les rangs des ennemis de la France, mais je déclare qu'il n'est jamais parvenu à ma connaissance qu'aucun d'eux ait péri de votre main. »

A la même époque, Ernouf, ancien chef d'état-major des armées républicaines et alors, comme Jourdan, rallié à la cause des Bourbons, dont il se montra, en 1815, un des plus zélés partisans, écrivit également à Vandamme :

« Monsieur le comte, j'ai l'honneur de vous

accuser réception de votre lettre, par laquelle vous m'instruisez que de vils calomniateurs vous ont dénoncé à notre auguste souverain comme ayant tué de votre main des émigrés à Nieuport en 1793, et que Son Excellence le ministre de la guerre vous avait conseillé pour repousser ces imputations calomnieuses, de recueillir quelques certificats des personnes marquantes qui étaient employées à cette époque à l'armée du Nord.

« Je m'empresse de rendre hommage à la vérité, et je déclare que jamais il n'est parvenu à ma connaissance qu'un attentat aussi indigne de la générosité d'un officier français ait été commis par vous. »

Enfin nous ferons connaître encore les deux lettres suivantes, du 10 octobre 1814, relatives au même objet. La première est du général Dejean, la seconde du maréchal Macdonald :

« Monsieur le général, j'apprends avec peine, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que vous êtes accusé auprès du roi d'avoir tué de votre propre main des émigrés à Nieuport en 1793. Étranger à cette époque à l'armée du Nord, il ne m'est pas possible de vous disculper de l'accusation calomnieuse dirigée contre vous, quelque persuadé que je sois de sa fausseté.

« Au mois de juillet 1794, la place de Nieuport fut attaquée pour la deuxième fois, et je fus chargé de la direction du siége, sous les ordres

de M. le général Moreau, commandant en chef l'armée du siége. Vous commandiez une des brigades de cette armée, et vous avez concouru, par votre activité et vos services, à la prompte reddition de cette place. Je puis, Monsieur le général, parler de ce qui s'est passé à cette époque avec connaissance de cause, et affirmer avec vérité que je n'ai jamais entendu parler de l'accusation dirigée aujourd'hui contre vous. Je désire bien sincèrement que cette attestation puisse remplir vos vues. »

« Monsieur le général, je trouve à mon retour de la campagne la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 de ce mois, et je m'empresse d'y répondre.

« Je me souviens d'avoir lu en 1793, dans une feuille française ou étrangère, l'accusation dont vous vous plaignez aujourd'hui; j'ignore si alors elle fut repoussée; mais pour rendre hommage à la vérité, je déclare hautement qu'étant à l'armée du Nord et éloigné du lieu où des émigrés furent exécutés, je n'ai pas cru et je ne croirai jamais qu'un général qui avait déjà acquis de la gloire militaire ait trempé ses mains dans leur sang.

« Il ne doit pas vous être difficile de prouver la fausseté de telles atrocités par les témoins oculaires tels que les militaires qui servaient sous vos ordres et les habitants de Nieuport.

« Vous pouvez, Monsieur le général, rendre cette déclaration publique; j'apprendrais avec plai-

sir qu'elle eût concouru à faire reconnaître votre innocence. »

Nous bornerons là cette réfutation et les preuves de la calomnie dont le général était alors la victime.

Au mois d'octobre 1814, pendant qu'il se trouvait encore à Paris, sans emploi, Vandamme reçut un singulier hommage, celui d'un ouvrage sur la guerre d'Espagne, écrit par le général *Sarrazin,* le même qui, en 1810, avait passé à l'ennemi et s'était embarqué sur un navire anglais, étant au camp de Boulogne (1). L'hommage d'un traître, comme bien l'on pense, n'était pas de nature à flatter Vandamme.

Le général quitta Paris, le 10 octobre, sur un ordre du ministre de la guerre qui lui enjoignit de partir dans les 24 heures pour se rendre à Cassel. Il vint habiter sa maison occupée, pendant le séjour des alliés dans le nord de la France, par un général prussien, V. Phümen. Aucun dégât n'avait alors été commis dans les propriétés de Vandamme. La comtesse sa femme, ainsi que son fils, avaient été respectés par les ennemis de la France. Le général vécut là de la vie de famille

(1) Voici une anecdote assez curieuse sur le général Sarrazin, auteur de plusieurs ouvrages fort mauvais sur les guerres du premier Empire. Il était de très-haute taille, le général Girard avec lequel il eut une discussion était très-petit. Ce dernier se trouvant dans le même salon que Sarrazin, *monta sur une chaise,* pour lui appliquer un soufflet en présence de tout le monde.

jusqu'au 20 mars 1815, complétement oublié et paraissant étranger lui-même aux affaires publiques.

Après le retour de l'île d'Elbe, en 1815, le général reçut brusquement du ministre de la guerre, Davout, une mission des plus importantes.

Au commencement d'avril, l'Empereur, informé que le parti du roi n'était pas éloigné de faire une tentative sur la ville de Dunkerque, écrivit à ce sujet, le 9, au prince d'Eckmuhl :

« Mon cousin, faites partir cette nuit un lieutenant général ou un maréchal de camp, capable et ferme, pour commander Dunkerque. Écrivez au comte d'Erlon et recommandez-lui de veiller sans cesse sur Dunkerque ; tous les efforts des émigrés et de l'ennemi se portent sur cette ville, où ils voudraient opérer un mouvement pour s'en emparer.— Faites partir aussi 50 gendarmes à pied de Paris, bien connus et bien choisis, ils se rendront par les voitures publiques à Dunkerque. Si vous avez un bon inspecteur ou colonel, faites-le partir également. »

Davout avait vu Vandamme à l'œuvre en 1799, en 1805, en 1809, enfin devant Hambourg en 1813. Il n'hésita pas à le désigner. C'était bien, en effet, l'homme de la circonstance. Le jour même, il écrivit au général :

« Monsieur le lieutenant général, j'ai l'honneur de vous communiquer une lettre que je viens de recevoir de l'Empereur. Mon intention avait été d'abord d'envoyer à Dunkerque un officier géné-

ral ; mais j'ai pensé ensuite que le moyen d'assurer cette place importante contre toute entreprise des ennemis de l'État était de vous envoyer sur ce point, chargé d'une mission extraordinaire.

« Lorsque vous aurez pourvu à la sûreté de la place, et déjoué les projets que cherchent à organiser les émigrés et quelques traîtres, vous pourrez revenir à Paris, en ayant soin seulement de me prévenir quelques jours d'avance pour que je puisse envoyer un général à qui vous remettrez le commandement.

« Vous correspondrez directement avec moi. Les commandants d'armes de la 16e division militaire, qui se trouvent sous les ordres du lieutenant général Drouet, comte d'Erlon, continueront néanmoins à envoyer à ce général leurs rapports, et l'avis des ordres que vous serez dans le cas de leur donner.

« Plus j'y réfléchis, plus je trouve d'avantage au bien du service de l'Empereur à vous charger de cette mission. Votre arrivée seule produira tout le succès qu'on peut en attendre. »

Vandamme partit immédiatement avec des pleins pouvoirs et les instructions du ministre de la guerre.

Le 11 avril, il était à Dunkerque ; il lançait une proclamation aux habitants de la ville et adressait un ordre du jour aux troupes qui se trouvaient dans les places de la 16e division militaire. Il rap-

pelait à leur devoir les soldats du 51e de ligne, dont plusieurs avaient quitté les drapeaux, et, avec sa prodigieuse activité, veillait à tout par lui-même. Les mesures qu'il prit furent approuvées par le prince d'Eckmuhl. Au bout de quelques jours, les craintes qu'on avait eues au sujet de Dunkerque ayant disparu, Vandamme se rendit à Mézières pour prendre le commandement du 3e corps d'observation et de la 2e division militaire, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre au commencement de mai. En le félicitant de sa conduite dans le nord, Davout écrivit au général le 7 mai : *Vous avez communiqué votre feu dans le pays où vous êtes.*

Le moment approchait où Vandamme allait faire sa dernière campagne. Le 19 mai 1815, il fut prévenu que le 3e corps ferait partie de l'armée commandée par l'Empereur en personne ; qu'il devait établir ses troupes entre Rocroy et Philippeville, pour être en mesure, à chaque instant, de franchir la frontière.

Nous ne ferons pas le récit de la courte et désastreuse campagne de Belgique inaugurée par la victoire de Ligny à laquelle Vandamme prit une belle part et close deux jours plus tard par le désastre de Waterloo. Nous nous bornerons à faire connaître son rôle dans ces difficiles circonstances.

Au moment d'entrer en campagne, le 2 juin, le général reçut du duc de Bassano l'avis qu'il

était nommé pair de France. Bientôt l'armée du Nord se rapprocha de la Sambre. Elle était formée du 1er corps (Drouet comte d'Erlon, 20,000 hommes); du 2e (Reille, 23,000); du 3e (Vandamme, 16,000); du 6e (Lobau, 13,000); du 4e (Gérard, 15,000); de la réserve de cavalerie (Grouchy, 10,000); de la garde impériale (20,000).

Ces cent quinze à cent vingt mille combattants furent concentrés, le 14 juin, entre Maubeuge et Philippeville.

Le lendemain, l'aile gauche (1er et 2e corps et cavalerie légère de la garde) partit de Maubeuge. Le centre (3e, 6e corps, garde et cavalerie), plus spécialement aux ordres directs de Napoléon, partit de Beaumont. La droite (4e corps) partit de Philippeville. La Sambre fut franchie à Marchiennes, Charleroi et le Chastelet. Vandamme et le 3e corps la passèrent à Charleroi. Trois corps prussiens essayèrent de retarder la marche du centre et de l'aile gauche de l'armée française.

L'ordre du mouvement donné par l'Empereur était combiné de façon à ce que ses principales forces vinssent se masser des Quatre-Bras à Sombref, prêtes à se porter sur les Anglais de Wellington (à Bruxelles), ou sur les Prussiens de Blucher (à Namur). Napoléon espérait battre séparément chacun de ses deux adversaires.

Le mauvais état des routes et la rupture du pont de Charleroi retardèrent la première opération.

Le général prussien Ziethen, qui se trouvait le plus rapproché, replia sa droite par la route de Bruxelles, son centre et sa gauche par celle de Gembloux. Ney, avec le 2e et le 1er corps, poursuivit la première colonne, Vandamme et la cavalerie de Grouchy la seconde. Vers trois heures de l'après-midi, le 15, Vandamme et Grouchy se trouvèrent en face de 25,000 Prussiens couverts par un ravin et adossés à des bois. L'empereur arrivant et reconnaissant qu'il n'avait affaire qu'à une partie de l'armée de Blucher, fit culbuter Ziethen et le rejeta sur Fleurus.

Le 16, eut lieu la bataille de Ligny.

Blucher avec 80,000 hommes avait pris position, la droite au village de Saint-Amand, le centre à Ligny, la gauche à Sombref. Il n'avait avec lui que trois corps. Celui de Bulow ne l'avait pas encore rallié étant en marche de Namur.

L'Empereur aurait pu attaquer dès le matin, mais il voulut donner le temps à son aile gauche (Ney) de s'emparer des Quatre-Bras et de détacher une dizaine de mille hommes qui, tombant sur l'extrême droite de Blucher, auraient complété la défaite des Prussiens. Ce ne fut donc malheureusement pas avant deux heures que le signal de commencer l'attaque fut donné. L'armée française était dans l'ordre suivant :

A l'extrême gauche, Vandamme (3e corps) renforcé de la division Girard, détachée du 2e corps, d'abord en réserve et indépendante du 3e corps.

Au centre, devant Ligny, Gérard (4e corps), la cavalerie de Grouchy sur Sombref. La garde en réserve générale, entre la gauche et le centre. Le 6e corps (Lobau) en réserve également un peu en arrière. Le 1er et le 2e corps étaient aux Quatre-Bras avec Ney.

La bataille s'engagea à Saint-Amand. Les deux hameaux de ce nom furent pris et repris par la division Girard, qui y perdit son intrépide chef blessé à mort, et dont les deux généraux de brigade furent mis hors de combat. Vandamme mena lui-même ses troupes à la charge pour soutenir la division Girard dont la moitié de l'effectif était couché sur le terrain. Avec sa bravoure habituelle, il repoussait sur tous les points la droite de Blucher, lorsque soudain il aperçut sur sa gauche une colonne profonde. Ne sachant si cette colonne était amie ou ennemie, il arrêta son mouvement offensif et fit prévenir l'Empereur qui envoya reconnaître la troupe dont les baïonnettes se distinguaient sur le flanc gauche. C'était une des divisions du corps de Drouet d'Erlon qui se dirigeait sur Ligny, d'après un ordre apporté par un aide de camp de Napoléon. Malheureusement cette division reçut à ce moment un autre ordre de Ney, et elle reprit sa marche sur les Quatre-Bras, inutile d'un côté comme de l'autre.

L'Empereur, ne voyant pas paraître les troupes qu'il attendait de son aile gauche, résolut de rompre le centre des Prussiens et de gagner seul la

bataille. Vandamme fut chargé de contenir la droite de l'ennemi. Le 4e corps, la garde, la cavalerie s'élancèrent sur le centre de Blucher et parvinrent à rejeter les Prussiens du champ de bataille.

Malheureusement la bataille finit très-tard, Napoléon se retira à Fleurus pour y coucher, sans donner d'ordres pour la poursuite des Prussiens auxquels on laissa *quatorze heures* de répit. Pendant ces quatorze heures, Blucher battu, mais non désorganisé, se concentra à Wavre, appela à lui le corps de Bulow, et, le 17 au soir, il eut quatre-vingt mille hommes ralliés dans la main.

Personne dans l'armée ne mettait en doute que, le lendemain, Napoléon donnerait enfin sur le champ de bataille de Ligny, à Vandamme, le bâton de maréchal dont il avait été frustré par la malheureuse affaire de Kulm pour laquelle beaucoup d'autres, mais non pas lui, avaient des reproches à se faire. Il n'en fut rien, et le général eut encore le déboire d'apprendre qu'il était mis sous les ordres du dernier maréchal nommé, le comte de Grouchy.

A midi, le 17, l'Empereur, étant sur le terrain de Ligny où il était venu à neuf heures du matin, donna le commandement de sa gauche à Grouchy en lui prescrivant de poursuivre les Prussiens, de les rejoindre, de ne pas les perdre de vue. Il était trop tard. Grouchy voulut décliner cette mission plus que difficile, Napoléon ne le lui permit

pas et lui indiqua d'abord la fausse direction de Namur comme étant celle suivie par l'armée battue la veille.

Grouchy eut sous ses ordres les 3e et 4e corps, la division Teste, les corps de cavalerie d'Excelmans et de Pajol, environ 32 à 33,000 hommes. Le seul homme auquel une semblable mission pouvait alors convenir était peut-être Vandamme (1). Grouchy, toutefois, se mit en marche, mais le mauvais état des routes, les temps affreux ne permirent pas aux 3e et 4e corps de faire, le 17 juin, plus de trois lieues. Vandamme vint bivouaquer en avant de Gembloux, Gérard en arrière, sur la route de Namur à Wavre. On avait abandonné la poursuite sur Namur. On commençait à penser enfin que la retraite des Prussiens s'était opérée sur Wavre.

Le 18, l'aile droite partit de Gembloux. Vandamme dépassa Sart-à-Valhain, et s'achemina sur Wavre. Vers midi, une forte canonnade se fit entendre sur la gauche, et le général Gérard, qui arrivait à Sart-à-Valhain, eut une discussion des plus vives avec son chef, le maréchal de Grouchy, disant qu'il fallait marcher au canon. On a prétendu, depuis, que Vandamme avait pris part à cette discussion et donné raison à Gérard. La chose est impossible, le général était alors à plus

(1) Nous ne croyons pas, cependant, que Vandamme ou tout autre eussent fait mieux que Grouchy, *vu les quatorze heures laissés à Blucher.*

de trois lieues en avant du point où se trouvaient le maréchal et le commandant du 4e corps.

Après sa discussion avec Gérard, Grouchy se porta en avant, fit attaquer les Prussiens par Excelmans et par Vandamme, et ordonna de les poursuivre dans la direction de Wavre. Toutefois, il prescrivit à ce dernier de ne pas trop s'engager à la poursuite de l'ennemi dans la partie de Wavre située sur la rive droite de la Dyle.

Emporté par son ardeur, Vandamme ne voulut donner aucun répit aux Prussiens, et il engagea ses troupes dans le bas Wavre. Lorsque Grouchy arriva sur le plateau qui couronne la ville, il reconnut l'impossibilité de retirer le 3e corps. On chercha donc à enlever le passage de la Dyle, grossie par les orages de la nuit précédente, et le moulin de Bielge.

Une des divisions du 4e corps arrivait alors, conduite par Gérard en personne. L'attaque du moulin de Bielge, dont Vandamme s'efforçait de s'emparer, fut renouvelée inutilement; Gérard y fut blessé. Grouchy se décida à aborder Limale avec les autres divisions du 4e corps, et il parvint, à onze heures du soir, à effectuer le passage de la Dyle sur ce point.

On bivouaqua à quelques centaines de mètres des Prussiens, ou plutôt des 30,000 hommes laissés par Blucher pour s'opposer à la marche de Grouchy. Les autres corps ennemis étaient sur le champ de bataille de Waterloo et

avaient décidé du gain de la journée par les alliés.

Au lever de l'aurore, l'aile droite de l'armée française ne connaissait pas encore le résultat de la bataille livrée par l'Empereur aux Anglais. Grouchy voulut donc pousser les Prussiens pour essayer de percer jusqu'à Napoléon. Vandamme attaqua devant lui, sans trop s'inquiéter des ordres de son chef immédiat, et voici pourquoi :

Le général, avec de grands et véritables talents militaires, avec une bravoure sans égale, avait un caractère entier. Il détestait Grouchy depuis que ce dernier avait été fait maréchal, en récompense de sa campagne politique du Midi contre le duc d'Angoulême. Se voyant encore une fois frustré de ce bâton, objet de ses plus ardents désirs, et se croyant comme militaire bien supérieur à Grouchy, il obéissait à regret et difficilement aux ordres de ce dernier.

C'était une faute de la part de l'Empereur d'avoir mis sous le commandement de Grouchy un homme comme Vandamme.

Quoi qu'il en soit, le 19 au matin, au moment où Grouchy allait les attaquer, les Prussiens prirent l'offensive sur Limale ; mais culbutés par les troupes de Grouchy de ce côté, par celles de Vandamme sur Wavre, ils furent menés l'épée dans les reins, jusqu'au moment où le maréchal fut rejoint par un officier qui lui apportait la nouvelle du désastre de Waterloo. La poursuite fut arrêtée.

Une sorte de conseil de guerre fut tenu. Van-

damme voulait qu'on marchât sur Bruxelles, qu'on se jetât sur les derrières de l'ennemi, pour faire une diversion puissante en faveur de l'armée battue. Ce conseil était celui d'un homme ardent, audacieux jusqu'à la témérité, et Grouchy un instant parut être de cet avis ; mais à la réflexion, il renonça à cette détermination, considérant comme plus sage de ramener à Paris une petite armée non désorganisée, non démoralisée de 30,000 braves soldats, pour reconstituer un noyau à la défense du pays.

Le maréchal ordonna donc la retraite. Vandamme dut réunir au commandement du 3e corps celui du 4e dont le chef Gérard était grièvement blessé. Il se replia sur Namur. Les Prussiens parvinrent à couper les communications entre les deux corps, mais, le 20 au matin, la cavalerie légère de la division Valin rouvrit la communication, et Vandamme à la tête du 3e corps donna le temps au 4e de rentrer dans Namur avec les blessés et les équipages.

La ville fut occupée toute la journée par la division Teste. L'arrière-garde et les équipages que l'on avait fait filer sur Dinan étant arrivés dans cette place, le général Teste rallia ses autres troupes et battit en retraite en faisant l'arrière garde.

Grouchy continua sa marche sur Givet où l'on arriva le 21.

Le 22 juin, le maréchal écrivit de Rocroy qu'il ramenait une armée intacte et qu'il serait sous

trois jours à Laon, se dirigeant par Aubigny et par Moncornet. Vandamme, à la tête des 3e et 4e corps, quitta Rocroy le 23 à 10 heures du matin, et vint cantonner autour de Maubert-Fontaine (route de Sedan à Vervins). Il apprit l'abdication de l'Empereur. Le lendemain 24, l'armée du Nord reçut une nouvelle organisation. Grouchy en fut nommé le commandant en chef. Elle fut formée de deux corps : le premier sous le général Reille, avec les anciens 1er, 2e et 6e, — le second sous Vandamme avec les 3e et 4e, organisés en plusieurs divisions, plus la cavalerie sous le comte de Valmy. Vandamme eut en outre la division de cavalerie Valin.

Ce même jour, 24 juin 1815, Vandamme se mit en marche sur Rethel avec les 3e et 4e corps, le 25 il cantonna entre Rethel et Reims sur les bords de la Suippe.

Le 25, l'armée du Nord, principale force régulière dont la France pût disposer, se trouvait dans la position suivante : La 1re et la 2e division de cavalerie en avant de Laon, la garde tout entière en arrière de cette place ; le 1er corps (Reille) sous Soissons ; le 2e (Vandamme) sur l'Aisne, en avant de Reims. Le corps de cavalerie de Pajol à Béry-au-Bac, celui d'Excelmans à Craone.

Grouchy, ce jour-là, fut informé que l'ennemi marchait en toute hâte sur Paris par Soissons. Il prescrivit à Vandamme de faire tous ses efforts pour prévenir les alliés dans cette ville.

Malgré tout ce qu'il put faire, le général ne put être à Soissons que le 27. L'ennemi manœuvrant par sa droite était entre Compiègne et Noyon, à quelques lieues de Soissons. Le maréchal Davout, qui avait la direction générale comme ministre de la guerre, depuis l'abdication de l'Empereur et depuis l'abandon de l'armée par le maréchal Soult, prescrivit à Grouchy de se diriger à marches forcées sur Paris. Dans cette marche commencée le 28 sur la capitale, le 2e corps (Vandamme) fut chargé de faire l'arrière-garde. Il se porta, soutenu de la cavalerie légère, sur Villers-Cotterets, sur Senlis et sur Domartin. On avait commis la faute de ne pas occuper Compiègne, ce qui forçait à un mouvement beaucoup plus allongé pour gagner Paris. Le comte d'Erlon, auquel Grouchy avait laissé le commandement de son ancien 1er corps, sans le réunir au 2e de Reille, malgré les ordres du gouvernement provisoire, le comte d'Erlon, disons-nous, dirigé tardivement sur Compiègne, y était aux prises avec l'ennemi. Le 27 au soir, Vandamme reçut un nouvel ordre, celui de filer droit sur Paris par la route directe, sans passer par Senlis.

Le général répondit immédiatement à Grouchy : « L'ennemi ne peut être en force partout. Si Votre Excellence presse son mouvement sur Paris, par la route qu'elle m'a tracée, nous arriverons peut-être à temps, si surtout ce qui est en avant de moi marche avec la même célérité et le même ordre

que je promets d'y apporter. Il faut pouvoir combattre en arrivant, et nous pouvons obtenir des succès qui sauveront la patrie d'une honte éternelle. »

Les alliés, cependant, pressaient leur mouvement. Le 28, à quatre heures du matin, Grouchy écrivit à Vandamme que l'ennemi, ayant débouché par trois colonnes, de Compiègne sur Villers-Cotterets, Senlis et Crépy, il devait prendre par La Ferté-Milon et Meaux, à grandes marches.

Le maréchal commençait à avoir des craintes sérieuses pour les troupes de Vandamme. Le 29, il mandait à Davout qu'il était de sa personne à Claye avec 4,000 hommes, 1,800 chevaux de la garde, et quelques régiments de Pajol; que le 2e corps s'était reployé sur Laferté-Milon et ne pourrait pas arriver à Paris avant le lendemain 30.

Dans la nuit, il se produisit un fait qui faillit avoir une certaine gravité et qui fut alors faussement interprété dans l'armée. Le maréchal de Grouchy reçut l'ordre du gouvernement provisoire de traiter d'un armistice avec l'ennemi. Il envoya son chef d'état-major, le général Le Sénécal, au quartier général de Blucher, avec une lettre pour le feld-maréchal prussien. Le Sénécal revint avec un major que lui donna Blucher et qui était investi de pouvoirs pour faire suspendre les hostilités. Tous deux en voiture traversaient les bivouacs des troupes de Vandamme et d'Excelmans, lorsqu'ils furent arrêtés par des soldats, qui voyant un uniforme prussien prirent le général Le Séné-

cal pour un traître. Ils les arrachèrent tous deux avec violence de leur voiture, les maltraitèrent, et sans le général Excelmans qui calma ses hussards en leur promettant que les tribunaux militaires feraient bonne justice de la trahison, le chef d'état-major de Grouchy était écharpé.

Beaucoup d'officiers de cette époque se figurèrent qu'en effet le général Le Sénécal avait trahi, tandis qu'il remplissait tout simplement une mission qui lui incombait de droit.

Enfin, le 30 juin, Grouchy arriva sous la capitale par Saint-Denis avec toutes les troupes de l'armée du Nord, c'est-à-dire 40 à 50,000 hommes et 120 bouches à feu. Lorsque le maréchal vit que l'on était décidé à traiter de la capitulation de Paris, il abandonna le commandement au prince d'Eckmuhl.

Ce fut alors que les chefs de l'armée du Nord adressèrent au Corps législatif la protestation suivante, dont un des premiers signataires fut Vandamme :

« Représentants du peuple, nous sommes en présence de nos ennemis; nous jurons entre vos mains et à la face du monde de défendre jusqu'au dernier soupir la cause de notre indépendance et l'honneur national. On voudrait nous imposer les Bourbons, et ces princes sont rejetés par l'immense majorité des Français ; si on pouvait souscrire à leur rentrée, rappelez-vous, représentants du peuple, qu'on aurait signé le testament de l'ar-

mée qui pendant vingt années a été le *palladium* de l'homneur français.

« Il est à la guerre, surtout lorsqu'on l'a faite aussi longuement, des succès et des revers ; dans nos succès on nous a vus grands et généreux ; dans nos revers, si on veut nous humilier, nous saurons mourir.

« Les Bourbons n'offrent aucune garantie à la nation ; nous les avions accueillis avec les sentiments de la plus généreuse confiance ; nous avions oublié tous les maux qu'ils nous avaient causés par leur acharnement à vouloir nous priver de nos droits les plus sacrés. Eh bien ! Comment ont-ils répondu à cette confiance ? Ils nous ont traités comme rebelles et vaincus. Représentants, ces réflexions sont terribles, parce qu'elles sont vraies : l'inexorable histoire racontera un jour ce qu'ont fait les Bourbons pour se remettre sur le trône de France : elle dira aussi la conduite de l'armée, de cette armée essentiellement nationale, et la postérité jugera qui mérita le mieux l'estime du monde.

« Au camp de la Villette, le 30 juin 1815, à trois heures après-midi. Signé : Le prince d'Eckmühl. — Le général en chef, comte Vandamme. — Le lieutenant général, commandant en chef le 1er corps de cavalerie, comte Pajol. — Le lieutenant général, baron Fressinet. — Le maréchal de camp, baron Henrion. — Le lieutenant général, commandant l'aile droite de l'armée, comte d'Erlon. — Le lieutenant général, commandant des grenadiers de

la garde, comte Roguet. — Le maréchal de camp, commandant le 3e régiment des grenadiers de la garde, comte Harlet. — Le général commandant près la division des chasseurs, Petit. — Le maréchal de camp, commandant le 2e régiment de grenadiers de la garde, baron Christiani. — Le lieutenant général Brunet. — Le major Guillemain. — Le lieutenant général, baron Lorcet. — Le lieutenant général Ambert. — Le maréchal de camp, Marius Clary. — Le maréchal de camp, Chartrain. — Le maréchal de camp, Cambriel. — Le maréchal de camp, Jeannet. »

Le 3 juillet, Lanjuinais, président de la Chambre des représentants répondit à Vandamme qui venait de lui écrire une lettre patriotique :

« J'ai l'honneur de vous adresser un extrait du procès-verbal de la séance de ce jour, où se trouvent consignés les témoignages de profonde satisfaction avec laquelle la Chambre a entendu la lecture de votre lettre. Recevez aussi, général, l'expression des sentiments qu'inspire aux amis de la patrie votre généreux dévouement à la cause qu'ils défendent. Il m'est doux d'être leur interprète et de pouvoir vous offrir en particulier les assurances d'une haute considération.

« Voici l'extrait du procès-verbal :

« La Chambre entend la lecture d'une lettre où le général en chef comte Vandamme fait connaître que les troupes qu'il commande ont été constamment victorieuses, et que leur retraite forcée par

les événements a été protégée par de brillants succès, et a contraint l'ennemi même à les respecter. Il ajoute qu'il s'applaudit d'être rentré avec une belle armée, et de pouvoir présenter l'assurance qu'elle est prête à seconder en tout les intentions du gouvernement, et qu'elle n'agira jamais que dans l'intérêt de la patrie.

« La Chambre accueille honorablement l'expression de ces sentiments : elle arrête, sur la proposition d'un membre, qu'il sera voté des remercîments à l'armée du général Vandamme, et que M. le président, en adressant au général l'extrait du procès-verbal de la séance, y joindra, au nom de la Chambre, une lettre particulière de félicitation. »

Après la capitulation de Paris, l'armée du Nord ayant dû quitter cette ville se mit en marche pour gagner les bords de la Loire. Le 9 juillet, Davout fit connaître aux généraux en chef les cantonnements assignés à leurs troupes. Vandamme, avec ses sept divisions d'infanterie et ses six de cavalerie, dut établir son quartier général à Jargeau et avoir, le 11, sa droite près Romorantin, sa gauche sur Laferté-Senneterre.

Dès cette époque commencèrent les négociations avec le roi Louis XVIII pour la soumission de l'armée de Waterloo. Davout et Guilleminot, son chef d'état-major, avaient laissé à Paris les généraux Gérard, Haxo et Maison pour traiter en leur nom ; le roi était bien disposé, mais le nou-

veau ministre Gouvion Saint-Cyr l'était beaucoup moins bien; et les alliés, les Autrichiens et les Prussiens surtout, désiraient attaquer et anéantir ces restes glorieux de la grande armée française par laquelle ils avaient été si souvent battus. Ils suivaient donc la retraite des troupes sur la Loire et parfois se montraient menaçants.

On parvint cependant à s'entendre et à conserver une armée solide à la patrie, grâce à la soumission des chefs qui comprirent qu'on ne devait pas priver la France de pareils éléments de force pour résister aux prétentions exorbitantes de l'étranger. Le roi lui-même avait déclaré qu'il ne souffrirait pas l'humiliation du pays, et que si on l'y forçait il se retirerait en Espagne avec ceux de ses sujets qui voudraient le suivre.

Voici comment Vandamme raconte ce qui lui est personnel, à partir de ce moment jusqu'à son retour à Cassel :

« La convention militaire faite sous Paris nous envoya sur la rive gauche de la Loire; nous étions à notre seconde journée de marche, lorsque nous apprenions la rentrée du roi dans sa capitale. L'armée chargea des commissaires, qu'elle choisit dans son sein, de se rendre auprès du roi; une soumission entière fut rédigée et adressée à Paris. La cocarde blanche fut arborée; comme les autres généraux, je signai l'acte de soumission, et je pris la couleur royale ; j'engageai les officiers et les soldats à l'obéissance. Ce langage, qui était

celui de la raison et d'un patriotisme pur, me rendit suspect à quelques généraux et à plusieurs officiers. On m'accusa hautement d'avoir reçu 2 millions de francs pour livrer l'armée (1). Vers le 7 août j'étais à Limoges; je reçus l'ordre de remettre le commandement des 3e et 4e corps; je me démis à l'instant même de toute espèce de pouvoir, et j'allai habiter une petite maison de campagne que j'avais louée; j'y vécus très-retiré. Ma femme et mon fils se disposaient à me rejoindre dans cet ermitage, lorsque le préfet de Limoges me prescrivit de sortir de son département dans les vingt-quatre heures; j'ignorais le motif de cette mesure; mais toujours obéissant, je quittai sans délai ma nouvelle demeure, et je me dirigeai vers Orléans; je fus à peine arrivé à Olivet, que le préfet m'ordonna de partir de suite, et d'aller m'établir à Vierzon, c'est là que je suis maintenant avec ma famille, attendant avec calme qu'il soit prononcé sur mon sort.

« Au moment où je m'appliquais à surcharger le moins possible les habitants qui recevaient l'armée de la Loire; au moment où je me montrais soumis, où j'appelais toutes mes troupes à une franche soumission; au moment où j'exécutais

(1) Malgré sa soumission au roi, Vandamme apprit bientôt par la *Gazette officielle* du mardi 25 juillet, qu'il était compris dans les 38 proscrits de la seconde catégorie, internés dans l'intérieur, en attendant la décision des Chambres pour ceux qui seraient jugés devoir sortir du royaume ou être poursuivis par les tribunaux.

avec une religieuse exactitude tous les ordres qui émanaient du gouvernement, les bruits les plus mensongers, les plus absurdes, ont été répandus sur mon compte avec une effrayante profusion. Des journalistes ont prêté leur plume à cette œuvre de l'iniquité la plus révoltante. Tantôt on annonce que l'on vient de piller un château, et un instant après on me fait paraître sur ce point-là même; plus tard on me représente comme un chef de parti; une autre fois, c'est un homme qui, en mon nom, lève des contributions dans les environs de Brioude, menace, en cas de refus, de faire mettre le feu au village, et de passer les habitants au fil de l'épée; un autre jour on assure que j'étais en fuite, mais que j'ai été arrêté sur le pont de Charenton; dernièrement j'avais été pris à Paris. Ma fortune a été souvent le prétexte de misérables déclamations, on n'a cessé de me représenter comme immensément riche, et l'on n'a pas manqué de composer mes biens de dilapidations auxquelles je m'étais livré. Depuis 22 ans je suis général, et j'ai toujours eu des commandements assez importants, tout ce que je possède personnellement est situé à Cassel, département du Nord, et se réduit à quelques revenus modiques.

« J'aime à croire qu'un examen réfléchi de ma conduite et les principes de justice détermineront les Chambres à ne point diriger de poursuite contre moi, et qu'elles me laisseront jouir, au sein de ma famille, du repos auquel j'aspire; mais si,

contre toute attente, j'étais appelé devant les tribunaux, qu'on ne pense pas que je veuille me soustraire à leur action; je prouverai facilement que je n'ai jamais été guidé que par l'amour de ma patrie. Adonné au métier des armes, j'ai suivi ma carrière avec loyauté, avec honneur; j'ai coopéré à la gloire nationale. Mon nom n'est attaché à aucune de ces journées qui ont fait triompher ou déchoir les partis; je n'ai cessé de joindre au zèle du citoyen l'obéissance du soldat : il m'a toujours paru qu'il était de l'homme sage, de l'homme prudent, de ne point fronder le gouvernement sous lequel il était placé. »

Le 26 août, en effet, le baron de Flavigny, préfet de Limoges, sur les ordres venus de Paris, avait prescrit à Vandamme de choisir une résidence autre que celle du département de la Haute-Vienne, et au moins à trente lieues de Paris. Le général s'était retiré à Olivet. Le 15 septembre le baron de Talleyrand, préfet du Loiret, écrivit d'Orléans au comte Maison, gouverneur de la province, pour lui faire observer que la présence de Vandamme sur un point rapproché de la ligne de démarcation fixée pour les cantonnements des troupes alliées pouvait être dangereuse à la tranquillité du département.

Ainsi traqué comme un malfaiteur, le général partit pour Vierzon avec sa famille.

Un peu plus tard, en janvier 1816, Vandamme obtint enfin de se retirer à Cassel, puis à Gand,

ville natale de sa femme. Mais il y était à peine établi que le ministre d'État chargé de la surveillance générale dans les provinces hollandaises lui fit écrire par le gouverneur de la Flandre orientale pour lui annoncer qu'il ne pouvait continuer à résider dans les États du roi de Hollande ; on ajoutait que par faveur spéciale et en considération de ce que la comtesse était née à Gand, on autorisait le général à y rester jusqu'au 15 mai 1816.

En vain Vandamme fit des démarches pressantes pour avoir la faculté de rester à Gand. On lui objecta la convention que le gouvernement des Pays-Bas était obligé d'exécuter, qui ne permettait pas la résidence dans le royaume aux 38 proscrits du 24 juillet 1815. Nous devons dire cependant que deux exceptions avaient été faites en faveur des généraux Lamarque et Lobau, l'un établi à Amsterdam, l'autre dans le château de sa belle-mère.

Fatigué de cette vie errante, Vandamme se décida alors à se rendre aux États-Unis, en attendant que les affaires politiques ou une révolution nouvelle en France lui permissent de revoir sa patrie. Il s'y rendit seul et se trouva bientôt en relations avec les autres nombreux proscrits de la grande armée qui s'étaient réfugiés sur le nouveau continent. Il retrouva là le frère aîné de l'Empereur, le roi Joseph, avec lequel il avait été fort lié et qui devint pour lui une ressource des plus agréables.

Vandamme, d'un caractère généreux, ayant encore un peu d'aisance, quoique son château et ses propriétés eussent été dévastés par les Cosaques en 1815, rendit beaucoup de services pécuniaires à nombre de proscrits français pendant son séjour en Amérique. Ce fut également en Amérique qu'il revit son ancien chef le maréchal de Grouchy.

En juin 1819, il put quitter Philadelphie; il débarqua au Havre, gagna Gand, mais sans passer par Paris. En décembre, il obtint enfin de se rendre dans cette ville, le roi ayant autorisé les personnes dénommées dans l'article 2 de l'ordonnance du 24 juillet 1815 à rentrer en France, sous la seule condition de prêter serment de fidélité au roi, à la Charte et aux lois du royaume.

Voici une particularité assez curieuse du séjour de Vandamme aux États-Unis. Beaucoup d'officiers français réfugiés dans ce pays, n'ayant aucune ressource, avaient imaginé, pour subvenir à leur existence, de fabriquer tant bien que mal des meubles.

Le général acheta beaucoup de leurs produits au poids de l'or pour avoir le moyen de faire du bien à ses anciens frères d'armes en évitant de les humilier par une aumône.

Il rapporta en France ces souvenirs de l'exil, et aujourd'hui ils sont encore dans un pavillon que la famille conserve en Zélande comme dépendance de la concession faite à Vandamme par la générosité de l'Empereur.

De 1819 à 1830, le général habita tantôt Cassel, tantôt Gand où il était fort lié avec le prince de Saxe-Weimar.

En 1815, Cassel avait été envahi par les Cosaques. La comtesse, son fils, et toute la famille de la sœur du général, les Deswarte, aujourd'hui descendants et héritiers du beau nom de Vandamme, n'eurent que le temps de quitter la ville pour se réfugier à Saint-Omer.

Une compagnie du 28e de ligne protégea même leur fuite et tua plusieurs cavaliers ennemis, mais elle ne put empêcher la dévastation du château et son pillage. Les glaces, les tapis, les meubles, les tableaux furent enlevés ou brisés. L'habitation fut occupée militairement.

Lorsqu'après 1820, Vandamme habitait Cassel, il avait un grand plaisir à faire travailler les ouvriers et à les payer très-généreusement. Le général avait conservé un peu de fortune de son ancienne splendeur et il en faisait le plus noble usage, aussi était-il fort aimé dans le pays. L'hiver il distribuait du pain, du bois, de l'argent. La vieillesse était l'objet de toutes ses attentions. Les travaux de son parc, la culture étaient les occupations principales et favorites de celui qui, pendant trente ans, n'avait connu que le fracas des batailles. Il avait conservé de sa vie militaire une grande exactitude, une prodigieuse activité et une certaine prédilection pour les discussions sur la guerre et sur la politique. Il voyait un grand

nombre de ses anciens compagnons de gloire, entre autres le général Gobrecht, son ancien et fidèle aide de camp, enfant de Cassel, qui habitait près de lui une campagne à proximité de la ville. Les généraux Thevenet, Guilleminot étaient également dans les environs.

C'est au milieu de sa famille et de ses amis, occupé à l'agriculture, à l'amélioration de sa propriété et en cherchant à faire le bien, à soulager l'infortune que le bouillant Vandamme passa les dernières années de sa vie. Il fut rétabli sur les cadres de l'état-major général, comme disponible, le 1er avril 1820, prit sa retraite le 1er janvier 1825 et mourut à Cassel le 15 juillet 1830.

Il est enterré à Cassel. Son fils et sa femme reposent dans un caveau à Gand.

Le nom de Vandamme est inscrit sur le côté nord de l'arc de triomphe de l'Étoile et a été donné récemment à une des grandes voies de Paris.

La vie du général Vandamme, considérée au point de vue purement militaire, est une de celles qui méritent le plus d'être mises en relief.

Il n'est aucun des compagnons d'armes de cet homme créé, on peut le dire, pour les combats que l'on puisse lui préférer en raison des services rendus, de l'intrépidité, de l'entente de la guerre et des talents spéciaux au noble métier des armes.

Général au sortir de l'enfance, on ne saurait le

voir sans é onnement, dès ses premiers pas dans la carrière, prendre l'attitude de l'homme vieilli sous le harnais et habitué depuis longues années à commander, à guider des soldats et à obtenir de leur part la plus entière soumission.

Les premiers chefs des armées républicaines, élevés subitement au faîte des grandeurs militaires par les hasards et les chances d'une révolution sociale sans précédent dans l'histoire, avaient au moins presque tous fait leurs premières armes dans des régiments, soit comme sous-officiers, soit comme officiers. Vandamme, lui, de simple soldat passe sans transition au commandement d'une compagnie franche qu'il organise, puis d'un bataillon de volontaires qu'il électrise par son exemple, auquel il communique le feu sacré. Il devient brusquement général de brigade, obtient des commandements bien supérieurs à ceux d'un officier de ce grade. Il rend à la patrie des services militaires qu'on n'était pas en droit d'attendre d'un homme si jeune, qu'on pouvait croire encore inexpérimenté. Puis, comme si la fortune se lassant de le guider voulait lui faire payer ses premières faveurs, elle semble l'abandonner pendant plusieurs années. En vain le général de brigade Vandamme accumule services, actions d'éclats, succès, rien ne peut lui faire obtenir ce grade de divisionnaire qu'il voit donner, souvent sans nul discernement, à des camarades bien loin d'a-

voir ses talents, son courage, bien loin surtout de pouvoir montrer d'aussi belles actions de guerre inscrites sur leurs états de service. Il est accusé, calomnié, rejeté de l'armée et ne parvient qu'avec peine, au moyen de preuves irrécusables, à prouver la fausseté de ce qu'on lui reproche.

C'est que Vandamme a le caractère ardent, loyal du soldat. Nul danger ne l'étonne et il ne recule devant aucune vérité. Or, toute vérité n'est pas toujours bonne à dire. Il l'éprouve souvent à ses dépens, pendant le cours de son existence.

Vandamme a encore la mauvaise chance de ne pas se trouver immédiatement sous les ordres du jeune héros qui, à partir de 1796, prend en main les destinées de la France, de l'homme auquel il voue par la suite une sorte de culte qui ne se dément jamais et qu'il a d'autant plus de mérite à aimer qu'il a pour lui un respect mêlé de crainte.

« Mon cher, disait, en 1815, Vandamme à un de ses compagnons de gloire, le général depuis maréchal d'Ornano, un jour qu'ils montaient ensemble l'escalier des Tuileries; — mon cher, ce diable d'homme (et il parlait de l'Empereur) exerce sur moi une fascination dont je ne puis me rendre compte. C'est au point que moi qui ne crains ni dieu ni diable, quand je l'approche je suis prêt à trembler comme un enfant, il me ferait passer

par le trou d'une aiguille pour aller me jeter au feu. »

Or donc, Vandamme était aux armées d'Allemagne, lorsque Bonaparte combattait en Italie; mais le jeune vainqueur de Lodi, devenu premier consul, ne fut pas longtemps à connaître de réputation et à apprécier un homme de guerre comme Vandamme. En 1803 il l'appelait au camp de Boulogne; en 1805, faveur insigne, il le nommait grand-aigle sur le champ de bataille d'Austerlitz, où la belle division du général et son chef s'étaient couverts de gloire.

Y avait-il un commandement difficile, une mission délicate pour laquelle il fallait l'homme le plus énergique et le plus dévoué de l'armée française? Aussitôt l'Empereur désignait son Vandamme.

Il était nécessaire de prendre Magdebourg, en 1806. « Faites marcher Vandamme, » dit Napoléon. Un jeune prince a besoin d'un homme de guerre qui puisse le seconder de ses talents et maintenir la discipline dans un corps allié, enclin au pillage, on envoie Vandamme avec ses talents pour l'un et sa main de fer pour les autres. En 1809, il y a un contingent dont on pourra tirer bon parti si un général intrépide et habile sait le maintenir et le faire marcher : Vandamme, toujours Vandamme.

Enfin, c'est lui à qui Napoléon destine encore en 1813, à deux reprises différentes, les deux plus difficiles missions, la reprise de Hambourg, l'a-

néantissement des armées alliées battues à Dresde. Il reprend Hambourg, et s'il échoue à Kulm, nous croyons l'avoir prouvé jusqu'à la dernière évidence, la faute en est à tout le monde, excepté à lui.

En 1815, c'est encore Vandamme que l'on expédie à Dunkerque où l'on a des craintes sérieuses et où il faut un général énergique.

Il reçoit ensuite le commandement d'un des corps destinés à agir sous Napoléon, et malheureusement ce dernier mal inspiré ne sait pas récompenser ses services comme ils devaient l'être après Ligny. Vandamme aide puissamment à ramener l'aile droite à Paris, par une marche hardie et habile. Il dépose son épée parce qu'il le faut pour le bien de la patrie, mais il conserve religieusement dans son cœur le souvenir et le culte de l'homme auquel, comme nous l'avons dit, il a voué son existence.

Vandamme est mort quelques mois trop tôt. Peut-être, après juillet 1830, eût-il enfin obtenu cette dignité suprême, ce bâton de maréchal, qui toujours paraissant à portée de sa main, toujours lui échappait au dernier instant.

Nous avons retracé l'existence de cet homme qui brille du plus vif éclat dans l'histoire des guerres de la Révolution et de l'Empire, nous n'avons pas cherché à dissimuler ses défauts, nous n'avons pas voulu exalter ses mérites. Nos efforts ont tendu à ajouter une page vraie à nos

annales militaires ; c'est à son petit-neveu, officier dans la garde du second empire, qu'incombe aujourd'hui la noble tâche de continuer les traditions de gloire du grand nom de Vandamme.

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME.

Pages.

LIVRE VII. — De la fin de 1799 au 24 mai 1800. — Vandamme replacé à l'armée de Batavie. — Force et emplacement de cette armée. — Combat du 27 août. — Rôle de Vandamme à la bataille du 10 septembre. — Bataille de Bergen (19 septembre). — Vigueur et talent déployés par Vandamme. — On lui doit le succès de cette journée. — Cent fusils donnés par Brune à Vandamme. — Bataille du 2 octobre. — Bataille de Kastricum le 6. — Convention du 18. — Congé de convalescence donné au général. — Il est appelé en février 1800, à l'armée du Rhin, sous Lecourbe. — Commencement des opérations le 25 avril. — Passage du fleuve (1er mai). — Batailles de Stockah, de Engen, de Moskirch (13 mai). — Le général reçoit l'ordre de se rendre en Belgique (23 mai 1800) 1

LIVRE VIII. — 1800 à août 1806. — Affaire de Vandamme avec Brune. — Macdonald demande le général à l'armée du Grisons, où il est rappelé le 8 septembre 1800. — Son retour en France. — Il prend le commandement de la 16e division. — Le premier Consul à Lille, en 1803. — Vandamme au camp du Nord. — Camp d'Outreau. — Séjour au camp. — La grande armée marche vers l'Allemagne. — Passage du Rhin (27 septembre 1805). — Marche sur le Danube. — Vandamme s'empare du pont de Donawerth. — Passage du Lech. — Capitulation d'Ulm. — La division Vandamme entre à Munich, à Vienne. — Bataille d'Austerlitz le 2 décembre. — Rôle brillant de la division Vandamme. — Elle revient à Vienne. — Congé accordé au général (fin de juillet 1806) 81

LIVRE IX. — D'octobre 1806 à 1809. — Vandamme reçoit le commandement d'une division du 6e corps. — Il investit Magdebourg (octobre 1806). — Il est envoyé au prince Jérôme, en Silésie. — Siége de Glogau. — Vandamme à la tête des Wurtembergeois. — Siége de Breslau. — Vandamme et le prince Jérôme. — Opérations du 9e corps autour de Schweidnitz. —

Pages

Belle conduite de Vandamme devant cette place. — Démonstration sur Glatz et Silbelberg. — Opérations devant Neiss. — Siége et bombardement. — Reddition. — Vandamme devant le camp retranché de Glatz. — Vandamme reçoit le commandement de la 16e division militaire. — Il est fait comte de l'empire par décret du 19 mars 1808. — Il reçoit le commandement du camp de Boulogne (16 août 1803) 166

Livre x. — De mars 1809 à août 1811. — Vandamme est nommé commandant en chef du contingent wurtembergeois formant le 8e corps (mars 1809). — Marche de ce corps sur Donawerth (avril). — Affaires des 19 et 20 à Abesberg. — Combat et bataille d'Eckmühl (21 et 22 avril). — Marche sur Braunau et Lintz. — Correspondance de Vandamme avec Davout et Bernadotte. — Attaque du port de Lintz (17 mai). — Rapport de Bernadotte à l'Empereur. — Vandamme à Ens (20 mai). — Les Wurtembergeois et leur général en chef. — Le 8e corps chargé de couvrir Vienne. — Affaire du 31 mai. — Le général couvre le pont d'Ebersdorf, le soir de Wagram. — Il est dirigé sur Gratz (15 juillet). — Affaire des généraux Wurtembergeois Huguel et de Woolwarth. — Vandamme quitte le commandement du 8e corps, à Lintz (19 novembre). — Au camp de Boulogne (9 février 1810). — Affaires Menneville et Sarrazin (mars et juin 1810). 259

Livre xi. — D'août 1811 à juin 1813. — Vandamme reçoit, le 24 août 1811, le commandement de la 14e division. — En 1812, il est chargé du commandement du contingent westphalien et arrive à Cassel le 8 mars. — Les troupes du roi Jérôme (8e corps) sont sous ses ordres. — Mésintelligence entre le roi et Vandamme. — Jérôme retire au général son commandement (3 juillet 1812). — Correspondance relative à cette affaire. — Vandamme envoyé à Wesel, et dans la 32e division militaire, en mars 1813. — Les Danois. — Vandamme à Brême le 1er avril. — Opérations devant Hambourg. — Réoccupation de la ville. — Documents 315

Livre xii. — De juin à la fin d'août 1813. — Vandamme est envoyé dans le Mecklembourg, après la prise de Hambourg. — Ses négociations avec Bernadotte. — Il a le commandement du 1er corps réuni autour de Dessau. — Composition et force des armées belligérantes. — Plan de l'empereur et rôle destiné à Vandamme. — Le général se rend, le 16, à Dresde, pour conférer avec Napoléon. — Le 1er corps destiné à défendre à outrance l'entrée des défilés de la Bohême (20 août 1813), pendant la pointe de Napoléon. — Vandamme reçoit l'ordre d'occuper Pirna (25 août), de déboucher par Kœnigstein et de se placer sur les lignes de retraite de l'ennemi. — Instruction que lui donne l'Empereur. — Mouvement du 1er corps, le 26 août.

Pages

—Journée du 28; dispositions prises le matin par l'Empereur. — Ordre donné à Vandamme à 4 1/2 du soir. — Combat de Hellendorf. — Marche des maréchaux Marmont, Saint-Cyr et de Vandamme. — L'ennemi modifie sa retraite. — Combat du 29, en avant de Külm. — Bataille du 30 août. — Récit de Vandamme. — Rôle de Marmont, de Saint-Cyr, de Mortier. — Leurs dépêches. — Documents sur les affaires du 29 et du 30. — Explications de la bataille de Külm. — Lettres de M. de Norvins, du duc de Bassano, du général Haxo, de Vandamme. — Réflexions. — Vandamme prisonnier. 466

LIVRE XIII ET DERNIER. — De 1814 à 1815. — Vandamme revient en France, en 1814. — Il est calomnié. — Réfutation des accusations portées contre lui. — Lettres qui lui sont écrites. — Il est envoyé en mission extraordinaire dans le Nord, en avril 1815, après le retour de l'Empereur. — Il est nommé pair de France et reçoit le commandement du 3e corps de l'armée du Nord. — Son entrée en campagne en juin 1815. — Combat contre le général Ziethen (15 juin). — Bataille de Ligny (16 juin). — Rôle de Vandamme. — Marche sur Wavre (17). — Combat de Wavre (18). — Retraite sur Namur et sur Paris (du 19 au 30 juin). — Armée de la Loire. — Vandamme proscrit. — Son séjour à Limoges, Olivet, Vierzon, Gand, Philadelphie. — Son retour en France (1819). — Dernières années de sa vie. — Sa mort en 1830 (15 juillet). — Coup d'œil sur l'ensemble de sa vie militaire 551

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

Paris, impr. Paul DUPONT, rue J.-J.-Rousseau, 41.

PUBLICATIONS DE LA LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER ET Cie

MIGNET

Histoire de la Révolution française, de 1789 à 1814. 10e édition. 2 vol. in-8° . . . . . 12 fr.

CAMILLE ROUSSET

Les Volontaires 1791-1794. — 1 vol. in-8°. . . . . 7 fr.

MALOUET

Mémoires de Malouet, publiés par son petit-fils le baron de Malouet. 2 vol. in-8° ornés d'un portrait gravé sur acier . . . . . 15 fr.

BARANTE

Vie de Mathieu Molé. — *Le Parlement et la Fronde.* 1 vol. in-8° 7 fr.

Histoire du Directoire de la République française, *complément de l'Histoire de la Convention.* 3 forts vol. gr. in-8° cavalier. . 18 fr.

GUADET

Les Girondins, leur vie politique et privée, leur proscription, leur mort. 2 vol in-8° . . . . . 12 fr.

MARTHA BECKER

Le Général Desaix. Étude historique. 1 vol. in-8° avec portrait 5 fr.

BIMBENET (EUG.)

Fuite de Louis XVI à Varennes, d'après les documents judiciaires et administratifs, etc. 1 vol in-8° avec fac-simile. . . . . 7 fr. 50

SOREL

Le Couvent des Carmes et le séminaire Saint-Sulpice pendant la Terreur. 1 vol. in-8° avec pl. . . . . 7 fr.

LAVOLLÉE (RENÉ)

Portalis, *sa vie et ses œuvres.* 1 vol. in-8° . . . . . 6 fr.

JOBEZ (AD.)

La France sous Louis XV (1715-1774, Tomes I à V parus. in-8°. Prix du vol. . . . . 6 fr.

ERNOUF (BARON)

Le Général Kléber Mayence, Vendée, Égypte. 1 vol. in-12 . 3 fr.

FLEURY (ED.)

Saint-Just et la Terreur. Étude sur la Révolution. 2 vol. in-12. 6 fr.

SCHNITZLER

Rostoptchine et Kutusof. *La Russie en* 1812. Tableau de mœurs et essai de critique historique. 1 vol. in-8° . . . . . 6 fr.

MEAUX (VICOMTE DE)

La Révolution et l'Empire. Étude d'histoire politique. 1 vol. in-8°. . . . . 7 fr.

Paris-Imp. PAUL DUPONT, 41, rue Jean-Jacques-Rousseau.